Ms. 22962 5 janvier 1850

L'hypothèse de Larauza est assez plausible, et il l'a ingénieusement soutenue; cependant elle n'a pas prévalu. Les derniers historiens d'Annibal, Niebuhr, Arnold, Böttiger ont préféré le petit St-Bernard. Hoefer dans une note à l'art. Annibal de la nouvelle biographie générale admet l'idée (nouvelle, et préférable, dit-il) [illegible] par Hoefer du passage par le Saint-Gothard — 11 février 60

V. le n. 7 des publications de la Société archéologique de Montpellier — tom. 1.

N°. 22962 5 [illegible] 1850

L'hypothèse de Larauza est assez plausible, et très ingénieusement soutenue; cependant elle n'a pas prévalu. Les derniers historiens d'Annibal, Niebuhr, Arnold, Böttiger ont préféré le petit St. Bernard. Hoefer dans une note à l'art. Annibal de la nouvelle biographie générale, admet l'idée (nouvelle, ce [illegible]) préférable, dit l'article, [illegible] par Hoefer du passage par le Saint Gothard — 11 févr. 60

V. le n. 7 des publications de la Société archéologique de [illegible] - tom. 1.

HISTOIRE CRITIQUE

DU

PASSAGE DES ALPES

PAR ANNIBAL.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

CET écrit, préparé par les voyages de l'auteur, en 1822 et 1823, était terminé au commencement de 1825, lorsque, quelques mois après, la mort est venue frapper M. Larauza à l'âge de trente-deux ans. Nous ne prétendons pas seulement, en publiant son ouvrage, accomplir l'un des vœux qu'il formait pendant la dernière époque de sa vie, lorsqu'il espérait commencer par cet honorable début une carrière de travaux qui serait devenue féconde; nous croyons encore avec toute assurance, et sur les meilleurs garans, offrir au public la solution la plus complète et la seule vraie d'un problème historique resté obscur jusqu'à ce moment, malgré de nombreux et habiles efforts pour le résoudre. L'auteur, dont les patientes recherches s'étaient terminées par une entière confiance dans les résultats auxquels il était parvenu, avait soumis son travail à plusieurs savans célèbres qui lui avaient accordé la plus flatteuse approbation; et si quelque chose a prêté au reproche, c'est plutôt la surabondance des preuves dans une bonne cause, pour laquelle il n'est pas besoin de tout dire, que le manque d'une démonstration suffisante. Mais ce pardonnable excès est facilement expliqué par cette méfiance de ses propres efforts qui accompagnait sans cesse un esprit si modeste, et qui devait surtout le dominer dans une première discussion avec des critiques renommés. Du reste, nous laisserons aux lecteurs le soin d'apprécier l'intérêt répandu dans toutes les parties qui ne sont pas purement polémiques, l'évidence

des solutions principales, la justesse et l'utilité de plusieurs observations secondaires, relatives soit à la géographie ancienne, soit à l'interprétation des textes, et il nous suffira de consacrer ici à la personne de l'auteur un douloureux témoignage de souvenir et de respect que nous devons à ses rares mérites, à son amitié, ainsi qu'aux personnes qui conservent sa mémoire, et à ce monde que tant de vertus peuvent honorer sans qu'il en tienne compte, sans qu'il les aperçoive seulement.

M. Jean-Louis Larauza était né à Paris le 8 mars 1793 : de bonne heure orphelin, il s'était trouvé dès-lors confié aux parens qui lui restaient dans une famille nombreuse, où l'héritage des plus salutaires exemples ne pouvait lui manquer, et il avait dû son éducation surtout aux soins généreux de son oncle, M. Andry, négociant. Le cours de ses études classiques avait été signalé par des succès qui justifièrent sans peine son admission à l'Ecole Normale en 1811, et le firent compter au nombre des élèves les plus distingués de cet établissement alors naissant, renversé depuis par une mesure du pouvoir aussi soudaine que peu motivée. Là se formait une élite de jeunes maîtres dont un grand nombre ont déjà paru avec honneur dans les premières fonctions de l'enseignement public, ou parmi les écrivains et les savans. Mais si, à l'égard des talens et de l'instruction, M. Larauza rencontrait des rivaux parmi ses jeunes camarades, aucun peut-être n'aurait pu, de leur propre aveu, lui être préféré pour la candeur et la noblesse du caractère, jointe à la pratique la plus

constante des devoirs moraux et religieux. Quelque bien née que fût cette ame pure, franche, qu'une sorte d'instinct d'honneur semblait conduire en tous ses mouvemens, il ne fallait que l'observer de plus près pour reconnaître quelle tâche le plus heureux naturel laisse encore à remplir à la vertu. Doué d'une imagination habituellement riante et heureuse, mais vive et passionnée, il renfermait dans le secret de sa vie intérieure cette gravité, cette noble tristesse du chrétien résigné chaque jour à quelque nouveau sacrifice, soit pour l'accomplissement des plus austères devoirs, soit pour l'expiation des fautes les plus légères. Ce qu'était sa bonté de cœur, son plaisir à obliger, et le zèle infatigable qu'il y apportait, c'est ce que nous ne saurions exprimer. Si cette qualité n'était pas encore la plus éminente partie de son caractère, elle en fut du moins la plus aimable, et celle qui mêlera le plus d'amertume aux regrets de ses amis.

Tel était M. Larauza dès le commencement de sa jeunesse : il passa, dans la même constance et la même pureté, tout cet âge d'épreuves, amassant d'une année à l'autre le fruit de ses œuvres, je veux dire la force et l'habitude de bien faire, par un progrès qui seul peut expliquer, chez quelques hommes rares, un certain degré de perfection morale. Aussi sa carrière d'homme de bien et de chrétien a-t-elle paru amplement fournie à ceux-là même qui ont le plus à se plaindre du coup qui l'a si prématurément interrompue.

La première mission qu'il reçut de l'Université à sa sortie de l'École Normale, fut celle de professeur

agrégé pour les hautes classes au collége de Montpellier. Un an après, il alla occuper la chaire de rhétorique au collége d'Alençon. Bientôt, en 1816, l'École Normale reçut une nouvelle organisation par les soins de l'honorable M. Royer-Collard, alors à la tête de l'Université. Le nombre des maîtres de conférences y fut augmenté en raison du cours d'études plus long et plus étendu que l'on adopta. Plusieurs jeunes professeurs sortis de cette école furent appelés à en conduire les travaux, et M. Larauza fut de ce nombre. Un cours de grammaire générale et la lecture des auteurs latins firent l'objet des conférences qu'il eut à diriger.

Cette école, sous la conduite d'un chef habile et respecté (1), poursuivait ses paisibles travaux, lorsque, au mois de septembre 1822, elle fut dissoute par une ordonnance rendue sur le rapport de M. le Ministre de l'intérieur, sans avoir été soumise ni au Conseil des Ministres, ni à celui de l'Université. A cette époque, M. Larauza profitait des vacances pour voyager en Italie. Sa santé, très-affaiblie depuis plusieurs années, se trouvait mieux de ce genre d'exercice que des travaux du cabinet, quoiqu'il voyageât à pied et avec une économie qui l'exposait souvent à souffrir. D'ailleurs, l'enthousiasme qui l'avait déjà porté, deux ans auparavant, à braver les précipices et les glaciers de la Suisse dans les courses les plus périlleuses, ne cessait de le soutenir sous le ciel brûlant de l'Italie. Les souvenirs des auteurs anciens, et sur-

(1) M. Guéneau de Mussy, aujourd'hui médecin ordinaire du Roi.

tout de Virgile, dont sa mémoire était remplie, le suivaient partout : d'autant plus digne et plus capable de goûter les beautés de la nature et des arts que toute l'indépendance de cette vie errante ne put jamais altérer la chaste intégrité de ses mœurs, ni même interrompre la rigueur de ses pratiques pieuses.

Il revint consterné du coup qui renversait le précieux établissement auquel il avait espéré consacrer encore de longs services ; bien moins inquiet sur son propre avenir que sur celui de ses amis et des élèves auxquels il savait inspirer tant d'affection et de confiance.

Une continuation temporaire de traitement, accordée aux fonctionnaires de l'École Normale, lui permit d'aller compléter son voyage en Italie, et, en repassant les Alpes pour la troisième et la quatrième fois, il parvint à fixer son opinion d'une manière définitive sur le problème qui fait l'objet de cet ouvrage. Son admiration pour Annibal, puisée dans la lecture de Polybe et de Tite-Live, l'avait seule engagé dans cette recherche, où il n'apportait, comme il le dit lui-même, qu'une curiosité sincère et scrupuleuse, et non le désir plus frivole d'avoir sa réponse à soi sur une question que les travaux de MM. Whitaker et Deluc venaient de remettre à l'ordre du jour dans le monde savant. A son retour à Paris, il composa ce Mémoire, auquel la plénitude de sa conviction et de ses preuves lui fit donner plus d'étendue qu'il ne se l'était proposé d'abord. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à laquelle il désirait le soumettre, l'avait autorisé à en lire des extraits à ses

séances. L'absence du plus célèbre de ses adversaires, M. Letronne, dont il combat le système sur cette question, lui avait fait un devoir de différer ses lectures jusqu'au retour de ce savant. Mais il ne lui était pas réservé de recueillir par lui-même les suffrages que cette illustre compagnie devait accorder à son travail, qui lui fut présenté par M. Raoul-Rochette après la mort de l'auteur.

Sa dernière année s'écoula péniblement dans une situation que sa santé souffrante rendait plus fâcheuse. Il se trouva réduit à un emploi extrêmement modique de sous-bibliothécaire à l'Université. Il poussait le désintéressement jusqu'à une injustice envers lui-même désespérante pour ses amis et pour ceux qu'il obligeait. Lui, qui souvent avait sollicité avec un zèle actif et même habile, la justice ou l'intérêt de l'autorité en faveur d'autrui, il ne pouvait consentir à la moindre démarche quand il s'agissait de lui-même. Lorsque la Faculté des lettres de Paris eut à donner un successeur au respectable M. Delaplace, professeur d'éloquence latine, M. Larauza fut l'un des candidats présentés pour cette chaire ; mais, se tenant satisfait de cet honneur qu'on l'avait en quelque sorte forcé à demander, il s'était empressé de reconnaître à ses concurrens des titres supérieurs aux siens pour obtenir la nomination.

Cependant cette douce gaîté d'une ame sans reproche qui avait fait le charme de ses jours plus heureux, altérée par des privations et des austérités continuelles ne brillait plus que par intervalle. Comme s'il eût pressenti l'heure terrible qui devait arriver

si tôt pour lui, il se livrait avec un redoublement de zèle à la lecture des livres saints, qu'il n'avait jamais peut-être abandonnée un seul jour. Ses souvenirs les plus chers des beautés de l'Italie ne s'offraient à lui qu'avec une teinte mélancolique ; ses entretiens, toujours empreints de la bonté de son cœur, devenaient plus graves, et acquéraient une sorte d'autorité morale que la maturité de son caractère lui donnait le droit de faire valoir, soit auprès de ses égaux, soit auprès des jeunes gens recommandés à ses conseils. Devenu plus solitaire de jour en jour, il opposait aux chagrins du monde la prière et l'étude. Son ardeur pour le travail, qu'il ne savait pas modérer, aurait bientôt fait succéder au présent ouvrage, des recherches importantes pour lesquelles il avait déjà recueilli de nombreux matériaux, soit sur les questions de la théorie du langage qui se rattachent aux problèmes les plus élevés de la philosophie, soit sur quelques monumens de l'art antique, et en particulier sur la musique des anciens. La musique, qu'il avait étudiée avec passion et avec les plus rapides succès, quoiqu'il l'eût commencée très-tard, était l'unique distraction qui interrompît dans sa retraite ses longues heures de travail ou de souffrance. Déjà, par des compositions pleines de vigueur et de charme, il avait étonné des maîtres et des connaisseurs habiles qui étaient loin de lui soupçonner ce genre de talent. En général, cette modestie extrême, dont il avait comme enveloppé sa jeunesse, avait trop comprimé en lui ces élans de verve, cet essor, qui attirent les regards, que tant de gens stimulent en eux-mêmes au-

delà de leur portée réelle, et qui font remarquer le talent quand ils ne le constituent pas tout entier. Pour lui, s'il se fût enfin déterminé à produire le fruit de ses travaux sur des matières de haute critique et de philosophie, il n'eût fallu que l'engager à se manifester sans réserve, et à se livrer avec confiance à toutes ses inspirations : l'on eût connu alors ce que cette ame si rare renfermait de chaleur et de poésie, ainsi que de lumière et de raison.

Tous nos regrets sont inutiles : il avait assez vécu dans ce monde, du moins pour lui, en ayant connu les jouissances les plus élevées ainsi que les misères, mais surtout en ayant acquitté la dette par les vertus les plus accomplies. Une maladie inflammatoire le surprit et fit bientôt des progrès effrayans. A son dernier jour, au milieu du délire de la fièvre, il rêvait le danger d'un ami, comme par un dernier trait de cet oubli généreux de soi-même qui avait caractérisé sa vie toute entière. A la suite d'une terrible agonie, proportionnée à la force de son tempérament et à la puissance du mal qui l'enlevait ainsi au milieu de ses années, M. Larauza rendit le dernier soupir le 29 septembre 1825. Le surlendemain, le dernier adieu fut adressé, près de sa tombe, à cet homme à jamais regrettable, au nom de ses amis et de ses collègues, par M. le professeur Victor Cousin. Cette voix éloquente n'eut pas à exagérer la louange pour satisfaire à la douleur commune ; et c'est aussi la conscience de n'avoir dit que la simple vérité, qui seule nous conseille de publier ce faible hommage à une mémoire si chère.

V.

AUX RELIGIEUX

de l'Ordre de Saint-Augustin,

DESSERVANT

L'HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD[1].

MES BONS PÈRES,

Vous n'êtes guères, je crois, dans l'habitude de recevoir des dédicaces : qu'iraient-elles faire si haut, si loin des palais et des académies ? Nos gens de lettres ne se doutent point que, sur votre montagne, par delà les vastes forêts et les nuages, l'on s'occupe des mêmes choses qui les tourmentent si fort ici bas. Cependant, mes bons Pères, sur cet antique problème si souvent et si vainement débattu, et que j'ose me flatter d'avoir éclairci, c'est chez vous, c'est

[1] Cette dédicace était à peine ébauchée ; l'Editeur l'a rédigée sur quelques notes manuscrites et d'après le souvenir des intentions et des idées de l'auteur qui lui avaient été confiées.

de vous que mes premières lumières me sont venues. J'ai donc pensé que j'avais à m'acquitter d'une dette envers vous, et en songeant à l'accueil plein de bonté que vous avez fait à l'auteur, je n'ai pas désespéré d'obtenir grâce pour l'ouvrage, en vous le présentant, quoique j'y mette hors de cause les prétentions des deux monts St.-Bernard à l'honneur d'avoir vu le héros de Carthage avec ses Espagnols et ses Numides. Mais, les sommets glacés dont vous avez fait votre demeure, mes bons Pères, peuvent se passer de ce titre de noblesse historique : j'y ai vu briller une autre gloire plus pure, un autre héroïsme plus bienfaisant, agréable au ciel ainsi qu'aux hommes, ouvrage de la charité chrétienne, et dont vous seuls, dans l'humble simplicité de vos cœurs, méconnaissez tout le prix. Pour moi, je l'avouerai, mon enthousiasme pour le guerrier dont j'allais chercher la trace sur tous les principaux passages des Alpes, fut suspendu pendant mon séjour dans votre solitude par un autre sentiment d'admiration plus intime et plus vive, sans parler de la reconnaissance personnelle que devait m'inspirer la bonne et simple hospitalité, digne des tems d'Abraham et d'Homère, que j'ai reçue de vous. Là, mes bons Pères, j'ai vu ce que le christianisme peut inspirer de dévouement à secourir nos semblables, de patience dans la pauvreté, et de zèle à en partager les plus modiques ressources, enfin, de sérénité au milieu des fatigues et des privations continuelles. Souvent des voyageurs, touchés d'un tel spectacle,

jurent qu'une fois descendus dans la plaine, ils vont invoquer en faveur de votre sainte Maison le secours des riches du monde, dont la charité trop lente ne fournit à la vôtre que de si faibles moyens ; et trop souvent aussi les distractions du voyage effacent par des impressions nouvelles la mémoire d'un si juste vœu : agréez du moins cet hommage de l'un de vos hôtes, d'un homme obscur et sans crédit : je ne pouvais, mes Pères, vous adresser qu'un souvenir fidèle et reconnaissant de nos entretiens paisibles, de vos bontés, de vos vertus édifiantes, et c'est avec joie que j'en ai saisi l'occasion.

J. L. Larauza.

HISTOIRE

CRITIQUE

DU PASSAGE DES ALPES

PAR ANNIBAL.

CHAPITRE PREMIER.

Réflexions générales.

I. De toutes les grandes entreprises qui ont fait époque dans l'histoire militaire de l'antiquité, l'une des plus étonnantes est sans contredit le passage des Alpes par Annibal. Quand on voit ce jeune héros (1), renonçant à toute com-

(1) Annibal avait neuf ans, lorsque son père Amilcar partit pour l'Espagne. (Polyb., edit. Schweigh, lib. III, cap. 11, Tit-Liv, XXI, 1). Amilcar commanda en Espagne pendant neuf ans. (Tit-Liv., XXI, 2). Asdrubal lui succéda, et gouverna pendant près de huit ans. (Polyb., III, 10, Tit-liv, XXI, 2). Immédiatement après sa mort, Annibal fut élu par l'armée : il resta près de deux ans encore en Espagne. *Il avait donc à peine vingt-huit ans* lorsqu'il partit de Carthagène pour l'Italie, sur la fin de mai, l'an 218 avant notre ère. (Polyb, III, 13-17, Tit-Liv., XXI 3, 5-23).

munication avec son pays, et s'aventurant à travers ces contrées inconnues, à la tête d'une armée composée de nations si diverses réunies et retenues par le seul enthousiasme que son génie leur inspire ; lorsqu'on se représente d'un côté la multitude, la variété, la nouveauté des obstacles, de l'autre cette audace que rien n'étonne, et en même tems cette sagesse prévoyante que rien ne surprend, à qui rien n'échappe ; ce coup-d'œil intrépide et sûr qu'aucun péril ne déconcerte ; ce courage opiniâtre que rien n'arrête, que rien n'abat, et qui sait trouver des ressources et tout ranimer là où tout paraît désespéré ; enfin, lorsque après avoir dompté le dernier obstacle et payé de la moitié de son armée la seule conquête de son champ de bataille, on le voit tombant comme la foudre sur son ennemi étonné, et signalant par ce hardi début, cette noble lutte qui le couvrit de tant de gloire : on a certes là un des plus beaux et des plus savans spectacles que les annales de la guerre puissent offrir à nos méditations.

Obscurités qui subsistent encore, malgré les détails de Polybe et de Tite-Live.

II. Deux illustres historiens nous ont transmis le récit de cette marche fameuse, en s'attachant à la reproduire dans toutes ses circonstances les plus remarquables. L'un d'eux avait même voulu, avant de la décrire, reconnaître les lieux par lui-même, et y aller recueillir les renseignemens que pourraient lui fournir les témoins contemporains qui vivaient encore (1). Mais trouvant l'un et l'autre, à l'é-

(1) Polyb., ed. Schweigh, III, 48. M. Deluc remarque que Polybe étant né l'an 204 avant J.-C., ou quatorze ans après l'expédition d'An-

poque de l'action qu'ils avaient à retracer, une scène si peu connue, des pays et des peuplades sans noms (1), sans limites déterminées et fixes, ne pouvant désigner les localités que par des caractères souvent communs à plusieurs parties de ces montagnes, ils ont dû nécessairement laisser des incertitudes sur la route suivie par l'armée carthaginoise, et principalement sur le point de la chaîne des Alpes, par lequel elle avait dû pénétrer en Italie.

Aussi, en lisant Polybe et Tite-Live, malgré cet intérêt si puissant qui nous attache à cette partie de leur histoire, nous sentons qu'il manque là quelque chose. Vainement l'imagination veut-elle s'élancer sur les pas du général carthaginois, le suivre à travers ces contrées barbares, interroger les lieux qui furent témoins de ses périls et de ses triomphes, bientôt l'historien cessant de la guider, elle se trouve désorientée et errante dans des régions inconnues qui sont pour elle sans traces et sans souvenirs. La raison du critique n'est pas non plus satisfaite : ne pouvant retrouver, ne pouvant apprécier ces difficultés, ces obstacles que la nature opposa à l'armée carthaginoise, elle sait mauvais gré à l'historien de la réduire à admirer sur parole, et de lui laisser, au lieu des graves souvenirs de la réalité historique, l'impression vague et fugitive d'une aventure romanesque.

La question est susceptible d'une démonstration rigoureuse.

III. Nous devons donc de la reconnaissance aux efforts

---

nibal, put, en supposant qu'il ait traversé les Alpes à l'âge de quarante ans, converser avec des montagnards de soixante-douze ans, qui, lors du passage d'Annibal, en auraient eu dix-huit.

(1) Polyb., III, 38.

des savans dont les investigations laborieuses ont eu pour but de dissiper ces obscurités qui semblent jetées là comme pour ajouter au merveilleux de cette merveilleuse entreprise. Mais ces obscurités ont-elles été réellement éclaircies ? Cette question, si long-tems, si souvent débattue, et par des hommes si habiles, serait-elle encore à résoudre ? Peut-on la résoudre, et par là nous entendons y satisfaire de manière à lever toutes les incertitudes, tous les doutes ? C'est parce que nous osons croire que cette démonstration est restée possible, que nous allons provoquer une fois de plus l'attention de la critique sur un sujet qui l'a si souvent exercée.

La question, comme on peut le voir, se présente sous un double aspect : elle nous oblige, non seulement à établir une opinion, mais encore à réfuter toutes les hypothèses qui seraient contraires. En effet, de quoi s'agit-il ? non seulement de retrouver sur la route suivie par l'armée carthaginoise, les indications diverses que fournissent Polybe et Tite-Live, relativement aux lieux, aux distances et aux divers incidens de la marche qu'ils racontent ; mais de faire voir que, sur toute autre route, cette conformité n'existerait point, ou du moins ne pourrait se reproduire ni aussi exacte ni aussi complète.

Une des conditions essentielles du problême, c'est qu'il faut avoir vu les lieux, je dirais presque les avoir vus tous, pour pouvoir prononcer en pleine connaissance de cause. Ayant, dans cette intention, traversé plusieurs fois les Alpes, les ayant parcourues à pied sur tous les points principaux par lesquels on a voulu faire passer le général carthaginois ; croyant être en état de justifier de la manière la plus rigoureuse l'opinion à laquelle m'ont conduit ces recherches, je vais essayer de l'établir sur ses propres

bases et sur la ruine des hypothèses qu'on pourrait avoir à lui opposer.

Des systèmes divers sur la partie des Alpes qu'Annibal a dû traverser.

IV. Les sentimens divers sur la partie des Alpes qu'Annibal a dû traverser, se rapportent à trois points principaux de cette chaîne : 1° *les Alpes pennines*, 2° *les Alpes grecques*, 3° *les Alpes cottiennes ;* mais chacune de ces opinions se subdivise elle-même en plusieurs autres, suivant les différens passages ouverts sur chacun de ces points particuliers.

Ainsi, pour commencer par la dernière, parmi ceux qui conduisent Annibal par les *Alpes cottiennes*, il en est qui lui font traverser le *Mont Viso,* tels que le marquis de Saint-Simon (1) et l'abbé Denina (2). —D'autres, le *Mont-Genèvre ;* mais les uns veulent qu'il soit descendu à Pignerol, par le col de Sestrières et la vallée de Pragelas : c'est l'opinion d'Honoré Bouche (3), du chevalier Folard (4), de Dutems (5), du général Frédéric-Guillaume (6), et de M. le

(1) Histoire de la Guerre des Alpes, ou Campagne de 1744, par les armées combinées d'Espagne et de France etc., par M. le marquis de Saint-Simon, aide-de-camp du prince de Conti. Amsterd., 1770.

(2) Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie, par Charles Denina. Paris, 1805, in-8.—*Dissert. du même*, Mémoires de l'Académie de Berlin, années 1790 et 1792.

(3) Chorographie de Provence, par Honoré Bouche, 1664, in-fol., tom. I, pag. 404.

(4) Histoire de Polybe, traduite par dom Thuillier, avec un commentaire par M. de Folard, mestre-de-camp d'infanterie. Paris, 1728, tom. IV.

(5) Itinéraire des Routes les plus fréquentées, par Dutems. Paris, 1788, in-12.

(6) Histoire des Campagnes d'Annibal en Italie, par Frédéric-Guillaume de Vaudoncourt, général de brigade, etc. Milan, 1812, tom. Ier

comte de Fortia d'Urban (1). Les autres pensent qu'à la descente du Mont-Genèvre, il aura dû prendre à gauche la vallée d'Oulx et d'Exiles, jusqu'à Suse et Rivoli, et c'est l'avis de d'Anville (2), de Gibbon (3), et de M. Letronne (4). — Enfin, Simler (5), Mann (6), Grosley (7), le comte de Stolberg (8), et M. de Saussure (9), ont cru qu'il a dû passer par le *Mont-Cénis;* et, plus récemment, M. Albanis Beaumont, par les vallées de Viù et de Lanzo, situées au nord-est de cette montagne (10). Mais le comte de Stolberg se borne à dire qu'Annibal est passé par là ; Simler et M. de Saussure, qu'il se pourrait bien qu'il y fût passé ; Mann, dans une lettre à Abauzit, effleure à peine la question en cinq ou six pages; Grosley la traite comme une plaisanterie, et M. Beaumont en renvoie l'examen *à*

(1) Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, par le comte de Fortia-d'Urban. Paris, 1821.

(2) D'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, artic. Alpis Pennina. — Histoire ancienne de Rollin, tom. IV, carte pour l'expédition d'Annibal, par d'Anville.

(3) Gibbon 's miscellaneous works and memoirs. Lond., 1796, in-4; tom. II, pag. 181-193.

(4) Journal des Savans, 1819, pag. 22 et suiv.; *ibid*, pag. 753.

(5) Simler. De Alpibus commentar., pag. 77-79, 86-90.

(6) Œuvres diverses de M. Abauzit. Londres, 1770, in-8. Lettre de M. Mann, pag. 177 et suiv.

(7) Nouveaux Mémoires, ou Observations sur l'Italie, par deux gentilshommes suédois. Londres, 1764, tom. I.

(8) Travels in Germany, Italy, and Sicily, by Stolberg. Kœnigsberg, 1794, 4 vol. in-8, tom. I.

(9) Voyages dans les Alpes par De Saussure, in-8, tom. IV, § 987, V, § 1191.

(10) Description des Alpes grecques et cottiennes, par J.-F. Albanis Beaumont. Paris, 1806, 1re partie, tom. I, pag. 98; et tom. II, 2e partie, pag. 631.

ceux qui s'occupent de ces sortes de recherches. C'est donc là une simple conjecture, une hypothèse dénuée de preuves, et qui, jusqu'ici, a dû rester sans autorité aux yeux de la critique. — Quant au passage par les *Alpes grecques*, les partisans de cette opinion sont Cœlius Antipater (1), qui semble nommer le *Petit Saint-Bernard* (*Centronis jugum*), Fergusson (2), le général Melville (3), M. Deluc (4), qui a traité cette question comme personne ne l'avait encore fait jusqu'à lui ; et en dernier lieu, M. Ph. Larenaudière (5), qui a adopté l'opinion de M. Deluc, en la modifiant.

Enfin, d'après Pline l'ancien, qui se déclare pour les *Alpes pennines* (6), Cluvier (7), Bourrit (8), Whitaker (9), le père Ménestrier (10), Chrétien de Lorges (11), de Landine (12), et M. de Rivaz (13), se sont prononcés pour le *Grand Saint-Bernard.*

---

(1) Tit-Liv., XXI, 38.

(2) Histoire des Progrès et de la Chute de la Républ. romaine. Trad.

(3) Monthly repertory of english litterature. October 1812.

(4) Histoire du passage des Alpes par Annibal, par J.-A. Deluc, Genève, 1818.

(5) Collection des Classiques latins, par N. E. Lemaire. Tit-Liv., tom. IV. *Excursus de transitu Alpium.*

(6) Plin. Histor. natur., lib. III, cap. 17, 21.

(7) Cluver. de Italiâ antiquâ, lib. I, cap. 33.

(8) Description des Alpes Pennines, par Bourrit, pag. 171.

(9) Whitaker, the course of Hannibal over the Alps ascertained, 2 vol. in-8. Londres, 1794.

(10) Divers caractères des ouvrages historiques, par Cl. Ménestrier, de la Société de Jésus. *Idem*, Journal des Savans, septembre 1697, pag. 400.

(11) Essais historiques sur le Grand saint-Bernard, par Chrét. de Lorges, 1789.

(12) Mémoires bibliogr. et littér., par De Landine, pag. 125.

(13) Moniteur universel, 30 décembre 1813.

Trois autres questions accessoires.

V. En parcourant chacune de ces hypothèses, nous pouvons remarquer que, parmi celles mêmes qui sont d'accord sur le point précis du passage, il y a souvent divergence sur la route que l'on fait tenir à l'armée carthaginoise pour y arriver. En effet, à la question qui va nous occuper principalement, il s'en rattache nécessairement trois autres dont la solution doit nous conduire à celle-là. Il s'agit de fixer trois points importans de la marche d'Annibal : 1° *le lieu où Polybe et Tite-Live lui font passer le Rhône ;* 2° *la position du pays qu'ils appellent l'*ILE ; 3° *le fleuve qu'il suivit depuis l'Ile jusqu'à l'entrée des Alpes.* Sur ces trois questions, il en est deux, les deux premières, que l'on doit regarder aujourd'hui comme décidées, et sur lesquelles il ne devrait plus y avoir de doutes après tout ce qu'ont écrit à ce sujet Mandajors (1), de Folard, Abauzit, M. Deluc et M. Letronne; si je les examine, c'est moins pour les discuter que pour modifier sous quelques rapports l'opinion généralement reçue, et résumer, en les fortifiant s'il est possible, les considérations qui tendent à l'établir.

(1) Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. III, pag. 99 ; tom. V, pag. 199 et suiv.

CHAPITRE II.

DÉTERMINATION DU LIEU OU ANNIBAL PASSA LE RHONE, ET DU PAYS APPELÉ L'ILE.

Circonstances qui déterminent le lieu du passage du Rhône. 1° Ce fut dans le canton des Volques Arécomiques.

I. 1°. D'après Tite-Live, *Annibal passa le Rhône dans le canton des Volques arécomiques* (1), habitant l'une et l'autre rives du fleuve, et occupant le pays de Nîmes à Uzès, jusqu'à l'Ardêche (2); il ne put donc le traverser qu'en deçà de l'embouchure de ce dernier fleuve.

2° A 1600 stades d'Emporium. Évaluation du stade.

2° *Ce lieu était*, suivant Polybe, *à* 1600 *stades environ d'Emporium* (3). Avant de chercher à quel point du fleuve nous conduisent ces 1600 stades, commençons par poser nos bases d'évaluation par rapport à ces distances et à toutes celles que nous aurons à examiner.

---

(1) Tit.-Liv., XXI, 26.

(2) D'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, artic. *Volcæ arecom.*

(3) Polyb., lib. III, cap. 39.

Il est évident, par la suite du passage grec et par celui où Tite-Live (1) traduit par 25 milles les 200 stades dont parle Polybe au chapitre 39 de son livre III, que le stade dont il s'agit ici est celui de huit au *mille*. Pour le ramener à nos mesures modernes, il faut donc commencer par déterminer la valeur du mille lui-même. Cette question étant encore un objet de discussion parmi les géographes, comme on peut s'en convaincre d'après les savans mémoires présentés à l'Institut par M. Gosselin, le 29 juillet 1804 (2); M. Walckenaer, le 25 novembre 1814; et M. Barbié du Bocage, le 7 avril 1815 (3) : après avoir pesé les raisons données à l'appui des diverses opinions sur cette matière ; nous avons cru pouvoir nous en tenir à l'évaluation de d'Anville (4), qui, ne s'éloignant que d'une toise de celle de M. Barbié du Bocage, et par cela même se rapprochant davantage de l'opinion de MM. Gosselin et Walckenaer, nous offre d'ailleurs la moyenne proportionnelle des mesures prises sur le rocher de Terracine, sur les anciens pieds romains, sur les diverses routes où l'on a retrouvé des colonnes milliaires, et en particulier sur la voie Appienne, lors du desséchement des marais Pontins, en 1777 (5). Nous porterons donc le mille romain à 756 toises,

(1) Tit.-Liv., XXI, 27.

(2) Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, par Gosselin. Tom. IV, pag. 359-376.

(3) Rapport de M. Daunou, sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne. Années 1814-1815, pag. 7 à 15 et suiv.

(4) Traité des Mesures itinéraires anciennes et modernes. IV, p. 44; VI, p. 69.

(5) Dei bonificamenti delle Terre Pontine. Roma, 1800, in-fol.

ce qui donnera ici, pour les 1600 stades de Polybe, 200 milles romains, ou 151,200 toises.

Où aboutissent ces 1600 stades.

Il s'agit maintenant de retrouver ces 151,200 toises sur la route suivie par Annibal. Polybe nous apprend que, de son tems, les distances depuis Carthagène jusqu'au passage du Rhône, venaient d'être mesurées par les Romains et marquées par espaces de 8 stades, c'est-à-dire de mille en mille (1). Il est à peu près certain que cette route est celle que l'on retrouve dans l'Itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger (2), allant par Narbonne et Nîmes, de la Jonquière à Arles. C'était celle qui se présentait naturellement à Annibal, allant d'Emporium en Italie. Son armée, comme l'observe M. Deluc (3), ne pouvait pas s'en écarter, parce qu'elle traverse le pays plat situé entre la mer et une chaine de montagnes, se prolongeant depuis Carcassonne par Lodève, Anduse, Alais, jusqu'au Rhône, près de Viviers. De plus, Tite-Live fait passer Annibal sur deux points de cette route, *Illiberis* et *Ruscino* (4), qui se retrouvent sur la voie romaine conservée par les anciens itinéraires. Toutes ces circonstances se réunissent donc

---

C'est d'après ces résultats que M. Barbié du Bocage fixe la valeur du mille à 755 toises.

(1) Polyb., III, 39.

(2) P. Bertii Theatri. geograph. veter. Amstelod, 1618, tom. II. Itinerarium Antonini Augusti..... Peutingeriana tabula itineraria.

(3) Histoire du Passage des Alpes par Annibal, pag. 42.

(4) Tit.-Liv., XXI, 24.

pour faire regarder cette voie romaine comme suivant à peu près la direction du chemin que dut prendre le général carthaginois (1). Nous allons la présenter ici telle qu'elle est donnée par les itinéraires romains, ayant soin de tenir compte des rectifications introduites par les géographes, et que nous avons puisées dans la *Notice de l'ancienne Gaule*, par d'Anville. Nous exposerons dans un même tableau ces milles réduits en stades, puis en toises, et nous comparerons les résultats obtenus avec ceux que nous trouverons sur nos cartes modernes.

Le point de départ des 1600 stades, *Emporium*, était un port de la Catalogne à l'embouchure du Clodiano : c'est maintenant la petite ville d'*Ampurias,* située dans le golfe de Rosas, à 9 lieues N. E. de Girone. L'ancienne voie romaine allant directement de la Jonquière à Girone, laissait *Emporium* sur la gauche ; sa distance n'étant pas donnée par les itinéraires, il faut la chercher sur la carte. Or, la grande carte des ponts-et-chaussées(2)donne au compas,

---

(1) L'époque où cette voie romaine fut construite, n'est pas connue. On peut conjecturer avec Bergier (Histoire des grands chemins de l'empire rom., liv. 1, ch. 9), qu'elle le fut vers le tems de la troisième guerre punique. Elle n'existait donc pas lors du passage d'Annibal, mais on peut présumer que les Romains la construisirent à peu près dans la direction du chemin déjà tracé.

(2) Carte de France dressée par l'ordre de M. le directeur des Ponts et chaussées. Paris, 1816. Quant aux autres distances que nous avons eu à mesurer en France et en Italie, nous nous sommes servi de l'Atlas communal de la France, par divisions militaires, en 21 feuilles, par Charles. Paris, 1823. Nous avons eu soin de consulter, en outre, plusieurs autres cartes, particulièrement la grande carte de France par Cassini, afin de vérifier l'exactitude de l'atlas communal, travail le

en ligne directe, 16,150 toises d'Empurias à la Jonquière. M. Deluc ne compte ici que 12,300 toises, sur lesquelles 4100 seulement d'Ampurias à Peralada (1); mais toutes les cartes que j'ai consultées donnent de l'une de ces villes à l'autre une distance double de la sienne. Il dit, page 43, que ses mesures ont été prises sur la grande carte de Cassini; mais en jetant les yeux sur cette carte, on peut se convaincre qu'elle ne descend pas jusqu'à Ampurias. Il ajoute qu'il n'est pas probable que la voie romaine passât par *Figuières, le détour étant trop grand; qu'elle devait passer par Peralada, qui est sur la ligne directe d'Ampurias à la Jonquière;* mais toutes les cartes présentent au contraire la route par Figuières comme plus courte que par Peralada. Si je relève ces erreurs de M. Deluc, c'est que je pense entièrement comme lui que, dans cette question, « l'exactitude dans les mesures était absolument nécessaire pour » qu'il ne restât aucun doute sur les véritables distances, » et que chacun fût à même de les vérifier (2). »

Nous allons maintenant suivre l'Itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger, qui nous guident depuis la Jonquière jusqu'à Nîmes.

---

plus récent à notre connaissance. J'ai eu souvent recours à l'inépuisable complaisance de M. Barbié du Bocage, qui a bien voulu me diriger dans ces recherches, et m'aider de ses lumières et de ses conseils.

(1) Histoire du Passage des Alpes par Annibal, pag. 45.

(2) Ibid, p. 43

NOMS DES ITINÉRAIRES ROMAINS.	NOMS MODERNES.	MILLES.	STADES.
Juncariam.	La Jonquière.	. . . .	. . . .
Summum Pyrenæum.	Bellegarde.	VI (1).	48
Ad Centuriones, ou Ad Centenarium.	. . . .	V.	40
Illiberis.	Elne.	XII.	96
Ruscionem.	Près de Castel-Roussillon. . . .	VII (2).	56
Combustam.	. . . .	VI.	48
Ad vigesimum.	Entre les Cabanes de Fitou et de la Palme.	XIV.	112
Narbonem.	Narbonne.	XX.	160
Bœterras.	Béziers.	XVI.	128
Arauram sive Ceserouem. . . .	Saint-Thibéri.	XII.	96
Forum Domiti.	Gigean.	XVIII.	144
Sextantionem.	Soustantion.	XV.	120
Ambrussum.	Uchaut.	XV.	120
Nemausum.	Nîmes.	XV.	120
TOTAL.	. . . .	CLXI.	1288

(1) Relativement aux rectifications numériques de ces anciens itinéraires, et à la correspondance des noms anciens avec les modernes, nous renvoyons à la Notice de l'ancienne Gaule par d'Anville, aux articles de chacun des points indiqués.

(2) D'Anville Not. de l'anc. Gaule, art. *Ruscino*, prétend qu'il y a ici erreur dans la carte de Peutinger, et que nous devons avoir VIII M. au lieu de VII, sans quoi nous n'aurions que 30 milles de *Juncaria* à *Ruscino*, tandis que l'Itinéraire d'Antonin en compte 31. Mais je ne doute pas que d'Anville en y faisant attention, ne se fût aperçu que l'erreur existe, non dans la carte théodosienne, mais bien dans l'Itinéraire. En effet, si aux 31 milles qu'il compte de *Juncaria* à *Ruscino* nous ajoutions les 40 qu'il nous donne de *Ruscino ad Narbonem* nous aurions pour somme totale 71 milles. Or, on peut se convaincre que ce même itinéraire n'en doit compter réellement que 70, en consultant un autre état de la même route qu'il nous offre un peu avant celui

Les itinéraires romains donnent donc de la Jonquière à Nîmes 161 milles ou 1288 stades qui, réduits en toises, forment 121,716 toises, savoir : 52,920 toises de la Jonquière à Narbonne, et 68,796 toises de Narbonne à Nîmes.

Si nous comparons ces résultats avec ceux que nous offrent les mesures prises sur la carte (1), nous y trouverons quelque légère différence : ainsi, nous n'aurons que 52,400 toises de la Jonquière à Narbonne, savoir : de la Jonquière à Bellegarde, 5000 ; de Bellegarde au Boulou, 5000 ; du Boulou à Elne, 7400 ; d'Elne à la Palme, 23,000 ; de la Palme à Narbonne, 12,000. De même, de Narbonne à Nîmes, 68,500 toises seulement, savoir : de Narbonne à Béziers, 12,000 ; de Béziers à Mèze, 17,300 ; de Mèze à Gigean, 6000 ; de Gigean à Nîmes, 33,200. En tout de la Jonquière à Nîmes, 120,900 toises ; ce qui laisse la différence de 816 toises, c'est-à-dire 8 stades 60 toises, ou 1 mille 60 toises entre la distance donnée par les itinéraires et celle obtenue sur la carte. Mais qui ne sait que, dans des mesures prises au compas, on doit naturellement s'attendre à trouver des réductions ? Ainsi, de la Jonquière au Boulou, quelque soin que nous ayons mis à suivre les différentes sinuosités de la route, les montées et les ondulations du ter-

---

que nous avons préféré donner ici, comme plus détaillé. Voici ce que porte ce premier tableau de *Juncaria ad Pyrenœum* VI m. *ad Stabulum* VI m., *ad Salsulas* XXVIII m., *ad Narbonem* XXX m. ; en tout 70 milles : or, comme ce nombre qui se rapproche davantage de nos mesures modernes est conforme à celui donné par la carte théodosienne, nous devons nécessairement le préférer. C'est donc, non dans la carte de Peutinger, mais dans le second tableau de l'Itinéraire d'Antonin qu'il faut rectifier la distance de *Ruscino ad Centuriones*, et avoir XIX m. au lieu de XX.

(1) Voy. Atlas communal de la France, par divis. milit., par Charles.

rain doivent certainement nous donner une augmentation de distance ; de même d'Elne à la Palme, pour les détours que la route est obligée de faire à cause de l'étang de Leucate. Il est même étonnant que nous n'ayons pas trouvé une différence considérable, ce qui ne peut s'expliquer que par la nature du pays et le caractère des routes romaines, toujours tracées en ligne droite, autant que les localités pouvaient le permettre.

Maintenant, si, aux 121,716 toises données par les itinéraires romains de la Jonquière à Nîmes, nous ajoutons les 16,150 toises que donne la carte depuis Empurias jusqu'à la Jonquière, nous aurons d'Ampurias à Nîmes 137,866 toises, qui font 182 milles 274 toises, ou 1458 stades 85 toises.

De Nîmes la voie romaine allait passer le Rhône devant Arles, d'où elle remontait, par Cavaillon, vers Gap, Embrun et le Mont-Genèvre; mais on doit nécessairement supposer qu'ici Annibal la quitta et alla traverser ce fleuve sur un point plus éloigné de la mer; probablement pour ne pas avoir encore à passer après le Rhône, la Durance; ensuite parce qu'il pensait, comme le remarque Tite-Live (1), que « plus il s'éloignerait de la mer, moins il » s'exposerait à rencontrer l'armée ennemie, *avec laquelle* » *il ne voulait point en venir aux mains avant son arrivée en* » *Italie* » ; enfin, parce que le passage du Rhône devant Arles ne pourrait se concilier avec deux circonstances décisives de la narration de Polybe (2), qui place ce passage à peu près à égale distance de la mer et de l'embouchure d'un fleuve que nous verrons être l'Isère.

---

(1) Tit. liv. XXI. 31.
(2) Polyb. III. 42, 49.

Nous devons donc chercher ce qui nous manque pour compléter nos 1600 stades jusqu'au Rhône, non en descendant vers son embouchure, mais en remontant vers le nord-est. Or, en mesurant sur la carte depuis Nîmes jusqu'au Rhône 13,334 toises, nous arrivons un peu au-dessous de la petite ville d'*Aramon*, et ajoutant ces 13,334 toises aux 137,866 déjà obtenues, nous avons 151,200 toises, et nous nous trouvons au terme final des 1600 stades, entre Aramon et Avignon.

Voilà donc la probabilité du passage du Rhône par Annibal resserrée nécessairement entre deux limites, l'*Ardèche au nord*, et *Avignon au midi*. C'est maintenant entre ces deux extrêmes qu'il faut chercher le point précis du passage.

3° A quatre jours de marche de la mer. Évaluation de la journée d'étape chez les anciens.

3°. Ce lieu était à peu près à quatre jours de marche de la mer (1). Nous trouvons dans les lois romaines que l'étape du soldat romain était de vingt milles par jour (2). Végèce parlant des marches auxquelles il veut qu'on exerce journellement les jeunes soldats, les porte au même nombre de milles (3). Nous voyons enfin dans Polybe lui-même qu'il compte quatre jours de marche pour les 600 stades ou 75 milles qu'il fait parcourir à Annibal de-

---

(1) Polyb. III. 42.

(2) Jus civile, novell. 50 lib. 16. c. 6. tit. 38. Digest., lib. XXVII, t. 1, leg. 3, ὅ δὲ ὑπέρ de verbor. Significat., lib. L, § Digest. tit. XVI, leg. 3 Ulpian. Ad edict. « Itinere faciendo viginti millia passuum in dies singulos peragenda. »

(3) Flav. Veget. de re milit. lib. I, c. IX et X. Hist. Aug. Script. Paris 1620, Œl. Spartian. *Adrianus*, pag. 5 D.

puis le passage du Rhône jusqu'à l'Ile (1), ce qui fait à peu près 19 milles par jour. Or, si descendant vers la mer, nous prenions pour point de départ avec Deluc, et par les raisons qu'il en donne (2), le village de *Foz*, nous aurons en ligne directe de Foz à

Arles....................	19,000 toises.
Tarascon.................	7,500
Saint-Pierre..............	3,000
Barbentane...............	4,300
Avignon.................	4,200
Sorgues..................	5,000
Montfaucon (sur la rive qui est en face)............	6,400
Total.........	49,400 ou 65 milles 1/3.

Ces 65 milles ne donneraient pas tout-à-fait quatre jours de marche à 19 ou 20 milles par jour; mais Polybe, en faisant mention de cette distance, la restreint lui-même par le mot *presque* σχεδὸν ἡμέρων τεττάρων; et puis, comme nous l'avons déjà observé, des mesures prises au compas doivent nécessairement donner des réductions (3).

(1) Polyb. III, 49, tit. liv. XXI, 31.

(2) Hist. du passage des Alpes, p. 54-56. Les distances prises de l'embouchure actuelle du Rhône au-dessous de la *Tour Saint-Louis*, ne nous donneraient que 500 toises de différence.

(3) L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem nous donne *d'Arles* à *Orange*, en passant par *Arnagine*, *Bellinto* (Barbentane), *Avenione*, (Avignon) et *Cypresseta*, 43 milles Romains, lesquels ajoutés aux 19,000 toises, ou environ 25 milles depuis la mer jusqu'à Arles, feraient 6 milles jusqu'à Orange; et à peu près 73 milles, en comptant les 3,600 toises d'Orange au Rhône, en face de Montfaucon, ce qui, nous donnant 18 milles par jour, approche de bien près des quatre journées de marche de l'historien grec.

Nous pouvons donc fixer provisoirement le lieu du passage à cette partie du Rhône qui se trouve en face de *Monfaucon;* mais nous allons voir cette opinion, qui n'est ici qu'une conjecture très-probable, se changer en certitude par la coïncidence de quelques autres observations.

Il est vrai que les 1,600 stades de Polybe n'aboutissent pas tout-à-fait aussi haut, et que si, aux 1,458 stades 85 toises que nous avons d'*Emporium* à *Nîmes*, nous ajoutons les 21,100 toises que la carte donne de Nîmes à Montfaucon, en passant par Rémoulins, nous aurons 1,682 stades 17 toises, ou 210 *milles* 206 toises, par conséquent un excédant d'environ 82 stades ou 10 milles romains au-dessus du nombre exprimé par Polybe. Mais outre que cette différence qui équivaut à peu près à trois de nos lieues communes, serait bien peu de chose par rapport à une distance aussi considérable, on peut remarquer que Polybe ne s'exprime ici que d'une manière approximative, περὶ χιλίους ἑξακοσίους. Et puis ces distances était énoncées en nombres ronds, on doit s'attendre, en les comparant à des mesures plus rigoureuses, à trouver parfois de légères différences en plus ou en moins. D'ailleurs, rien d'impossible à ce que les itinéraires romains les aient faites ici un peu plus longues qu'elles n'étaient; car nous voyons que Strabon ne compte que 63 milles, au lieu de 64, des *trophées de Pompée* jusqu'à Narbonne, et 88 de Narbonne à Nîmes, au lieu de 91 (1); ce qui présenterait encore une diminution de 4 milles, et nous laisserait 6 milles seulement au-dessus des 1,600 stades, ou 200 milles de Polybe.

---

(1) Strab., Geogr. Oxon. 1807, tom. I, lib. IV, p. 244. Géogr. de Strabon ; Paris 1809 ; tom. II, liv. IV, trad. par M. Coray, pag. 7.

4° Le Rhône n'avait là qu'un seul courant.

4°. *C'était un endroit où le Rhône n'avait qu'un seul courant* (1). Or, *devant Montfaucon*, le Rhône n'a point d'îles qui le divisent en plusieurs branches. On peut s'en convaincre à la seule inspection de la carte de Cassini, où cette multitude de petites îles qui entrecoupent son cours depuis son embouchure jusqu'à Montélimart, sont représentées avec la plus rigoureuse exactitude. Nous remarquerons en outre qu'ici le Rhône n'a guère que 150 toises de largeur, tandis que devant Roquemaure, par exemple, il a près du double.

5° C'était à 200 stades du point où Hannon le passa.

5°. *Ce fut à peu près* 200 *stades* ou 25 milles plus haut que *le détachement d'Hannon traversa ce fleuve* dans un endroit où il se trouvait *divisé en deux bras* par une petite île (2). Or, cette île ne serait-elle pas celle que l'on rencontre en remontant le fleuve à 18,800 toises, ou 199 stades 5 toises 1/2 de Montfaucon, vis-à-vis Notre-Dame-de-Cousignac ?

6° A 600 stades d'un pays appelé l'*Ile*, borné au sud par l'Isère.

6°. Enfin une dernière circonstance mentionnée par Polybe, va concourir à fixer le point en question de la manière la plus décisive. Après avoir porté à 1,400 stades la distance totale parcourue par Annibal depuis le passage du Rhône jusqu'à *l'entrée des Alpes* (3), il ajoute un peu plus loin qu'il fit 800 stades, à partir de l'*Ile* jusqu'à son entrée dans ces montagnes (4) : reste donc depuis l'Ile jus-

(1) Polyb., III, pag. 42.
(2) Idem, ibid, Tit.-Liv. XXI, pag. 27.
(3) Polyb., III, 39.
(4) Polyb., III, 50.

qu'au point où il traversa le Rhône, 600 *stades qu'il fit en quatre jours en marchant le long du fleuve* (1). Cherchons où aboutissent ces 600 stades en remontant le Rhône, à partir du lieu où nous avons fixé le passage de l'armée carthaginoise. La route actuelle suivant à peu près le cours du fleuve, pour donner à nos mesures une exactitude plus rigoureuse que celle que la carte pourrait offrir, nous adopterons les évaluations en lieues de poste données par le dernier tableau imprimé en 1824 (2). L'on sait que chaque poste vaut deux lieues, et chaque lieue deux mille toises.

Nous prendrons sur la carte les distances que le livre de postes ne donne pas, telles que du Rhône à Mornas, et de Valence à l'Isère.

NOMS DES VILLES.	LIEUES DE POSTE DE 28 $\frac{1}{2}$ AU DEGRÉ	TOISES.
De la rive gauche du Rhône, en face de Monfaucon, à		
Mornas.	•	6,900
La Palud.	3	6,000
Donzère.	4	8,000
Montélimart.	4	8,000
Derbières.	3	6,000
Loriol.	3	6,000
La Paillasse.	3	6,000
Valence.	3	6,000
L'embouchure de l'Isère.	•	3,800
TOTAL.	. . . .	56,700

(1) Polyb, III, 49.

(2) Etat général des Postes de France. Paris, 1824. Les distances y sont comptées par *postes*, que nous avons ici réduites en lieues.

Or, 56,700 toises nous donnent juste 600 stades ou 75 milles romains.

Si maintenant nous voulions prendre nos mesures sur l'ancienne voie romaine conservée par les itinéraires (1), et qui d'Arles allait à Valence en passant par Orange, nos résultats seraient encore à peu près les mêmes : nous allons retracer ici cette route d'après l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, préférable à la carte de Peutinger, souvent très-fautive.

NOMS DES ITINÉRAIRES ROMAINS.	NOMS MODERNES.	MILLES.	STADES.	TOISES.
Arausio..........	Orange..........	....	....	....
Ad Lectoce.......	....	VIII(2).	64	6,048
Novem Craris......	....	X.	80	7,560
Acunum..........	Ancône..........	XV.	120	11,340
Vancianis ou Batiana...	....	XII.	96	9,072
Umbenno.........	....	XII.	96	9,072
Valentia..........	Valence..........	IX.	72	6,804
TOTAL......	....	LXVI.	538	49,896

Si à ces 49,896 toises nous ajoutons les 3,600 toises que la carte nous donne du Rhône en face de Montfaucon jusqu'à Orange, et les 3,800 toises de Valence à l'Isère, nous aurons pour somme totale 57,296 toises, ou 75 milles

---

(1) P. Bertii Theatr. Geogr. Veter., tom. II. Itiner. Hierosolymitanum. — Peutinger. tabula itineraria.

(2) Nous adoptons ici la rectification VIII au lieu de XIII, proposée par d'Anville, à cet article. *Not. de l'anc. Gaule.* Celles relatives à la distance de *Vancianis* et *Umbennum* à Valence, ne nous ont pas paru assez motivées pour être admises.

596 toises, valant environ 606 stades, c'est-à-dire une augmentation de 6 stades, ou un peu plus d'une demi-lieue de poste.

Cette exactitude dans la correspondance de nos distances avec celles de l'historien grec, suffirait pour faire connaître et le lieu précis du passage du Rhône, et le fleuve qu'Annibal rencontra après ses quatre jours de marche. Mais le nom de ce fleuve ayant été l'objet de discussions nombreuses par suite des difficultés que présentent les textes anciens, pour éviter le reproche d'avoir accommodé nos calculs précédens à une pure hypothèse, nous allons prouver que cette rivière ne peut être que l'*Isère*.

Que l'Isère est le fleuve dont parlent ici Polybe et Tite-Live.

II. Nous commencerons par reconnaître que la leçon τῇ δὲ ὁ Ἰσάρας, que Schweighæuser a admise dans son texte, n'a pour elle l'autorité formelle d'aucun manuscrit. M. Deluc dit bien que « le général Melville étant à Rome, consulta sur le nom de cette rivière un ancien manuscrit de » Polybe qu'il trouva dans la bibliothèque du Vatican, et » qu'il y vit, à sa grande satisfaction, le mot *Isar* ou *Isaras* (1). » Mais de quel manuscrit veut-on parler? Me trouvant à Rome en 1823, et voulant vérifier ce passage, je consultai le savant bibliothécaire du Vatican, M. Angelo Mai, qui m'assura, d'après les recherches qu'il avait faites lui-même à ce sujet dans divers manuscrits de la bibliothèque, n'avoir trouvé dans aucun la version ὁ Ἰσάρας. Le général Melville ne désignant point le manuscrit dont il parle, nous sommes obligés de regarder son assertion comme nulle dans la question.

(1) Histoire du Passage des Alpes par Annibal, pag. 71.

Si maintenant nous examinons ce que portent les divers manuscrits de l'historien grec, nous remarquerons avec M. Schweighæuser (1) et M. Letronne (2), qu'ils présentent tous avec de légères modifications τῇ δὲ ΣΚΆΡΑΣ. Τῇ δὲ ΣΚΟΡΑΣ. Τῇ δὲ ΣΚΏΡΑΣ, c'est-à-dire un nom de fleuve entièrement inconnu, et qui ne se rencontre dans aucun géographe ancien. Il faut donc supposer que ce mot aura été altéré par les copistes, ou que Polybe l'aura écrit tel qu'il l'avait entendu prononcer par les habitans.

Cette seconde supposition n'aurait rien que de très-naturel, car on sait que dans la prononciation des mots, ce sont surtout la syllabe accentuée et la terminaison qui tendent à se fixer dans l'oreille de l'auditeur. Encore aujourd'hui en entendant prononcer Ἰσάρας avec l'accent tonique sur la pénultième (3), nous sentons que la voix glisse sur Ἰ, et que ce sont les deux dernières syllables σάρας qui restent dans notre oreille et y retentissent sourdement, même après qu'on a cessé de parler. Or, en rapprochant ce mot σάρας de σκάρας surtout, qui se rencontre dans quatre manuscrits, et en particulier dans le vieux manuscrit du Vatican, n° CXXIV, cité par M. Schweighæuser (4), trouverons-nous que la différence soit bien sensible pour l'oreille, et que Polybe n'ait pu s'y méprendre?

---

(1) Polyb., tom. I, préf., pag. XL ; pag. 495 ; et tom. V, pag. 594.

(2) Journal des Savans, 1819, janvier, pag. 26.

(3) On peut fort bien supposer que les Gaulois le prononçaient ainsi accentué, quoique les Grecs l'aient accentué sur l'antépénultième, ὁ Ἶσαρ, τοῦ Ἴσαρος. Ptolem., II, 10. Strab., Oxon., tom. I, pag. 256. C'est ainsi que, dans nos langues modernes, nous déplaçons fort souvent l'accent des mots étrangers que nous prononçons.

(4) Polyb., tom. I, préf., pag. XL et 495. M. Schweighæuser appelle

Si l'on veut attribuer l'altération aux copistes, ne pourrions-nous pas admettre avec Holstenius et M. Schweighæuser (1), que ce qui, aujourd'hui dans l'ancien manuscrit du Vatican, ainsi que dans les autres, est σκάρας, était dans les manuscrits antérieurs dont ceux-ci sont dérivés ὁ Ἰσάρας? Qu'au lieu de Ο ΙCΑΡΑC, écrit peut-être ΟΣΑΡΑC, le copiste à qui ce nom était inconnu, aura lu CΚΑΡΑC, qui aura été ensuite changé en CΚΟΡΑC et CΚΩΡΑC? Le rapprochement seul de ces deux mots ΟΙCΑΡΑC et CΚΑΡΑC mis sous les yeux, ne porte-t-il pas la démonstration jusqu'à l'évidence, surtout si nous observons avec M. Letronne (2) que rien n'est si commun dans les manuscrits que ce changement de Ο en C [Σ], et que la phrase serait incorrecte si l'article ne se trouvait devant le nom du fleuve τῇ δὲ ὁ Ἰσάρας, de même qu'il se trouve d'abord devant Ῥοδανός, τῇ μὲν γὰρ ὁ Ῥοδανός (3)? Le manuscrit cité par Gronovius et par Mandajors (4), et portant *Bisarar Rhodanumque amnes*, vient encore à l'appui de cette conjecture; car il est plus que probable, d'après le sens de la phrase qui nécessite le mot *ibi*, que *Bisarar* n'est autre chose que *ibi Isara*, deux mots que le copiste peu instruit aura réunis en un seul.

---

ce vieux manuscrit de Polybe : *Omnium qui hodiè supersunt antiquissimus*. Il ajoute qu'il en a sous les yeux une collation très-exacte faite par le savant Joseph Spalletti.

(1) Polyb., tom. V, pag. 594.

(2) Journal des Savans, 1819, janvier, pag. 26.

(3) Polyb., III, 49.

(4) Tit.-Liv., Gronov. not. in lib. XXI, 31. — Histoire de la Gaule narbonnaise, par M. de Mandajors, Paris, 1733, pag. 521, il dit avoir lu *Bisarar* dans un manuscrit du collége de la Trinité à Cambridge.

Quant à la version *Arar* (la Saône) que l'on trouve dans la plupart des éditions de Tite-Live, il y a long-tems que la critique en a fait justice, vu l'impossibilité de concilier cette leçon avec les autres circonstances de la narration de Polybe et de Tite-Live. Comment en effet supposer qu'Annibal, avec une armée de 38,000 hommes d'infanterie et plus de 8,000 chevaux (1), avec ses éléphans, ses bêtes de charge, ses bagages, aurait pu, en quatre jours de marche, après avoir eu à passer plusieurs défilés et plusieurs rivières telles surtout que le Roubion, la Drôme, et surtout l'Isère, parvenir à la jonction de la Saône avec le Rhône, et parcourir dans un tems aussi court un espace d'environ 127 milles romains, ou 48 lieues de poste? « Si » ceux-là, dit le chevalier de Folard, savaient ce que c'est » qu'une marche d'armée, ils conviendraient qu'il était impossible qu'Annibal eût pu faire trente-cinq lieues de » Dauphiné en quatre jours (2). »

Ainsi tout, dans les narrations grecque et latine, tend à prouver que le *Scoras* ou *Scaras* de Polybe ne peut être que l'Isère, et la circonstance des quatre jours de marche et des 600 stades qui nous conduisent juste à cette rivière, à partir du lieu où nous avons placé le passage du Rhône, vient en même tems fixer ce dernier point d'une manière si précise, qu'il ne peut plus y avoir de doute ni sur l'une ni sur l'autre de ces deux questions.

Situation de l'*Ile*.

Cela posé, la situation du pays appelé l'*Ile* par Polybe

(1) Polyb., III, 60.

(2) Histoire de Polybe, avec un commentaire par M. de Folard, etc. Tom. IV, pag. 87

et Tite-Live (1), ne peut plus être une question pour nous. Voici la description qu'en donne l'historien grec telle que l'a traduite M. Letronne (2) : « Après une marche de » quatre jours consécutifs depuis le lieu du passage, An- » nibal arriva à ce qu'on appelle l'Ile, pays peuplé et fer- » tile en blé : il doit son nom [d'*Ile*] à ce que le Rhône » d'une part, l'*Isaras* de l'autre, coulant le long de cha- » cun de ses côtés, lui donnent par leur réunion une » forme [triangulaire] dont le sommet est à leur con- » fluent. Il a en fait de la ressemblance, par sa forme et » sa grandeur, avec le *Delta* d'Égypte, excepté que dans » ce dernier, c'est la mer qui forme le côté compris entre » les [deux] branches [du Nil], tandis que ce sont des » montagnes très-difficiles à traverser, et, pour ainsi dire, » presque inaccessibles, qui déterminent un des côtés de » l'*île*. » Or, ce canton, où sera-t-il si on ne le voit pas dans cette presqu'île comprise entre l'Isère au sud et au sud-est, et le Rhône à l'ouest et au nord, présentant une espèce de triangle ou de delta dont le sommet est au confluent de ces deux fleuves, et dont la base est formée par cette longue chaîne de montagnes escarpées qui, sur une ligne d'environ 30,000 toises, s'étendent du sud au nord, depuis Grenoble, où coule l'Isère, jusqu'à Yenne sur le Rhône, et enferment ainsi ce canton de manière à l'*isoler* complètement des pays qui l'avoisinent ?

M. Letronne remarquant à ce sujet que ce n'est que par extension que le nom d'*île* lui a été donné (3), réfute

---

(1) Polyb. III, 49. — Tit.-Liv., XXI, 31.

(2) Journal des Savans, janvier 1819, pag. 26, 27, 35.

(3) C'est ainsi que l'Italie a été comparée, par Tite-Live, à une île, lib. V, 33 ; et par Polybe, à un triangle, lib. II, 14. Cette dernière

victorieusement l'opinion nouvelle de M. le comte de Fortia-d'Urban, qui a cru reconnaître l'île de Polybe dans une petite île formée par les deux bras de la rivière d'Eygues au sud de Saint-Paul-trois-Châteaux.

Prétendue impossibilité de concilier Tite-Live avec Polybe.

Jusqu'ici l'on est aujourd'hui à peu près d'accord : Polybe et Tite-Live se concilient et s'éclairent mutuellement, ou plutôt l'historien romain ne fait presque que traduire l'historien grec. Mais à partir de ce point, il semble suivre de nouvelles traces. Voulant suppléer aux omissions de son prédécesseur, il introduit dans sa narration des détails qui, au premier aspect, nous déroutent et compliquent la question au lieu de l'éclaircir. De là cette divergence entre les opinions des critiques qui ont cru qu'il fallait opter entre ces deux historiens, et se prononcer soit pour l'un, soit pour l'autre. Les partisans exclusifs de Polybe ont été inexorables : le général Melville et M. Deluc ne font mention de Tite-Live que pour dire qu'ils ne s'occuperont pas de lui, et qu'ils s'attacheront à Polybe, à Polybe seul (1); l'historien latin n'a pu trouver grâce, même aux yeux de ses plus doctes commentateurs. L'auteur de la dissertation insérée dans la dernière édition de son histoire, a traité la question du passage des Alpes comme si Tite-Live n'avait rien écrit sur ce sujet (2). M. Letronne remarquant que

---

inexactitude a même été relevée par Strabon. Voy. Strab., Oxon., 1807, lib. V, pag. 296. Car il est certain que l'Italie ne présente pas plus que l'île dont il est ici question, la forme d'un triangle régulier, mais aussi Polybe voulait-il, pouvait-il à cette époque donner des descriptions géométriquement exactes ?

(1) Histoire du Passage des Alpes, par Deluc, pag. 2, 3, 193, etc.

(2) Collection des Classiques latins, par N.-E. Lemaire. Tit.-Liv., tom. IV, Paris, 1824. *Excursus de transitu Alpium.*

cette manière de se débarrasser des difficultés, est moins philosophique qu'elle n'est commode et arbitraire, on lui répond (1) que *pour tracer une route qui s'accorde avec les distances, les jours de marche, les localités et les incidens, il faut suivre Polybe avec le plus grand scrupule et fermer Tite-Live.* Mais où et quand l'a-t-on prouvé ? Certes, nous conviendrons bien avec M. Deluc que, dans cette question, le témoignage de Tite-Live ne saurait avoir la même autorité que celui de Polybe, et que dans le cas où il y aurait impossibilité évidente de les concilier, on ne devrait pas balancer à sacrifier l'historien latin à l'historien grec. Mais ce sacrifice est-il nécessaire ? Les contradictions qu'on a cru voir entre ces deux historiens ne seraient-elles pas plus apparentes que réelles ? C'est ce dont il fallait s'assurer, et ce que nous allons examiner en poursuivant la marche de l'armée carthaginoise vers les Alpes.

(1) Journal des Savans, 1819, janv., pag. 23; décemb., pag. 751.

CHAPITRE III.

DÉTERMINATION DE LA ROUTE SUIVIE PAR ANNIBAL, DEPUIS L'EMBOUCHURE DE L'ISÈRE JUSQU'A L'ENTRÉE DES ALPES.

Narrations de Polybe et de Tite-Live.

POLYBE III, 49.-50. « Annibal, après une marche de quatre jours consécutifs, arriva à ce qu'on appelle l'ILE... S'étant avancé vers ce pays, il y trouva deux frères qui se disputaient la souveraineté, et qui étaient à la tête de leurs troupes, campés l'un en face de l'autre. L'aîné vint le trouver espérant le mettre dans ses intérêts: il le pria de faire cause commune avec lui, et de l'aider à se maintenir dans son autorité. Annibal écouta ses propositions, sentant bien quels avantages il pourrait en tirer dans la circonstance. Il réunit donc ses forces à celles de ce prince, et se joignit à lui pour chasser son compétiteur. Rétabli dans ses droits, le prince gaulois le récompensa largement de son assistance. Non-seulement il le fournit abondam-

TITE-LIVE, XXI, 31-32. « Annibal, après quatre jours de marche, arrive à l'ILE.... Près de là habitent les Allobroges, nation qui, dès-lors, ne le cédait à aucune autre de la Gaule, en puissance et en renommée. En ce moment elle était divisée par les rivalités de deux frères qui se disputaient la souveraineté. L'aîné, nommé *Brancus*, se trouvait repoussé de son royaume par le cadet appuyé de la jeunesse du pays, et ayant pour lui la force à défaut du droit. Annibal, survenant fort à propos, la décision du démêlé fut soumise à son arbitrage. L'avis des vieillards, étant pour l'aîné, le Carthaginois le remit en possession de l'autorité. Celui-ci, en reconnaissance de ce service, le fournit abondamment de vivres

POLYBE.

ment de vivres et de provisions de toute espèce, mais de plus, il renouvela les armes de ses soldats ; et remplaça toutes celles qui avaient souffert, soit du tems, soit de la guerre. La plupart furent en outre vêtus et chaussés, et mis ainsi en état de passer les monts qu'ils allaient avoir à franchir. Enfin il leur rendit un dernier service plus important encore : comme ils avaient à traverser le territoire des Gaulois nommés *Allobroges*, et qu'ils ne s'avançaient qu'avec crainte vers ce pays, le prince gaulois se mit à l'arrière-garde avec ses troupes pour protéger et assurer leur marche jusqu'à leur entrée dans les Alpes.

Annibal, ayant marché pendant dix jours le long du fleuve, l'espace d'environ 800 stades, commençait à entrer dant les Alpes, lorsque tout-à-coup il se vit exposé aux plus grands dangers. Tant que l'armée s'était trouvée dans le plat pays, aucun des chefs des diverses peuplades Allobroges n'avait osé l'attaquer, par crainte de la cavalerie et des Barbares, qui escortaient le général carthaginois. Mais, lorsque ceux-ci se furent retirés chez eux, et que l'avant-garde d'Annibal commença à s'avancer vers les pas-

TITE-LIVE.

et provisions de toute espèce, et surtout de vêtemens qui devaient être d'un grand secours à son armée contre les froids rigoureux qui se font sentir dans les Alpes. Ayant terminé les différends des Allobroges, et, dès-lors, se dirigeant vers les Alpes, il ne prit pas le droit chemin, mais se porta sur la gauche, vers le pays des *Tricastins ;* puis, côtoyant l'extrême frontière des *Voconces*, il alla chez les *Tricoriens* sans avoir nulle part rencontré d'obstacle jusqu'à son arrivée sur les bords de la Durance. Cette rivière, qui vient aussi des Alpes, est, sans comparaison de toutes celles de la Gaule, la plus difficile à traverser. En effet, quoique, roulant un volume d'eaux considérable, elle n'est point navigable ; parce que, n'ayant pas de rives fixes qui l'encaissent, se creusant à la fois plusieurs lits, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, formant sans cesse de nouveaux gués et de nouveaux gouffres, à travers lesquels les piétons même ont peine à se diriger ; charriant en outre dans son cours d'énormes masses de gravier, elle n'offre point de fond solide et sûr à ceux qui voudraient la traverser. En ce moment elle se trouvait encore grossie par des pluies récentes. Aussi le désordre

POLYBE.

sages difficiles, on vit tous ces chefs Allobroges réunis, accourir, à la tête d'une multitude de guerriers, et s'emparer de tous les postes dominant les lieux par lesquels l'armée carthaginoise devait nécessairement passer. »

TITE-LIVE.

du passage fut-il extrême, les terreurs des soldats s'augmentant encore par l'effet de leur précipitation et de leurs clameurs confuses au milieu de tant de difficultés.... Des bords de la Durance, Annibal gagna les Alpes par un pays de plaines, et sans être inquiété nullement par les Gaulois qui habitaient ces contrées. »

Annibal ne passa point l'Isère. Polybe et Tite-Live d'accord sur ce point.

I. La première question qui se présente est celle-ci : *Annibal passa-t-il l'Isère ? entra-t-il dans l'Ile ?*

Tite-Live explique pourquoi le général carthaginois, après le passage du Rhône, avait remonté si haut vers le nord, au lieu de prendre la route naturelle et la plus courte par Cavaillon, Apt, Embrun et Briançon. Voici son texte : « *Mediterranea Galliæ petit, non quia rectior ad Alpes via* » *esset, sed quantum à mari recessisset minus obvium fore* » *Romanum credens, cum quo, priusquam in Italiam ventum* » *foret, non erat in animo manus conserere* (1). » Il ajoute dans le chapitre suivant que le consul Publ. Cornelius, arrivé au lieu du passage, trois jours après le départ des Carthaginois, s'était rembarqué pour l'Italie, « *Tutiùs faci-* » *liùsque descendenti ab Alpibus Annibali occursurus* (2). » Polybe dit absolument la même chose (3). Or, nous pour-

(1) XXI ; 31.
(2) *Idem*, 32.
(3) Polyb., III, 49.

rions déjà remarquer, avec M. Letronne, qu'Annibal arrivé sur les bords de l'Isère sans avoir vu paraître les Romains, ne pouvant pas ignorer qu'ils avaient cessé de le poursuivre, n'avait plus de motif pour remonter plus haut, traverser encore une rivière assez large, et ne pas marcher de suite vers les Alpes. Mais c'est dans le texte même du passage que nous examinons, que nous allons en trouver la preuve. Nous n'y voyons nulle part qu'Annibal soit entré dans l'*île*, mais seulement qu'il arriva à l'*île*, qu'il s'avança vers l'*île* : ἧκε πρὸς τὴν νῆσον· πρὸς ἣν ἀφικόμενος. Tite-Live de même, *ad insulam pervenit.* Ce dernier est même beaucoup plus décisif, en ce qu'il ne place point *dans l'île*, mais *près d'elle*, le peuple qui fit intervenir Annibal dans sa querelle; et qu'immédiatement après cette affaire, il fait marcher l'armée vers les Alpes : *Sedatis certaminibus Allobrogum, quum jam Alpes peteret.* Mais supposé même que ce peuple fût dans l'*île*, comme le veut Polybe, s'ensuivrait-il nécessairement qu'Annibal y soit entré ? Une seule démonstration hostile de sa part, sa seule présence, avec des forces si imposantes, ne suffisaient-elles pas pour déterminer le jeune prince à se désister de ses prétentions ? On ne nous parle point de combat livré, mais d'une simple intervention qui a plutôt l'air toute pacifique. On ne nous parle point de passage de fleuve, et quand on sait ce qu'est l'Isère à son embouchure, on ne peut croire que Polybe et Tite-Live eussent tous deux négligé de donner à ce sujet quelques détails, si leurs mémoires en eussent fait mention. Mais dans le cas même où Annibal aurait été obligé d'employer la force, et où l'on voudra trouver ce sens dans les expressions συνεπιθέμενος καὶ συνεκβαλὼν, et *imperium majori restituit*, s'ensuivrait-il nécessairement qu'il

ait agi en personne et avec toute son armée. Quand nous disons que le roi de France a rétabli le roi d'Espagne sur son trône, entendons-nous parler nécessairement du roi de France en personne? Ne pourrions-nous pas supposer avec M. Letronne que « le gros de l'armée carthaginoise » demeura sur la rive gauche de l'Isère, et que le secours » accordé par Annibal, consista dans un simple détache- » ment (1)? » Quant à cet autre passage, καὶ καταλαβὼν ἐν αὐτῇ δύο ἀδελφοὺς, etc., n'est-ce pas une de ces tournures si fréquentes en grec et en latin, et signifiant simplement : « ayant trouvé qu'il y avait dans l'île deux frères qui, etc.; ayant trouvé deux frères (qui étaient) dans l'île, etc. » Ces transpositions de complément ne se trouvent-elles pas à chaque instant dans les langues à inversions?

Objection de M. Deluc. — Erreur de d'Anville et de M. Deluc, sur la position des Allobroges à cette époque. — Polybe et Tite-Live s'accordent à les placer hors de l'Ile. — Des déplacemens des peuples barbares. Anachronismes géographiques qui en résultent.

III. Mais, dit M. Deluc, « en remontant la rive gauche » de l'Isère, on n'entre nulle part sur le territoire des » Allobroges, et cependant la distance de 800 stades fut » parcourue dans leur pays, et ce furent encore des Allo- » broges qui attaquèrent l'armée à l'entrée des Alpes (2). »

J'avoue que cette objection est forte, et très-forte, mais surtout contre M. Letronne, qui, plaçant *dans l'île* les Allobroges (3), fait à ses adversaires, et bien gratuitement,

(1) Journal des Savans, 1819, pag. 30 et 756.
(2) *Ibid*, pag. 749.
(3) *Ibid*, pag. 26, 28 et 756.

une concession tout à son désavantage, et dont ils savent habilement tirer parti contre lui. Nous convenons que du tems de Cicéron (4), de César, et même avant, les Allobroges, occupaient tout ce pays qui se trouve entre la Saône et l'Isère ; c'est encore là que, plus tard, les placent Strabon et Ptolémée, en leur donnant Vienne pour capitale (1) : mais étaient-ils là à l'époque dont il est ici question ? D'Anville le suppose ; mais sur quoi porte sa supposition? Est-elle appuyée d'une autorité quelconque ? de la preuve la plus légère ? Les seuls auteurs qui puissent fournir quelques lumières sur ce sujet, sont Polybe et Tite-Live. Or, où a-t-on vu dans ces historiens qu'à cette époque, les Allobroges habitassent l'*Ile ?* Bien loin de le laisser entendre, ne disent-ils pas tout le contraire ? Pour s'en convaincre, il suffit de lire avec quelque attention cette partie de leur récit que nous avons ici traduite. Polybe ne nomme nulle part le peuple qui habitait l'*Ile :* il dit que le chef de cette nation escorta les Carthaginois qui s'effrayaient d'avoir à traverser le territoire des Gaulois *nommés Allobroges*, εὐλαβῶς διακειμένοις πρὸς τὴν διὰ τῶν Ἀλλοβρίγων καλουμένων Γαλατῶν πορείαν. Les Carthaginois, d'après Polybe, n'étaient donc pas encore entrés sur le territoire des Allobroges? Lorsqu'ils y furent, il ajoute que les chefs des Allobroges n'osèrent les attaquer par crainte des *Barbares* qui les escortaient, Τὰ μὲν τοὺς ἱππεῖς δεδιότες, τὰ δὲ τοὺς παραπέμποντας βαρβάρους. Nulle part il ne donne le nom d'Allobroges aux habitans de l'*Ile*. Tite-Live est encore plus formel : il reconnaît positivement, comme

---

(1) Cic. Epist. ad Famil., lib. x, ep. 15, 23.

(2) D'Anville, Not. de l'anc. Gaule, art. *Allobroges. Insula.*

on l'a déjà pu voir, que les Allobroges habitaient près de l'*Ile*. Ces textes ne prouvent-ils pas nettement que si les Allobroges s'établirent plus tard dans ce canton, ils n'y étaient pas encore, du moins au tems d'Annibal? C'est ainsi que Polybe nous montre les Étrusques, établis d'abord au nord-est du Pô, entre ce fleuve et les Alpes, avant qu'ils ne fussent descendus vers le pays auquel plus tard ils donnèrent leur nom (1); et, ce que Polybe dit des Étrusques, ce que nous disons des Allobroges, nous aurons occasion de le remarquer encore plus loin en parlant des *Tricastini*, des *Vocontii* et des *Tricorii* que Tite-Live place sur la route d'Annibal: car l'histoire des nations barbares n'est que l'histoire de leurs migrations et de leurs déplacemens continuels depuis leur première apparition jusqu'à ce que des changemens introduits dans leur manière de vivre, parviennent à les fixer. Peuples pasteurs ou chasseurs, et partant essentiellement *nomades*, lorsque le besoin les pousse en avant, ils se jettent sur le premier pays qui leur offre des pâturages et des moyens de subsistance; et lorsqu'ils l'ont épuisé, ou que les productions du sol ne peuvent plus suffire à une population qui tend constamment à s'accroître, ou bien lorsque quelque cause accidentelle, comme guerre, épidémie, débordement de rivières, les chasse du pays qu'ils avaient envahi, on les voit se répandre sur le sol voisin, s'en emparer s'ils sont les plus forts, et réduire la tribu vaincue à aller elle-même chercher à s'établir ailleurs. C'est ce mouvement

(1) Polyb., lib. II, 17. — Polybe recommande à ce sujet, à ceux qui voudraient écrire l'histoire de cette nation, de prendre garde de se laisser préoccuper par sa situation présente, au point d'attribuer à la contrée qu'elle habite de son tems, des événemens qui se seraient passés dans le pays qu'elle avait habité primitivement.

continuel, ce flux et ce reflux d'une population essentiellement vagabonde qui rend si difficile et presque impossible la description topographique de ces pays à cette époque de leur histoire; et c'est pour en avoir négligé l'observation, que nos plus savans géographes ont laissé tant de confusion et d'obscurité sur plusieurs points importans de géographie ancienne, comme nous aurons encore l'occasion de le remarquer plus loin.

L'histoire des Allobroges tend à les faire placer plutôt au midi qu'au nord de l'Isère.

Mais pour en revenir aux Allobroges, on voit que Polybe et Tite-Live se réunissent pour les montrer placés *hors de l'île*, lors de l'arrivée des Carthaginois. Ce que nous savons de leur histoire nous porterait même à penser qu'ils ne s'y établirent que long-tems après. Durandi, traitant de leur origine, les représente comme ayant fait d'abord partie de la tribu des *Ligures*, ayant été de tout tems alliés du peuple *cottien*, et descendant, ainsi qu'eux, des *Taurini* (1) ; ce qui tendrait à les placer primitivement plutôt au midi qu'au nord de l'Isère. En outre, c'est endeçà de ce fleuve, et surtout dans la partie la plus méridionale de la Gaule, que l'on voit se passer la plupart des guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Romains, depuis la première, l'an 630 de Rome, jusqu'à celle qui mit fin à leur indépendance, l'an 692 (2). Nous serions même assez fondés à croire que ce dut être vers cette

(1) Durandi, Saggio sulla storia dei popoli antichi d'Italia, pag. 85

(2) Florus, lib. III, 2. — Tite-Live, Epitome, lib. LXI et CIII. — Description des Alpes grecques et cottiennes, par Albanis Beaumont, 1re partie, tom. I, pag. 57-45.

époque que, subjugués par les Romains, ils furent repoussés au-delà de l'Isère, et forcés de se renfermer dans le pays borné par ce fleuve, la Saône et le Rhône. Du reste ce fait n'est ici pour nous d'aucune importance ; ce qu'il nous importait de prouver, c'est que les Allobroges n'étaient pas encore dans ce canton. Mais quel pays occupaient-ils ? C'est ce que nous ne pourrions décider ici sans tomber dans une pétition de principe semblable à celle que nous reprochons à M. Deluc, et qui consiste à vouloir déterminer la marche d'Annibal d'après une position que les Allobroges n'occupèrent que deux cents ans après lui, tandis que ce serait la position même de ce peuple lors de l'arrivée d'Annibal, qu'il faudrait déterminer ici par la route que suivit ce général depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à l'entrée des Alpes. Cherchons donc, dans nos deux historiens, si nous n'y trouverions pas à ce sujet quelques renseignemens plus positifs.

Polybe semble avoir pris soin de lever ici tous les doutes : après avoir conduit Annibal sur les bords du fleuve qui bornait l'*Ile* à sa partie méridionale, c'est-à-dire l'Isère, après avoir dit que le chef gaulois dont Annibal avait soutenu les droits, se mit à l'arrière-garde de l'armée carthaginoise pour l'escorter jusqu'à son entrée dans les Alpes, il ajoute : « Annibal ayant marché pendant dix » jours *le long du fleuve*, *παρὰ τὸν ποταμὸν*, l'espace d'en» viron 800 stades, commença à entrer dans les Alpes. » Nous nous trouvons donc naturellement conduits à cette seconde question.

L'Isère est le fleuve suivi pendant 800 stades jusqu'à l'entrée des Alpes.

IV. 2°. *Quel fut le fleuve qu'Annibal suivit depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à son entrée dans les Alpes ?*

Conçoit-on que cette question puisse en être une? Ainsi posée, ne se présente-t-elle pas toute résolue? En effet, dès qu'il est démontré qu'Annibal n'entra pas dans l'*Ile*, il est évident que ce n'est pas le Rhône qu'il continua de suivre, mais l'Isère qu'il remonta depuis son embouchure. Le texte même le fait assez entendre : car c'est de l'Isère qu'il a parlé en dernier lieu, et depuis cet endroit τῇ μὲν γὰρ ὁ Ῥοδανὸς, τῇ δὲ ὁ Ἰσάρας, il ne nomme plus le Rhône une seule fois (1). Tite-Live n'est pas moins décisif : d'après lui, *immédiatement après avoir terminé les différens des Allobroges, Annibal marcha vers les Alpes.* « Sedatis certaminibus Allobrogum, quum jam Alpes peteret. » Or si, du point où il se trouvait, il commença à se diriger vers les Alpes, ce ne put être qu'en remontant l'Isère ; il est clair, à la seule inspection de la carte, qu'il eût pris une direction qui l'en éloignait, s'il eût suivi le Rhône. De plus, quand on connaît cette partie du fleuve qui se trouve entre l'Isère et Lyon, on ne peut douter que de ce côté il lui eût été impossible de continuer à marcher *le long du fleuve*, παρὰ τὸν ποταμόν. Dans toute cette partie de son lit, surtout depuis les environs de Gisors jusque vers Saint-Vallier, il se trouve encaissé entre des rochers escarpés qui, sur plusieurs points de sa rive gauche, sont baignés par ses eaux et ne laissent nul passage aux piétons. D'ailleurs les 800 stades *le long du fleuve*, qui conduisent Annibal à l'entrée des Alpes, où l'auraient-ils conduit en re-

---

(1) Quant au passage ἀπὸ δὲ τῆς διαβάσεως τοῦ Ῥοδανοῦ, etc. (Polybe, III, 40), M. Letronne, Journal des Savans, 1819, pag. 26 et 756, en donnant le sens véritable de ce passage, a clairement démontré que M. Deluc n'en pouvait tirer aucune induction favorable à son opinion.

montant le Rhône? Voici ce que donnent les mesures prises sur la carte (1), en suivant le plus exactement possible les différens détours du fleuve. Depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à

Tain.	4,700 toises.
Saint-Vallier.	6,400
Saint-Rambert.	6,800
Saint-Alban.	8,300
Vienne.	7,200
Ternay.	6,700
Lyon (à l'embouch. de la Saône).	9,500
Sonage.	7,700
Anthon.	5,100
Vertrieu (vis-à-vis St.-Sorlin).	11,000
Vers Amblagnieu (sur le Rhône).	2,200
Total. . .	75,600 toises ou 800 stades.

Les 800 stades *le long du fleuve* aboutiraient donc au petit village d'Amblagnieu, à une lieue au-delà de Saint-Sorlin; or, ici nous sommes encore loin de l'*entrée des Alpes*. La carte, en continuant de suivre le Rhône, donne d'Amblagnieu à Saint-Genis-d'Aouste, 17,000 toises; de là à Champagnieu, 2,300; de Champagnieu à Yenne, 6,000. Ainsi, il nous faudrait encore 25,300 toises, ou environ 268 stades, pour arriver à Yenne, où M. Deluc place l'entrée des Alpes (1).

(1) Voy. l'Atlas commun. de la France, et les autres cartes déjà citées.
(2) Pag. 76.

Un excédant de 268 stades sur 800 ne laissait pas de présenter une difficulté assez embarrassante dans le système de ceux qui veulent compter ces 800 stades le long du Rhône; elle ne pouvait pas échapper à M. Deluc. Aussi après avoir conduit Annibal jusqu'à Vienne, il ajoute, page 77 : « Nous avons suivi les bords du Rhône jusqu'à » Vienne; mais *quoique Polybe nous dise qu'Annibal marcha* » *le long du Rhône jusqu'à la montée des Alpes, nous ne pouvons* » *supposer que ses guides lui firent suivre tous les détours du* » *fleuve; ils lui firent éviter nécessairement* le grand coude que » le Rhône fait à Lyon, et celui qu'il fait dix lieux plus » haut, pour rejoindre les bords de ce fleuve à Saint-Genis-» d'Aouste, et ne les plus quitter jusqu'à Yenne. » M. Deluc conduit donc Annibal de Vienne à

Diemoz. . . . à 12,000 toises, ou 6 lieues du Rhône.
Bourgoin. . . . à 11,000 toises, ou 5 li. 1/2 du Rhône.
Latour-du-Pin. à 8,000 toises, ou 4 lieues du Rhône.
Aouste. . . . . à 2,500 toises, ou 1 li. 1/4 du Rhône.
Saint-Genis-d'Aouste, proche le Rhône.

Ainsi, de Vienne à Saint-Genis-d'Aouste, M. Deluc compte 32,300 toises, c'est-à-dire environ 342 stades : ce sont donc 342 stades sur 800, c'est-à-dire 16 lieues de poste environ sur 37, pendant lesquelles M. Deluc nous tient éloignés du Rhône à une distance de 6, 5 et 4 lieues à vol d'oiseau. Or, peut-on dire sérieusement que ce soit là marcher *le long du fleuve*, παρὰ τὸν ποταμόν ?

Les voies romaines n'existaient pas encore de ce côté.

V. Nous ne parlons pas de plusieurs autres difficultés que nous pourrions opposer à l'opinion que nous combattons, par exemple, de la contradiction qu'il y aurait de la

part de Polybe à faire passer Annibal, ainsi que le voudrait M. Deluc, par cette chaîne de montagnes fermant l'île à sa partie orientale, et que l'historien grec nous a représentée comme étant d'un abord et d'une entrée si difficiles, l'on pourrait même dire presqu'inaccessibles καὶ σχεδὸν, ὡς εἰπεῖν, ἀπρόσιτα (1). M. Deluc reconnaissant que la Grotte-des-Échelles est tout-à-fait moderne (2), et rejetant par les raisons les plus solides l'opinion du général Melville qui voudrait y faire passer Annibal en le faisant venir de *Pont-Beauvoisin* (3), parle bien, il est vrai, d'une ancienne voie romaine passant par Yenne, le Mont du Chat et Chambéry, et qui nous est donnée par l'itinéraire d'Antonin et la table théodosienne comme conduisant par le pays des *Centrones* de Vienne à la cité d'Aoste (4); mais cette route construite par Auguste, comme M. Deluc le remarque lui-même page 22, existait-elle du tems d'Annibal? Existait-elle du tems même de Polybe? M. Deluc suppose, page 98,

---

(1) Polyb., III, 42.

(2) Elle fut ouverte en 1670, par Charles Emmanuel II, duc de Savoie. C'était autrefois une profonde crevasse dans la montagne, où l'on n'a pu se frayer un passage sans de grandes difficultés et des travaux extraordinaires. Avant la construction de cette route, on passait par l'intérieur de la grotte, et à son ouverture il y avait une suite de longues échelles, par lesquelles on descendait le long de la face des rochers jusqu'au talus qui est à leur base. De là le nom de *Oppidum scalarum*, donné au bourg qui se trouve un peu en avant de ce passage. Deluc, pag. 97.

(3) *Idem*, pag. 79, 96, 97. Toutes ces raisons s'appliquent de même à l'opinion d'Abauzit, Grosley, etc., qui, conduisant Annibal par le mont Cénis, le font passer également par Pont-de-Beauvoisin et le passage des Echelles.

(4) Deluc, pag. 85, 119. — Alban. Beaumont, Description des Alpes, etc. 1re part., tom. I, pag. 101, 103.

qu'elle date du tems des Allobroges, mais où cette assertion est-elle prouvée ? On nous cite bien le passage de Strabon, au rapport duquel Polybe nommait quatre chemins allant de son tems d'Italie en Gaule, parmi lesquels s'en trouve un qui passait par le pays de *Salassi* (1); mais la circonstance, *traversant le Petit-Saint-Bernard et se terminant à Vienne sur le Rhône*, est insérée là par M. Deluc et ne se lit nullement dans le texte grec. Or comme Strabon dit autre part (2) que ce chemin de son tems se divisait en deux branches, l'une prenant par le *Mont-Penninus*, l'autre par le pays des *Centrones*, il resterait à savoir laquelle des deux branches existait du tems de Polybe, et M. Deluc en se prononçant arbitrairement pour le Petit-Saint-Bernard, tranche la question et ne la résout pas. D'ailleurs, une autre difficulté viendrait encore s'élever, même en admettant que le chemin de Polybe passât par le Petit Saint-Bernard; Strabon dit positivement que les deux chemins aboutissant au pays de *Salassi*, *allaient tous deux se réunir à Lyon* (1); or de toute manière, dans le cas même où Annibal aurait pris par le pays des *Centrones*, il aurait dû remonter jusqu'à Lyon, et nous retombons dans toutes les difficultés que nous aurons à opposer avec M. Deluc à l'opinion qui le fait passer par le *Grand Saint Bernard*.

Quels chemins pouvaient exister dans les Gaules ? Que devait faire Annibal ?

Mais supposé même qu'il existât, du tems de Polybe, *une voie romaine* allant de Vienne au pays de *Salassi* par le

---

(1) Strab., Oxon., 1807. Tom, I, lib. IV, 293.

(2) *Idem*, *ibid*, pag. 292.

(3) Strab., tom. I, lib. IV, pag. 292. Τῶν δ'ὑπερθέσεων τῶν ἐκ τῆς Ἰταλίας ἐις τὴν ἔξω Κελτικὴν, καὶ τὴν προσάρκτιον, ἡ διὰ Σαλασσῶν ἐστιν ἄγουσα ἐπὶ Λουγδουνόν.

Petit Saint-Bernard, à coup sûr elle n'existait pas du tems d'Annibal, car les Romains, lors de la seconde guerre punique, n'avaient encore point fait de conquêtes dans cette partie des Gaules, et par conséquent n'avaient pu y établir des routes (1). Les seules que les Gaulois pussent avoir étaient celles que la nature ouvre d'elle-même dans les vallées qui coupent les montagnes, ou bien des chemins dans le genre de ceux que nous rencontrons sur les points des Alpes où l'on n'a point construit de grandes routes, tels, par exemple, que celui du petit petit Saint-Bernard, pour aller de la Tarentaise au Val d'Aoste; du Brunig pour passer de l'Oberland dans l'Underwald, etc.; des chemins, en un mot, praticables tout au plus pour les hommes et les bêtes de charge. C'étaient là les seules routes que les Gaulois dussent avoir, parce que, à cette époque de leur vie sociale, vie nomade, vagabonde et toute barbare (2), étrangère à ces besoins, à ces relations que présuppose l'établissement des grands chemins, il ne leur était pas nécessaire d'en avoir d'autres. Aussi, avant leur roi Cottius, l'histoire ne fait-elle mention d'aucune grande route construite par eux (3). Dans le passage des Alpes par Bellovèse, Tite-Live, appelle ces montagnes *invias;* dans l'expédition d'Annibal, il dit qu'il conduisit son armée *per invia pleraque* (4). Dans cet état de choses, que devait faire le général carthaginois? Ayant à traverser un pays inconnu, ne pouvant se fier entièrement aux guides dont il s'était fait accompagner (5), il devait suivre, autant que possible, les

(1) Bergier. Hist. des gr. chem. de l'Emp. rom., liv. I, ch. IX.

(2) Polyb., II, 17.

(3) Bergier. Hist. des gr. chem. de l'Emp. Rom., liv. I, ch. IX.

(4) Tit.-Liv., V, 34; *idem*, XXI, 35.

(5) Polyb. III, 34, 44, 48, 52. — Tit.-Liv., XXI, 29 30.

voies toutes frayées que lui offraient les vallées, et les guides que la nature lui présentait d'elle-même dans les rivières dont il pouvait remonter le cours jusque vers la cîme des monts qu'il avait à franchir. C'est ainsi que, dans l'histoire des migrations des peuples barbares, on les voit presque toujours, lorsqu'ils arrivent dans quelque nouveau pays, suivre le cours des rivières; ainsi, les tribus venues de la chaîne du Caucase, traverser la Germanie en remontant le Danube (1), les Cimbres et les Teutons errer longtems sur les bords du Rhin; et c'est aussi ce que dut faire Annibal, mais ce qu'il n'aurait point fait en suivant la marche que lui trace M. Deluc, et en cherchant passage à travers cette chaîne de montagnes que Polybe nous représente comme *impénétrable et presque inaccessible.*

Ces diverses considérations viennnent donc encore à l'appui de ces trois points que nous avons essayés de démontrer, 1° *qu'Annibal n'est pas entré dans l'île;* 2° *qu'il n'a pas remonté le Rhône;* 3° *qu'il a remonté la rive ganche de l'Isère.*

Mêmes considérations relativement au grand Saint-Bernard.

VI. Si ces trois points sont bien établis, l'hypothèse du passage d'Annibal par le Petit Saint Bernard se trouve dès à présent ruinée par sa base; à plus forte raisou celle de Cluvier, Whitaker, M. de Rivaz (2), etc., qui, en lui faisant franchir le Grand Saint Bernard, ajoutent à toutes

(1) Descript. des Alpes grecques et cottiennes, par Albanis-Beaumont. 1re part., tom. I, pag. 24, 25.

(2) Cluverius de Italiâ antiquâ, lib. 1, cap. 33, p. 376, place l'entrée des Alpes au-delà de *Seissel.* Whitaker, à Martigny, enfin M. de Rivaz, Monit. Univ., 30 décembre 1813, à *Seissel,* c'est-à-dire 15,000 toises, ou 159 stades, encore plus loin que M. Deluc.

les difficultés que nous venons d'énumérer, celle d'allonger tellement la route, que cela seul suffirait pour mettre ce système hors de discussion, comme nous le montrons plus loin chapitre 6, en examinant cette opinion dans l'ensemble des distances qu'on y fait parcourir à Annibal, comparées à celles exprimées par Polybe. Quant aux autres objections dont cette hypothèse est susceptible, nous ne pouvons faire mieux que de renvoyer au chapitre où M. Deluc les examine (1).

Du passage d'Annibal par le mont Genèvre. 1° Opinion de M. Letronne.

VII. Jusqu'ici nous sommes d'accord avec M. Letronne; nous lui avons souvent emprunté des armes pour combattre une opinion fort spécieuse, résultat de savantes et laborieuses recherches, et soutenue avec une habileté bien capable d'en déguiser l'invraisemblance; maintenant, c'est à M. Letronne lui-même que nous allons soumettre les observations que nous croyons pouvoir opposer au système qui fait passer Annibal par le mont Genèvre. Nous marchons, avec M. Letronne et le chevalier de Folard, le long de l'Isère jusqu'au Drac, mais jusque-là seulement. Arrivé sur le Drac, le chevalier de Folard (1) le passe, et poursuit son chemin par Vizille, Bourg-d'Oisans, le mont de Lens, le Lautaret, Briançon et le mont Genêvre, sans s'inquiéter ni du texte de Polybe, ni de celui de Tite-Live, ni des difficultés nombreuses que présente cette partie de la marche d'Annibal. M. Letronne les aborde franchement,

---

(1) Hist. du Passage des Alpes, pag. 255.

(2) Hist. de Polybe, avec un commentaire par M. De Folard, t. IV, pag. 89, 90. Paris 1728, in-4.

et, d'après la solution qu'il en donne, faisant remonter au Carthaginois la rive gauche du Drac, il le conduit au même point, mais par Corps, Saint-Bonnet, Gap, Embrun et Briançon (1). Ce sont les raisons sur lesquelles repose cette hypothèse que nous avons à discuter. Comme elles sont presque toutes tirées du texte de Tite-Live, nous allons le donner ici :

« *Sedatis certaminibus Allobrogum, cum jam Alpes peteret,*
» *non rectâ regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos*
» *flexit; indè per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in*
» *Tricorios, haud usquam impeditâ viâ priusquam ad Druentiam flumen pervenit.* »

Du sens qu'il donne aux mots *ad lævam flexit*, de Tite-Live.

Laissons maintenant parler M. Letronne :

« Parvenu au confluent de l'Isère avec le Drac, ...
» Annibal ne prit point la ligne directe, *non iter rectâ regione instituit*, il tourna sur la gauche (par rapport à
» l'historien) ; ainsi il ne traversa ni l'Isère ni le Drac,
» torrent extrêmement large et impétueux à son embouchure ; il remonta ce torrent, que sa largeur dut lui
» faire prendre pour la même rivière que l'Isère. Il le
» suivit jusqu'au dixième jour, dans l'espace de 800 stades,
» à compter du point où il avait trouvé l'Ile des Allobroges. Cette mesure équivaut à 100 milles romains, c'est-
» à-dire à 76,000 toises environ ; prise le long de l'Isère
» et du Drac, elle porte à Saint-Bonnet, à l'entrée du
» département des Hautes-Alpes. »

Ces mots de Tite-Live, *ad lævam*, étant décisifs, tout

(1) Journal des Savans, 1819, pag. 32, 33.

le système que nous attaquons, étant une déduction du sens nouveau qu'on leur donne, il faut nous y arrêter. M. Letronne ajoute, page 33 : « Il est clair qu'Annibal en re-
» montant le Drac, *a pris à droite* et non pas à gauche.
» Cela est si évident, qu'au lieu de taxer Tite-Live d'igno-
» rance ou d'absurdité, on aurait dû sentir que cet histo-
» rien, en disant *flexit ad lævam*, parle relativement à sa
» position en Italie, ce qui est assez ordinaire aux auteurs
» anciens. C'est ainsi que Quinte-Curce, décrivant la
» route d'Alexandre le long du Tigre, avec une carte sous
» les yeux, place ce fleuve à gauche, et les monts *Gor-*
» *diæi* à droite (1), quoique relativement à Alexandre ce
» fût tout le contraire. »

Nous avouons qu'il nous est impossible d'admettre *l'évidence* de cette interprétation. Dans une phrase ainsi construite : « Annibal ayant rétabli la paix chez les Allo-
» broges, et dès-lors se dirigeant vers les Alpes, ne prit
» pas le droit chemin, mais se détourna sur la gauche,
» *ad lævam flexit* », comment supposer que l'historien entende parler de sa propre gauche, et non de celle du général dont il suit la marche? Il faudrait donc dire aussi que, dans le même chapitre, par ces expressions *adversâ ripâ Rhodani*, il désigne la rive droite du Rhône, se trouvant lui-même en deçà, tandis qu'il est évidemment question de la rive gauche qu'il appelle *adversâ* par rapport au général qui arrive d'au delà du fleuve? Nous convenons bien que l'on voit quelquefois les auteurs anciens déterminer la position des peuples dont ils parlent, relativement à celle qu'ils occupent eux-mêmes; mais il faut alors que la phrase soit construite de manière à le faire entendre; que ce qui

(1) Quint. Curt., lib. IV, cap. x, 40.

la précède, ce qui la suit, amène ce sens naturellement ; que le pays habité par l'écrivain, et qu'il prend comme terme de rapport, soit un pays bien déterminé, bien connu, et présentant un centre assez important pour pouvoir être pris pour point de départ. Trouvons-nous ici rien de tout cela? Je concevrais que ces mots *ad lævam*, s'ils étaient en phrase incidente, de manière à se présenter comme détachés et exprimant un fait géographique constant et connu des romains, pussent laisser quelque doute ; par exemple, si Tite-Live disait : *in Tricastinos, quæ regio ad lævam sita est*, etc., mais il n'en est pas ainsi ; ces mots *ad lævam* sont là comme complément immédiat du verbe *flexit* qui se rattache immédiatement à son sujet, *Annibal;* il est donc clair que c'est de la gauche d'Annibal que parle l'historien.

D'un exemple emprunté à Quinte-Curce.

Quant au passage de Quinte-Curce, que M. Letronne cite à l'appui de son interprétation, n'aurait-il pas été possible de mieux chosir? Sait-on bien ce que veut dire cet historien au milieu de la confusion qui règne dans toute cette partie de la marche d'Alexandre? Il nous le représente ici (1) comme venant de traverser le Tigre, et marchant vers Arbèles; et déjà il a dit qu'il s'était porté sur les bords du Tigre après avoir passé près d'Arbèles. « *Quarto die præter Arbela penetrat ad Tigrim* (2). » Si, dans le passage cité, il place à la gauche d'Alexandre ce qui était à droite, ne pourrait-ce pas être tout simplement une de ces erreurs géographiques si fréquentes dans

(1) Lib. IV, cap. x, 40
(2) Lib. IV, cap. IX, 36.

cet historien (1)? Mais ici peut-on même savoir s'il se trompe ou non? Nous dit-il si Alexandre, après avoir traversé le fleuve, remonte ou descend vers Arbèles? S'il descend le fleuve, il l'a réellement à droite, et les monts *Gordiæi* à gauche; s'il remonte, tout au contraire. Du reste, de quelque manière qu'on l'entende, ce passage, dans aucun cas, ne saurait présenter un sens qui soit relatif à la position de l'écrivain. En effet, il ne s'agit pas là de deux pays situés à deux points extrêmes, par rapport à l'écrivain qui se trouve en face, dont l'un, par exemple, serait au nord et l'autre au midi, mais d'une rivière et d'une chaîne de montagnes venant l'une à la suite de l'autre, dans une direction parallèle, c'est-à-dire toutes deux à l'est pour l'historien, mais seulement l'une plus que l'autre. Ainsi ce passage de Quinte-Curce, supposé qu'il soit intelligible, ne serait pas applicable à la question, et ne prouverait rien en faveur du sens que l'on veut donner au passage de Tite-Live.

Nous verrons plus loin qu'en n'adoptant pas cette interprétation, nous ne sommes pas réduits à *taxer Tite-Live d'ignorance et d'absurdité;* que notre interprétation, au contraire, joint à l'avantage d'être la plus naturelle, celui de pouvoir seule s'accorder avec le texte de Polybe; car nous allons prouver qu'il est impossible, dans l'hypothèse que nous combattons, de concilier ces deux historiens.

Impossibilité dans cette hypothèse de concilier Polybe avec Tite-Live.

Dans cette hypothèse, ce ne fut qu'à son arrivée sur les bords du Drac, qu'Annibal prit *à droite* (*ad lævam* pour

(1) Voyez l'Examen critique des historiens d'Alexandre, par M. de Sainte-Croix, et l'analyse de la carte des marches d'Alexandre, par M. Barbié du Bocage, pag. 110, 670, 695, 718, 811, 862, etc.

Tite-Live). Mais que dit le texte latin ? « *Sedatis certami-
» nibus Allobrogum, cum jam Alpes peteret, non rectâ re-
» gione iter instituit, sed ad lœvam in Tricastinos flexit.* »
Ce fut donc *immédiatement après avoir réglé les intérêts des
Allobroges*, c'est-à-dire lorsqu'il était encore sur le Rhône
à l'embouchure de l'Isère, que, *se dirigeant dès-lors vers
les Alpes, il prit à gauche;* il devait donc, en admettant le
sens que l'on veut donner au mot *lœvam*, descendre de
suite sur Valence, et y prendre la route qui, de là,
allait par Die, Gap, Embrun et Briançon, au mont Genèvre. Sur quoi M. Letronne se fonde-t-il pour retarder,
jusqu'à son arrivée sur le Drac l'application de ces mots
ad lœvam, qui déterminent la direction suivie par Annibal? Cette supposition n'est-elle pas tout-à-fait gratuite?
Je conçois qu'elle est nécessaire dans l'opinion que nous
attaquons pour concilier Tite-Live avec Polybe; car s'il
avait pris à droite par Valence, Annibal n'aurait pu marcher le long de l'Isère. Mais cette impossibilité ne pouvant
se sauver que par une interprétation fausse du texte latin,
que penser de la solution qui en résulte?

Si nous passons à la narration de Polybe, nous y voyons
qu'*Annibal marcha le long du fleuve* (*de l'Isère*) *l'espace de*
800 *stades*. Or, lorsque nous sommes à l'embouchure du
Drac, il s'en faut de beaucoup que nous ayons parcouru
cette distance; que fera donc M. Letronne? « Annibal,
» dit-il, ne traversa ni l'Isère ni le Drac, torrent extrê-
» mement large et impétueux à son embouchure; il re-
» monta ce torrent, *que, sa largeur dut lui faire prendre pour
» la même rivière que l'Isère;* il le suivit jusqu'au dixième
» jour dans l'espace de 800 stades, à compter du point où
» il avait trouvé l'Ile des Allobroges. »

Notre savant adversaire nous permettra-t-il de lui de-

mander si cette explication le satisfait pleinement ? Annibal *prit le Drac pour la même rivière que l'Isère !* mais sur quoi porte cette supposition ? Polybe dit-il rien qui puisse la motiver ? Dans le cas où le fait aurait eu lieu, n'était-il pas important qu'il en parlât, puisque de là dépend l'intelligence de la marche qu'il décrit ? Cet écrivain, toujours si exact, eût-il manqué de rapporter, d'expliquer une méprise si singulière ? Ces guides qu'Annibal, d'après Polybe et Tite-Live (1), avait avec lui ; ce prince gaulois qui l'escorte depuis l'*Ile* jusqu'à l'*entrée des Alpes*, eussent-ils négligé de l'avrtir de son erreur ? D'ailleurs, était-ce un fleuve comme le Drac, si différent de l'Isère par l'aspect sous lequel il se présente, par les phénomènes et les particularités qui le caractérisent, qu'Annibal eût pu confondre avec cette rivière ? D'après la nature de ce fleuve, qui n'a pas de lit fixe ni de cours régulier, et qui souvent dans ses inondations occupe plus d'un quart de lieue de terrain, croit-on que l'armée carthaginoise eût pu achever ses 800 stades *en marchant le long du fleuve ?*

Je ne demande pas à M. Letronne ce qu'il fera des *Tricastini : ad lævam in Tricastinos flexit.* D'après leur position sur sa carte, page 22, Annibal vient de traverser leur territoire ; mais s'il prend *à droite*, lorsqu'il est arrivé sur le Drac, il se dirige vers les *Vocontii* et les *Tricorii*, et tourne le dos à leurs voisins, bien loin d'aller chez eux, comme le veut Tite-Live. Laissant donc derrière nous les Tricastini, poursuivons la marche des Carthaginois le long du Drac. Ici les objections viennent en foule.

Calcul incomplet des 800 stades dans cette hypothèse.

On a déjà vu que ce ne fut qu'après avoir fait 800 stades

---

(1) Polyb. III, 34, 44, 48, 52. — Tit.-Liv., XXI, 29, 30.

le long du fleuve, que l'armée carthaginoise entra dans les Alpes. Examinons donc combien on en peut déjà compter au point où nous sommes parvenus. Voici le résultat des mesures prises sur la carte (1), en suivant le plus exactement possible les différens détours du fleuve :

De l'embouchure de l'Isère à *Châteauneuf-d'Isère*.	4,000 toises.
Romans (sur l'Isère).	5,700
Eymen (près de l'Isère).	7,000
St.-Nazaire, *idem*.	3,200
Beauvoir, *idem*.	5,400
St.-Gervais, *idem*.	8,000
St.-Quentin, *idem*.	5,100
Grenoble (sur l'Isère).	10,600
Total.	49,000 toises, ou 518 stades 1/2.

Où serait l'entrée des Alpes ?

Arrivés à Grenoble; nous n'avons donc encore parcouru que 518 stades 1/2 le long de l'Isère ; mais lorsque de ce point l'on prend à droite pour suivre le cours du Drac dans la direction de la montagne de *Sassenage*, on le voit traversant la plaine de Grenoble, à peine à deux ou trois lieues de la ville, s'enfoncer déjà dans les gorges que lui ouvrent les Alpes. Annibal, en se dirigeant de ce côté,

(1) Voyez l'Atlas communal de la France, par divisions militaires, par Charles.

serait donc entré dans ces montagnes, n'ayant fait au plus que 582 stades *le long du fleuve*.

Où serait le passage de la Durance, selon Tite-Live, avant l'entrée des Alpes?

Mais ne tenant point compte des 800 stades de l'historien grec, non plus que de la nature des lieux qui nous contredit et nous repousse, accordons que l'entrée des Alpes puisse être placée à Saint-Bonnet, comme le veut M. Letronne; au milieu de tout cela, qu'aurons-nous fait du passage de la Durance? « A la hauteur de *Corps*, » dit M. Letronne, Annibal entra dans la plaine ou vallée » de Champs; arrivé vers Saint-Bonnet, il quitta la rive » du Drac, et prit au sud-est la route par la montagne; *là* » *commence l'entrée des Alpes*. » Nous voici donc montant les Alpes, et nous n'avons pas encore passé la Durance. Cependant Tite-Live dit formellement que ce fut *après avoir passé la Durance qu'Annibal parvint aux Alpes en traversant un pays de plaines*. « Ab Druentiâ, campestri » maxime itinere ad Alpes pervenit. » Où placerons-nous donc le passage de cette rivière?

M. Letronne continue ainsi: « Après avoir franchi la » crête qui sépare le bassin du Drac de celui de la Du- » rance, il atteignit cette rivière à peu de distance d'Em- » brun.... En arrivant sur le bord de la Durance, Anni- » bal fut obligé de passer cette rivière un peu au-dessus » d'Embrun, parce que la route suit la rive gauche; de » la passer une seconde fois au-dessous de Briançon, et » une troisième au-dessus (1). »

Mais à Embrun, mais à Briançon, nous sommes dans

(1) Journal des Savans, 1819, pag. 32, 33.

le cœur des Alpes; il y a long-tems que l'on nous y a fait entrer à Saint-Bonnet; que deviendra donc le *campestri maxime itinere* de Tite-Live?

Sur quelque point du cours de la Durance qu'on fasse passer Annibal, elle ne ressemble nullement à la description qu'en donne Tite-Live.

Mais au moins trouverons-nous, soit à Embrun, soit à Briançon, la Durance telle que Tite-Live la décrit (1)? Je l'ai vue et avant et après Briançon : lorsqu'on va de cette ville au mont Genèvre, on la passe sur un petit pont d'une arche, au sortir du village de *la Vachette*, situé au pied du mont Genèvre ; elle a peut-être là de dix à douze toises de large sur deux à trois pieds de profondeur. A Embrun (et ces détails je les tiens de gens ayant vu et connaissant bien le pays), elle est beaucoup plus large, quoique encore très-peu profonde. Mais ni à la Vachette, ni à Briançon, ni à Embrun, elle ne présente aucune des particularités que signale la description de Tite-Live. Depuis la Vachette et Briançon jusqu'à Embrun et au-delà, elle est encaissée dans un lit régulier ; son cours ne varie jamais et n'offre aucun de ces accidens dont parle l'historien latin. Ce n'est guère que vers Sisteron qu'elle commence à se présenter avec les caractères que lui donne Tite-Live, et qu'elle conserve jusqu'à son embouchure. Voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet le marquis de Saint-Simon, qui avait fait la guerre dans ces montagnes : « J'ai » regardé si cette rivière (la Durance) offrait aux environs » de l'une ou de l'autre de ces places, l'image que Tite- » Live en a donnée ; elle ne se voit ni près d'Embrun ni » dans son voisinage. Cette ville, au sein des Alpes, ne

(1) Tit.-Liv., XXI, 31.

» peut pas être regardée comme à leur pied ; la Durance
» y est infiniment plus resserrée qu'à *La Bréoule*, et plus
» on la remonte, moins son lit présente les particularités
» conformes à la description de Tite-Live et de Silius Ita-
» licus, moins encore peut-on y appliquer les autres cir-
» constances de la narration de ces auteurs (1). »

M. Letronne en convient lui-même, page 33 ; et il ne peut sortir d'embarras qu'en supposant que « *Tite-Live en cet endroit se livre à quelques exagérations*. Mais est-ce là une solution? J'en appelle à la critique sévère et consciencieuse du savant académicien qui, le premier, a entrepris de venger Tite-Live des reproches qu'on lui adressait aussi dans d'autres systèmes également inconciliables avec son récit.

Plusieurs montagnes à franchir par cette route. Annibal exposé à rencontrer Scipion qu'il évitait.

A toutes ces difficultés si graves, si nombreuses, on pourrait ajouter que sur cette route les anciens itinéraires désignent plusieurs montagnes à passer (2), tandis que Polybe et Tite-Live n'en font passer qu'une seule à l'armée carthaginoise. On pourrait en outre demander si Annibal, *qui voulait éviter toute rencontre avec Scipion avant d'être arrivé en Italie*, ne se serait pas exposé à le trouver sur son chemin en prenant cette route, supposé que le général romain eût pris celle de Cavaillon au mont Genèvre par Gap, Embrun et Briançon (3). Car enfin s'il avait été fa-

(1) Hist. de la Guerre des Alpes, ou Campagne de 1744, par M. le marquis de Saint-Simon, aide-de-camp de S. A. S. le prince de Conti, préf., pag. 28, 29.

(2) P. Bertii Theatrum Geogr. veter., tom. II. Itiner. Hierosolym.

(3) Vetera Romanor. Itinera sive Anton. Itiner. Amstelod. P. Wesseling., 1735. — Peuting. Tab. itinerar.

cile à Annibal d'apprendre ou de conjecturer que Scipion avait cessé de le poursuivre, rien ne prouve qu'il sût qu'il s'était décidé à retourner vers la flotte; au contraire, Polybe dit positivement que ce ne fut qu'après la prise de Turin, qu'Annibal apprit l'embarquement des troupes romaines, leur débarquement sur les côtes de Toscane, et leur marche vers le Pô (1).

D'après toutes ces observations, nous pourrions déjà regarder comme démontré que les Carthaginois n'ont pu ni dû prendre la route du mont Genèvre ; mais l'on verra cette démonstration acquérir une nouvelle force lorsque nous continuerons l'examen de la marche qu'on lui fait tenir à partir de cette montagne jusqu'à son entrée en Italie.

2° Mêmes objections au système du chevalier de Folard.

La plupart des objections que nous venons de faire à la route suivie par M. Letronne, pour arriver au mont Genèvre, s'appliquant à celle choisie par le chevalier de Folard pour parvenir au même point, il serait inutile de les reproduire ; d'ailleurs il y aurait par trop de conscience à réfuter sérieusement ce dernier écrivain qui n'aborde aucune difficulté, ne fournit aucune preuve des faits qu'il adopte, et ne tient nul compte des textes pour peu qu'ils puissent l'embarrasser. C'est ainsi que ne sachant comment retrouver sur sa route les 800 stades de Polybe, « ces 800 stades, nous » dit-il, sans qu'il soit besoin d'évoquer l'ombre de Polybe » pour nous tirer d'embarras, *seront une imagination, une* » *faute de copistes,* dont mon auteur se moquerait s'il met- « tait la tête hors de son tombeau (2) ». Une telle méthode ferme d'avance toutes les discussions.

---

(1) Polyb., III, 61.

(2) Hist. de Polybe, avec un commentaire par M. de Folard, t. IV,

Difficultés que les lieux auraient présentées.

Ce n'est pas que sous d'autres rapports, par exemple, ce qui tient à la nature des lieux, l'opinion du commentateur de Polybe ne se présente avec un certain caractère d'autorité : ayant fait la guerre dans ces montagnes, il connaissait le pays, et en cela ses assertions méritent un examen plus sérieux. Mais pourrons-nous être de son avis lorsqu'après avoir parlé des difficultés qu'auraient opposées à l'armée carthaginoise les autres passages ouverts dans les Alpes, il ajoute, « les montagnes où Annibal passa sont » *moins escarpées, moins coupées de précipices, et les pas* » *moins fréquens, et les chemins plus praticables* (1)? » — J'ai parcouru tous les principaux points de la chaîne des Alpes par lesquels on peut aller de France en Italie, le Simplon, le grand et le petit Saint-Bernard, le mont Cenis, le mont Genèvre et les Alpes maritimes, et je puis dire que nulle part je n'ai rencontré *ni des montagnes plus escarpées, plus coupées de précipices, ni des pas plus fréquens et plus difficiles* que sur toute cette route par où Folard fait passer les Carthaginois depuis *Vizille* jusqu'à *Pignerol* en passant par le mont de Lens, le col du Lautaret, le mont Genèvre, le col de Sestrières, Fenestrelles, et la vallée de Pragelas.

Sans parler des *quatre* montagnes qu'il aurait eu à franchir (2), que d'obstacles ne lui eussent pas présenté cette

---

pag. 89. — Si aux 518 stades 1/2 données par la carte, depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à Grenoble, l'on ajoute 107 stades environ, correspondant aux cinq lieues de poste que l'on trouve depuis Grenoble jusqu'au petit village de l'*Ile*, où commence l'*entrée des Alpes*, sur la route du chevalier de Folard, l'on n'aura en tout que 625 stades 1/2, au lieu de 800 que l'on devrait avoir d'après Polybe.

(1) Tom. IV, pag. 89.

(2) Nous avons déjà remarqué que Polybe et Tite-Live ne disent pas

suite de défilés qui semblent s'enchaîner presque sans interruption sur toute cette route ! A peine a-t-on fait une lieue au-delà de Vizille que déjà au sortir du petit village de l'*Ile*, on entre dans cette profonde et étroite vallée que traverse la *Romanche*, et qui se prolonge sur un espace de 12 à 13 lieues, jusqu'au pied du Lautaret, n'étant guère interrompue que par la plaine de *Bourg-d'Oysans*; mais cette plaine était autrefois un vaste lac (1); pour aller du Bourg à Vizille, il n'existait qu'un sentier traversant la montagne et passant par les villages d'*Ornon*, *Chanteloup* et *Lamure*. A une lieue environ de Bourg-d'Oysans on rentre dans les défilés : vers le petit hameau d'*Aubersin*, on suit la nouvelle route que Napoléon fit tailler dans le roc, et qui côtoye le *mont de Lens* que l'on était auparavant obligé de franchir par un chemin praticable seulement pour les piétons et les bêtes de somme. A mesure que nous avançons, nous voyons que ce pays devait offrir autrefois beaucoup plus de difficultés qu'aujourd'hui, et cependant combien n'en présente-t-il pas encore ! Si Folard trouve qu'Annibal sur les autres points de la chaîne des Alpes aurait eu *une infinité de pas très-dangereux à passer, où cent hommes étaient capables de l'arrêter* (2); que dire, sur la route par laquelle il le conduit, de tout le pays qui resterait à parcourir ? de ces défilés si profonds, resserrés entre ces rochers effroyables qui souvent ne laissent à leur pied d'autre passage que le sen-

---

qu'Annibal ait eu à passer d'autre montagne que celle à la descente de laquelle il se trouva en Italie.

(1) Il n'y a guère qu'une centaine d'années que ce lac a été desséché ; les cartes de cette époque en indiquent toutes l'existence : on voit encore sur quelques rochers les anneaux de fer qui servaient à attacher les barques.

(2) Tom. IV, pag. 89.

tier qui côtoye les bords de *la Romanche?* de cette gorge sauvage qu'il faut traverser de *Lagrave* à *Villard d'Arène*, et que les habitans appellent *Lacombe de Malaval?* Et encore ne sommes-nous là qu'au pied du Lautaret : nous n'avons pas parlé des difficultés de sa montée ; des précipices qui bornent à droite l'étroit sentier conduisant au sommet du Col ; des périls qu'il présente à certaines époques et surtout dans la saison où l'armée carthaginoise aurait eu à le traverser. Je le traversai moi-même le 3 novembre 1823, époque qui est à-peu-près celle où Annibal passa les Alpes. Il était depuis son sommet jusqu'à sa base, entièrement couvert de glaces et de neiges ; tout chemin avait disparu ; l'on ne trouvait pour se diriger que quelques perches plantées de distance en distance, et souvent mon guide, habitant du pays, s'y trompait lui-même. Lorsqu'à ces époques, la *tourmente* vient fondre sur ces régions élevées, elle emporte tout, hommes et mulets, au milieu des tourbillons de neige qu'elle fait voler, et règne sur ces hauteurs avec une fureur et des ravages qu'il faut avoir vus pour s'en faire une idée. Quels passages plus *dangereux* et plus *difficiles* le chevalier de Folard eût-il donc pu choisir?

Depuis la descente du Lautaret jusqu'au mont Genèvre, la vallée s'élargit, les lieux n'offrent plus les mêmes difficultés ; quoique l'on ait encore quelques pas assez rudes à franchir ; mais l'on verrait bientôt les obstacles se reproduire si nous poursuivions notre description topographique depuis le mont Genèvre jusqu'à Pignerol. Si nous nous arrêtons ici c'est que ce qui vient d'être dit sur la nature des localités jusqu'au point où nous sommes parvenus, nous paraît suffire pour mettre ceux de nos lecteurs, qui auraient vu les autres passages des Alpes, à portée de prononcer sur l'assertion du chevalier de Folard.

Du passage par le mont Viso, selon le marquis de Saint-Simon.

VIII. Enfin, il reste à examiner une troisième hypothèse proposée par le marquis de Saint-Simon (1), d'après laquelle, après avoir passé le Rhône en face de Saint-Paul-trois-châteaux, Annibal aurait suivi ce fleuve jusqu'à l'Isère qu'il aurait traversée au-dessus de Saint-Roman, pour de là remonter jusqu'à Vienne, puis redescendre le long du Rhône jusqu'à Saint-Paul-trois-châteaux d'où il serait arrivé par la Bréoule, Ubaye et la vallée de Barcelonnette au mont Viso, qu'il aurait traversé pour entrer en Italie : mais cette opinion est si évidemment insoutenable à la seule inspection de la carte; elle se réfute si complétement d'elle-même par la seule manière dont elle est exposée; l'abbé Denina qui paraîtrait vouloir l'adopter semble y tenir si peu, il est si indécis, on a tant de peine à le suivre au milieu de ses tâtonnemens et de ses incertitudes (2), que ce serait peine perdue de chercher à réfuter une opinion que ses partisans semblent eux-mêmes abandonner par leur peu d'application à la soutenir. Du reste de quelque manière que soit présentée l'hypothèse du passage d'Annibal en Italie par le mont Viso, toutes les raisons que nous avons opposées à M. Letronne et au chevalier de Folard viendraient toujours se reproduire contre elle, et avec bien plus de force. Elle se trouve donc déjà détruite par la ruine des deux systèmes que nous venons de discuter. Quant aux objections qui lui seraient exclusivement propres, nous ne pouvons

---

(1) Histoire de la Guerre des Alpes, ou Campagne de 1744, par le marquis de Saint-Simon, préface, pag. 10-56.

(2) Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie, par Ch. Denina. Paris 1805, in-8, pag. 29, et note 2, pag. 358.—*Idem*, Mémoires de l'Académie de Berlin, années 1790-1791, pag. 465.

mieux faire que de renvoyer à l'excellent chapitre où M. Duluc les a exposées (1).

Coïncidence des 800 stades de Polybe, et de l'entrée des Alpes en suivant la rive gauche de l'Isère.

Jusqu'ici nous n'avons traité que la partie négative de notre sujet, nous occupant plus de réfuter que d'établir ; et nous nous sommes attachés surtout à montrer que les routes diverses par lesquelles on voudrait conduire Annibal, de l'embouchure de l'Isère au point où Polybe le fait entrer dans les Alpes, ne sauraient être suivies qu'autant que l'on consentirait, je ne dis pas seulement à sacrifier Tite-Live à Polybe ou Polybe à Tite-Live, mais à les mettre de côté l'un et l'autre. Maintenant donc, retournons sur les bords du Rhône, où nous avons laissé l'armée carthaginoise ; cherchons d'abord dans Polybe quelle fut la route qu'elle dut suivre à partir de ce point ; mais consultons-le naïvement, sans prétendre substituer nos idées à ses idées, nos conjectures à ses renseignemens, et peut-être aurons-nous à nous étonner qu'on ait été si long-tems à trouver cette route qu'il avait pris soin d'indiquer d'une manière si claire et si précise.

Reprenons le passage grec : « Annibal, dit Polybe, » ayant marché pendant dix jours le long du fleuve, l'es- » pace d'environ 800 stades, commença à entrer dans les » Alpes. » Nous avons démontré que *ce fleuve* ne peut être que *l'Isère*, et en cela nous sommes d'accord avec M. Letronne et le chevalier de Folard ; reste donc à chercher où les 800 stades nous conduiront en suivant le cours de cette rivière. Déjà nous avons trouvé précédemment 518 sta-

(1) Histoire du passage des Alpes par Annibal, pag. 243, chap. III.

des 1/2 depuis son embouchure jusqu'à Grenoble (1), en passant par les villages de Châteauneuf, Romans, Eymen, Beauvoir, Saint-Gervais, Saint-Quentin, tous situés *sur les bords du fleuve, ou du moins fort près*; or, en continuant de remonter son cours, et en mesurant ses différentes sinuosités au compas, le plus exactement possible, nous avons sur la carte, de Grenoble à

Gières (près l'Isère)	....	3,500 toises
Marianette (*idem*)	....	1,300
Domène (*idem*)	....	1,200
Villard-Bonnot (*idem*)	....	3,500
Tencin (*idem*)	....	5,000
Le Cheylas (*idem*)	....	3,300
Le pont en face de Montmélian	...	7,500
Total	....	25,300 toises.

Qui valent 267 stades 3/4, lesquels, ajoutés aux 518 stades 1/2 déjà obtenus, donnent pour somme totale, de l'embouchure de l'Isère jusqu'au pont de Montmélian, 786 stades 1/4, ou 98 milles romains, plus 544 toises. Il ne manquerait donc que 13 stades 3/4, ou un mille romain, 544 toises, pour reconnaître le terme final des 800 stades de Polybe, différence si légère, vu l'étendue de la distance, que nous nous croyons dispensés de l'expliquer, soit par les réductions de la mesure aérienne, soit par la forme même de l'énonciation de Polybe qui n'est ici qu'approximative, ὡς ὀκτακοσίους σταδίους, *huit cents stades environ*.

(1) Ci-dessus, § VII. — Voy. l'Atlas communal de la France, déjà cité. La grande carte de Cassini donne un peu moins : mais de Grenoble au pont de Montmélian, elle donne des distances plus fortes que celles de notre Atlas communal.

Voyons à présent si ces 786 stades aboutissent au point de la chaîne des Alpes où l'histoire fait *entrer* Annibal dans ces montagnes. A partir de Grenoble, on les voit s'étendre au sud-est, et border la rive gauche de l'Isère, dans la belle et fertile vallée qu'elle arrose (1). En marchant toujours *le long du fleuve*, on les a continûment à droite, jusqu'au pont de Montmélian, où laissant à gauche les bords de l'Isère, on commence à *entrer* dans ces montagnes, et à monter les premiers degrés de la barrière qui se présente à franchir, τῆς πρὸς τὰς Ἄλπεις ἀναβολῆς.

« A cent pas environ de l'autre côté du pont (de Mont- » mélian), dit M. Albanis Beaumont, est une charmante » colline ou falaise, couverte d'arbres jusqu'à son som- » met : c'est au pied de cette colline qu'on laisse à droite » le chemin qui conduit à Sainte-Hélène, pour prendre » à gauche celui du Piémont. Le premier hameau que l'on » traverse, se nomme *la Chavane;* il est situé au sommet » de la montée, etc. (2) ». Nos 786 stades conduisent donc juste au point de la chaîne des Alpes où la route de France en Italie *commence à entrer dans ces montagnes* pour se diriger vers le mont Cénis.

Du système de M. Deluc, modifié par M. Larenaudière.

L'auteur de la dissertation insérée dans le Tite-Live de la *Collection des Classiques latins*, M, Ph. Larenaudière, tout en adoptant l'opinion de M. Deluc, la modifie sous ce rapport qu'il fait suivre à l'armée carthaginoise, ainsi que nous, *la rive gauche* de l'Isère jusqu'au pont de Montmé-

---

(1) Voyez de Saussure, Voyage dans les Alpes, in-8, tom V § 1182.

(2) Descript. des Alpes grecques et cottiennes, 2e part., tom. II, pag. 593. — Voyage dans les Alpes, par H.-B. de Saussure. Neufchâtel, 1796, in-8, tom. V, ch. IV, p. 29.

lian (1). Mais arrivé là, il lui fait passer le fleuve pour se retrouver avec M. Deluc, et continuer de marcher avec lui par la Tarentaise jusqu'au Petit Saint-Bernard. M. Larenaudière se bornant à un simple exposé sans preuves, nous n'avons rien à réfuter. Cependant un changement de direction aussi étrange dans la marche de cette armée, méritait bien qu'on le motivât, et l'auteur se contente de dire que l'Isère, en cet endroit, est très-facile à passer, *quo in loco Isara facillimè trajici potest* (2). Mais où M. Larenaudière a-t-il puisé un renseignement aussi inexact? L'Isère, en face de Montmélian, a un pont de neuf arches, ce qui indique assez qu'elle est fort large : elle y est de même assez profonde, et j'y ai vu, à une époque où les eaux sont basses, de gros bateaux chargés, descendant de Montmélian vers Grenoble. Ne pourrions-nous donc pas nous borner à demander à M. Larenaudière s'il serait vraisemblable qu'Annibal se fût donné la peine de traverser encore ici une rivière *large et profonde*, pour prendre le chemin de la Tarentaise, plutôt que celui de la Maurienne qui se présentait là si naturellement? Mais avant de le suivre sur cette

---

(1) Si M. Larenaudière n'est point entré dans l'Ile avec M. Deluc, pour de là faire suivre à Annibal la rive droite de l'Isère, il est probable qu'il en aura été empêché par la connaissance des lieux, qui suffit pour avoir la conviction qu'Annibal n'a pu passer par là. Voici en effet ce qu'en dit M. Deluc : « L'ancienne Cularo des Allobroges, » Grenoble, était autrefois resserrée entre les montagnes au nord, et » l'Isère. Au-dessous du pont qui joint les deux parties de la ville, » *la montagne s'avançait jusqu'au bord de la rivière, et se terminait* » *par des rochers à pic;* mais depuis, l'on a fait sauter les rochers » pour faire une grande route le long de la rive droite. » Histoire du Passage des Alpes, p. 92.

(2) Collection des Classiques latins, par N. E. Lemaire. Tite-Live, tom. IV, Excursus de transitu Alpium, pag. 499, 480, 487.

route, examinons si la nature des lieux sera d'accord avec nos distances pour offrir ici l'aspect de ce que Polybe appelle *l'entrée des Alpes*, ou *la montée vers les Alpes*.

Description des lieux depuis la Chavane jusqu'à Aiguebelle. Aspect de *l'entrée des Alpes.*

Dès *la Chavane*, on n'est plus dans le plat pays, ἐν τοῖς ἐπιπέδοις (1); l'on a quitté cette large et belle vallée que les habitans appellent *la plaine de Grenoble*, la *plaine du Graisivaudan*, et la route plane et unie qu'elle présentait *le long du fleuve*. Le chemin que l'on suit va sans cesse montant et descendant (2) à travers ces riantes collines qui se succèdent depuis la Chavane jusqu'à la croix d'Aiguebelle. Mais si l'on n'est plus dans la plaine, l'on n'est pas encore dans les Alpes : au sortir de la Chavane l'on n'entre pas tout de suite dans ces sombres et étroites vallées que l'on rencontre un peu plus loin; les monts que nous avons devant nous ne s'enchaînent pas encore, ne nous enferment pas de toutes parts, ne nous offrent pas ces formes anguleuses et rudes, cette structure heurtée et bizarre qui caractérise les sommets de la chaîne centrale. Ici ils se prolongent vers l'Isère en s'abaissant et en adoucissant leurs contours : mais derrière eux apparaissent déjà quelques cimes neigeuses, quelques rochers solitaires dont les âpres sommets annoncent que la scène va changer, et qu'à cette nature si riante et si douce va bientôt succéder une nature plus sauvage et plus austère. Enfin tout se réunit, de ces côtés, pour nous faire sentir que nous ne sommes pas en-

---

(1) Polyb., III, 50.

(2) Description des Alpes grecques et cottiennes, tom. II, 2e part., pag. 591-606.

core dans les Alpes, mais que nous allons y entrer; que nous sommes sur le seuil, en un mot, au point appelé par Polybe, τῆς πρὸς τὰς Ἄλπεις ἀναβολῆς. La nature des lieux concourt donc avec la coïncidence des distances à fixer ici *l'entrée des Alpes;* nous y sommes parvenus en marchant constamment *le long du fleuve;* l'accord de toutes ces circonstances ne prouve-t-il pas évidemment que nous n'avons pas cessé de suivre la route tracée par Polybe ?

Les Carthaginois n'auraient pu continuer de suivre l'Isère jusqu'à l'embouchure de l'*Arc.*

J'avais d'abord pensé qu'Annibal avait pu continuer de remonter l'Isère jusqu'au point de sa jonction avec l'*Arc*, et ne commencer que là à entrer dans les Alpes. L'Arc le conduisait droit au pied du *mont Cenis.* Cette hypothèse avait l'avantage de le montrer, depuis le passage du Rhône, constamment guidé dans sa marche par le cours de quelque rivière : mais la même exactitude ne se serait plus retrouvée dans le rapport de nos distances avec celles de l'historien grec ; et puis les ravins escarpés qui bordent l'Isère du côté de *Coise* (1), ces marais qui sur sa rive gauche occupent l'espace de plusieurs lieues, du côté de l'embouchure de l'Arc et qui existent là de tems immémorial (2), n'auraient sans doute pas permis aux Carthaginois de continuer à suivre les bords du fleuve. Les cartes les plus anciennes de cette partie des Alpes ne présentent toutes qu'un seul chemin, celui passant par la Chavane, Planèse, Coise et Maltaverne; tout porte donc à croire qu'il n'en existait point d'autre du tems d'Annibal.

---

(1) Description des Alpes grecques et cottiennes: 2e part., tom. II, pag. 592.

(2) *Ibid*, pag. 600.

Mais si, en prenant cette route, on s'éloigne un peu des bords de l'Isère; si les collines qu'on a sur la gauche en interrompent quelquefois la vue, ce n'est que pendant un si court espace de chemin, que l'on peut à peine dire qu'on ait cessé de suivre le cours du fleuve, surtout quand on sait que la route en suit la direction, et qu'à des intervalles très-rapprochés la vue retrouve à découvert la vallée qu'il arrose : ainsi, à une demi-heure de la Chavane, en arrivant à Planèse, l'on découvre de nouveau, sur la gauche, la triple cime du *mont Cervin*, présentant à sa base les charmans villages *d'Arbin*, *Crué-Férou*, *Saint-Jean-de-la-Porte*, *Saint-Pierre-d'Albigny*, tous situés dans la vallée de l'Isère. Avant et après Maltaverne, la vue planant sur les deux rives de cette vallée, s'étend jusqu'à *Conflans*, à l'entrée de la Tarentaise. Bientôt après l'on arrive vis-à-vis l'embouchure de l'Arc, que l'on ne quitte plus jusqu'au pied du mont Cénis (1). Ainsi le détour si court qui nous éloigne momentanément des bords de l'Isère, ne peut pas nous empêcher de dire que, dans notre système, Annibal n'ait été constamment guidé dans sa marche par le cours de quelque rivière, depuis le passage du Rhône jusqu'à la montagne qu'il eut à franchir pour descendre en Italie.

---

(1) *Ibid*, pag. 593 et 600.—Voyage dans les Alpes par M. de Saussure, in-8, tom. V, § 1182-1185.

CHAPITRE IV.

EXAMEN DES DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTE TITE-LIVE DANS L'EXPOSÉ DE LA MARCHE D'ANNIBAL, DEPUIS L'EMBOUCHURE DE L'ISÈRE JUSQU'À L'ENTRÉE DES ALPES.

Prétendues contradictions entre Polybe et Tite-Live. — Accord de directions qu'ils indiquent.

I. Nous abordons ici les principales difficultés de la question : il s'agit d'examiner s'il est vrai que la relation de Tite-Live, si conforme à celle de Polybe jusqu'au confluent du Rhône et de l'Isère, s'en écarte tellement à partir de là, qu'il faille, comme le veut M. Deluc, *fermer l'historien romain, et suivre exclusivement l'historien grec.* Reprenons le texte qu'on nous propose d'abandonner. « Sedatis certaminibus Allobrogum, quum jam Alpes peteret, non » rectâ regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos » flexit : indè per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios, haud usquam impeditâ viâ prius» quam ad Druentiam flumen pervenit (1) ».

Annibal vient donc de terminer les différens des Allobroges, et *dès-lors se dirigeant vers les Alpes, il ne prend pas le droit chemin,* c'est-à-dire celui qui était plus court pour

(1) Tite-Live, XXI, 31.

aller des Gaules en Italie, et qui passait par Valence, Die, Gap, Embrun, Briançon et le mont Genèvre (1); mais *il se détourne sur sa gauche :* or, dans la position où le place l'historien, c'est-à-dire marchant vers les Alpes, et laissant le Rhône derrière lui, il avait nécessairement la route du mont Genèvre à sa droite, et le chemin qui remontait le long de l'Isère, à sa gauche. En prenant ce chemin, et suivant les bords de ce fleuve, dont le cours *remonte de droite à gauche* dans le sens de l'ouest-sud à l'est-nord, il est évident qu'il appuyait sur sa gauche, se détournant ainsi de l'Italie où il tendait, et de la route *la plus directe* pour s'y rendre. Que dit Polybe de son côté? Qu'*Annibal marcha pendant dix jours le long du fleuve*, et ce fleuve, nous avons vu que c'est l'Isère. Où donc existe la contradiction, et comment ne pas voir qu'en laissant aux expressions de Tite-Live leur sens naturel, cet historien est ici, comme dans tout ce qui précède, toujours d'accord avec l'historien grec?

Si l'on voulait expliquer le passage latin d'après les idées du marquis de Saint-Simon, on aurait encore les mêmes résultats. Saint-Simon soutient qu'Annibal avait dû établir son camp en face des Romains : « Aucun militaire, » dit-il, ne pourrait croire qu'Annibal eût manqué d'observer cette première règle de la guerre, de placer son » camp en face de l'ennemi, et non pas en face de l'endroit où l'on veut se rendre (2) ». Certes les Romains étaient alors bien loin; mais supposé que le camp d'Annibal fut placé dans ce sens, s'appuyant à droite sur le Rhône et adossé à l'Isère; en remontant le cours de ce

(1) Vid. Itinerar. Anton. Aug. — Peutingeri Tabula itineraria.
(2) Histoire de la Guerre des Alpes, préf., pag. 25.

fleuve, Annibal eut encore pris à gauche, et Tite-Live serait toujours d'accord avec Polybe. Voici donc déjà une première difficulté écartée : les autres, quoique plus sérieuses en apparence, ne le sont pas au fond davantage.

Prétendue interpolation arbitraire faite par Tite-Live au récit de Polybe.

II. « Ce qui a contribué essentiellement, dit M. Deluc, » à dérouter tous ceux qui ont voulu chercher la marche » d'Annibal d'après Tite-Live, c'est l'addition, je l'appel» lerai même l'*interpolation*, à la fin du chapitre XLIX de » Polybe, du nom des peuples chez lesquels l'auteur latin » suppose qu'Annibal passa, et la supposition, en outre, » du passage de la Durance. Cette interpolation, qui n'a » rien de correspondant dans l'auteur grec, jete une telle » confusion dans la route d'Annibal, qu'elle devient in» compréhensible (1) ».

Supposition fausse de la situation que Tite-Live attribue aux *Tricastini*, *Vocontii*, et *Tricorii*. — Les *Tricastini* placés par Tite-Live à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rien ne l'indique. Inductions contraires Ces trois peuples situés bien moins au sud que d'Anville ne le suppose.

Nous commençons par reconnaître avec M. Deluc que Polybe ne dit pas un mot du passage de la Durance, ni des trois peuples mentionnés par Tite-Live ; savoir : les *Tricastini*, les *Vocontii* et les *Tricorii*. Comment, en effet, les aurait-il nommés, lorsqu'il dit lui-même que *tout le pays qui s'étend vers le nord depuis Narbonne jusqu'au Tanaïs, est inconnu à l'époque où il écrit* (2) ? Mais de ce que

---

(1) Histoire du Passage des Alpes, pag. 196.

(2) Polyb., III, 38.

Polybe ne nomme pas ces peuples, qui peut-être de son tems n'avaient pas encore de nom particulier, du moins connu des Romains, est-ce une raison de rejeter ce qu'en dit Tite-Live écrivant d'après des mémoires qui avaient pu être composés à une époque où cette partie de la Gaule était mieux connue, et la science géographique plus avancée? Nous conviendrons bien que s'il était démontré que les *Tricastini*, les *Vocontii* et les *Tricorii* occupassent, lors de l'expédition d'Annibal, le pays où les suppose placés M. Deluc d'après d'Anville (1), il y aurait contradiction entre les deux historiens; qu'il faudrait opter, et, dans ce cas, nous l'avons déjà dit, notre choix ne serait pas douteux. Mais d'où savons-nous que Tite-Live assigne à ces peuples la position géographique que d'Anville leur attribue? Par exemple, qu'il place ici les *Tricastini* au midi des *Segalauni*, et dans le canton de *Saint-Paul-trois-Châteaux?* Nulle part il ne le fait entendre. Ne doit-on pas inférer tout le contraire de la marche d'Annibal, telle qu'il la trace? Car, s'il avait cru que les *Tricastini* fussent au-dessous des *Segalauni*, n'était-il pas naturel qu'il les nommât immédiatement après le passage du Rhône, comme le fait Silius Italicus (2), puisqu'Annibal aurait dû les rencontrer là, et traverser leur territoire avant d'arriver à *l'Ile?* De plus, ne peut-on pas conclure de quelqu'autre partie de son histoire, qu'il plaçait ces peuples beaucoup plus au nord? Ainsi, lorsque dans le récit de l'expédition de Bellovèse, qu'il montre partant du Berry et de l'Orléanais pour descendre en Italie par le *Saltus Taurinus*, il

---

(1) Not. de l'anc. Gaule. Voyez les articles *Tricastini*, *Vocontii*, *Tricorii*.

(2) De secundo bello punico, lib. III, v. 466.

dit : *in Tricastinos venit; Alpes indè oppositæ erant* (1), serait-il vraisemblable qu'il lui eût fait faire l'étrange détour de passer par le territoire de *Saint-Paul-Trois-Châteaux* pour aller de Bourges à Turin ? Aurait-il pu dire qu'il se trouva là en présence des Alpes qui lui fermaient le passage, *cum velut septos montium altitudo teneret Gallos ?* Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour prononcer (2).

Nous voyons donc que cette prétendue interpolation, que M. Deluc reproche à Tite-Live, ne *nous déroute* qu'autant que nous voudrions lui faire dire ce qu'il ne dit pas : c'est donc injustement qu'on l'accuse, *en empruntant les faits à Polybe, d'en transporter la scène ailleurs ;* et lorsque le savant auteur du système que nous combattons ne craint pas de dire : « Si Tite-Live avait eu quelque connaissance » en géographie lorsqu'il empruntait les faits de Polybe, etc., » il aurait, etc. » nous nous rappelons involontairement ce passage du plus judicieux critique de l'antiquité : « *Modestè tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non*

---

(1) Tite-Liv, v, 34.

(2) En descendant le Rhône, arrivé en face de *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, j'eus soin d'observer en cet endroit l'aspect du pays, qui est plat, découvert, et n'offre aucun des caractères du canton décrit par Tite-Live. On est là loin des Alpes ; on ne peut les voir en aucune manière. Plus on descend vers Marseille, plus on s'en éloigne, et cela seul pourrait suffire pour faire regarder comme fort hasardée la *supposition* de Tite-Live qui, dans la suite du même passage, *semble dire* que les Gaulois allèrent aider les Phocéens à s'établir sur le territoire de Marseille. Il ajoute immédiatement après, *ipsi Taurino saltu, invias Alpes transcenderunt*. Il y aurait là une foule d'invraisemblances, qu'il serait trop long de relever.

» *intelligunt* (1) ». Ce que nous disons des *Tricastini* s'applique aux *Vocontii* et aux *Tricorii;* rien dans Tite-Live n'indique la position géographique de ces peuples, lors de l'expédition d'Annibal; par conséquent, si dans cet historien on ne trouve rien qui nous guide, on ne trouve rien non plus qui nous égare; et la question reste dans le même état. Si nous cherchons d'autres lumières et des indications plus précises dans les anciens géographes, quoique leurs renreignemens s'appliquent à des tems bien postérieurs à Annibal, il ne laisseront pas d'être pour nous d'une certaine importance, en ce qu'ils prouveront que, même à l'époque à laquelle ils se rapportent, la position de ces trois peuples, surtout celle des *Tricastini*, n'était pas à beaucoup près aussi méridionale que le supposent d'Anville et M. Deluc.

1° Des *Tricastini*. Erreur de d'Anville.

1°. Commençons par les *Tricastini*. D'Anville les place donc entre les *Cavares* et les *Segalauni*, et leur donne pour capitale *Saint-Paul-trois-châteaux*. Mais sur quoi se fonde-t-il? D'abord sur une transposition dans l'ordre des faits de la narration latine que je ne puis m'expliquer que comme une distraction de ce savant géographe (2); ensuite sur la

(1) Quintil. de orat. institut. ed. Capper. Paris, in-fol., lib. x, cap. 1, pag. 624.

(2) Voy. Not. de l'anc. Gaule, art. *Tricastini*. D'Anville suppose que Tite-Live fait entrer Annibal sur leur territoire, avant de le conduire chez les Allobroges, tandis que l'historien latin dit positivement que ce fut *après* être allé chez les Allobroges qu'il se dirigea vers le pays des Tricastins. « *Sedatis certaminibus Allobrogum in Tricas-* » *tinos flexit.* »

position *inconnue* de leur capitale *Noviomagus*, dont le nom ayant été appliqué chez les anciens à un grand nombre de villes diverses(1), ne peut par cela même faire reconnaître ici d'une manière précise le pays que nous cherchons ; enfin, sur un rapport de signification entre le nom latin et le nom moderne de ce canton, qui long-tems s'est appelé chez nous *Tricastin*, d'où serait venue la dénomination de *trois châteaux* (*tricastel*) donnée à la petite ville de Saint-Paul? Mais en accordant à ces analogies de dénomination dans les questions de géographie comparée, une valeur qu'on pourrait si souvent leur contester, que prouverait ici celle qu'on invoque? Tout au plus que ces peuples s'établirent dans ce canton à une époque quelconque, mais non point qu'ils l'occupassent, je ne dis pas du tems de Polybe, mais même du tems de géographes bien postérieurs. Car ici nous avons des textes formels dont l'autorité est tout autrement décisive que celle d'une simple induction étymologique.

D'abord Strabon ne dit pas un mot des *Tricastini* ni même des *Segalauni*. Il fait occuper aux *Cavares* tout le pays qui s'étend le long du Rhône depuis la Durance jusqu'à l'embouchure de l'Isère (2). Ainsi, lorsqu'il écrivait, les *Tricastini* n'étaient probablement pas encore dans le canton de Saint-Paul-trois-châteaux. Ptolémée en fait mention : mais il les place vers le nord de deux tiers de degré plus haut que d'Anville, et vers l'est de 3 degrés 30 min.

---

(1) Not. de l'anc. Gaule. *Noviomagus*, qui désigne à la fois les villes de *Nyon*, *Noyon*, *Numagen*, *Neufchâtel*, *Neuville*, *Nimègue*, *Spire*, *Soulac*, etc.

(2) Strab. Oxon., 1807, in-fol., tom I, lib. IV, pag. 256.

plus loin; car il indique la situation de leur capitale Νοιόμαγος à l'intersection du 26° degré 30 minutes de longitude orientale et du 45° de latitude septentrionale (1). Ce sont les *Cavares* qu'il nomme immédiatement au-dessous des *Segalauni* à qui il donne *Valence* pour capitale, et c'est à l'est de ces derniers qu'il fait venir les *Tricastini*, ἀνατολικώτεροι δὲ Τρικάστινοι ὧν πόλις Νοιόμαγος. Il est vrai que la position de cette capitale *Noviomagus* ne pouvant être déterminée d'une manière précise ainsi que nous l'avons déjà observé; et, d'autre part, le degré de longitude ayant été avec raison contesté par d'Anville qui corrige 26° 30' par 23°, nous manquons d'élémens pour déterminer la situation de ce peuple dans la direction de l'ouest à l'est. Mais ce n'est pas là ce qu'il importe de constater, mais bien sa position dans la direction du sud au nord; or ici, tout en reconnaissant que les anciens géographes observaient mal et avec de mauvais instrumens; qu'ils n'avaient pas les moyens d'observer partout; que Ptolémée qui s'est trompé de plus d'un quart de degré sur la latitude de la ville d'Alexandrie qu'il habitait, a pu se tromper bien plus grossièrement sur la Gaule; il n'en sera pas moins vrai que le degré de latitude sous lequel il place les *Tricastini* n'ayant été contesté par aucun géographe, nous devons l'admettre jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé que nous avons tort. Or cette latitude indiquant la capitale des *Tricastini* à deux tiers de degré au nord de *Saint-Paul-trois-châteaux* et par là nous montrant ce peuple sur les bords de l'Isère à l'orient des *Segalauni*(2), dans cette hypothèse, Annibal en *prenant à gauche* se diri-

---

(1) Claud. Ptolem. Geogr. Amstel., 1618, lib. II, cap. X.

(2) C'est cette opinion qu'adopte Cluvier dans sa carte des Alpes

geait nécessairement vers le pays des *Tricastini ;* il devait les rencontrer sur sa route en suivant les bords de l'Isère ; et par là disparaît la contradiction que l'on croyait apercevoir entre les deux historiens qui nous occupent.

2° Des *Vocontii*. Ils s'étendaient encore jusqu'à l'Isère du tems de Cicéron et de Strabon. — Annibal dut côtoyer leur frontière septentrionale.

2°. Si des Tricastini l'on passe aux Vocontii et aux Tricorii, l'on pourra voir aussi que même à une époque bien postérieure à Polybe ils n'étaient pas encore tellement descendus vers le midi, qu'Annibal n'eût pu les rencontrer sur sa route en continuant de suivre l'Isère. Il existe une lettre de Plancus à Cicéron d'après laquelle on peut conclure avec dom Cellier, que les Vocontii s'étendaient de son tems jusqu'à l'Isère du côté de l'ancienne *Cularo* (Grenoble), qui fermait alors la limite de leur pays et de celui des Allobroges (1). Il paraît qu'ils étaient encore là du tems de Strabon, car il dit formellement qu'ils *s'étendent jusqu'aux frontières des Allobroges*, παρατείνουσι δὲ οἱ Ουοκούντιοι μέχρι Ἀλλοβρίγων (2), c'est-à-dire *jusques vers l'Isère* comme le remarque M. Gosselin dans une de ses notes à la traduction de M. Coray (3). Or, s'ils s'étendaient jusqu'à ce

---

cottiennes. Il y place les Tricastini à l'est des *Segalauni*, et les fait venir jusqu'à l'Isère. Vid. Cluver. de Ital. antiq., lib. I, cap. VII. — *Id.* cap. XXXIII, pag. 371.

(1) M. T. Cic. Epist. ad. famil., lib. X, ep. 23. — Cellarius de Gallià antiquâ, tom. I, pag. 250.

(2) Strab. Oxon., tom. I, lib. IV, pag. 285. — Tacit. Hist., lib. I, cap. LXVI.

(3) Strabon, traduct. de M. Coray, tom. II, liv. IV, pag. 90. — Ptolomée plus tard nous les montre un peu plus vers le midi. Vid. Ptolem., lib. II, cap. X.

fleuve, Annibal en continuant de le suivre aura cotoyé leur frontière septentrionale, *per extremam oram Vocontiorum agri*, et Tite-Live sera toujours d'accord avec Polybe. Strabon ajoutant que les *Voconces* s'étendaient à l'est jusqu'aux confins du royaume de Cottius, et au midi jusqu'à ceux des Salyens dont ils étaient séparés par la Durance(1), nous pourrions observer que dans l'hypothèse de M. Letronne, Annibal aurait traversé leur territoire, au lieu d'en longer les frontières comme le veut Tite-Live, et qu'ainsi notre opinion joint au mérite d'être seule conforme au texte de Polybe, celui de l'être aussi davantage aux expressions littérales de l'historien latin.

3° Des *Tricorii.*

3°. Quant aux *Tricorii*, Strabon les fait venir à la suite des Vocontii; *μετὰ δὲ Οὐοκουντίους Σικόνιοι καὶ Τρικόριοι, καί μετ' ἀυτοὺς Μεδοάλλοι ὑπὲρ τὰς ὑψηλοτάτας ἔχουσι κορυφάς* (2); Or Tite-Live ne dit-il pas qu'après les *Vocontii*, Annibal se dirigea vers le pays des *Tricorii*, *per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios*, et l'autorité du géographe ne semble-t-elle pas venir ici fortifier celle de l'historien? Ainsi, à la suite des *Vocontii* se présentent naturellement les Tricorii sur les bords de l'Isère dans la vallée qu'arrose ce fleuve; après eux viendront immédiatement les Μεδοάλλοι, *Medulli*, que tous les géographes s'accordent à placer dans la Maurienne (3): donc dans la marche que

---

(1) Strab., tom. I, lib. IV, pag. 245-256.

(2) *Idem*, pag. 285.

(3) D'Anville. Not. de l'anc. Gaule. *Medulli.* — M. Gosselin, notes à la traduction déjà citée. — Descript. des Alpes gr. et cott., 1re part., tom. I, pag. 61.

nous avons jusqu'ici fait suivre à Annibal, nous sommes toujours d'accord avec Polybe et Tite-Live ; Polybe et Tite-Live toujours d'accord l'un avec l'autre et avec les géographes de l'antiquité ; dans quel autre système ces conditions se trouvent-elles remplies ?

La situation de ces peuples déterminée par la marche d'Annibal.

Nous objectera-t-on que l'autorité de ces géographes ne saurait être décisive parce qu'ils donnent la topographie de leur époque, et que rien n'assure que ces peuples occupassent le même emplacement deux cents ans auparavant? Nous consentons que cette autorité prouve peu en notre faveur : ce serait encore à ceux qui font dévier la route de Tite-Live de celle de Polybe, à produire des autorités plus anciennes qui déterminassent l'emplacement de ces peuples lors du passage d'Annibal, où plutôt qui contredissent ce seul point important, savoir qu'*à cette époque ils s'étendaient jusqu'à l'Isère*. En attendant il n'y aura pour regarder la question comme toute décidée, qu'à partir du principe posé par d'Anville lui-même à l'article *Tricorii* : « l'emplacement » de ce peuple, dit-il, dépendra de suivre Annibal dans sa » marche (1) » ; or si nous avons prouvé par le texte formel d'un auteur *contemporain*, que le général carthaginois a depuis *l'Ile* jusqu'à l'entrée des Alpes constamment marché le long de l'Isère, Tite-Live disant qu'il rencontra sur sa route les *Tricastini*, les *Vocontii* et les *Tricorii*, sans déterminer d'ailleurs la position de ces peuples, ils devront venir naturellement se placer le long de l'Isère, et en cela nous ne serons point contredits, mais au contraire soutenus par les seules autorités que nous possédions.

(1) D'Anville. Note de l'ancienne Gaule. *Tricorii.*

Pétition de principe dans l'emploi que fait d'Anville de ce moyen.

Cette solution était fort simple : comment se fait-il donc qu'en partant du même principe que d'Anville nous soyons arrivés à des résultats différens ? C'est que l'invocation de cet argument que nous empruntons à ce savant géographe, est chez lui une pétition de principe et non chez nous. Comme il n'a pas eu soin de déterminer d'abord la marche d'Annibal par une autorité indépendante de Tite-Live, et que dans tout ce qu'il dit des peuples mentionnés par cet auteur, il néglige de tenir compte des changemens que le tems a dû amener dans leurs situations, il marche de suppositions gratuites en suppositions fausses, et cherche en vain à sortir de ce cercle, en tourmentant et dénaturant le texte qui devrait le conduire. C'est ainsi qu'il va se perdre dans les montagnes d'Embrun et de Briançon, loin de la route qu'il aurait reconnue dans Tite-Live s'il était allé puiser dans l'historien grec ces lumières qui jettent tant de jour sur la narration latine.

Des *Allobroges*. Contradiction apparente de Polybe et de Tite-Live.

III. Mais, dira-t-on, que ferez-vous maintenant des *Allobroges ?* car vous avez bien montré que Tite-Live est d'accord avec Polybe pour ne pas les placer dans l'*Ile,* mais vous ne nous avez pas encore indiqué leur position. Où trouverez-vous à les placer si vous nous présentez d'après Tite-Live, les Tricastini, les Vocontii et les Tricorii comme occupant tout le pays compris entre le Rhône et les Alpes, et si, d'autre part, vous reconnaissez d'après Polybe, que le général carthaginois, dans toute cette partie de sa marche, eut à traverser le territoire des *Allobroges ?* Comment concilierez-vous avec la narration grecque où

l'on voit ces peuples attaquant Annibal à son entrée dans les Alpes, le récit de l'historien latin qui les place près de l'*Ile*, au confluent de l'Isère et du Rhône, et qui aussitôt semble les perdre de vue pour ne plus parler que des Tricastini, des Vocontii et des Tricorii?

Ce nom était générique pour Polybe. Dénominations plus spéciales de ces peuples dans Tite-Live.

Ces difficultés, que nous croyons avoir exposées sans les affaiblir, se résolvent par une observation très-simple, et nous ne concevons pas comment elle ne s'est pas présentée d'abord à ceux qui ont trouvé plus commode de se débarrasser de Tite-Live, en récusant son témoignage. Nous avons vu chap. III, § 3 et chap. IV, § 2, que, de l'aveu de Polybe, toute cette partie de la Gaule était inconnue à l'époque où il écrivait (1); que par conséquent il n'avait pu nommer les différentes peuplades qui pouvaient y exister; enfin que depuis le Rhône jusqu'à l'entrée des Alpes il ne nomme qu'une seule nation, les *Allobroges*, comprenant toutes les autres sous la dénomination générale de *Barbares*. Nous avons aussi observé que plus tard ces peuplades ignorées ayant commencé à jouer un rôle et à se faire jour, leur nom aura pu être recueilli par les auteurs contemporains, et dès-lors aura pris place dans les récits des historiens. Mais de ce que leur nom n'aura été connu qu'à telle époque, s'ensuit-il nécessairement qu'elles n'existassent pas auparavant? On sent qu'il serait absurde de l'affirmer. Elles existaient donc, ou du moins pouvaient exister, mais inaperçues, et confondues sous une seule dénomination. Or quelle a pu être cette dénomination commune aux diffé-

(1) Polyb., III, 38.

rentes tribus gauloises dont nous nous occupons, sinon celle d'*Allobroges* sous laquelle Polybe désigne tout le pays qu'Annibal eut à parcourir depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'aux Alpes? Ainsi ce général tout en traversant le territoire des *Tricastini* des *Vocontii* et des *Tricorii* n'aura cessé de traverser le territoire des Allobroges, et cette supposition, qui concilie d'une manière si naturelle l'apparente contradiction des deux historiens, se trouvera encore confirmée par le langage même de Polybe au sujet de ce peuple. Il le représente non point comme formant un corps de nation, soumis à un seul chef, mais comme subdivisé en plusieurs petits peuples ayant chacun leurs chefs particuliers, et ne se réunissant que pour l'attaque d'un ennemi commun; ἀπείχοντο πάντες αὐτῶν οἱ κατὰ μέρος ἡγεμόνες τῶν Ἀλλοβρίγων (1); et plus bas, συναθροισθέντες οἱ τῶν Ἀλλοβρίγων ἡγεμόνες. De plus, cette manière indécise et vague dont il semble les désigner lorsqu'il dit que les Carthaginois avaient à traverser le territoire des *Gaulois nommés Allobroges* (2); la nature même de cette dénomination purement significative et non généalogique, désignant d'une manière générale des hommes *venus des montagnes* ou *habitans des*

---

(1) Polyb., III, 50. — M. Schweighæuser traduit avec Casaubon, *minores omnes Allobrogum duces*, et M. Deluc avec dom Thuillier, *les chefs inférieurs des Allobroges*; de-là on a cru pouvoir induire l'existence de *petits Allobroges*, distincts des grands Allobroges, habitant l'*Ile* (voy. Abauzit, Œuv. div., tom. II, pag. 152), et cela pour se tirer des difficultés qui résultent de la fausse supposition que les Allobroges occupaient l'*Ile* à cette époque. Mais le grec ne parle ni de *grands* ni de *petits Allobroges*, mais seulement de *chefs divers*, commandant chacun de leur côté leur tribu particulière, *omnes pro virili parte Allobrogum duces*.

(2) Polyb., III, 49.

montagnes (du mot celtique *all, hauteur, cime, montagne*)(1) ne concourent-elles pas à prouver que Polybe, sous ce nom d'*Allobroges* a voulu désigner des peuplades distinctes et indépendantes les unes des autres, mais pouvant avoir des rapports communs d'origine, d'intérêts et de mœurs. Dans ce cas, quelle raison pourrait empêcher d'admettre que les trois petites nations de Tite-Live ne fussent au nombre de ces tribus, et n'existassent confondues sous la dénomination commune?

L'hypothèse que nous proposons ici est un fait qui s'offre continuellement dans l'histoire des peuples barbares. Ainsi les Romains ne virent d'abord que des Gaulois dans les nations habitant au-delà des Alpes; ensuite ils y reconnurent des *Geltes*, des *Belges*, des *Aquitains;* puis dans la Celtique, la Belgique, l'Aquitaine, ils distinguèrent d'autres peuples qui s'y trouvaient mêlés aux premiers, peut-être depuis long-temps, mais qu'ils n'y avaient pas encore remarqués.

Ce progrès, à partir des notions générales et superficielles pour en venir aux notions particulières et positives, n'est que la marche même de l'esprit humain dans toutes les autres branches de nos connaissances aussi bien que dans les sciences géographiques.

Ainsi nous laisserons avec Polybe la dénomination d'Allobroges aux diverses tribus gauloises occupant du tems d'Annibal tout le pays qui s'étend depuis le Rhône au-dessous de l'Isère, jusqu'à l'entrée des Alpes et au-delà; et nous placerons avec Tite-Live dans ce même pays, d'abord les Tricastini à la suite de la nation à laquelle il applique exclusivement le nom d'*Allobroges*, et qui se trouvait habiter alors le pays occupé par les *Cavares* du tems de Strabon,

---

(1) Descr. des Alpes gr. et cott., 1re part., tom. I, pag. 30-33.

et par les *Segalauni* du tems de Ptolémée. Séparés de cette nation, *quelle qu'elle fût*, par la petite rivière de *Saint-Nazaire*, les *Tricastini* s'étendront le long de l'Isère jusqu'au Drac. Après eux viendront les *Vocontii*, occupant les vallées que parcourt le Drac jusqu'à son embouchure. Enfin après les *Vocontii* nous placerons les *Tricorii* dans la vallée du Graisivaudan, et comme les *Tricastini*, le long de l'Isère.

Divers résultats de cette hypothèse.

D'après cette simple exposition, nous devons concevoir pourquoi Tite-Live fait *traverser* à Annibal le territoire des Tricastins et des Tricoriens, tandis qu'il lui fait seulement *côtoyer l'extrême frontière* des Voconces que nous ne voyons pas, comme leurs voisins, situés le long de l'Isère, dans la direction de la route suivie par les Carthaginois, mais s'étendant au contraire du nord au sud, dans la vallée que traverse le Drac, et ne touchant à l'Isère que de l'extrémité de leur frontière septentrionale fort peu étendue.

Quant à la position que nous donnons à ces peuples *le long des fleuves*, elle est entièrement conforme à ce que l'histoire nous apprend des nations barbares, lorsqu'elle nous les montre à l'époque de leur premier établissement dans un pays.

Enfin, en plaçant les *Tricastini* comme nous l'avons fait, nous pourrons comprendre comment Tite-Live, après avoir fait traverser leur territoire à Bellovèse, ajoute ces mots : *Alpes indè oppositæ*, etc. : en effet, lorsqu'on a passé le Drac on a les Alpes devant soi, et on les voit sur la droite (1) s'élevant derrière les collines du plan le

(1) *A gauche*, on a les montagnes de la Grande-Chartreuse, qui viennent se terminer au mont Grenier, près de Chambéry. M. de Saus-

plus rapproché, qui seules nous en séparent : sans la plaine du Graisivaudan, on ne pourrait aller en avant sans avoir bientôt à les franchir.

Comment Tite-Live aura été induit à placer *près de l'Ile* la nation que Polybe place dans *l'Ile*.

Ces faits une fois établis, nous pouvons nous expliquer comment Tite-Live, après avoir nommé les *Allobroges* comme habitant près de l'*Ile*, les quitte ensuite pour nous faire entrer chez les *Tricastins*, les *Voconces* et les *Tricoriens*, et n'en reparle plus, tandis que dans Polybe nous les voyons reparaître attaquant l'armée carthaginoise à son entrée dans les Alpes. Parmi les divers mémoires que l'historien latin aura pu consulter, en ayant rencontré dans lesquels on présentait les Allobroges comme s'étendant depuis le Rhône jusqu'aux Alpes, d'autres où on lui disait qu'Annibal avait traversé le territoire des Tricastins, des Voconces et des Tricoriens : ne connaissant pas la signification de la plupart de ces mots celtes, et n'ayant pas vu que le nom d'Allobroges était une dénomination générale comprenant les diverses peuplades qui habitaient ce pays, il aura conclu que les Allobroges se trouvaient seulement vers les bords du Rhône, et que les Tricastins, les Voconces et les Tricoriens étaient des peuples distincts des premiers, et placés après eux ; tandis qu'au contraire il aurait pu voir qu'en allant des Allobroges chez les Tricastins, Annibal se trouvait toujours chez des Allobroges, et

---

sure ne les considère pas comme faisant partie de la chaîne des Alpes : les premières montagnes auxquelles il donne ce nom de ce côté, sont celles dont nous parlons ici, qu'Annibal avait à droite, et qui bordent au sud-est la rive gauche de l'Isère. V. de Saussure, voyage dans les Alpes, tom. V, § 1182.

que c'étaient encore des Allobroges qu'il devait rencontrer à son passage dans les Alpes. Cette simple réflexion suffit, je pense, pour maintenir la concordance moins apparente que réelle qui existe entre les deux historiens.

Une contradiction plus manifeste, la seule qui ne se puisse pas contester, est celle qui résulte de la position qu'ils assignent à la nation qui fit intervenir Annibal dans sa querelle, et que Polybe place dans *l'Ile*, Tite-Live seulement *près de l'Ile*. Mais ne peut-on pas en rendre raison en montrant ce qui a pu induire en erreur l'historien latin?

Il rapporte que l'aîné des deux frères se trouvait *chassé de son royaume* par le cadet; et le texte grec, s'il n'affirme rien sur ce fait, du moins n'y est pas contraire : or, comme l'Isère formait la limite méridionale de ce royaume, le roi dépossédé lors de l'arrivée d'Annibal, pouvait se trouver en deçà du fleuve; voyant donc là le chef légitime de cette nation, l'historien aura pu supposer qu'elle habitait cette partie de la Gaule, et, comme d'autre part il trouvait dans Polybe que l'armée carthaginoise, à partir du Rhône, eut à traverser le territoire des Allobroges, il en aura conclu que ce fut cette nation, placée en deçà de l'*Ile*, qui fit intervenir Annibal dans sa querelle, quoique Polybe dise le contraire. Nous voyons donc que cette unique dissonance entre nos deux auteurs peut elle-même s'expliquer jusqu'à un certain point, et que rien ne nous met en droit de regarder leurs narrations comme inconciliables. Examinons si le dernier fait qu'on nous oppose, nous résistera davantage.

Du passage de la *Durance*. Polybe n'en dit rien. Tite-Live la *nomme et la décrit*. — Cette description contraire à la réalité. — Le *Drac* présente réellement tous les caractères décrits de la *Druentia*.

IV. Nous avons vu dans Tite-Live qu'Annibal, dans sa marche à travers le territoire des Tricastins, des Voconces

et des Tricoriens, ne rencontra aucun obstacle, si ce n'est ce dangereux et difficile passage de la Durance, qui occupe une place si importante dans la narration latine dont nous avons donné la traduction au commencement du troisième chapitre. Et pourtant Polybe n'avait rien dit du passage de cette rivière, nulle part nous ne la rencontrons sur son chemin. Mais avant d'en conclure avec M. Deluc que *c'est une pure invention de Tite-Live*, examinons de nouveau le texte latin. Nous y voyons un fleuve traversé par les troupes d'Annibal, et désigné de deux manières, par le nom qu'on lui donne (*Druentia*), et par une ample description. Or, nous pouvons nous rappeler que, dans les diverses hypothèses où l'on prétend avoir à traverser la Durance, nous avons reconnu qu'elle ne présente aucun des caractères retracés par la description latine, sur quelque point de son cours que l'on amène l'armée carthaginoise. Cette contradiction du nom et de la chose une fois établie, et c'est assurément un des faits les plus frappans que nous ayons eu à constater, retournons sur la route que nous avons adoptée d'après Polybe ; et si nous venions à y rencontrer, non pas la chose nommée, mais la chose décrite par Tite-Live, une rivière en un mot qui, en nous offrant l'image fidèle de celle qu'il décrit, nous dispenserait de le taxer d'exagération, et à plus forte raison d'invention gratuite, ne devrions-nous pas nous féliciter d'avoir rétabli l'enchaînement des faits aux dépens d'une dénomination inexacte ? Déjà nous avons eu occasion d'observer combien les erreurs sur les dénominations géographiques sont fréquentes chez les anciens, combien elles étaient inévitables à une époque où les lieux étaient si peu connus, principalement lorsqu'elles portent sur des noms qui tendaient à se confondre par leur forme matérielle et leur

sens étymologique. Or, le DRAC, qu'Annibal dut nécessairement passer près de Grenoble, ne présente-t-il pas, et là précisément, la réunion de tous les caractères de ce fleuve *Druentia* que Tite-Live fait traverser avec tant de difficultés et de dangers par les Carthaginois? L'ayant observé près de Grenoble sur plusieurs points de son cours, je crois pouvoir affirmer qu'il serait impossible d'en donner une idée plus exacte qu'en reproduisant mot pour mot la description latine. Il est vrai que les travaux qu'on a faits pour obvier à ses ravages, ont pu dénaturer en partie l'aspect qu'il offrait autrefois, mais ils peuvent aussi donner une idée de ce qu'il devait être avant qu'on ne les eût entrepris. Ainsi, d'après les renseignemens que j'ai recueillis sur les lieux, il paraît qu'il passait d'abord au petit village *d'Echirolles*, traversait la plaine du côté où se trouve aujourd'hui la grande route de *Bourg-d'Oysans*, et venait, après avoir côtoyé les anciens remparts de Grenoble, se jeter dans l'Isère, à un quart de lieue au-dessus de la ville, près le petit village de *la Tronche*. Les ravages que causaient ses débordemens, décidèrent sous Louis XIII le maréchal de Lesdiguières à entreprendre les travaux qui existent encore aujourd'hui. Il détourna son cours, lui fit creuser un nouveau lit qu'il fortifia de deux longues digues, qui s'étendent depuis sa nouvelle embouchure jusqu'au pont de *Claix*, dans l'espace de 5,400 toises. Ces digues ayant été insuffisantes pour garantir la plaine et la ville des inondations du Drac (1), on fut obligé de construire depuis,

---

(1) Dans toute cette partie de la plaine qui avoisine Grenoble, la terre n'a guères plus d'un ou deux pieds de profondeur. Quand on la creuse, on trouve bientôt le sable dont le Drac, dans ses inondations, couvrait tout ce côté du plat pays.

sur sa rive droite, une seconde chaussée plus élevée. Mais quelquefois on l'a vu franchir même cette nouvelle barrière; ce fut ainsi qu'en 1816, ayant renversé ou surmonté tous ces obstacles, il vint jusqu'à Grenoble se jeter, un peu plus bas que la *Porte de France*, dans l'Isère qu'il fit refluer jusque dans la ville. On peut, d'après ces faits, concevoir une idée de ce qu'il devait être avant que ces constructions existassent.

Mais, même dans le lit artificiel où on a voulu l'emprisonner, il présente encore les phénomènes que Tite-Live attribue à la Durance. Entraînant dans son cours une grande quantité de sables, ils se forme de nouveaux lits dans celui que l'art lui a creusé, et s'y portant de tout l'effort de ses eaux, il y coule avec l'impétuosité d'un torrent non moins profond que rapide, tandis qu'à côté on aperçoit le sable à découvert, ou tout au plus quelques pieds d'eau qui permettraient de le passer à gué. C'est à raison de cette irrégularité continuelle dans son cours, qu'on est obligé d'aller chercher tantôt plus haut, tantôt plus bas, le *bac* qui sert à le passer, et que l'on a pratiqué de distance en distance tout le long de la chaussée des chemins qui aboutissent aux divers endroits où l'on peut le traverser. Mais, si l'on veut le voir tel qu'il existait autrefois, il faut aller au-delà du pont de Claix où se terminent les constructions dont nous venons de parler. *N'étant plus encaissé dans un lit régulier, n'ayant point de rives fixes qui le contiennent, charriant dans son cours d'énormes masses de sable et de gravier, il s'y creuse à la fois plusieurs lits, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, forme sans cesse de nouveaux gués et de nouveaux gouffres*, et souvent, lorsque ses eaux sont grossies par les pluies tombées dans les montagnes, on le voit occuper en largeur plus d'un quart de lieue de

terrain. On peut reconnaître sur la grande carte de Cassini l'aspect qu'il présente dans son cours, entrecoupé d'une multitude de petites îles formées par le gravier qu'il laisse à nud à la suite de ses inondations. Est-il nécessaire de dire qu'un fleuve de cette nature n'est point navigable, *non tamen navium patiens est*, d'observer en outre qu'il vient des Alpes, *et ipse Alpinus est*, ayant sa source non loin de cette partie de la chaîne où se trouve celle de la Durance, et d'ajouter ces derniers traits de ressemblance à tant d'autres qui représentent en lui si fidèlement la rivière désignée sous le nom de *Druentia* ?

Comment Tite-Live aura été conduit à donner à ce fleuve le nom de *Druentia*.

Quand on songe que la plupart de ces noms de fleuves sont significatifs ; que leur sens étymologique réside principalement dans celui du radical ; que ce radical, dans un grand nombre de ces noms, représente une propriété commune, ainsi dans *Rhodanus*, *Druna* (la Drôme), *Druentia*, *Dracus*, le verbe ῥέω ou quelque mot celtique anologue, qui s'y montre évidemment, surtout dans les deux derniers (*Druentia* et *Dracus*), où l'identité du radical est si sensible ; quand on observe enfin que, du tems de Tite-Live, le dernier de ces deux fleuves n'avait pas encore de nom dans la géographie, puisqu'on ne le trouve pas, même plus tard, dans Strabon ni dans Ptolémée, ne conçoit-on pas facilement comment cet historien, rencontrant ce fleuve décrit dans les mémoires d'après lesquels il travaillait, et désigné sous un nom qu'il ne retrouvait dans aucun géographe ; voyant d'ailleurs le rapport qu'il avait et par lui-même et par son nom avec la Durance, rivière alors très-connue, aura pu prendre sur lui-même, tout en conservant

la description, de substituer à la dénomination inconnue celle de Druentia qui est restée? Si l'on veut que ce mot, par cela seul qu'il se trouve dans la narration de Tite-Live ait dû se trouver dans les mémoires qu'il consultait, ne pourrait-on pas alors voir là une seule et même dénomination appliquée à deux rivières différentes, et penser que les auteurs de ces mémoires reconnaissaient deux *Durances*, comme depuis on a reconnu deux *Doires*, la *Duria major*, ou *Doria baltea*, et la *Duria minor* ou *Doria riparia* (1)? Ou bien enfin ne pourrait-on pas encore supposer que la rivière en question se trouvait *décrite* seulement sans être *nommée* dans les anciens mémoires, et que Tite-Live d'après les analogies qu'elle avait avec la Durance aura cru reconnaître en elle ce dernier fleuve dont il lui aura imposé le nom?

Du silence de Polybe sur ce point. — Le tems employé pour faire les 800 stades ne s'explique que par les difficultés du passage de cette rivière.

Du reste, quelle que soit celle de ces trois suppositions que l'on préfère; que le *Drac* ait eu un nom du tems d'Annibal, ou qu'il n'en ait pas eu; il n'en est pas moins certain que ce nom ne s'est pas conservé dans la géographie ancienne, et que cette rivière paraît avoir été très-peu connue des anciens, ce qui pourrait expliquer le silence de Polybe sur le fait de son passage par l'armée carthaginoise. Mais de

---

(1) Peut-être le *Drac* était-il appelé *Druentia minor* ou *Druentius*, nom sous lequel on désigne aussi quelquefois la *Durance*, et qu'on retrouve dans Ptolémée qui l'appelle ὁ Δρουέντιος, lib. II, cap. X. Quant à la dénomination de *Dracus*, comme c'est un nom forgé par nos géographes modernes, j'ai cru pouvoir sur ma carte la remplacer par celle de *Druentius*, qui du moins est latin.

ce que Polybe n'en parle pas, avons-nous le droit de conclure que Tite-Live s'aventure en en parlant? Polybe pouvait-il, devait-il tout dire, et Tite-Live reproduire littéralement la narration de Polybe sans y ajouter rien, y retrancher rien? D'ailleurs le premier, en terminant son récit, ne parle-t-il pas des pertes que l'armée avait éprouvées au passage des fleuves τῶν ποταμῶν (1), et ne donne-t-il pas à entendre par cela même qu'elle en avait eu d'autres que le Rhône à traverser? *Tite-Live invente!* M. Deluc l'affirme mais sans le prouver. Les autres circonstances de la marche d'Annibal, loin de repousser le fait que nous justifions, offriraient sans lui des difficultés qui par lui s'expliquent et disparaissent. Ainsi, par exemple, nous avons vu (au chap. II, § 1, 3°.) que l'étape du soldat chez les anciens était de 20 milles romains; qu'Annibal à partir du passage du Rhône jusqu'à l'Ile, fit en quatre jours 600 stades ou 75 milles, c'est-à-dire à-peu-près 19 milles par jour, et dans un pays où l'on n'avait pas encore construit de grande route; mais ici, nous le voyons depuis l'embou-bouchure de l'Isère jusqu'à l'entrée des Alpes mettre dix jours à faire 800 stades ou 100 milles romains, ce qui donne 10 milles par jour, et cela dans un pays de plaine, riche, fertile; guidé par le chef de cette nation barbare qui avait voulu l'escorter; n'ayant rencontré aucun obstacle, n'ayant eu aucun ennemi à combattre : or comment expliquer cette différence si extraordinaire dans sa marche, sinon par le retard que dut lui faire éprouver la rivière que Tite-Live lui fait traverser, laquelle, outre les difficultés qu'elle offre par elle-même lui en opposait encore de nouvelles par suite des pluies récentes qui étaient venues la

(1) Polybe, III, 56.

grossir ? Certes il n'en fallait pas tant pour arrêter une armée plusieurs jours.

Entrée dans la plaine du Graisivaudan.

Après le passage du *Drac*, Tite-Live continue ainsi : « Annibal ab Druentiâ, *campestri maximè itinere*, cum » bonâ pace *ad Alpes* incolentium ea loca Gallorum per- » venit : » or, ce *campestri maximè itinere* ne désigne-t-il pas clairement cette large et belle vallée qu'arrose l'Isère, et que les habitans appellent la plaine du *Graisivaudan*, *la plaine de Grenoble ?* Ainsi nous voyons que l'auteur latin sans avoir été le copiste de Polybe ne cesse de s'accorder avec lui ; et l'on aurait dû hésiter d'autant plus à lui imputer des contradictions, des erreurs, des inventions capricieuses, que dans tout ce qui précède cette partie de la marche d'Annibal comme dans tout ce qui la suit, il ne s'écarte pas un instant de la route tracée par son devancier. Nous allons nous en convaincre, en continuant nos recherches depuis le point où nous sommes arrivés jusqu'à la descente de l'armée dans les plaines de l'Italie.

Observation.

Dans toute cette partie de notre dissertation, pour éviter les répétitions et les longueurs, nous nous contenterons quelquefois d'exposer les faits dans des récits abrégés, entièrement et textuellement extraits des deux historiens qui doivent nous guider. Nous bornant ainsi aux circonstances lumineuses de la narration, nous pourrons les présenter réunies, rapprochées, et répandant par cela même une lumière plus vive sur la marche que nous retraçons. Quant aux passages plus importans ou dont le sens ne nous aura pas paru bien saisi, nous aurons soin de les traduire en en-

tier et de motiver notre sens toutes les fois qu'il y aura lieu à discussion. A l'appui de la plupart des opinions que j'ai adoptées sur les passages controversés, je me trouve heureux de pouvoir citer l'autorité d'un de nos plus savans hellénistes, M. Mablin, ancien maître de conférences à l'École Normale pour la littérature grecque, lequel a bien voulu m'éclairer de ses conseils dans la solution des difficultés que présente cette partie de la narration de Polybe.

CHAPITRE V.

DÉTERMINATION DE LA ROUTE SUIVIE PAR ANNIBAL DEPUIS SON ENTRÉE DANS LES ALPES JUSQU'À SON ARRIVÉE EN ITALIE.

Narration résumée de Polybe et de Tite-Live : attaque des Allobroges à l'entrée des Alpes.

I. « Les Barbares qui avaient escorté l'armée carthaginoise venaient de se retirer : Annibal *commençait à entrer dans les Alpes*, et à couronner de ses bataillons les premières collines que l'on rencontre, lorsqu'il aperçut les *Allobroges* (les *Montagnards* suivant Tite-Live) postés sur les hauteurs qui dominaient le passage qu'il allait avoir à franchir. Le carthaginois fait halte, et dresse son camp dans la vallée en face de ces hauteurs. Il envoie ensuite quelques-uns des gaulois qui l'accompagnaient découvrir les dispositions et les projets de l'ennemi. D'après leur rapport, dès le point du jour il fait quitter à ses troupes leurs positions, s'avance à la vue de ces montagnards jusqu'au pied des hauteurs qu'ils occupaient, et s'approchant du défilé dont on voulait lui disputer le passage, il établit son camp à une légère distance de l'ennemi. »

« La nuit venue, il se détache de son armée avec un corps d'élite, après avoir fait allumer des feux dans le camp pour ne point laisser soupçonner son mouvement. Puis,

franchissant ce pas difficile, il va s'emparer des postes que les Allobroges avaient abandonnés pendant la nuit. Le lendemain, grand étonnement pour ces Barbares qui venaient reprendre leurs positions et les trouvent occupées : ils voulaient déjà renoncer à leur projet d'attaque, mais bientôt remarquant les bêtes de charge et la cavalerie serrées dans ces défilés et cheminant avec peine sur une longue file, ils viennent de différens côtés fondre sur cette arrière-garde, et favorisés par la nature du terrain qui ne leur laissait qu'un *passage étroit, inégal, et bordé de précipices*, ils jettent partout le désordre et l'effroi. Ç'en était fait de l'armée carthaginoise si Annibal ne fût survenu. Il voit le danger auquel il va se trouver exposé par la perte de ses munitions et de ses bagages, accourt des hauteurs dont il s'était emparé, et tombant sur les assaillans, écrase les uns et force les autres à prendre la fuite : il fait ensuite passer le défilé à ce qui lui restait de chevaux et de bêtes de charge, et va s'emparer de la ville où ces Barbares étaient venus l'attaquer (1). »

Contre-sens des traducteurs sur le mot ἀναβολή. Obscurités qui en résultent.

Dans le récit de ce premier fait, Polybe et Tite-Live toujours d'accord, et se complètant l'un par l'autre, se réunissent pour nous donner l'idée la plus nette des lieux qu'ils font traverser par Annibal. Quand on les a vus et qu'on s'y reporte par la pensée, on est frappé de cette lumière soudaine qui vient dissiper les obscurités répandues par les traducteurs de Polybe sur cette partie de la narration, et expliquer de la manière la plus simple ce qu'ils

(1) Polybe, III, 50-51. — Tite-Live, XXI, 32, 33.

avaient rendu inexplicable. Ainsi nous voyons dans les traductions françaises et latines qu'Annibal après avoir marché l'espace de 800 stades le long du fleuve, arriva au point où commence la montée des Alpes (1); qu'il commença à monter les Alpes, *conscendere Alpes cœpit* (2); or, indépendamment de ce qu'il y aurait d'invraisemblable dans le *passage d'une montagne que l'armée carthaginoise aurait mis quinze jours à franchir* (3), il suffit de jeter les yeux sur les expressions mêmes de Polybe, ἤρξατο τῆς πρὸς τὰς Ἄλπεις ἀναβολῆς, pour voir que dans le cas où le mot ἀναβολὴ serait ici employé comme désignant l'action de monter, la phrase signifierait tout au plus qu'*Annibal commença à monter vers les Alpes*, c'est-à-dire à franchir les premières collines que l'on rencontre depuis la *Chavane* jusqu'à la *Croix d'Aiguebelle*, mais non pas qu'il commença à gravir les Alpes elles-mêmes que l'on voit à droite et à gauche du chemin, sans avoir encore à les franchir. Mais si le mot ἀναβολὴ désigne quelquefois l'action de *traverser en montant*, il peut aussi désigner celle de *traverser en pénétrant*, d'après le double sens de la préposition ἀνὰ *sursum*, *en haut*, et *per*, *à travers* (4). Alors ce sont les circonstances de l'action et la manière

---

(1) Histoire du passage des Alpes, par Delue, pag. 77, 83, etc. — Journal des Savans, 1819. Art. de M. Letronne, pag. 33.

(2) Voyez la traduct. latine de Casaubon, adoptée ici par Schweighaeuser. Polyb., Schweigh., lib. III, cap. 50. — *Id.*, *ibid*, 36, etc.

(3) Polyb., III, 56. — Tit.-Liv., XXI, 38.

(4) Vid. Theocrit. Idyll. II, v. 35, ἀνὰ πτόλιν, et 49, ἀν' ὤρεα, que le scholiaste explique par κατὰ τὰ ὄρη. — *Idem*, le mot ἀνάβασις, et ἀναβαίνω. Vid. Odyss., ζ. 29, τούτων φάτις ἀνθρώπους ἀναβαίνει, *it per homines rumor*, comme traduit H. Etienne, Thesaur. græcæ linguæ, Londini, 1821. — Polybe, si exact dans le choix des expressions qui tiennent à la nature des lieux, se sert en général préférablement du mot ὑπερβολὴ (vid. cap. 53), pour désigner la *montée des Alpes*.

dont le mot est employé qui doivent déterminer sa signification. Or ici il est évident par toute la suite du chapitre où il s'agit du passage, *non d'une montagne*, *mais d'un défilé* (1), qu'il est pris dans son second sens, et qu'il représente Annibal *entrant dans les Alpes*, de même que dans un des chapitres précédens l'expression τὴν ἀναβολὴν Ἄλπεων (2) désigne *l'entrée des Alpes*, et non *la montée des Alpes*. Ce mot étant employé par Polybe dans chacun de ses deux sens, il était important de les distinguer suivant l'occurrence, pour se faire une idée nette d'une marche de montagnes qui se compose nécessairement du passage des vallées et des défilés comme de celui des montagnes elles-mêmes. C'est pour avoir négligé cette distinction, que les diverses traductions de Polybe ne nous donnent qu'une intelligence indécise et confuse de cette partie de la marche d'Annibal. C'est en nous transportant sur les lieux mêmes dont il est question que nous allons l'éclaircir.

Des trois premières journées de marche dans les Alpes. Application de toutes les circonstances du récit.

Nous voyons d'abord Annibal franchissant ces dernières collines (3) qui se succèdent depuis la Chavane jusqu'à la

(1) Polyb. III, 50–51 ; il représente les Gaulois comme occupant les postes qui *dominaient* les lieux *par lesquels* il fallait qu'Annibal passât : δι' ὧν ἔδει ποιεῖσθαι τὴν ἀναβολήν. Plus loin il dit, en parlant de ces lieux, διῆλθε τὰ στενὰ, *il traversa le défilé*, et plus bas encore, διήνυε τὰς δυσχωρίας, *il acheva de franchir ce pas difficile*. Dans chacune de ces phrases la préposition διὰ détermine le sens de la préposition ἀνὰ dans ἀναβολὴ, de manière à ce qu'il soit impossible de s'y méprendre.

(2) Polybe, III, 39.

(3) C'est ce qu'expriment ces mots de Tite-Live : *erigentibus in primos agmen clivos*. XXI, 32.

Croix d'Aiguebelle (1). Arrivé un peu au-dessus de *Bourgnieuf*, près du confluent de l'Arc et de l'Isère, il aperçoit les *Allobroges* occupant toutes les hauteurs qui dominent la vallée d'Aiguebelle, et dans le fond, derrière ce bourg, cette gorge sombre et étroite qui débouche dans la vallée, et la première qu'on ait à franchir lorsqu'on se dirige vers le mont Cenis. Depuis le mont de Montmélian, il avait fait à-peu-près 80 stades, c'est-à-dire 10 milles romains dans sa *première journée*. La vue de l'ennemi le force à s'arrêter, et il établit son camp, soit dans cette large et belle vallée qui s'étend de *Bourgnieuf* à la *Croix d'Aiguebelle*, soit dans celle qui la suit immédiatement, à partir de ce dernier village, et qui communique avec la petite plaine au fond de laquelle se voit Aiguebelle (2). Il avait ainsi derrière lui l'Isère; à sa droite les riantes collines qui s'étendent depuis Aiguebelle jusqu'à la *Chavane ;* à sa gauche, l'*Arc* dominé sur la rive droite par la montagne de *Combes* et les collines que termine le charmant village d'*Aiton*. Il se trouvait là sur un terrain découvert, riche et fertile en pâturages, bestiaux et productions de toute espèce (3). Ses émissaires

---

(1) Descript. des Alp. gr. et cott., 2e part., tom. I, pag. 591, etc.

(2) *Ibid*, pag. 603: « Depuis la *Croix d'Aiguebelle*, la largeur de » la vallée est d'environ un quart de lieue... Les montagnes qui sont » situées sur sa rive droite, présentent *des faces abruptes*, et leurs » bases sont *cachées sous des amas de décombres.* » *Castra inter confragosa omnia prœruptaque, quam extensissimâ potest, valle locat.* Tite-Live, XXI, 32.

(3) *Ibid.* pag. 603 et 605. — Voici ce que Végèce recommande pour les campemens : « *Cavendum ne pabulatis desit aut lignorum copiâ,* » *ne campus.... sit in abruptis ac deviis, et circumsedentibus adver-* » *sariis, difficilis prœstetur egressus, ne ex superioribus locis missa* » *ab hostibus tela in eum perveniant.* » Veget., de re milit., lib III cap. 8.

gaulois partent sur-le-champ pour reconnaître l'intention des ennemis ; ils reviennent lui dire que pendant le jour les Barbares gardent soigneusement leurs postes, mais qu'à la nuit ils se retirent dans une ville voisine. D'après ce rapport, dès le point du jour, le carthaginois se met en marche, passe de la vallée où il s'était arrêté, dans la petite plaine circulaire au fond de laquelle se trouve Aiguebelle, la traverse sous les yeux de l'ennemi et y dresse son camp, s'étendant jusqu'à l'entrée du défilé qu'on rencontre immédiatement au sortir du bourg. « Aiguebelle, dit M. de Saussure, » est un joli bourg situé au milieu d'un terre-plain assez » étendu que forme le fond de la vallée dont la largeur est » là d'environ une demi-lieue (1). » Annibal trouvait donc encore dans cette vallée non moins fertile que la précédente un lieu très-favorable à un campement. De *Bourgnieuf* à *Aiguebelle* on a pour une heure et demie de marche ; la carte donne au compas 4,000 toises. L'armée n'aurait donc fait dans cette *seconde journée* qu'environ 42 stades, un peu plus de 5 milles ; mais elle était en présence de l'ennemi, et l'on peut remarquer que Polybe et Tite-Live parlent plutôt ici d'un simple déplacement de camp, que d'une véritable marche.

Poursuivons avec M. de Saussure : « La partie inférieure » de la vallée de l'Arc, dit-il § 1191, depuis sa jonction » à celle de l'Isère, jusqu'à Aiguebelle, est large et à peu » près droite ; mais d'Aiguebelle en haut, elle devient très- » étroite et tortueuse ; les montagnes s'élèvent ; l'on voit » des neiges à leur sommet, et tout annonce que l'on ap- » proche de la chaîne centrale. Si Annibal a remonté l'Arc » en traversant les Alpes, comme le croyait M. Abauzit,

(1) Voy. dans les Alpes, in-8, tom. V, chap. IV, § 1187.

» c'est vraisemblablement entre Aiguebelle et Saint-Jean-
» de-Maurienne que les Allobroges lui livrèrent le premier
» combat, dans lequel il perdit une partie de son arrière-
» garde. En effet, de cet espace, la vallée se change fré-
» quemment en défilés très-étroits, serrés entre des monta-
» gnes très-escarpées. Presque en sortant d'Aiguebelle, on
» rencontre un grand rocher qui remplit à peu près toute
» la largeur de la vallée, et l'on est obligé de suivre un
» chemin étroit et rapide qui passe entre ce rocher et la
» montagne (1). Au-delà de ce rocher, on descend dans
» une jolie petite plaine de forme ovale que l'on traverse
» suivant sa longueur ; et au bout de cette plaine, à une
» demie-lieue d'Aiguebelle, le chemin est de nouveau serré
» entre la montagne et la rivière, au point qu'on a été
» obligé de le soutenir avec un mur. A cet étranglement
» succède une seconde plaine, après laquelle la vallée se
» resserre pour la troisième fois : mais il serait trop long de
» détailler les nombreux défilés que l'on passe dans cette
» route, et de noter combien de fois les étranglemens de
» la vallée et les sinuosités de l'Arc forcent à passer d'une
» rive à l'autre. »

M. de Saussure a donc nommé pour nous le défilé qu'Annibal franchit pendant la nuit, et où se passa le lendemain, c'est-à-dire le *troisième jour* depuis son entrée dans les Alpes, cette affaire qui faillit être si désastreuse pour son armée. Seulement comme il se borne à dire qu'elle eut lieu *vraisemblablement entre Aiguebelle et Saint-Jean-de-Mau-*

---

(1) *Conf.*, Descript. des Alp. gr. et cott., pag. 606. « En sortant
» d'Aiguebelle, le chemin qui continue pendant quelque tems à suivre
» les rives gauches de l'Arc, est en plusieurs endroits bordé de rochers
» feuilletés qui présentent leur face abrupte du côté de la vallée. »

rienne, et qu'entre ces deux bourgs éloignés l'un de l'autre de 9 lieues de poste, il se rencontre plusieurs défilés, il nous laisse encore une certaine latitude pour chercher celui qui fut témoin du combat. Or Polybe l'indique de manière à ne laisser aucun doute en disant que le *camp des Carthaginois s'étendait jusqu'à l'entrée de ce défilé;* car puisque ce camp avait été dressé dans la vallée d'Aiguebelle, ce défilé dut être nécessairement celui que l'on rencontre au sortir de cette vallée; il ne présente qu'*un chemin étroit et rapide* resserré entre l'Arc que l'on a sur la gauche, et *le rocher* qui s'avance sur la droite (1). Nous ne verrions néanmoins aucun inconvénient à y comprendre la seconde gorge que l'on traverse à une demi-lieue plus loin, et qui offre à peu près les mêmes caractères que la précédente, la route côtoyant le rocher qui la borne à droite, tandis que sur la gauche on a l'Arc coulant dans le fond de cet étroit passage. Il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce que l'affaire se fut passée sur toute la ligne qui s'étend depuis Aiguebelle jusque vers le petit hameau d'*Argentil*, comprenant l'espace d'une demi-lieue environ.

Au sortir du second défilé, on passe un petit pont de deux arches qui conduit sur la rive droite de l'Arc non loin d'Argentil. On se trouve là dans la *seconde plaine* dont parle M. de Saussure, large vallée circulaire où Annibal put dresser son camp pour laisser reposer son armée. D'Aiguebelle à Argentil il n'y a guère que pour une heure de marche, à peu près 4 milles romains. L'armée carthaginoise n'aura donc fait qu'une trentaine de stades dans cette

(1) L'ancien château de Charbonnières, dont on voit les ruines au sud d'Aiguebelle, défendait autrefois ce passage. Il fut rasé par Henri IV qui s'en était emparé.

troisième journée, ce qui s'explique par les retards qu'elle éprouva nécessairement au passage du défilé. Du reste, on pourrait encore, si l'on veut, la faire camper une lieue plus loin dans cette large vallée où se trouve le petit hameau d'*Eypierre*.

Suite du récit. Prise de la ville des Allobroges.

II. « Pendant qu'elle s'établissait dans ses retranchemens, » Annibal, d'après Polybe (1), réunissant les hommes qui » lui parurent le moins fatigués du combat, marcha contre » la ville d'où les ennemis étaient venus l'attaquer. Il la » trouva presque déserte, s'en empara, et fit un assez riche » butin en bestiaux et provisions diverses qui lui suffirent » pour nourrir son armée pendant deux ou trois jours. » De ces côtés, entre *Argentil* et *Eypierre*, on aperçoit divers chemins qui conduisent aux villages jetés çà et là dans ces montagnes; la ville prise par Annibal devait être située par là, au milieu des monts qu'on a sur la droite, peut-être du côté où sont aujourd'hui les mines de *Saint-Georges-d'Urtières*.

Quatrième jour. Station dans la vallée d'Argentil. — Cinquième et Sixième journées.—Epoque choisie par Annibal pour ce passage.

De retour de cette expédition, Annibal reste campé durant toute la journée du lendemain, *la quatrième* depuis son entrée dans les Alpes, dans l'endroit où il s'était établi la veille (2).

Le jour suivant, *le cinquième* depuis son entrée dans les Alpes, il lève le camp, et se porte en avant. D'après Polybe, avec lequel Tite-Live continue d'être d'accord, « il marcha

(1) Polyb., III, 52.
(2) *Idem, ibid.*

» tranquille pendant trois jours, sans éprouver d'obstacles
» de la part des lieux ni de celle des montagnards encore
» tout étourdis de leur premier échec. Mais au quatrième
» jour (le *huitième* depuis son entrée dans les Alpes), il se
» vit exposé de nouveau aux plus grands dangers (1). »

Avant d'en venir à cette affaire, nous allons continuer de donner le journal de sa marche d'après ce que la nature des lieux et les distances permettent de supposer.

Le *cinquième* jour depuis son entrée dans les Alpes (le premier depuis son départ de la vallée d'*Argentil* ou d'*Eypierre*), il aura pu venir camper dans la plaine de *Saint-Jean-de-Maurienne*. D'*Eypierre* à Saint-Jean-de-Maurienne on compte trois postes (2), c'est-à-dire 12,000 toises: l'armée aura donc fait dans cette journée environ 128 stades ou 16 milles romains, et 4 milles de plus si l'on veut fixer son troisième campement à Argentil. « Saint-Jean-de-Mau-
» rienne, dit M. Albanis Beaumont (3), est situé au som-
» met d'un charmant bassin dont le sol forme une espèce
» de glacis couvert de la plus agréable végétation. » Toute la partie de cette vallée, qui s'étend jusqu'à la petite rivière d'*Arvan*, est fort large et bien cultivée. Elle produit du grain et offre de belles prairies couvertes de noyers, pommiers et autres arbres fruitiers. Je m'y trouvai deux ou trois jours avant la Toussaint, et quoique les montagnes environnantes fussent déjà couvertes de neige, la verdure dans le fond de la vallée était aussi vivante et aussi fraiche, la température aussi douce que dans nos plus beaux jours de mai. Je fais cette observation pour prévenir les idées

(1) Polyb., III, 52. — Tite-Live, XXI, 33.

(2) Etat gén. des postes de la républ. franç., an XI (1802).

(3) Descript. des Alpes grecq. et cott., 2e part., tom. II, p. 613, 614. — De Saussure. Voy. dans les Alpes, tom. V, chap. IV, § 1206.

exagérées qu'on pourrait avoir conçues des difficultés qu'Annibal dut rencontrer dans ces montagnes à l'époque où il les traversa. C'était précisément aussi sur la fin d'octobre; il devait y trouver encore des paturages pour sa cavalerie et ses bêtes de charge. De plus, comme c'est à cette même époque que les habitans des montagnes en descendent avec leurs troupeaux pour venir s'établir dans la plaine, il dut en obtenir des ressources qu'il n'aurait pu trouver dans toute autre saison, et sans lesquelles il eût été fort difficile de se tirer de ce pays : cet habile capitaine avait tout calculé, tout prévu.

Le *sixième jour*, il put venir camper dans les vallons qui s'étendent depuis le bourg de *Saint-Michel* jusqu'au petit hameau de *Lasaussaye* et au-delà. « On se trouve là, dit » M. de Saussure, dans une petite plaine riante, couverte » de prairies et de beaux vergers, au milieu desquels est » le village de *Saint-Michel* (1) ». De Saint-Jean-de-Maurienne à Saint-Michel, on compte deux postes, c'est-à-dire 8,000 toises qui donnent à peu près 84 stades ou 10 milles romains; de Saint-Michel à Lasaussaye, il y a à peu près pour un quart-d'heure de marche. L'armée carthaginoise n'aurait donc fait en cette journée que 92 stades environ, ou 11 mille romains, et Annibal se serait arrêté là, y trouvant un lieu favorable pour faire camper son armée, ce qu'il n'aurait pu rencontrer en passant plus loin.

Suite du récit. Septième journée. Les barbares viennent au-devant d'Annibal.

III. Le *septième jour*, eut lieu la rencontre suivante, rap-

---

(1) Voy. dans les Alp., in-8, tom. V, chap. v, § 1214. — Descript. des Alp. grecq. et cott., tom. II, pag. 626.

» tranquille pendant trois jours, sans éprouver d'obstacles » de la part des lieux ni de celle des montagnards encore » tout étourdis de leur premier échec. Mais au quatrième » jour (le *huitième* depuis son entrée dans les Alpes), il se » vit exposé de nouveau aux plus grands dangers (1). »

Avant d'en venir à cette affaire, nous allons continuer de donner le journal de sa marche d'après ce que la nature des lieux et les distances permettent de supposer.

Le *cinquième* jour depuis son entrée dans les Alpes (le premier depuis son départ de la vallée d'*Argentil* ou d'*Eypierre*), il aura pu venir camper dans la plaine de *Saint-Jean-de-Maurienne*. D'*Eypierre* à Saint-Jean-de-Maurienne on compte trois postes (2), c'est-à-dire 12,000 toises: l'armée aura donc fait dans cette journée environ 128 stades ou 16 milles romains, et 4 milles de plus si l'on veut fixer son troisième campement à Argentil. « Saint-Jean-de-Mau- » rienne, dit M. Albanis Beaumont (3), est situé au som- » met d'un charmant bassin dont le sol forme une espèce » de glacis couvert de la plus agréable végétation. » Toute la partie de cette vallée, qui s'étend jusqu'à la petite rivière d'*Arvan*, est fort large et bien cultivée. Elle produit du grain et offre de belles prairies couvertes de noyers, pommiers et autres arbres fruitiers. Je m'y trouvai deux ou trois jours avant la Toussaint, et quoique les montagnes environnantes fussent déjà couvertes de neige, la verdure dans le fond de la vallée était aussi vivante et aussi fraiche, la température aussi douce que dans nos plus beaux jou[rs] de mai. Je fais cette observation pour prévenir les idé[es]

(1) Polyb., III, 52. — Tite-Live, XXI, 33.

(2) Etat gén. des postes de la républ. franç., an XI [illegible]

(3) Descript. des Alpes grecq. et cott., 2e part., [illegible] 3, [illegible]
— De Saussure. Voy. dans les Alpes, tom. V, [illegible]

» lui remit les otages, on le fournit de bestiaux, et on
» s'abandonna entièrement à lui, sans précaution, sans
» aucune marque de méfiance. De son côté, il se livra
» tellement à leur bonne foi apparente, qu'il les prit pour
» guides dans les défilés qu'il avait encore à franchir. Ils
» marchèrent ainsi en tête de l'armée pendant deux jours...»
c'est-à-dire pendant le *septième* et le *huitième* depuis l'entrée d'Annibal dans les Alpes, supposé qu'ils soient venus à sa rencontre au commencement de la septième journée.

Au bout de ce septième jour, l'armée des Carthaginois, accompagné de ces Barbares, aura pu camper dans la vallée qui conduit de *Modane* à *Villaraudin* : elle est assez large, et l'on trouve encore des prairies, des pâturages et des champs qui produisent du bled et du seigle. La distance de *Saint-Michel* à *Modane*, étant de deux postes et demie, et d'une poste de *Modane* à *Villaraudin* (1), l'armée aurait fait dans cette journée à peu près trois postes et demie, ou 14,000 toises; c'est-à-dire environ 18 milles, ou 144 stades.

Suite du récit. Huitième journée. L'armée attaquée au Défilé du λευκόπετρον.

IV. Le *huitième* jour, c'est-à-dire le quatrième depuis le départ de Saint-Jean-de-Maurienne, l'armée se sera trouvée dans les circonstances critiques exposées par Polybe, dont nous reprenons le récit : « Les Gaulois qui étaient
» venus à la rencontre d'Annibal, marchèrent en tête de
» l'armée pendant deux jours : mais les *barbares dont nous*
» *avons déjà parlé plus haut*, οἱ προειρημένοι, s'étant ralliés,
» se mirent à la poursuite de l'armée carthaginoise, et

(1) Voy. l'Etat gén. des postes de la rép. franç., an XI, rapproché du livre de postes de l'année 1814.

» vinrent fondre sur elle au moment où elle traversait une » gorge étroite et profonde, d'un accès difficile et bordée » de précipices. Toute l'armée eût péri dans cette occasion, » si le général carthaginois, à qui il était resté quelque mé- » fiance, et qui en conséquence avait pris ses précau- » tions, n'eût mis en tête les bagages avec la cavalerie, » et l'infanterie à l'arrière-garde. Ce fut elle qui soutint » le choc, et qui empêcha que la perte ne fut aussi con- » sidérable qu'elle aurait pu l'être. Néanmoins, malgré » cette défense, il périt en cette endroit grand nombre » de chevaux et de bêtes de charge. En effet, les Bar- » bares avançant sur les hauteurs à mesure que les Car- » thaginois avançaient dans le bas, et de-là faisant rouler » ou lançant d'énormes pierres, répandirent tant de ter- » reur et de désordre dans l'armée, qu'Annibal fut obligé » de se tenir toute la nuit, avec la moitié de ses troupes, » *sur un certain rocher blanc* d'où il put en sûreté protéger » le passage de sa cavalerie et de ses bêtes de somme; » encore cette nuit suffit-elle à peine pour les tirer de » ce mauvais pas. »

Du véritable sens du mot λευκόπετρον. Réfutation de l'opinion de M. Letronne.

Il s'agit maintenant de chercher quel peut être le défilé où se passa cette affaire. Polybe, après l'avoir décrit, φάραγγά τινα δύσβατον καὶ κρημνώδη, ajoute une circonstance qui a paru décisive au général Melville et à M. Deluc, c'est qu'Annibal fut obligé de se tenir toute la nuit avec la moitié de ses troupes sur *un certain rocher blanc* qui lui présentait *une position forte et sûre*, d'où il pouvait protéger le passage de sa cavalerie et de ses bêtes de somme, περὶ τι λευκόπετρον ὀχύρον. L'interprétation du général Mel-

ville paraît si simple, elle sort si naturellement de la décomposition du mot essentiel λευκὸν-πέτρον, que nous n'aurions jamais cru avoir ici une question à débattre, si M. Letronne n'avait élevé à ce sujet des difficultés que M. Deluc a laissées sans réponse. Attaquant le sens donné à ce mot par le général Melville : « Assurément, dit » M. Letronne, il n'existe pas de passage des Alpes où » l'on ne trouvât quelque *roche blanche*, puisqu'il y a du » gypse blanchâtre sur tous les cols de la chaîne. Mais » d'ailleurs il est fâcheux pour cette découverte du général » Melville, que, dans Polybe, le mot λευκόπετρον, qui re- » vient plusieurs fois, soit pris comme le λεωπέτρα des au- » tres auteurs (1), pour λεῖος λίθος, et ne signifie rien autre » chose que *roche nue*, *escarpée;* c'est ce qui est prouvé, » surtout par un passage du livre X, chap. xxx, § 5, » οὐκ ἦν ἀδύνατος ἡ δι' αὐτῶν λευκοπέτρων ἀναβολή, c'est-à-dire, » διὰ τῶν κρημνῶν, mots qui se lisent plus haut (2) ».

Nous pourrions d'abord demander à M. Letronne sur quoi repose la supposition que, dans ce passage de Polybe, le mot λευκόπετρον est pris comme le λεωπέτρα des autres auteurs, pour λεῖος λίθος. Existe-t-il quelque manuscrit qui porte λεωπέτραν au lieu de λευκόπετρον? On n'en cite aucun. Le texte, en lui-même, est donc hors de discussion, et ce n'est que sur son sens qu'on en peut établir une. Or, ce n'est pas à nous de prouver que λευκόπετρον signifie *rocher blanc*, la chose est par trop claire ; mais ce serait à M. Letronne de nous montrer par quelle

(1) Schweigh. *ad Polyb.*, x, 48, § 5; *adde* Diod. Sic. III, 15, *et ibi* Wessel.

(2) Journal des Savans, janvier 1819, pag. 29.

suite d'idées et de dérivations analogiques on en pourrait venir à donner au mot λευκὸς le sens de λεῖος; tant qne cela ne sera pas fait, nous sommes en droit de rejeter l'interprétation comme arbitraire. M. Letronne cite bien, à l'appui du sens qu'il donne à ce mot, deux passages, l'un de Diodore, et l'autre de Polybe; mais je ne doute point qu'en y réfléchissant, le savant académicien ne se fût convaincu que le premier ne prouve rien en faveur de son opinion, et que le second prouve contre. Ainsi, dans le passage de Diodore, cet historien, parlant de la manière dont les Ichthyophages de l'Ethiopie préparent les poissons dont ils se nourrissent, nous dit « qu'ils mettent les chairs *sur une » pierre lisse et polie,* sur laquelle ils les battent, les fou- » lent aux pieds, pour ensuite les assaisonner avec des » herbes. τὰς μὲν σάρκας ἐπί τινος λεωπετρίας κατατιθέμενοι, » πατοῦσιν ἐπιμελῶς ἐφ' ἱκανὸν χρονὸν, καὶ καταμίσγουσι τὸν τοῦ » παλιούρου καρπόν (1).» Or, que conclure de cè passage? Rien autre chose ce me semble, sinon que le mot de λεωπετρία est employé par Diodore, comme il l'est par beaucoup d'autres auteurs, dans un sens qui n'a aucun rapport avec celui de λευκόπετρον : je ne vois pas quelle autre induction l'on en pourrait tirer relativement à l'objet qui nous occupe.

Quant à Polybe, voici ce qu'il dit au chapitre XLVIII de son 10e livre. Il s'agit d'Antiochus traversant les défilés du pays des Parthes; il était impossible aux soldats pesamment armés de gravir les montagnes dont cette contrée est couverte, πρὸς γὰρ τὰ παρακείμενα τῶν ὀρῶν οὐχ οἷον τ'ἦν τούτοις προσϐαλεῖν. « Mais, ajoute l'historien, il n'était pas » impossible aux troupes légères de franchir *même les ro-*

(1) Diod. Sic., III, 15.

» *chers blancs.* ἀλλὰ τοῖς ψιλοῖς καὶ τοῖς εὐζώνοις οὐκ ἀδύνατος » ἦν ἡ δι' αὐτῶν τῶν λευκοπέτρων ἀναβολή. » M. Letronne, adoptant la traduction de Casaubon suivie par M. Schweighaeuser, prend encore ici ce mot de λευκοπέτρων dans le sens de λεωπέτρων : mais sans reproduire les observations que nous venons de faire contre ces sortes de substitutions qui tendraient à donner aux mots un sens absolument étranger à celui qu'ils offrent par eux-même; je me bornerai à demander si l'on peut être satisfait du sens que présenterait la phrase traduite par ces mots, *rochers nuds et découverts ;* si Polybe, qui veut réellement *indiquer un point déterminé du pays que traverse Antiochus*, ne nous donnerait pas là une désignation qui, par sa généralité même, n'indique rien, ne caractérise rien ; enfin, s'il n'est pas plus que probable que, parlant d'une chaîne de montagnes ou de rochers connus sous cette dénomination de Λευκόπετρα, les *rochers blancs*, et qui peut-être passaient pour être d'un accès difficile, il les désigne par le nom spécial sous lequel on les désignait ordinairement? En consultant les géographes, je trouve cette conjecture déjà si naturelle et si conforme au texte littéral, confirmée par Ortelius qui traduit ce mot par *Albi montes*, et le considère comme le *nom propre* de la chaîne de montagnes qui séparent la Parthie de l'Hircanie (1). Cette interprétation coïncide parfaitement avec le récit de Polybe, suivant lequel l'armée d'Antiochus, allant de la Parthie dans l'Hyrcanie, devait nécessairement rencontrer les Λευκόπετρα sur sa route. S'il était nécessaire de citer des exemples à l'appui d'une interprétation que l'on ne peut combattre qu'en dénaturant le texte grec, ils se présenteraient en foule pour nous montrer cette dénomination em-

---

(1) Abrah. Ortelius, Thesaurus geographic., art. λευκόπετρα.

ployée continuellement, dans la géographie ancienne, comme *nom appellatif*, et avec le sens que nous lui donnons. C'est sous ce nom que Strabon et Ptolémée désignent l'un des promontoires de l'Italie méridionale, appelée aujourd'hui *Capo dell'armi*. Voici le passage de Strabon : Ἀπὸ δὲ τοῦ Ῥηγίου πλέοντι πρὸς ἕω, Λευκοπέτραν καλοῦσιν ἄκραν ἀπὸ τῆς χρόας (1). Et Ptolémée Λευκόπετρα ἄκρα (2). Le même géographe parle aussi de certaines montagnes de l'île de Crète, ayant le même nom, τὰ λευκὰ καλούμενα ὄρη (3), et Pline, parlant des mêmes montagnes, les désigne de la même manière, *in idæis montibus et quos Albos vocant* (4).

Quant à l'assertion, « qu'il n'existe point de passage dans » les Alpes où l'on ne trouvât quelque *roche blanche*, puis» qu'il y a du gypse blanchâtre sur tous les cols de la » chaîne »; elle est, je crois, fort hasardée. J'avoue pour mon compte que sur les points que j'ai parcourus en traversant soit le Simplon, soit le Grand Saint-Bernard, soit le mont Genèvre, je n'ai remarqué nulle part de montagne de gypse, dont la blancheur fût sensible. Il me semble que M. de Saussure (5) et M. Albanis Beaumont (6) n'auraient pas décrit avec tant de soin celles qui se rencontrent sur la route de Saint-Jean de Maurienne au mont Cenis, si ces montagnes étaient aussi communes que le prétend M. Letronne. M. de Saussure, par exemple, ne dirait pas

(1) Strab., tom. I, lib. VI, pag. 372. *Oxon.*

(2) Ptolem, , lib. III, cap. I. Plin., hist. nat. ad u. Delph., lib. III, 6 et 10.

(3) Ptolem., lib. III, cap. 17. — Strab., lib. X, pag. 692.

(4) Plin., lib. XVI, 60.

(5) Voy. d. les Alpes, in-8, tom. V, ch. V.

(6) Descrip. des Alp. grec. et cott., 2e part., tom. II, ch. XV, pag 616-650.

dans le chap. X, intitulé : *Coup-d'œil général sur cette partie des Alpes :* « Le mont Cenis présente quelques *singula-*
» *rités que je ne dois pas omettre* de faire remarquer dans ce
» résumé. *D'abord ce grand amas de gypse* du côté de la
» Savoie, etc. (1). »

Mais si l'on ne trouve pas partout des *rochers blancs*, on trouve partout des *rochers nuds et découverts*, *nudas et calvas rupes*, comme traduisent Casaubon et M. Schweighaeuser; et ce serait en donnant au mot grec ce sens adopté par M. Letronne, que Polybe, qui veut ici déterminer le lieu où se passe l'affaire qu'il raconte, ne déterminerait rien par le vague même et la généralité des expressions dont il se servirait.

D'un autre mot mal interprété.

M. Deluc, avec qui nous sommes d'accord sur le sens du mot λευκόπετρον, ne l'est pas avec nous sur celui du mot περὶ que nous traduisons par *sur* avec dom Thuillier, Folard, Casaubon et M. Schweighaeuser qui supposent, comme nous le faisons, que le général carthaginois se porta *sur* ce rocher. M. Deluc traduit, *près d'un certain rocher blanc*, *dans le voisinage d'un certain rocher blanc* (2). Plus tard nous verrons les raisons locales qui, dans son système, le *forcent* de traduire ainsi. Dans le nôtre chacune de ces deux traductions peut se concilier avec la nature des lieux; et, si nous avons préféré la première, c'est qu'elle est plus en rapport avec les autres mots de la phrase et le but qu'Annibal se proposait en prenant cette position. Ainsi, par exemple, le mot ὀχυρὸν ne signifiera plus rien si

(1) Voy. dans les Alpes, tom. V, § 1301.

(2) Hist. du pass. des Alp., pag. 136, 151.

l'on se borne à supposer que le général se soit placé *dans le voisinage* de ce rocher, tandis que dans notre sens on conçoit que ce rocher devenait pour lui une *position forte* d'où il pouvait protéger son armée, sans craindre d'être lui-même surpris par l'ennemi. Le chevalier de Folard remarque à ce sujet que, dans les guerres de montagnes, on doit songer avant tout *à se saisir des hauteurs qui dominent la marche* (1) ; et Végèce avait déjà dit, long-tems auparavant : « *In montibus altiora loca præmissis sunt præsidiis oc-* » *cupanda, ut cùm hostis advenerit reperiatur inferior, nec* » *audeat obviare, cum tam a fronte quam supra caput cernat* » *armatos* (2). » Une seule considération qui aurait pu nous engager à adopter la traduction de M. Deluc, ce serait le cas où la proposition περὶ, dans le sens où nous la prenons, n'aurait pu se construire avec l'accusatif. Mais nous en trouvons tant d'exemples, et dans ce même livre de Polybe (3), qu'il faut encore compter cette preuve grammaticale au nombre de toutes celles que les circonstances de la narration fournissent en notre faveur.

---

(1) Polyb., trad. par dom Thuillier, avec comment. du chevalier de Folard, tom. IV, pag. 92, 93..

(2) Flav. Veget. de re milit., III, cap. 6, 26.

(3) Polyb., III, 54. Τὴς δὲ χίονος ἤδη περὶ τοὺς ἄκρους ἀθροιζομένης, *la neige étant déjà tombée sur le sommet des montagnes*. La version τοῖς ἄκροις que propose M. Schweighaeuser, n'est donnée par aucun manuscrit. Autre exemple : Καταστρατοπεδεύσας περὶ τοὺς ἐκφεύγοντας ἤδη τὴν χίονα τόπους, III, 55, *ayant dressé son camp sur les lieux où il n'y avait plus de neige.*—De même, lib. III, c. 101, Minucius espérait rencontrer les Carthaginois *sur les hauteurs*, περὶ τὰς ὑπερβολὰς... C'est ainsi que la préposition ὑπὲρ est employée dans ce même sens par Strabon, lib. IV, tom. I, pag. 285, où il dit que les *Medulli* habitent sur les montagnes les plus élevées, ὑπὲρ τὰς ὑψηλοτάτας ἔχουσι κορυφάς.

Détermination du lieu de la scène décrite par Polybe.

Ces principes une fois posés, et le sens de la phrase bien établi, il reste à chercher sur notre route à partir de *Villaraudin*, ce *certain rocher*, appelé le *rocher blanc*, sur lequel Annibal passa cette nuit qui faillit être si fatale à son armée. Pour n'omettre aucune des indications qui peuvent aider à le reconnaître, rappelons-nous en même tems qu'il dominait *une gorge étroite et profonde*, *d'un accès difficile et bordée de précipices;* que le général se porta sur ce rocher avec *la moitié de ses troupes*, probablement avec ses archers et ses frondeurs qui devaient déloger à coups de flèches et de pierres les barbares maîtres des hauteurs opposées, lorsqu'ils se montraient pour inquiéter l'armée dans sa marche. C'est ainsi que, dans une autre expédition décrite également par Polybe, nous voyons Antiochus se servir des mêmes moyens pour débusquer les Parthes des hauteurs qui dominaient les défilés qu'il traversait (1); cette dernière circonstance suppose encore, qu'en cet endroit, *la vallée devait avoir peu de largeur,* sans quoi les archers carthaginois n'eussent pu atteindre les Barbares qui se trouvaient de l'autre côté. Sous ces conditions, si nous pouvons montrer la réunion de tant de circonstances remarquables sur l'un des points de la vallée où nous avons cru jusqu'ici reconnaître la trace d'Annibal, n'aurons-nous pas désormais la certitude de ne nous être pas égarés?

Or, il est impossible de n'être pas frappé de l'identité des lieux, lorsqu'après avoir passé *Braman* et *Thermignon*, l'on arrive au défilé que l'on traverse à trois-quarts d'heure de marche de ce dernier village, une demi-lieue en avant de *Lans-le-Bourg*. Les divers détails de localités, fournis

(1) Polyb., x, 29, 30.

par l'historien, se trouvent rassemblés de manière à ne laisser aucun doute. La vallée se resserrant en cet endroit y forme une gorge étroite et profonde ; le chemin s'y trouve bordé sur la droite par le précipice, au fond duquel coule le torrent de l'Arc ; sur la gauche, par *d'énormes rochers nuds et arides,* souvent escarpés et roides, d'où les Barbares pouvaient écraser les Carthaginois obligés de passer immédiatement au-dessous. A droite de la route, et de de l'autre côté de l'*Arc*, se voit le λευκόπετρον que j'entendis encore appeler, par les habitans du pays, le *rocher blanc,* ou le *plan de roche blanche*, quoique son véritable nom soit le *rocher du plan de la Barmette.* C'est un rocher de gypse, paraissant d'une blancheur éclatante dans toute sa partie supérieure entièrement nue et découverte, tandis qu'au-dessous il est couvert de sapins, et présente, depuis le milieu jusqu'à sa base, sur un plan légèrement incliné, une espèce de talus qui se prolonge jusqu'à Thermignon, et où l'on fait venir du bled, du seigle et de l'avoine. Il est probable qu'Annibal remonta cette petite plaine pour venir se porter sur le *rocher blanc*, qui la termine et la surmonte. La partie supérieure de ce rocher offre un plateau assez étendu. Des gens du pays me dirent que Napoléon y avait fait passer un chemin praticable pour l'artillerie. Annibal aurait donc pu se porter là avec une partie de son corps d'armée, le reste s'étendant si l'on veut, soit sur le glacis qui se trouve en dessous, protégé par les bois de sapins qui couvrent cette partie de la montagne, soit encore sur la petite plaine qui descend du côté de *Thermignon.* On voit que c'était là pour lui une position *forte et sûre*, *de laquelle il pouvait protéger la marche de son armée*, et *atteindre facilement,* à coups de flèches et de pierres, les Barbares qui se montraient sur les hauteurs opposées.

Témoignages de Saussure et de M. Albanis-Beaumont.

Comme dans ces sortes de questions les faits sont des preuves, quelque connus que soient les lieux, quelque soin que j'aie pris pour ne rien insérer dans ma description qui ne fût le résultat d'une exacte et scrupuleuse observation, je crois ne pouvoir mieux faire que d'invoquer à l'appui de mes assertions l'autorité des deux savans géologues que j'ai déjà tant de fois cités, et qui certes ne pourraient être soupçonnés d'avoir supposé des circonstances propres à favoriser un système quelconque. Écoutons d'abord M. de Saussure : « En approchant de *Lans-le-Bourg*, on retrouve » encore des rocs calcaires micacés, et ensuite *le chemin* » *coupe une colline* entièrement composée de débris angu- » laires, faiblement agglutinés entre eux et disposés par » couches horizontales. Vis-à-vis de cet endroit, *de l'autre* » *côté de l'Arc*, on voit des gypses blancs. Au reste, je » n'ai point noté toutes les montagnes de ce genre de pierre » que l'on rencontre sur cette route ; elles y sont trop fré- » quemment répétées (1). » Voici maintenant ce que dit M. Albanis Beaumont : « En sortant de *Thermignon*, l'on » continue à gravir une rampe assez rapide, mais le che- » min est beau, il serpente sur les flancs d'une espèce de » terre-plain, très-élevé, d'où l'on a une vue fort étendue » sur la vallée d'Arc..... Le chemin prend ensuite une di- » rection à l'est, et la vallée se rétrécit de nouveau : l'on » cotoye la base d'un rocher calcaire très-élevé, de l'es- » pèce du micacé, dont les couches sont très-inclinées, » quelques-unes sont même verticales et unies à des filons » argileux et fissiles. Les montagnes qui bordent la rive

(1) Voy. dans les Alpes, in-8, tom. V, ch. V, § 1231.

» gauche de l'Arc continuent d'être un mélange de schiste,
» de *gypse* et de palæopêtre (1). » M. de Saussure vient aussi d'observer que les montagnes de gypse sont très-fréquentes *sur cette route;* ainsi on en voit une assez remarquable un quart-d'heure avant d'entrer à *Thermignon*, près le petit hameau de *Solières;* une autre encore entre *Braman* et *Ossois*, à un quart-d'heure de ce dernier village. Je les avais notées avec soin, et ce n'est qu'après avoir reconnu que, sous d'autres rapports, la nature des lieux ne conviendrait point aux autres circonstances de la narration, que je me suis décidé pour le lieu auquel j'ai rapporté la scène en question.

Suite du récit. Neuvième journée. L'armée monte le Cenis et arrive au sommet du passage. — La montée facile.

V. Après avoir dit qu'Annibal employa toute la nuit à faire défiler son armée, Polybe ajoute : « Le lendemain
» l'ennemi s'étant retiré, et Annibal ayant rejoint sa cavalerie et ses bêtes de charge, il poussa en avant, et s'avança
» vers la cime des Alpes. Dans cette marche, les Barbares
» ne vinrent plus l'attaquer en masse, mais seulement par
» petits détachemens, et dans les endroits avantageux. Ils
» se jettaient, suivant l'occasion, tantôt sur les soldats qui
» marchaient en tête, tantôt sur les traîneurs, et trouvaient
» toujours moyen d'enlever quelques bagages. Dans cette
» circonstance les éléphans furent d'un grand secours, car
» partout où ils paraissaient, l'ennemi n'osait approcher,
» frappé d'étonnement à la vue de ces animaux. Le *neuvième jour*, Annibal atteignit *le sommet* (2). »

Ainsi, le *huitième jour*, l'armée carthaginoise étant venue

---

(1) Descript. des Alp. grecq. et cott., 2e part., tom. II, pag. 637, 638.
(2) Polyb., III, 53. Voy. aussi Tite-Live, XXI, 35.

des environs de *Villaraudin* au défilé où elle fut attaquée, un peu en avant de *Lans-le-Bourg*, aura fait à-peu-près six lieues de poste, c'est-à-dire environ cent vingt-huit milles romains; car on compte trois postes, c'est-à-dire douze mille toises, de *Villaraudin* à *Lans-le-Bourg*.

Le *neuvième jour*, au sortir du défilé, elle se sera trouvée bientôt à *Lans-le-Bourg*, et prenant aussitôt la montée du *Cenis*, elle aura pu facilement arriver au sommet vers le milieu de la journée. Polybe et Tite-Live toujours d'accord, n'entrent ici dans aucun détail particulier. Ils ne disent point que la montée ait offert aucun danger, aucun obstacle aux Carthaginois; ils se bornent à ces mots : *le neuvième jour on parvint au sommet des Alpes : nono die in jugum Alpium perventum est.* En effet, la montée du Cenis, du côté de la Savoie, est une des plus faciles et des moins périlleuses que présentent les Alpes; l'on n'y rencontre point de ces précipices dont la route est bordée sur le revers opposé ; et l'on conçoit facilement que l'armée, en cinq ou six heures de marche, ait pu atteindre le sommet.

Evaluation des distances.

Quant à la distance qu'elle parcourut en cette journée, il serait assez difficile de l'évaluer avec précision, en ce qu'elle dépendra des circuits plus ou moins longs qu'elle dut faire pour tourner la montagne, et la gravir de cette manière sur une pente moins rapide. C'est ainsi que nous voyons le livre de postes pour l'année 1802, ne compter pour cette route qu'une poste et demie de *Lans-le-Bourg* aux *Tavernettes*, petit hameau situé au sommet du mont Cenis, tandis que le livre de postes de 1814 en compte trois, en mesurant les distances sur la nouvelle route cons-

truite dans l'intervalle par Napoléon (1). Voici ces distances évaluées en heures de marche, par M. Albanis-Beaumont : » En sortant de *Lans-le-Bourg*, et après avoir
» traversé l'Arc, on commence presque aussitôt à gravir
» sur une des premières bases du mont Cenis, autrefois
» par un chemin très-pierreux et très-rapide, mais main-
» tenant très-large, très-uni, et praticable aux voitures.
» Après deux heures et demie de montée, dont la des-
» cente se fait ordinairement en vingt minutes, lorsqu'il
» y a de la neige et que l'on peut se servir de traîneaux,
» on passe à côté de deux ou trois misérables chalets
» nommés *la Ramasse*.... Après un quart-d'heure de marche
» depuis ce hameau, l'on entre dans la belle vallée du
» mont Cenis. (Ici se trouve le plus haut point du passage,
» un peu après le chalet de *la Meut*.) Après une heure de
» marche depuis les granges de *la Meut*, à travers une
» vaste prairie couverte en été de nombreux troupeaux
» de vaches, le chemin passe à peu de distance d'un
» charmant lac situé au sud-est de la vallée.... et l'on ar-
» rive au hameau des *Tavernettes*, où est située la poste
» aux chevaux (2). » Nous voyons que de Lans-le-Bourg à ce point de la route, M. Albanis-Beaumont compte à peu près quatre heures de marche, quoique M. de Saussure en compte un peu moins (3). Je fis moi-même cette route en deux heures, mais en descendant, et en négligeant, pour prendre des chemins de traverse, les contours qui

(1) Voy. Etat gén. des relais de postes de la république française, an XI (1802). — État gén. des postes du royaume, 1814.

(2) Descript. des Alpes grecq. et cott., 2e part., tom. II, p. 645-647

(3) Voy. dans les Alp., tom. V, chap. VI.

alongent la route mais qui en adoucissent la pente. En voilà plus qu'il ne faut pour prouver la difficulté d'évaluer la distance parcourue par Annibal dans cette journée. En adoptant la distance des trois postes données par les dernières mesures de 1814, et qui se rapproche assez des quatre heures de marche de M. Albanis-Beaumont, l'armée aura fait six lieues de poste, c'est-à-dire à peu près 128 stades ou 16 milles romains, depuis Lans-le-Bourg; auxquels il faudra ajouter environ 16 stades ou 2 autres milles pour la distance de ce dernier village au défilé du λευκόπετρον. Continuons le récit de Polybe.

Suite du récit. Dixième et onzième journées. Station sur le plateau du mont Cenis.

VI. « Annibal ayant atteint au *neuvième jour* le sommet » de la montagne, y dressa son camp, et s'y arrêta pen- » dant *deux jours*, voulant donner du repos à ceux de ses » soldats qui étaient arrivés sains et saufs, et laisser aux » traîneurs le temps de rejoindre l'armée. Pendant ce sé- » jour on eut l'agréable surprise de voir reparaître un » grand nombre de chevaux que la frayeur avait dispersés, » de bêtes de charge qui s'étaient débarrassées de leur » fardeaux, et qui, sur les traces de l'armée, étaient ve- » nues droit au camp. Il y avait déjà beaucoup de neige sur » les sommets des montagnes, car c'était le tems du cou- » cher des Pléiades : Annibal remarquant l'abattement de » la plupart de ses soldats, découragés par le souvenir des » maux déjà soufferts et par l'idée de ceux qui les atten- » daient, les rassemble pour les haranguer, profitant, » pour ranimer leurs espérances, d'une unique et dernière » ressource, le spectacle de l'Italie qui s'offrait à leurs re- » gards. Ce pays, en effet, est situé au pied de ces mon-

» tagnes de manière que, pour le spectateur, embrassant
» l'ensemble du tableau, les Alpes paraissent être comme
» la forteresse de toute l'Italie. Leur montrant donc les
» plaines qui bordent le Pô, leur rappelant la bonne dis-
» position des Gaulois qui habitent ces contrées, leur indi-
» quant même du doigt où Rome était située, il releva
» jusqu'à un certain point leur courage (1). »

Nous avons à fixer ici deux faits importans sur lesquels Polybe et Tite-Live sont d'accord, et qui vont jeter un nouveau jour sur tout notre itinéraire. Il s'agit du campement de l'armée au sommet de la montagne, et de la vue des plaines arrosées par le Pô.

Description de ce plateau : possibilité d'y camper. Exactitude de Polybe.

Pour ce qui regarde le premier fait, examinons si, au sommet du mont Cenis, la nature des lieux se prête à ce qu'une armée puisse y camper : voici la description qu'en donne M. de Saussure : « Du chalet de la *Meut*, on descend
» dans la jolie plaine de mont Cenis ; cette plaine a envi-
» ron une lieue et demie de longueur sur un grand quart
» de lieue de largeur. Elle est couverte des plus beaux pâ-
» turages, et arrosée par un lac rempli de la plus belle
» eau, qui en occupe à-peu-près la moitié. Comme cette
» plaine est ouverte au sud-est, du côté de l'Italie, et fermée
» de tous les autres côtés par des hauteurs plus ou moins
» considérables, elle jouit d'une température beaucoup
» plus douce qu'on ne pourrait l'attendre de son éléva-
» tion. Souvent après avoir rencontré des brouillards gla-
» cés, ou des vents froids et incommodes sur le haut du
» passage, le voyageur, en arrivant dans cette plaine, y

(1) Polyb., III, 53, 54. — Tite-Live, XXI, 35.

» trouve un beau soleil, le calme et la douce température
» du printems, et il y voit les plus belles fleurs croître sans
» culture dans tous les pâturages (1). »

Il semble donc que, sous tous les rapports, il était impossible à Annibal de trouver à cette hauteur un lieu plus favorable à un campement. M. de Saussure ne donne à cette plaine qu'une lieue et demie de longueur; mais il faut observer qu'il compte en lieues de pays, valant près de deux lieues de poste. C'est ainsi qu'il n'en compte que trente-quatre de Montmélian à Turin, tandis que notre livre de postes en donne cinquante-six et demie par l'ancienne route, et soixante-deux et demie par la nouvelle. M. Albanis-Beaumont dit aussi, page 646, que l'*étendue de la plaine du mont Cenis est d'environ deux lieues;* mais ses lieues, quoique plus courtes que celles de M. de Saussure, sont bien plus longues que les nôtres, puisqu'il adopte la mesure de deux lieues au myriamètre, comme on peut le conclure de quelques passages de son ouvrage (2). Lorsque je passai le mont Cenis, je mis près de deux heures à traverser cette plaine depuis l'auberge *de la Grand-Croix*, jusqu'au refuge n° VI, où commence la descente; et, du pas dont je marchais, je pense qu'on peut hardiment lui donner en longueur trois bonnes lieues de poste. L'armée du roi de Sardaigne y campa dans la guerre de 1692 (3), et cet exemple, joint aux preuves que nous avons tirées de la description des lieux, nous dispense d'insister davantage pour établir qu'Annibal a pu camper très-facilement en cet endroit.

---

(1) Voyage dans les Alpes, tom. V, ch. VI, § 1236.

(2) Descript. des Alpes, 1re part., tom. II, pag. 236 et 311, etc.

(3) Œuv. div. d'Abauzit, tom. II, pag. 180.

Polybe ajoute qu'il y avait beaucoup de neige sur les sommets des montagnes, vu que c'était le tems du coucher des Pleïades (1). M. Deluc, page 155, dit que l'astronome Maskelyne, consulté par le général Melville sur ce sujet, fixa le coucher des Pleïades du tems de Polybe au 26 octobre. Je traversai le mont Cenis le 28 du même mois, en 1822, tout le plateau supérieur, et même bien au-dessous, *la plaine Saint-Nicolas* jusques dans les environs de *la Ferrière*, étaient entièrement couverts de neige.

Annibal *montre* à ses soldats les plaines qu'arrose le Pô. Exactitude rigoureuse de ce fait témoigné par Polybe et Tite-Live. Réfutation du sens de M. Deluc.

Passons maintenant au second fait, et examinons si de quelqu'un des points de la montagne, Annibal aura pu montrer à ses soldats les plaines qu'arrose le Pô. M. Deluc prétend que *les expressions de Polybe ne doivent point être prises à la lettre; ... qu'il suffisait qu'Annibal fît voir à ses soldats les vallées inférieures par lesquelles ils devaient descendre en Italie.* Mais c'est là une supposition tout-à-fait gratuite : le texte de Polybe est formel, et se trouve formellement confirmé par Tite-Live; il considère la vue des plaines du Pô, du sommet de la montagne, où il a conduit Annibal, comme un fait connu qu'il semble avoir constaté par lui-même, lorsqu'il fut sur les lieux. Les expressions même dont il se sert ne laissent aucun doute : *Annibal profite de l'occasion que lui présente la vue claire et manifeste de l'Italie* (2), τὴν τῆς Ἰταλίας ἐνάργειαν ; *il leur montre du doigt les*

---

(1) Du tems de Pline il arrivait au 3 des Ides de novembre, c'est-à-dire le 11 de ce mois. Hist. nat., lib. II, 47, XVIII, 31. *Vergiliarum occasus in III idus novembris incidere consuevit.*

(2) Histoire du passage des Alpes, pag. 157.

plaines qui bordent le Pô, ἐνδεικνύμενος αὐτοῖς τὰ περὶ τὸν Πάδον πεδία; tandis qu'en parlant de Rome, qu'ils ne pouvaient voir, il se sert de l'expression ὑποδεικνύων Ῥώμης αὐτῆς τόπον, il leur *indique la place* ou elle est située. Tite-Live n'est pas moins décisif, *Italiam ostentat, subjectosque Alpinis montibus circumpadanos campos.*

Quant à ce qu'ajoute M. Deluc, que *du passage du mont Cenis on ne peut voir ni les plaines du Piémont, ni celles de la Lombardie*, il y a ici une distinction à établir. Nous reconnaissons avec lui que *du passage*, c. à d. du plateau du mont Cenis, on ne peut apercevoir la plaine; mais où a-t-on vu que ce soit précisément de ce plateau qu'Annibal ait dû montrer l'Italie à ses soldats? Polybe le dit-il? Donne-t-il à entendre que ce spectacle se soit offert de lui-même sur leur chemin, et soit venu frapper tout-à-coup leurs regards? Ne doit-on pas au contraire conclure de la narration grecque qu'*ils étaient là depuis quelque tems, abattus, découragés*, ne se doutant pas qu'ils eussent à leurs pieds l'Italie, et qu'Annibal ayant appris que de l'un des points de cette montagne, on apercevait ce pays auquel ils aspiraient depuis si long-tems, *les rassembla* pour les faire jouir de cette vue et ranimer par là leurs esprits abattus? Lorsque immédiatement après avoir rapporté ce fait, il ajoute que *le lendemain Annibal commença à descendre*, τῇ δ' ἐπαύριον ἀναζεύξας ἐνήρχετο τῆς καταβάσεως, ayant déjà dit qu'ils restèrent là campés pendant deux jours, n'indique-t-il pas clairement que ce fut le second jour qu'Annibal les appela à ce spectacle? Si le récit de Polybe pouvait laisser quelques doutes, celui de Tite-Live viendrait les dissiper entièrement. Car, après avoir dit que l'armée resta campée deux jours, il ajoute d'abord que *ce fut au moment du départ, signis primâ luce motis*, qu'Annibal, s'avançant

aux premiers raugs, réunit ses soldats *pour leur montrer l'Italie;* ensuite que ce fut *du haut d'une espèce de promontoire d'où l'on découvrait une grande étendue de pays: in promontorio quodam undè longè ac latè prospectus erat.* C'est donc maintenant ce promontoire qu'il faut chercher.

Quel est le point du mont Cenis d'où Annibal montra l'Italie à son armée? — Cette vue serait impossible d'après les autres systèmes.

J'avais d'abord cru le reconnaître sur un des points de la nouvelle route du mont Cenis, dont parle lady Morgan. » En doublant, dit-elle, un promontoire d'une projection » hardie, les brillantes plaines de l'Italie sont révélées (1)». Voulant m'en assurer, j'étais parti de Suse avant le jour, afin de me trouver sur la montagne au lever du soleil. Après avoir monté pendant plus d'une heure, j'avais à peine passé les dernières maisons du petit hameau de *Jaillon*, qu'en me retournant j'aperçus en plein la vallée de Suse, et dans le fond, à une distance très-considérable, un horizon rougeâtre et des vapeurs enflammées circulant sur un espace trop étendu pour qu'il fût possible de n'y voir qu'une prolongation de la vallée. En continuant de monter, je ne tardai pas à voir lever le soleil et à discerner clairement la campagne de Turin, et même au-delà l'élégante basilique de *Superga*, dominant la plaine et resplendissante de lumière sur le dernier plan de ce merveilleux paysage. J'eus encore plus haut, et à diverses reprises, la même vue, et je ne la perdis entièrement qu'au moment d'atteindre les premières maisons du petit hameau de *Saint-Martin*. Ici la route s'avançant en saillie et comme suspendue au-dessus de la profonde vallée de la

(1) L'Italie, par lady Morgan, tom. I, pag. 52.

Novalèse, tourne tout-à-coup, et forme cette espèce de promontoire dont veut probablement parler lady Morgan. C'est là en effet que l'Italie se découvre pour la première fois à ceux qui viennent de la Savoie. Mais, à ce point, l'on n'est encore qu'à moitié chemin de la montée, qui, de ce côté, prend six bonnes heures de marche, et suivant ce que Polybe et Tite-Live s'accordent à dire, ce fut du *sommet* qu'Annibal montra la plaine à son armée. D'ailleurs, l'ensemble des circonstances de sa marche ne pourraît guères se prêter à ce qu'on le fît passer de ce côté. C'est donc au sommet du Cenis, et près du plateau où campa l'armée, qu'il faut chercher ce *promontorium* d'où elle vit les plaines qu'arrose le Pô. Or, voici ce que dit Grosley qui, comme nous, fait passer par là le général carthaginois. « L'espèce de coupe que forme le plateau du » mont Cenis, est bordée de falaises très-élevées, et ainsi » il n'occupe pas, au pied de la lettre, le sommet de la » montagne. *C'est à mi-côte d'une de ces falaises, à la hau-* » *teur du Prieuré, qu'on découvre les plaines du Piémont, et* » *c'est de là qu'Annibal put les montrer à son armée* (1) ». Il est probable que cette falaise que Grosley ne désigne pas autrement, est la montagne de *Saint-Martin*, qui se trouve en avant du *petit mont Cenis*, formant la partie supérieure de la montagne de Jaillon, et située comme elle dans la direction de la vallée de Suse, à travers laquelle la vue débouche sur la plaine de Turin. Je la côtoyai à partir du petit hameau qui lui donne son nom, l'ayant continûment sur ma gauche, et arrivé à la plaine du mont Cenis, au-delà de l'auberge de la *Grand-Croix*, vers le

---

(1) Nouveaux Mémoires sur l'Italie, par deux gentilhommes Suédois. Londres, 1764, tom. I, pag. 56.

quatorzième refuge, elle ne me paraissait plus que comme une colline très-peu élevée au-dessus du sol. D'après la position de cette montagne, située tout-à-fait en face de la vallée de Suse, et n'ayant devant elle aucune autre montagne qui intercepte la vue, je conjecturais qu'en montant au sommet, on devait découvrir la plaine, ce qui me fut confirmé à plusieurs reprises par des gens du pays avec qui je faisais route, et qui m'affirmèrent que du haut d'un rocher qu'ils appellent *Corna-Rossa*, et qui se présente solitaire et détaché à la partie supérieure de la montagne de *Saint-Martin*, on découvre Turin et toute la plaine. En me montrant la gorge qui sépare la cime de cette montagne, de celle du petit mont Cenis, ils me disaient que *leurs anciens leur avaient raconté qu'un fameux général nommé Annibal était passé par là il y a bien long-tems.* Nous pouvons donc supposer très-naturellement, que ce fut là ce *promontorium* d'où ce grand capitaine montra l'Italie à son armée. Du reste, il y a ici deux faits bien distincts, l'un énoncé comme positif par Polybe, que de la montagne traversée par les Carthaginois, l'on a la vue des plaines qu'arrose le Pô; l'autre, que l'on pourra, si l'on veut, regarder comme une supposition de l'historien, qu'Annibal se servit de ce spectacle pour ranimer le courage de ses soldats. Mais le premier de ces deux faits est le seul qu'il nous importait de constater, et il est décisif, car je puis affirmer que, sur aucun des passages des Alpes que j'ai parcourus, ni au mont Genèvre, ni au grand ni au petit St.-Bernard, ni au Simplon, l'on n'a nulle part la vue des plaines de l'Italie ni d'aucune plaine quelconque, tandis qu'il est certain que cette vue se trouve sur plusieurs points de la montagne à laquelle nous rapportons tant d'autres vraisemblances historiques. Ainsi, tout se débrouille et s'éclaircit à mesure

que nous avançons : lorsque dans la suite de cette marche, l'examen des lieux qui nous restent à parcourir sera venu confirmer ce que nous avons dit de la route tracée jusqu'ici, je ne crois pas qu'il soit possible de résister à un tel ensemble d'observations et de faits s'éclairant les uns par les autres, et se prêtant une force qu'on chercherait vainement dans les diverses hypothèses qui nous sont opposées. Poursuivons maintenant, toujours guidés par l'historien grec.

Suite du récit. Descente. Le chemin intercepté par une avalanche. Douzième journée.

VII. « Le lendemain (*c'est-à-dire le douzième jour depuis » son entrée dans les Alpes*), Annibal lève le camp, et » commence à descendre. Excepté quelques pillards qui » venaient furtivement attaquer ses bagages, il n'eut point » ici d'ennemis à repousser. Mais les difficultés des lieux » et les neiges, lui firent perdre presque autant de monde » qu'il en avait déjà perdu dans le trajet de ces monta- » gnes (1). En effet, la descente étant rapide, et le che- » min étroit et couvert de neige, pour peu que l'on s'en » écartât, ou que le pied vînt à manquer, l'on était en- » traîné dans des précipices. Cependant le soldat accou- » tumé à ces sortes d'accidens, ne se laissait pas décourager. » Mais bientôt on arriva à un certain endroit où il n'était » plus possible ni aux éléphans ni aux bêtes de charge » d'avancer davantage, le chemin se trouvant trop étroit

(1) Κατὰ τὴν ἀνάϐασιν, ce qui ne doit pas s'entendre uniquement *de la montée* du Cenis, où l'on ne voit pas qu'Annibal ait perdu beaucoup de monde, mais aussi de toute la *traversée* de ces montagnes, depuis son entrée dans les Alpes, d'après la double signification de la préposition ἀνὰ, dont nous avons déjà parlé au paragraphe Ier du présent chapitre.

» par suite d'un éboulement de terres survenu récemment,
» et qui avait encore augmenté la roideur de la montagne,
» présentant déjà auparavant un escarpement de près de
» trois demi-stades. Ce fut alors que le découragement et
» la consternation se répandirent de nouveau dans l'armée.
» La première pensée du général carthaginois fut d'éviter
» ce mauvais pas par quelque détour ; mais la neige ren-
» dant cette tentative également impraticable, il fut obligé
» d'y renoncer. En effet, il avait rencontré dans ce dé-
» tour un obstacle particulier et extraordinaire. Sur l'an-
» cienne neige de l'hiver précédent, il en était tombé ré-
» cemment de nouvelle. Celle-ci, molle et peu profonde,
» se laissait aisément pénétrer ; mais lorsqu'elle eut été
» foulée et que l'on marcha sur celle de dessous, qui était
» ferme et compacte, les pieds ne pouvant plus y enfoncer,
» les soldats chancelaient, et faisaient presque autant de
» chutes que de pas, comme il arrive lorsque l'on marche
» sur un terrain boueux et glissant. Cet accident en attirait
» d'autres plus fâcheux encore : car, ne pouvant plus pé-
» nétrer la neige inférieure, s'ils venaient à tomber, et
» qu'ils voulussent s'aider de leurs genoux ou s'accrocher
» à quelque objet pour se relever, ils glissaient encore
» plus, entraînant avec eux sur cette pente rapide tout ce
» qui leur servait à se retenir. Quant aux bêtes de charge,
» la vieille neige ne leur résistait pas ; partout où elles
» tombaient, elles brisaient la glace par les efforts mêmes
» qu'elles faisaient pour se relever : mais ensuite elles
» restaient là comme gelées elles-mêmes avec leurs far-
» deaux, retenues par leur poids et par la glace où leurs
» pieds se trouvaient pris.

» Annibal renonçant donc à l'espérance de se frayer un
» passage de ce côté, campa à l'entrée du chemin dé-

» gradé(1), après avoir fait enlever la neige qui couvrait » la place. Toute l'armée s'étant ensuite mise à l'ouvrage » pour reconstruire le chemin le long du précipice, on » parvint, à force de bras, à pratiquer un chemin assez » bon pour les chevaux et les bêtes de charge. Le général » les fit passer d'abord, et dressant de nouveau son camp » dans les endroits où la neige n'était pas encore tombée, » il les envoya aussitôt dans les paturages. Il fit aussi tra- » vailler les Numides, par bandes, à affermir le chemin » pour que les éléphans pussent y passer. Après bien des » fatigues, il ne réussit qu'à peine, au troisième jour, à » les faire descendre. La faim avait réduit ces animaux » dans l'état le plus déplorable; car, si le penchant des » Alpes présente des deux côtés des arbres, des forêts et » des habitations, il n'en est pas de même de la cime et » des lieux qui en sont voisins : ils sont tous entièrement » nus et sans arbres, la neige y restant constamment, » été comme hiver. »

« Annibal descendit enfin lui-même avec le gros de » l'armée, et ayant achevé, au troisième jour seule- » ment, le passage des précipices dont nous venons de » parler, il atteignit le plat pays. Cette armée se trou-

---

(1) Le grec porte περὶ τὴν ἀρχὴν, *vers le commencement du chemin dégradé, à l'entrée du passage*; c'est arbitrairement que M. Schweighaeuser a voulu changer le texte en mettant à la place περὶ τὴν ῥάχιν, parce qu'il y a dans Tite-Live *in jugo*. Il ne cite aucun manuscrit à l'appui de son innovation, qui présenterait un fait impossible à concevoir; car comment Annibal aurait-il pu camper sur *le penchant de cette montagne si escarpée, si roide*? L'expression de Tite-Live est générale et vague; elle signifie simplement qu'il campa *sur la montagne*, comme cet auteur l'a déjà dit en parlant du campement précédent.

» vait bien réduite par tout ce qu'elle avait eu à souffrir
» dans sa marche, des attaques de l'ennemi et au passage
» des rivières : mais c'était surtout en traversant les défilés,
» les précipices des Alpes, qu'elle avait fait ses plus
» grande pertes en hommes et principalement en chevaux
» et en bêtes de charge. Enfin, ayant achevé sa marche
» depuis Carthagène en cinq mois, et le passage des Alpes
» en quinze jours, Annibal s'avança vers les plaines du Pô
» et le pays des Insubres, sans avoir rien perdu de son
» audace. Et cependant il ne lui restait plus de ses troupes
» africaines que douze mille fantassins, huit mille environ
» de ses troupes espagnoles, et six mille chevaux, comme
» il le déclare lui-même dans une inscription concernant
» son armée, qu'il laissa gravée sur une colonne à *La-*
» *cinium*...... Arrivé en Italie avec les forces dont nous
» venons de parler, il campa au pied même des Alpes,
» pour donner à ses troupes le tems de se remettre de leurs
» fatigues (1). »

Étrange circonstance ajoutée par Tite-Live.

Tel est, dans Polybe, le récit exact des derniers incidens de la marche d'Annibal à travers les Alpes ; la narration de Tite-Live n'est en général qu'une élégante répétition des mêmes détails, sauf une addition assez extraordinaire pour qu'elle exige que nous nous arrêtions à l'examiner. Après avoir parlé de la rencontre de ce rocher escarpé qui empêchait l'armée d'avancer, il ajoute :
» Comme il était nécessaire de rompre le rocher pour s'y
» frayer un chemin, les soldats abattirent dans les envi-
» rons, des arbres énormes qu'ils taillèrent, et après en

(1) Polybe, III, 53, 54, 55, 56. — Tite-Live, XXI, 35, 36, 37, 38.

» avoir fait un immense bûcher, ils y mirent le feu. Dans
» cet instant il s'éleva un vent violent qui accéléra l'em-
» brâsement. Quand les rochers furent ardens, il les ren-
» dirent friables en y versant du vinaigre. Le roc se trou-
» vant ainsi calciné par l'action du feu, ils l'entrouvirent
» avec le fer, adoucissant la roideur de la pente par de
» courts zigzags, jusqu'à ce qu'enfin on put faire passer,
» non seulement les bêtes de somme, mais encore les
» éléphans (1). »

Nous conviendrons d'abord qu'il peut y avoir un fond de vérité dans cette circonstance du récit de Tite-Live. Appien fait mention de ce rocher dans lequel Annibal fit pratiquer un chemin qui s'appelle encore, nous dit-il, *le Passage d'Annibal :* ἣ καὶ νῦν καλεῖται δίοδος Ἀννίβου (2), et quoique Polybe ne semble parler que d'un simple éboulement de terres, il pourrait se faire que des débris de rochers eussent été entraînés dans cette espèce d'avalanche, et fussent venus dégrader le chemin et fermer le passage. Nous conviendrons encore que l'action du feu et du vinaigre peut calciner toute roche qui n'est pas primitive (3); les rochers qui dominent le passage où nous montrerons qu'Annibal fut arrêté, sont précisément dans ce cas, étant *des rocs calcaires, dont la pierre fait effervescence avec les acides* (4). Mais nous n'en croirons pas moins qu'il y a de l'exagération dans les détails donnés par Tite-Live, et que le fait n'est pas présenté de manière à nous en

---

(1) Tite-Live, XXI, 37.

(2) Appian, de bello Annib., § 4, ed. Schweigh.

(3) Plin., Hist. nat., XXXIII, 3. — De Sauss., Voyage dans les Alp., tom. V, ch. VI, § 1252.

(4) De Saussure, *ibid*, § 1249-1251.

donner une idée bien nette et à nous inspirer une entière confiance. Nous pensons à cet égard comme M. Deluc, et nous ne pouvons rien faire de mieux que de reproduire ici ses observations.

« Pour amollir le rocher, dit-il, et pour y couper le » chemin avec plus de facilité, on accumula un tas énorme » d'arbres monstrueux auxquels on mit le feu. Il se pré- » sente ici une difficulté, c'est de savoir dans quelle partie » de l'escarpement on put placer cet énorme bûcher, qui » devait former un carré de cinquante pieds au moins ; car » ces arbres monstrueux ne pouvant être que des sapins, » devaient avoir cette longueur, et en les rangeant en tas » pour y mettre le feu, il fallut les croiser les uns sur les » autres pour laisser entr'eux les jours suffisans. Où trou- » ver un espace horizontal de cette grandeur contre une face » de rochers à pic? Ce bûcher ne put donc s'entasser que » sur le sommet du précipice ou à son pied. Dans le pre- » mier cas, le rocher seul sur lequel aurait reposé le bra- » sier aurait pu être rougi ou rendu ardent à une profon- » deur de quelques pouces, ou, si l'on veut, d'un pied. » Dans le second cas, il n'y aurait eu que les colonnes de » flamme qui auraient pu toucher l'escarpement, et comme » cet escarpement ne peut pas se considérer comme un » mur vertical, puisqu'un soldat avait pu descendre en se » tenant avec les mains aux souches qui croissaient à l'en- » tour, les flammes n'auraient pas même touché la face » du rocher. Le brasier, ou les flammes, ne purent donc » produire aucun effet sur l'escarpement, de quelque ma- » nière que l'on conçoive que le bûcher fût placé. Le » moyen supposé par Tite-Live pour réparer le chemin » est donc purement imaginaire....... Quant au vinaigre, » Je demande à ceux qui ont visité les montagnes, s'il fal-

» lait tracer un chemin avec plusieurs tournans contre la
» face escarpée d'un rocher de mille pieds de hauteur, ce
» qui occuperait une largeur de quelques centaines de
» pieds ; je leur demande, dis-je, si tout le vinaigre que
» l'on pourrait rassembler à plusieurs lieues à la ronde,
» dans un pays très-peuplé, suffirait pour mouiller une
» surface de rochers aussi étendue, et pour la pénétrer
» à une profondeur de plusieurs pieds, de manière à pou-
» voir y tailler un chemin assez large pour que les éléphans
» pussent y descendre. Or, une armée qui avait perdu
» presque tous ses bagages par deux attaques différentes
» des habitans, dans lesquelles elle avait couru risque
» d'être elle-même détruite en entier, pouvait-elle avoir
» conservé une quantité de vinaigre bien considérable,
» en supposant que ce fut la boisson ordinaire du soldat,
» ce que l'on ignore ? Des soldats qui traversent des mon-
» tagnes, où ils trouvent de l'eau en abondance pour
» boire, et rien à manger, ne se chargeraient-ils pas plutôt
» de provisions que de vinaigre ?.... D'ailleurs, quand l'ar-
» mée entière aurait été chargée de vinaigre, ce vinaigre
» aurait été parfaitement inutile, parce que le brasier, ou
» les flammes, de quelque manière que les arbres fussent
» placés, ne pouvaient atteindre l'escarpement ; et le vi-
» naigre ou l'eau n'a d'effet sur la pierre calcaire, pour la
» rendre friable, que lorsque celle-ci est incandescente (1) ».

Toutes ces objections de M. Deluc sont évidentes, et nous pouvons en conclure que si l'incident ajouté par Tite-Live n'est pas une fable, c'est du moins un fait présenté avec des circonstances merveilleuses, qui ne font que compliquer et embrouiller ce qui est si simple et si clair dans

(3) Histoire du Passage des Alpes par Annibal, pag. 234-237.

Polybe. Ainsi, pour nous en tenir à cet historien, nous ne verrons avec lui, dans cet éboulement de terres qui avait dégradé le chemin et augmenté l'escarpement de la montagne, qu'une de ces espèces d'avalanches si fréquentes dans les Alpes, et en particulier, comme nous allons le voir, dans la partie du mont Cenis dont il s'agit. On peut aussi penser avec M. Deluc que ces arbres coupés, suivant Tite-Live, furent peut-être employés à reconstruire (ἐξοικοδόμειν) et affermir le chemin le long du flanc de la montagne, en rangeant ces troncs d'arbres les uns à côté des autres, suivant leur longueur, et les soutenant avec d'autres placés par dessous, etc. (1)

Les trois demi-stades de l'escarpement s'appliquent à la profondeur, non à la longueur du précipice.

Quant aux reproches que M. Deluc fait à Tite-Live d'avoir mal compris Polybe en comptant les mille pieds de l'escarpement en profondeur, au lieu de les prendre en longueur, et de les appliquer à la partie interrompue du chemin (2), j'avoue que je ne vois pas sur quoi il se fonde. Je ne conçois pas même quelles raisons solides M. Deluc aurait pu donner à l'appui de son opinion, qui aurait pu être énoncée d'une manière un peu moins abstraite. Serait-ce par hasard que M. Deluc n'aurait pas retrouvé, à la descente du petit Saint-Bernard, ce précipice de trois demi-stades de profondeur ? Mais alors il resterait à savoir si c'est M. Deluc qui a mal rencontré, ou Tite-Live qui a mal compris. En attendant que ce dernier point soit prouvé, nous nous en tiendrons au sens qui nous paraît

(1) Histoire du passage des Alpes, pag. 168.
(2) *Ibid*, pag. 233.

sortir naturellement du texte de Polybe, et à l'interprétation de Tite-Live, que nous avons le droit de regarder comme exacte tant qu'on ne nous aura pas démontré le contraire. Elle n'est qu'une traduction presque littérale du passage grec, si ce n'est que la profondeur de l'escarpement s'y trouve évaluée en pieds au lieu de l'être en stades. Mais ces mille pieds reviennent à peu près aux trois demi-stades du texte ; en effet, le stade étant égal à 126 pieds romains, trois demi-stades font 937 1/2 de ces pieds (1), ce qui ne laisse qu'une différence peu importante, vu surtout que l'évaluation, dans les deux auteurs, n'est qu'aproximative : ἐπὶ τρία ἡμιστάδια, *in pedum mille admodum altitudinem.*

Description des lieux à la descente du mont Cenis.

Maintenant il faut chercher si la nature des lieux, à la descente du mont Cenis, peut se prêter aux circonstances singulières que nous venons d'exposer.

Au sortir de la plaine du mont Cenis, après le hameau de la *Grand'Croix,* deux routes se présentent pour descendre à Suse, l'une passant par *Bard, le Molaret, Saint-Martin* et *Jaillon*, taillée sur le flanc escarpé de la montagne avec une hardiesse qui rappelle les beaux ouvrages des Romains, et n'existant que depuis une quinzaine d'années ; l'autre passant par la plaine *Saint-Nicolas, la Fériere,* et *la Novalèse*, suivant la voie ouverte par la nature dans cette gorge étroite, au fond de laquelle coule le torrent de la *Cénise* ou de la *Petite-Doire*, celle-ci existant depuis un tems immémorial, et devant être par conséquent celle que prit Annibal, comme l'on va s'en convaincre mieux encore

(1) Bergier, Histoire des gr. chem. de l'emp. rom., tom. I, pag. 371.

par la conformité des lieux avec la description de Polybe. Voici ce qu'en dit M. Albanis-Beaumont :

« En sortant de la *Grand'Croix*, petit hameau situé à » l'extrémité nord-est de la plaine du mont Cenis, *on com-* » *mence presque aussitôt à descendre par un chemin coupé en* » *zigzag*, *dans les flancs de la montagne*. Le torrent de la » Cénise se précipite à peu de distance du chemin, et ses » eaux qui forment une belle cascade, tombent réduites » en vapeurs dans un vaste bassin qu'elles ont creusé à » l'entrée de la petite plaine *Saint-Nicolas..... Cette plaine* » *est couverte d'une belle verdure et entourée de rochers* » *abruptes*, dont les sommets se perdent dans les nues...... » Après avoir traversé cette plaine, *l'on passe sous une* » *longue voûte que l'ancien gouvernement sarde avait fait con-* » *struire afin de prévenir les accidens autrefois si communs* » *sur ce passage*, *occasionnés par les avalanches*, toujours si » dangereuses et si fatales aux voyageurs lors de la fonte » des neiges. *Ici ces avalanches sont si considérables*, qu'en » plusieurs occasions elles ont enlevé, dans leur mouve- » ment de rotation, sept à huit mulets à la fois ainsi que » leurs conducteurs, *qu'elles ont ensuite enseveli dans le pré-* » *cipice affreux où coulent les eaux de la Cénise*, et d'où » leurs cadavres n'ont été retirés qu'après l'entière fonte » des neiges ; car ces amas de neiges sont si considérables, » qu'ils ressemblent à des montagnes de glace.... Le premier » village que l'on traverse *en sortant de la grotte* dont j'ai » parlé ci-dessus, se nomme *la Ferrière*.... Proche de ce vil- » lage, on aperçoit des couches de quartz qui ont jusqu'à » trois pieds d'épaisseur, auxquelles succèdent des couches » schisteuses, micacées et calcaires ; mais il est visible » que ces matières ne sont que des espèces d'enveloppes » au noyau granitique du mont Cenis, comme on est au-

» torisé à le supposer en examinant avec attention les *ro-*
» *chers qui bordent le chemin en descendant* à la Novalèse ;
» *ce chemin était autrefois très-mauvais, très-rapide*, et
» bien plus fatiguant que celui de la *Ramasse* à *Lans-le-Bourg* (1) ».

Nous allons compléter cette description par les observations de Grosley sur la descente de la montagne. « La
» descente en Italie, dit-il, est telle que Tite-Live la dé-
» crit.... *Omnis fere via præceps, angusta, lubrica.... L'Arche*
» que l'on côtoie en montant nous étonnait par la rapidité
» de son cours, mais c'est une eau d'étang en comparaison
» de la Petite-Doire que l'on suit en descendant...... Le
» chemin de cette descente est un zigzag à angles très-
» aigus, ménagés et distribués avec le plus grand soin ;
» nos porteurs allaient là dessus aussi vite que les plus
» habiles porteurs sur le pavé de Paris..... Pour abréger
» le chemin, ils franchissaient par enjambement la pointe
» des angles ; et dans ces instans, nous et la civière qui
» nous portait, nous trouvions quelquefois suspendus au-
» dessus d'un précipice de deux ou trois mille pieds de
» profondeur perpendiculaire..... Cette descente est pour
» les voyageurs comme une tempête qui les jette en
» Italie (2) ».

---

(1) Descript. des Alp. gr. et cot., 2e part., tom. II, pag. 652–654. — Voy. aussi de Saussure, Voyage dans les Alpes, tom. V, ch. VI, § 1248–1256

(2) Nouv. Mém. et Observat. sur l'Italie, par deux gentilshommes suédois, tom. I, pag. 58-60. La nouvelle route construite lors de l'occupation de la Savoie par la France, est loin de ressembler à celle décrite par Grosley ; la pente en est si douce, que, lorsque l'on vient de Suse, on se sent à peine monter. Mais aussi des *Tavernettes* jusqu'à Suse l'on compte par cette route cinq postes, tandis que, par celle de la *Novalèse*, on n'en compte que trois et demie.

Applications. Lieu où Annibal fut arrêté.

Quand on rapproche de cette description les circonstances principales de la narration grecque, comment ne pas être frappé de l'identité des lieux décrits par Grosley et M. Beaumont, avec ceux où se passèrent les faits retracés par Polybe ? Annibal descend de la plaine où il avait campé, par un chemin *rapide, étroit, bordé de précipices :* or, n'est-ce pas là le chemin qui conduit de la *Grand'Croix à la plaine Saint-Nicolas*, et à la Ferrière (1) ? La *plaine Saint-Nicolas*, qui vient le couper et interrompre la rapidité de sa pente, n'offre-t-elle pas ce lieu situé *à l'entrée du chemin dégradé,* et où l'armée carthaginoise *put et dut camper,* après avoir en vain cherché passage dans le fond de cette gorge étroite et profonde où coule la Cénise? L'affreux précipice formé par cette gorge, et *au-dessus duquel passe l'ancienne route après avoir traversé la plaine Saint-Nicolas*, ne nous présente-t-il pas ce même *précipice le long duquel Annibal fit reconstruire le chemin éboulé ? Les avalanches si communes et si considérables en cet endroit*, cette *longue voûte* construite pour en garantir, n'expliquent-elles pas cet éboulement de terres qui avait interrompu le passage ? M. de Saussure remarque également que cette galerie, à laquelle il donne environ trois cents pieds de longueur sur quinze de largeur, fut construite pour servir de passage aux voyageurs, *lorsque le chemin comblé par les avalanches devient impraticable* (2). Du haut de la nouvelle grand'route, qui, taillée sur un point plus élevé, domine toute cette partie de la vallée de *la Ferrière* et de la Novalèse, je voyais à une profondeur effrayante cet antique

(2) De Saussure, Voyage dans les Alpes, tom. V, pag. 106.

(1) Voyage dans les Alpes, tom. V, chap. VI, § 1250.

chemin, montant, roide et rapide le long du précipice au fond duquel roule le torrent. Les gens du pays avec qui je faisais route, me montrant à l'extrémité opposée la plaine Saint-Nicolas et ces grands sapins qui couvrent en partie les flancs de la montagne, me disaient qu'*Annibal avait coupé là beaucoup de bois pour combler la vallée.* J'avoue que je n'attache pas grande importance à toutes ces traditions, mais enfin celle-ci existe, et je la cite sans conséquence et sans penser qu'un tel argument soit nécessaire pour démontrer qu'à ce même passage, *entre la plaine St.-Nicolas et la Ferrière*, l'armée carthaginoise rencontra de si terribles obstacles, et fut arrêtée pendant trois jours.

Détour qu'il tenta vainement.

Polybe ajoute qu'Annibal, ne pouvant passer par le chemin dégradé, voulut éviter cet endroit périlleux par un détour, et tenter passage sur un autre point, mais que là encore il fut arrêté par l'incident extraordinaire qu'il décrit. Or, ce fait ne s'explique-t-il pas de la manière la plus simple et la plus claire, en supposant qu'Annibal, renonçant à passer par le chemin éboulé qui se trouvait, comme le chemin actuel, taillé sur le penchant escarpé de la montagne, sera descendu jusqu'au fond de la gorge où coule la Cénise, près des bords du torrent, où il aura trouvé sous la neige tombée récemment, cette ancienne neige qui s'était conservé depuis l'hiver précédent ?

De la neige conservée depuis l'hiver précédent. Explication de ce fait.

M. Deluc, insistant beaucoup sur ce point dont il pense tirer un grand parti en faveur de son hypothèse du passage

d'Annibal par le petit Saint-Bernard (1), il convient que nous nous y arrêtions pour l'examiner.

Nous pourrions déjà remarquer avec M. Letronne (2), que ce fait *si difficile à expliquer*, suivant M. Deluc, pourrait fort bien se réduire à un fait très-naturel, c'est-à-dire à une fausse supposition de Polybe ou des Carthaginois. En effet, l'armée ayant atteint le sommet du Cenis le 26 octobre, devait se trouver le 29 devant le défilé dont il s'agit. Or, les neiges tombent souvent bien avant cette époque sur cette montagne ; du tems d'Annibal, la température des Alpes étant peut-être plus froide que de nos jours, les neiges pouvaient y tomber encore plutôt. L'on a observé que celles qui viennent au commencement de l'automne par un tems doux, se condensent plus promptement, et se convertissent plus facilement en glace (3). Pourquoi ne pourrions-nous donc supposer avec M. Letronne que cette vieille neige, que les Carthaginois ou Polybe crurent être de l'hiver précédent, était tout simplement de la neige tombée quelques semaines auparavant (4), et qui avait eu le tems de prendre beaucoup de consistance par les alternatives des tems doux de la journée, et des gelées de la nuit? Mais admettons que cette supposition si raisonnable

---

(1) Histoire du pass. des Alp., pag 166-171. — Journ. des Savans, 1819, pag. 751.

(2) Journ. des Savans., 1819, pag. 757-758.

(3) Biselx. Notice sur l'hist. nat. du mont Saint-Bernard, dans la Biblioth. Univ. de septembre 1819, pag. 40.

(4) C'est ainsi que, dans le même chapitre, Polybe suppose que la neige *reste constamment, été comme hiver*, sur les sommets de ces montagnes, quoique le mont Cenis ni aucune des montagnes environnantes ne soient à la hauteur des neiges perpétuelles.

soit sans fondement, et examinons le fait dans l'hypothèse de Polybe. Qu'y voyons-nous? Que c'était un phénomène *accidentel*, *singulier*, *extraordinaire*, et non pas *propre de ces montagnes*, comme traduit dom Thuillier : τὸ γὰρ συμβαῖνον ἴδιον ἦν καὶ παρηλλαγμένον. On sent qu'il n'y a rien à conclure d'un fait de cette nature, puisque ce n'était pas un fait habituel et caractéristique du lieu dont on nous parle, non plus que ce fait cité par M. Deluc : M. de Saussure, descendant le petit Saint-Bernard *le* 8 *août* 1792, vit, en passant près du village de *la Tuile*, *des amas de neige qui s'étaient conservés depuis l'hiver*, *et qui formaient des ponts sur le torrent.* Mais le général Melville, mais M. Deluc lui-même, mais ce voyageur qui passa par là en 1813, ne disent nullement qu'à ces diverses époques ils aient retrouvé là de semblables amas de neiges. A mon tour j'y passai le 21 août 1822, et je n'y remarquai pas plus de neige qu'au sommet de la montagne. On ne peut donc tirer d'autre conséquence de l'observation de M. de Saussure, sinon que c'étaient là des restes d'avalanches, tombées peut-être depuis peu de tems (1), qui avaient pu, à cause de l'exposition de la vallée, se conserver près du lit du torrent. C'est ainsi qu'au 24 août 1822, descendant de l'hospice du grand Saint-Bernard, je passai sur une avalanche de neige entièrement congelée, et existant là depuis près d'un an, d'après ce que j'appris du vénérable pasteur qui avait bien voulu m'accompagner : et cependant ce pas-

(1) Nous sommes d'autant plus fondés à faire cette supposition, que M. de Saussure, après avoir parlé des observations faites par lui le 7 août dans la prairie *plate et découverte*, qui est *située au midi de l'hospice*, remarque que *la neige n'avait été entièrement fondue et n'avait quitté cette prairie que trois semaines auparavant.* Voyage dans les Alpes, tom. VIII, ch. II, § 2231.

sage était au-dessous de l'hospice ; sur tous les autres points plus élevés, la neige était entièrment fondue, car le couvent lui-même, qui est au point culminant du passage, est au-dessous de la limite des neiges perpétuelles, n'étant qu'à 1246 toises au-dessus du niveau de la mer (1) : or, à plus forte raison, en sera-t-il ainsi de l'hospice du petit Saint-Bernard, qui n'est élevé que de 1125 toises au-dessus de la mer (2), et surtout du passage dont parle M. Deluc, qui est *au-dessous du village de la Tuile, auquel se termine la descente du petit Saint-Bernard* (3). Si donc M. de Saussure vit de la neige en cet endroit au mois d'août, ce ne pouvait être qu'un phénomène accidentel, d'autant moins surprenant, que cette année *la fonte des neiges avait été tardive sur cette montagne* (4). Aussi ce savant géologue ne rapporte-t-il ce fait qu'en passant, et sans y attacher aucune importance. Or, pourquoi le même phénomène n'aurait-il pu se rencontrer au mont Cenis lors du passage d'Annibal ? Grosley le traversant la veille de la Saint-Jean, au 23 juin 1758, y vit encore de la neige en quelques endroits (5) ; peut-être, je le répète, que du tems d'Annibal les neiges y fondaient encore plus tard, le climat des Alpes ayant pu changer comme celui de la Gaule, où, du tems de Strabon, ainsi que l'observe M. Letronne, la vigne mûrissait difficilement au-delà du parallèle des Cévennes (6). Qu'y aurait-il donc d'étonnant, *qu'au fond d'une gorge étroite*

---

(1) De Saussure, Voyage dans les Alpes, tom. IV, § 990.

(2) *Idem*, tom. VIII, ch. XXI, § 2229.

(3) *Idem, ibid*, § 2232.

(4) *Idem, ibid*, § 2231.

(5) Nouv. Mém. ou Observ. sur l'Italie, tom. I, pag. 51.

(6) Strab., tom. I, lib. IV, p. 243.

et profonde comme celle-ci, qui est entre la plaine *Saint-Nicolas et la Ferrière*, au fond de laquelle Annibal voulut se frayer un passage ; dans un endroit où le soleil ne pénètre jamais ; près d'un torrent dont les eaux si profondément encaissées, si froides, si rapides, entretiennent dans ce ravin une fraîcheur perpétuelle ; sur un point de la montagne beaucoup plus élevé que celui dont parle M. Deluc, puisque nous sommes encore ici au-dessus de *la Ferrière*, dont l'élévation sur le niveau de la mer est de 709 toises(1), tandis que celle du lieu cité par M. Deluc, est seulement de 650 (2) ; qu'y aurait-il, dis-je, d'étonnant, que dans une année où la fonte des neiges aurait pu être plus tardive, comme c'était le cas dans l'exemple de M. de Saussure, quelqu'une de ces avalanches, si fréquentes en cet endroit, se fût conservée jusqu'au passage d'Annibal, et y eût acquis la consistance et la solidité de la glace ?

Douzième journée. Lieu du campement.—Treizième journée. Passage et campement d'une partie de l'armée.

Poursuivons notre marche : Annibal, le jour même de sa descente du mont Cenis, *le douzième* depuis son entrée dans les Alpes, campe dans la plaine Saint-Nicolas, et fait travailler à la reconstruction du chemin.

Le *treizième* jour, il fait continuer le travail, fait passer

(1) De Saussure, tom. V, § 1252. — M. Deluc, pag. 281, objecte que la descente du mont Cenis *est tournée vers le sud-est, exposition où la neige fond plus vite*. Mais les différens points de cette vallée *étroite et tortueuse* (De Saussure, § 1283) n'ont pas tous la même exposition ; aussi, lorsqu'on arrive à la partie où se trouve la Novalèse, et qui est *ouverte au midi*, on s'aperçoit à l'instant d'un changement remarquable de température. Voyez de Sauss., § 1256-1284.

(2) Hist. du passage des Alpes, pag. 156.

les chevaux et les bêtes de charge, et dressant de nouveau le camp dans les endroits où la neige n'était pas encore tombée, il les envoie aussitôt dans les pâturages. Voici, d'après M. de Saussure, la description des lieux depuis *la Férière*. « Quand on passe le mont Cenis dans une saison » froide, on est bien content de se trouver, à *la Novalèse*, » loin des frimats des hautes Alpes, et de commencer à » jouir du beau climat de l'Italie. Ce n'est pas seulement » parce que ce village est situé sur le pied méridional des » montagnes, que sa température est plus douce que celle » de *Lans-le-Bourg*, c'est encore parce qu'il est de 312 toises » plus voisin du niveau de la mer, n'étant qu'à la hauteur » de 400 toises au-dessus de la Méditerranée...... En venant » de la Savoie, on est enchanté de la belle végétation des » environs de ce village : la vigne, mariée aux arbres et » même aux arbres fruitiers, couvre toute la campagne, et » permet encore au terrain qu'elle couvre de donner des » récoltes de grain..... Les montagnes mêmes qui bordent » la vallée sont tellement couvertes d'arbres, qu'on ne peut » point distinguer la nature de la pierre dont elles sont for- » mées..... A une lieue de la Novalèse on passe auprès du » *fort de la Brunette*....., à un quart de lieue plus loin, on » traverse la petite ville de *Suse*, bâtie dans une place où le » fond de la vallée est horizontal, et un peu moins serré(1). »

Lorsque je passai par là au 28 octobre, la neige n'était point encore tombée sur ce point de la montagne : je ne commençai à marcher sur les premières neiges que vers *la Férière*. Nous pouvons supposer que ce fut de ces côtés, entre la Novalèse et Suse, et même si l'on veut, dans le vallon où est située cette dernière ville, que le corps d'armée

---

(1) De Saussure, tom. V, § 1286.... 1283-1285.

envoyé en avant par Annibal campa, le treizième jour, avec la cavalerie et les bêtes de charge.

Quatorzième journée. Passage terminé. Campement. Aspect général de la descente du mont Cenis.

Le *quatorzième jour*, les Numides affermirent assez le chemin pour que les éléphans pussent passer. Ce jour même ils descendirent (1), et Annibal, avec le reste de son armée, vint rejoindre son avant-garde, campée dans les environs de Suse. Tite-Live décrit ainsi les lieux : « Inferiores valles et » apricos quosdam colles habent, rivosque propè sylvas, et » jam humano cultu digniora loca (2). » Il n'était réellement pas possible de donner une idée plus exacte du pays, depuis la Novalèse jusqu'à Suse et au-delà.

Cet historien dit aussi en parlant de la descente de la montagne : « Cæterum iter multò quàm in adscensu fuerat » (ut pleraque Alpium ab Italiâ sicut breviora ità adrectiora » sunt), difficilius fuit (3). » Cherchons dans M. de Saussure l'application de ce passage. « Les Alpes, du côté de » Turin, dit-il, se terminent d'une manière parfaitement » nette et tranchée..... Au contraire, du côté de la Suisse, » de la Savoie et du Dauphiné, les bords de la chaîne s'a- » baissent par gradations insensibles..... Une autre observa- » tion qui est en quelque manière dépendante de la précé- » dente a été déjà faite par plusieurs voyageurs, c'est que » la pente des Alpes est plus rapide du côté du Piémont. Si

---

(1) M. Deluc remarque que l'éléphant, malgré sa pesanteur et son air lourd, est un animal souple, qui monte et descend avec facilité, et que, dans le Bengale, il habite les forêts sur le penchant des montagnes. Hist. du passage des Alpes, pag. 175.

(2) Tite-Live, XXI, 36.

(3) *Idem*, *ibid*, 35.

» du haut du mont Cenis on veut descendre à une certaine
» profondeur, telle, par exemple, qu'on ne se trouve plus
» élevé que de cent toises au-dessus de la mer, on y arrivera
» beaucoup plus vite du côté du Piémont que du côté de la
» Savoie. De même, par une conséquence de ce principe,
» si l'on prend de part et d'autre de la chaîne des lieux qui
» soient à une égale distance de la cime, ceux qui seront du
» côté de la Savoie se trouveront plus élevés que ceux qui
» seront du côté du Piémont. Ainsi *Lans-le-Bourg*, qui est
» au pied du mont Cenis en Savoie, est élevé de 712 toises,
» tandis que la *Novalèse*, qui est au pied de la même montagne
» en Piémont, n'est élevée que de 400 toises. Enfin ce qui
» paraît encore une dépendance du même phénomène, les
» plus grands escarpemens de la chaîne centrale sont aussi
» tournés du côté de l'Italie. Les rochers au-dessous de la
» Grand'Croix au mont Cenis sont presque à pic ; il a fallu
» tailler en zigzag, dans le roc, le chemin par lequel on des-
» cend, au lieu qu'au-dessous de *la Ramasse* la pente est
» beaucoup moins rapide (1). » Que l'on rapproche ces observations de celles de Tite-Live : la conformité ne saurait être plus frappante.

Quinzième journée. Détermination de la *sortie des Alpes*.

Le *quinzième jour*, Annibal, d'après Polybe, *s'avança vers les plaines qu'arrose le Pô. Indè adplanum descensum*, dit également Tite-Live. Suivant donc le cours de la Doire, il traversa la vallée de Suse, entra dans la plaine à la descente de Rivoli, et campa au pied de la colline où est située cette ville, à 8 milles environ de Turin.

(1) Voyage dans les Alpes, tom. V, hc. x, § 1300–1301 ; ch. xi, § 1305.

Voyons si les lieux nous présenteront ici l'aspect de ce qu'on peut appeler *la sortie des Alpes*. Depuis Suse, la vallée se trouve encore pendant quelque tems resserrée entre les hautes montagnes qui la bordent des deux côtés ; mais à mesure qu'on s'approche de Saint-Ambroise et d'Avigliana, les monts s'abaissent et s'éloignent; la lumière pénètre et se répand de tous côtés; l'atmosphère semble se dilater et s'éclaircir, *largior hic campos æther*...(1); on pressent la plaine, mais on ne l'atteint pas encore; on sent qu'on va sortir des Alpes, mais on n'en est pas encore sorti. En allant de Saint-Ambroise à Avigliana on a toujours sur la droite la grosse montagne de Saint-Michel ou *monte Picheriano*, *la dernière*, de ce côté, *de la chaîne des Alpes qui confine à cette partie de la plaine du Piémont* (2). Passé Avigliana, la vallée s'ouvre de plus en plus, mais on a encore devant soi sur la gauche la montagne de Musinet, qui s'étend un peu au-delà de Rivoli, et qui est, comme celle de Saint-Michel, la dernière des Alpes de ce côté du Piémont (3). Ce n'est réellement qu'après la descente de la colline de Rivoli qu'on se trouve tout-à-fait dans la plaine. Nous aurons encore recours au témoignage de de Saussure: « C'est *à peu près* à Avigliana que se termine la chaîne des » montagnes qui borde le côté méridional de cette vallée; » la chaîne septentrionale de l'autre côté de la Doire se » prolonge un peu davantage. Mais de là jusqu'à Turin on » ne rencontre plus de montagnes proprement dites; les » hauteurs sur lesquelles on passe en allant d'Avigliana à » Rivoli, sont toutes des collines tertiaires... Ces collines

---

(1) Virg. Æn., lib. VI, v. 640.

(2) De Saussure, tom. V, § 1289, 1292, 1300.

(3) *Ibid*, § 1292, 1300, 1308.

» même se terminent au-delà de Rivoli, *et de Rivoli à Tu-*
» *rin il n'y a plus que des plaines* (1). » C'est donc là que nous pouvons fixer *l'entrée dans la plaine*, et le lieu où Annibal fit camper son armée pour lui donner le tems de se reposer de ses fatigues.

Fin du récit. Entrée en Italie par le pays des *Taurini*.

VIII. Une dernière circonstance du récit de Polybe va déterminer avec la dernière précision ce point de la *sortie des Alpes* pour l'armée d'Annibal. Voici le passage de cet auteur : « L'armée se trouva bientôt remise et en état d'al-
» ler en avant. Les *Taurini*, peuple situé au pied des Al-
» pes, faisaient alors la guerre aux *Insubres*, et se méfiaient
» des Carthaginois. Annibal leur proposa d'abord de faire
» alliance, et de se joindre à eux contre leurs ennemis ; mais
» n'ayant pu vaincre leur défiance, il alla camper devant
» leur ville principale, et après un blocus de trois jours,
» il l'emporta, fit passer au fil de l'épée tous ceux qui lui
» avaient été opposés, et répandit par ce terrible début une
» si grande frayeur parmi les Barbares des pays voisins
» qu'ils vinrent tous d'eux-mêmes se rendre à discré-
» tion (2). »

Témoignage de Tite-Live.

Tite-Live rapporte le fait de la même manière, et en tire la même conclusion. Après avoir dit que l'historien Cincius Alimentus attestait avoir entendu dire à Annibal qu'il avait perdu trente six mille hommes depuis le passage du Rhône jusqu'à *son arrivée en Italie par le territoire des Taurini*, *la première nation qu'on rencontre en quittant la*

(1) De Saussure, § 1294.
(2) Polybe, III, 60.

Gaule, il ajoute : « Tous les historiens étant d'accord sur » ce fait, je suis d'autant plus étonné qu'on ne le soit pas » sur la partie des Alpes qu'il traversa, et que l'on croie » ordinairement qu'il passa par le mont *Peninus*, qui de là » aurait reçu le nom qu'il porte. Cœlius prétend que ce fut » par la montagne de *Crémon*. Mais ces deux passages ne » l'eussent pas conduit chez les Taurini ; ils l'eussent con- » duit par le territoire des *Salassi* chez les Gaulois *Li- » buens* (1). »

Tite-Live reconnaissant donc avec Polybe que les *Taurini* furent la première nation qu'Annibal rencontra à sa sortie des Alpes, en devait conclure nécessairement que ce général traversa cette vallée, qui débouche sur la plaine de *Turin*, et qui, de Suse conduisant en ligne directe à cette ville capitale des *Taurini*, était par cette raison appelée *Saltus Taurinus*. Nous pourrions ajouter que Tite-Live dans une autre partie de son histoire, racontant l'expédition de Bellovèse en Italie et lui faisant suivre la route que prit Annibal par le pays des Tricastini, le fait passer également par le même défilé : *ipsi Taurino saltu invias Alpes transcenderunt* (2). Polybe ne le dit pas aussi formellement d'Annibal, mais il le donne à entendre d'une manière non moins claire, non seulement dans le passage que nous venons de citer, mais dans plusieurs autres, également importans ; par exemple lorsqu'il dit « *qu*'Annibal avait envoyé depuis » l'Espagne, à différentes reprises, des députés dans la » Gaule Cisalpine, pour s'informer de la fertilité du pays » au pied des Alpes, et le long du Pô... ; *que* ces députés à

(1) Tite-Live, XXI, 38, 39. Il est plus que probable que *Cremonis jugum* est dans Tite-Live pour *Centronis jugum*, tirant son nom de la petite ville de *Centron*, dans la Tarentaise.

(2) Tite-Live, V, 34.—Polybe, III, 48.

» leur retour l'assurèrent de la bonne disposition des habi- » tans, etc (1) ». Lorsque plus loin il ajoute, « *qu*'en passant » les Alpes il devait, après une marche de 1200 stades, ar- » river dans les plaines d'Italie qui bordent le Pô (2). » Enfin lorsqu'il fait venir vers Annibal le roi *Magilus*, « qui » était venu auprès de lui des plaines qu'arrose ce fleuve, » l'assurant des dispositions favorables des nations gau- » loises qui habitaient ces contrées (3). »

Réfutation de l'opinion de M. Deluc sur le passage de Polybe cité par Strabon.

Nous pourrions donc déjà regarder la question comme décidée, quand même nous ne connaîtrions pas d'une manière plus directe l'opinion de l'historien grec par un passage que Strabon nous a conservé. Le voici traduit littéralement par M. Letronne : « Polybe ne nomme que quatre » *passages* (des Alpes); l'un par les Liguriens le long de » la mer Tyrrhénienne; un autre par le pays des Taurins, » et qu'*Annibal traversa*; un autre par celui des Salasses; » le quatrième par les Rhétiens : tous quatre remplis de » précipices. (4). » Voici le texte : Τὲτταρας δ'ὑπερβάσεις ὀνομάζει μόνον· Διὰ Λιγύων μὲν, τὴν ἔγγιστα τῷ τυῤῥηνίκῳ πελάγει· ἔιτα τὴν διὰ Ταυρίνων, ἫΝ ΑΝΝΊΒΑΣ ΔΙῆΛΘΕΝ· ἔιτα τὴν διὰ Σαλασσῶν· τεττάρτην δὲ διὰ Ῥαιτῶν· ἁπάσας κρημνώδεις (5).

M. Deluc sentant tout ce qu'il y a de décisif dans ce passage, qui ruine son système de fond en comble, n'a rien

---

(1) Polybe, III, 34.
(2) *Idem*, III, 39.
(3) *Idem*, III, 44.
(4) Journal des Savans, 1819, p. 754.
(5) Strab. *Oxon.*, pag. 293.

négligé pour en atténuer la force (1) ; mais M. Letronne lui a répondu de manière à ne rien laisser à répliquer (2). Il s'étonne d'abord que M. Deluc, en rapportant le passage de Strabon, en ait oublié la circonstance la plus importante, ἣν Ἀννίβας διῆλθεν. M. Deluc prétend qu'ici c'est Strabon qui parle et non Polybe : c'est Strabon qui saisit cette occasion d'exprimer son opinion sur le lieu du passage d'Annibal. M. Letronne répond que « c'est là une supposition tout-à-fait gratuite ; qu'on pourrait dire aussi par » la même raison que ces deux autres circonstances, *qui suit* » *la mer Tyrrhénienne*, et *tous quatre remplis de précipices*, » n'appartiennent pas non plus à Polybe, en sorte que le » texte de l'historien se trouverait réduit à l'indication sè- » che des quatre cols des Alpes, supposition d'autant » moins vraisemblable, que comme Strabon extrait ce texte » d'un ouvrage bien plus détaillé que le sien, il n'est pas à » présumer qu'il y ait ajouté une circonstance nouvelle..... » Mais quand cette supposition serait fondée, ajoute le sa- » vant académicien, quand il serait certain que la circon- » stance du passage d'Annibal est une addition faite par » Strabon, qu'est-ce que cela prouverait encore? Car Stra- » bon, qui n'a jamais vu les Alpes, qui n'a pu recueillir, » sur les lieux, de ces traditions vagues que les peuples ai- » ment à entretenir, n'a dû avoir à cet égard que les no- » tions puisées dans les auteurs qu'il avait sous les yeux. » Or quels sont les auteurs qu'il cite sur les Alpes? Il n'y en » a qu'un seul, et cet auteur, c'est Polybe : la géographie » de cet historien, ou plutôt la partie de son histoire qui

---

(1) Hist. du pass. des Alp., pag. 19, 186, 187.—Journ. des Sav., 1819, pag. 748-751.

(2) Journ. des Sav., 1819, pag. 24, 25, 754, 755.

» traite de la géographie était donc la source unique où il
» puisait ce qu'il rapporte des Alpes. Si c'est lui qui a ajouté
» la circonstance du passage d'Annibal, il n'a pu la prendre
» que dans l'ouvrage de Polybe, son unique guide : car le
» moyen de croire qu'il aurait prêté l'oreille à un bruit po-
» pulaire si Polybe eût fait passer Annibal par un autre che-
» min? Ainsi donc, que la phrase soit de Polybe, comme
» on l'a cru jusqu'ici, qu'elle soit de Strabon, comme le
» veut M. Deluc, elle n'en exprime pas moins un fait qui
» appartient à Polybe..... »

Toutes ces raisons paraissent péremptoires. « Mais, dit
» M. Deluc, si Annibal avait traversé le mont Cenis, il se-
» rait arrivé à peu de distance de Turin au bout des quatre
» jours qu'il mit à descendre les Alpes. Il aurait campé par
» exemple dans les villages de Bussolin, de Saint-Antonin,
» de Saint-Ambroise et de Rivoli, qui ne sont éloignés que
» de deux à huit lieues de Turin, et qui devaient faire par-
» tie du territoire des *Taurini*. Ces amis des Romains n'au-
» raient pas manqué d'attaquer l'armée carthaginoise avant
» qu'elle eût le tems de se rétablir de ses fatigues (1). Com-
» ment expliquer cette inaction des Tauriniens à l'égard de
» l'armée carthaginoise lors de son arrivée au pied des Al-
» pes, si cette armée dans son état de délabrement s'était
» trouvée alors sous les murs de Turin (2)? » — C'est ce
que Polybe lui-même a pris soin de nous expliquer, en di-
sant que les *Taurini* étaient alors occupés à faire la guerre
aux *Insubres;* certes ce n'était pas là pour eux le moment de
s'attirer un nouvel ennemi sur les bras, et surtout un en-
nemi tel que celui qui apparaissait d'une manière si extraor-

---

(1) Histoire du passage des Alpes, pag. 187.

(2) Journal des Savans, 1819, pag. 751.

dinaire. Aussi voyons nous que bien loin de songer à attaquer les Carthaginois, ils redoutaient même leur alliance. M. Deluc, après avoir désigné les villages où Annibal aurait campé, ajoute qu'*ils devaient faire partie du territoire des Taurini :* quand cela serait, on n'en pourrait rien conclure. En effet, chez ces peuples barbares, dans un état de choses où tout homme était soldat, la nation étant alors en guerre, toute la population militaire avait dû se porter contre l'ennemi; de sorte qu'Annibal, quoique sur le territoire des Taurini, aurait pu n'y rencontrer personne en état de s'opposer à lui. Mais rien n'est moins prouvé que ce que suppose là M. Deluc. Rien ne nous dit que les Taurini qu'on nous représente à cette époque comme habitant les plaines fertiles qu'arrose le Pô, se fussent étendus jusque dans l'intérieur des montagnes. On ne peut, sous ce rapport, tirer aucune induction du nom même du passage *Saltus Taurinus*, qui peut n'être qu'une dénomination prise du pays auquel il aboutissait, et non de celui qu'il traversait.

Réfutation de l'opinion de M. Letronne, sur la situation du *Saltus Taurinus*.

Mais il se présente ici une difficulté. C'est de savoir si le *Pas de Suse* est bien le *Saltus Taurinus* des anciens. Ni Strabon, ni Ptolemée, ni aucun géographe moderne ne donnent aucun renseignement à ce sujet. On pourrait donc sur ce point nous reprocher d'avoir préjugé la question, d'autant plus que quelques auteurs semblent vouloir appliquer au mont Genèvre cette dénomination latine. « Polybe, » suivant M. Letronne, dit formellement qu'Annibal a passé » par le pays des *Taurini*, *c'est-à-dire par le mont Genèvre*, » comme M. Deluc le reconnaît... Et Tite-Live en condui- » sant Annibal par le mont Genèvre est d'accord avec ce

» témoignage si formel de Polybe (1). » Et plus loin :
« Tite-Live racontant l'expédition de Bellovèse en Italie,
» qu'il conduit comme Annibal par le mont Genèvre (*Tau-*
» *rino saltu*), etc... » L'opinion de M. Letronne est, comme
on voit, bien positive. Avant de la discuter, il est bon d'établir deux points sur lesquels nous ne pouvons pas être d'accord : le premier, que le *Saltus Taurinus* était situé dans le pays des *Taurini*, ou du moins y conduisait ; le second, qui ressort nécessairement du récit de Polybe et de Tite-Live, qu'Annibal traversa ce défilé à la descente de la montagne qu'il eut à franchir pour entrer en Italie. Cela posé, le *Saltus Taurinus* serait donc, dans le système de M. Letronne, la *vallée d'Oulx*, que l'on rencontre à gauche, à la descente du mont Genèvre, et qui, partant de *Césanne*, et passant par *Oulx* et *Exiles*, va aboutir à Suse? Mais ne pourrions-nous pas d'abord demander au savant académicien qui reconnaît que ce fût ce passage par où Bellovèse entra en Italie, s'il pense qu'il soit vraisemblable que ce chef gaulois, *partant de la région moyenne de la France, au-dessus de Lyon*, fût descendu, je ne sais par quelle route, jusqu'au mont Genèvre, pour de là remonter vers Suse, puis redescendre vers Turin? Ensuite, du mont Genèvre à la plaine de Turin, il y a loin ; avant d'y arriver, il y a bien des intermédiaires à franchir : or pourrait-on regarder la *vallée d'Oulx* comme offrant par sa *direction* et sa *proximité*, par rapport au pays des Taurini, les caractères qui ont dû faire donner le nom de Saltus Taurinus au passage que prirent Bellovèse et Annibal?

Cette dénomination ne peut convenir qu'au *Pas de Suse*.

On nous dit que *cette vallée conduit au pays des Taurini*.

---

(1) Journal des Savans, janvier 1819, pag. 25 et 33.

Mais, à ce titre, le grand et le petit Saint-Bernard pourraient également revendiquer la dénomination latine. Car ces deux passages, comme M. Deluc ne manque pas de l'observer, « peuvent également aboutir à Turin, puisque » lorsqu'on est arrivé à *Yorée*, après être sorti de la vallée » d'Aoste, on peut prendre la route de Turin comme celle » de Milan (1) ». Mais qui ne voit que se diriger dans la dénomination des lieux, d'après des rapports ausi éloignés, serait vouloir tout bouleverser, et que, si l'on avait songé à désigner ces deux passages d'après les mêmes analogies observées dans le nom du *Saltus Taurinus*, on aurait dû naturellement appeler l'un *Saltus Salassensis*, et l'autre, *Saltus Segusianus*, d'après le nom du premier pays ou de la première ville importante auxquels ils conduisaient directement? Il est donc certain que ni le passage du mont Genèvre (et ce que nous disons ici de l'opinion de M. Letronne s'applique à l'opinion de Folard et à celle du comte de Fortia d'Urban, qui conduisent Annibal par la vallée de Pragelas); ni le passage du grand ou du petit Saint-Bernard, n'ayant reçu dans aucun auteur ancien la dénomination de *Saltus Taurinus*, ne peuvent en aucune manière se l'appliquer par eux-mêmes, et que c'est ailleurs, c'est plus près du pays des Taurini qu'il faut chercher ce passage. Or, ne l'avons-nous pas déjà trouvé dans cette vallée où l'on entre à la descente du mont Cenis, laquelle partant de Suse, et présentant d'abord l'aspect d'un étroit défilé, s'élargit ensuite, et va déboucher dans la plaine, à sept ou huit milles de Turin, se trouvant depuis son point de départ *en ligne presque directe* avec cette ville? La position de la ville qui forme l'entrée de cette vallée, et que l'on a

(1) Histoire du passage des Alpes, pag. 186.

appelée pendant si long-tems la *porte de l'Italie*, *la clé de l'Italie* (1) ; la direction de diverses routes passant par les Alpes cottiennes, et que les anciens itinéraires nous montrent tous aboutissant à *Suse;* la position de cette ville, toujours placée avant *Turin* dans tous ces itinéraires, qui ne présentent sur aucun autre point des Alpes nul autre chemin conduisant à cette capitale des *Taurini* (2) : ne sont-ce pas là des preuves décisives en faveur de l'opinion qui nous détermine à placer le *Saltus Taurinus* dans la vallée qui va de Suse à la plaine de Turin. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que cette question n'en peut plus être une pour nous, sitôt que nous regardons comme démontré qu'Annibal a passé le mont Cenis ; car, à la descente de cette montagne, ce défilé s'offrait à lui comme le seul passage qui le conduisît directement au pays des *Taurini.*

Longueur itinéraire totale du passage des Alpes. Conformité de nos distances avec celles de Polybe.

IX. Il nous reste à examiner si, dans toute cette partie de la marche d'Annibal, c'est-à-dire *depuis l'entrée jusqu'à la sortie des Alpes*, nos distances se trouvent conformes à

(1) « Du côté des Alpes, Suse est la clé de la plaine du Piémont : » elle occupe le centre du débouché qui ouvre cette plaine. ». Grosley, tom. I, pag. 61.

(2)

ITIN. ANTONIN. AUG. PER ALPES COTT.	
Segusione........	M.P.
Fines, vel *Finum*..	XXIV.
Taurinis..........	XVI.

PEUTINGERI TAB. ITINER.	
Segusione........	M.P.
Finibus..........	XXII.
Aug. Taurinorum..	XVIII.

ITINERAR. HIEROSOLYM.		
Secussione.........	*Suse*.....	M.P.
Inde incipit Italia.		
Adduodecim, id est ab urbe lapidem.....	*St.-Michel*	XII.
Ad fines...........	*Vegliana*.	XII.
Ad octavum, id est ab urbe lapidem.....	*Rivoli*....	VIII.
Taurinis...........	*Turin*....	VIII.

celles de Polybe. Nous avons vu précédemment que cet historien comptait depuis le passage du Rhône jusqu'à *l'entrée des Alpes*, 1,400 stades que nous avons retrouvées sur notre route. Immédiatement après, il ajoute : » Reste » le passage des Alpes elles-mêmes, qui est d'environ » 1,200 stades ; en les passant, Annibal devait arriver » dans les plaines de l'Italie qui bordent le Pô (1) ».

Nous avons d'abord senti que si nous voulions ici mesurer nos distances sur la carte, nous aurions infailliblement, par suite de la nature du pays, du passage des montagnes, des détours des vallées, etc., des réductions tellement fortes, qu'elles s'éloigneraient beaucoup trop de la précision dont nous voudrions approcher le plus possible. Mais heureusement pour nous, la route que nous avons à suivre étant aujourd'hui route de poste, nous possédons un moyen aussi sûr que facile d'apprécier les distances que nous cherchons. Voici l'état de ces distances d'après les intervalles des stations modernes (2), avec les mesures d'élevation au-dessus de la Méditerranée (3).

NOMS DES VILLES.	POSTES.		ÉLÉVATION au-dessus de la mer.
Montmeillan (de l'autre côté de l'Isère ; entrée des Alpes.	» »	—	137 1/2 toises.
Maltaverne.	1 1/2	—	162
Aiguebelle.	1 1/2	—	166
Eypierre.	» »	—	190

(1) Polybe, III, 39.

(2) État gén. des Postes du roy. de France, 1814.—Carte des routes de postes de l'emp. franç., par Tardieu, 1814.

(3) Descript. des Alpes grecques et cottiennes, par M. Albanis-Beaumont, 2e part., tom. II, pag. 590 et 615.

Noms des Villes.	Postes.		Elévation au-dessus de la mer.
La Chapelle	2 »	—	» toises.
La Chambre	» »	—	250
Saint-Jean-de-Maurienne	2 1/2	—	301
Saint-Julien	» »	—	308
Saint-Michel	2 »	—	363
Saint-André	» »	—	594
Modane	2 1/2	—	579
Villarodin	» »	—	602
Verney	2 »	—	»
Braman	» »	—	631
Thermignon	» »	—	669
Lans-le-Bourg	2 »	—	709
Sommet du mont Cenis, ou *la Poste* des Tavernettes	3 »	—	982 (1).
La Grand'Croix	» »	—	917
La Ferrière	» »	—	709
La Novalèse	2 »	—	400
Suse	1 1/2	—	222
La Jaconnière	2 1/4	—	»
Saint-Ambroise	1 1/2	—	173
Avigliana	» »	—	189
Rivoli (sortie des Alpes)	1 3/4	—	»
Total	28 » postes (2).		

(1) C'est la hauteur du lac devant lequel se trouve la poste. A partir de ce point, nous donnons les mesures d'élévation prises par M. de Saussure. Voy. tom. V, ch. VI et IX. Quant aux distances, le livre de postes de la républ. franç., an XI (1802), donnant les mesures de l'ancienne route par la Novalèse, est celui que nous avons dû consulter à partir de la *Grand'Croix*. Celui de 1814 ne donne que la nouvelle route par le *Molaret*.

(2) De Rivoli à Turin, on compte une poste trois quarts. Turin est élevé de 123 toises au-dessus de la mer.

Nous avons donc depuis la ville de *Montmeillan*, en face de laquelle nous plaçons l'entrée des Alpes, jusqu'à Rivoli, où l'on en sort tout-à-fait, 28 postes, c'est-à-dire 56 lieues de 2,000 toises chaque; autrement 112,000 toises, lesquelles réduites en stades, donnent 1185 stades, plus 17 toises 1/2; autrement encore, 148 milles romains, plus 112 toises 1/2. Polybe compte 1,200 stades ou 150 milles romains. Nous n'avons donc ici qu'une différence de 15 stades ou 2 milles romains environ (1). Mais qu'est-ce-qu'une différence de 2 milles sur 150, de 15 stades sur 1,200? Que devient-elle, surtout si l'on considère que le nombre grec est énoncé d'une manière approximative? Cette dernière preuve, réunie à toutes celles d'un autre ordre que nous avons observées, ne porte-t-elle pas jusqu'à l'évidence l'opinion que nous nous proposions d'établir?

En jetant un coup d'œil sur la troisième colonne du tableau précédent, nous voyons qu'à mesure qu'on avance, le terrain s'élève, et que par conséquent la route doit monter dès que l'on commence à entrer dans les Alpes, à *la Chavane*. De là ces expressions de Grosley : « La descente » en Italie est telle que Tite-Live la décrit · *plerque* » *Alpium ab Italiâ, sicut breviora, ità arrectiora sunt.* Pour

(1) Nous pourrions même remarquer que le livre de postes fait les distances de *Suse* à *Turin* plutôt plus courtes que plus longues, si on les compare aux résultats que présentent les anciens itinéraires. En effet il ne donne que 14 lieues 1/2, c'est-à-dire un peu plus de 38 milles romains de Suse à Turin, tandis que tous les itinéraires romains en comptent 40. En retranchant les 8 milles de Rivoli à Turin, nous aurions depuis Suse 32 milles au lieu de 30, ce qui donnerait juste 2 milles qui nous manquent pour atteindre les 150 milles de Polybe.

» donner une idée du précipice qu'elle offre, il suffit de » dire qu'on descend en trois lieues environ *ce qu'on a » monté pendant vingt-cinq lieues* (1) ». De là aussi la manière dont presque tous les traducteurs ont rendu l'ἀναβολὴ de Polybe, qu'ils traduisent presque toujours par *monter.* Mais, quoique l'on monte réellement depuis *la Chavane* jusqu'aux *Tavernettes*, où l'on recommence à descendre, la montée se prolongeant sur un espace très-long, est nécessairement insensible jusqu'à ce que l'on arrive au pied du mont Cenis : or, comme ἀναβολὴ, ainsi que nous l'avons déjà observé chapitre V, § 1, signifie traverser, soit en *pénétrant,* soit en *montant*, suivant qu'il s'applique au passage soit d'un *défilé* et d'une *vallée*, ou à celui d'une *montagne*, nous avons dû tenir compte avec soin de ce double sens, afin d'éviter la confusion qu'une traduction uniforme aurait laissée dans l'esprit du lecteur.

Examen des objections contre ce passage par le mont Cenis. — Première objection tirée des difficultés qu'il aurait offertes.

X. Après nous être assurés des bases de notre opinion, il nous reste à discuter les objections qu'on y a faites. Si elle est la vraie, il est probable que, bien loin de l'affaiblir, plusieurs de ces objections pourront servir à lui donner une nouvelle force.

« Le passage du mont Cenis, dit M. Deluc, ne se » trouve point dans les itinéraires romains, et il ne pa- » raît pas qu'il ait été jamais une voie romaine, ou qu'il » ait été même connu des Romains. Il offrait de trop » grandes difficultés : car les rochers, du côté de l'Italie,

(1) Observations sur l'Italie, tom. I, pag. 58.

» sont presque à pic, et il a fallu tailler en zigzag dans le
» roc vif le chemin par lequel on descend de la Grand-
» Croix au village de *la Ferrière* (1). Et puis la vallée, à
» raison de ses nombreux défilés, et des sinuosités de l'Arc
» qui forcent à passer dix fois d'une rive à l'autre, présen-
» tait de trop grands obstacles pour que, dans les tems
» reculés, on y eût fait passer une route pour traverser
» les Alpes. »

Nous remarquerons d'abord que cette rivière de l'*Arc*, *qui devait présenter de si grands obstacles*, est une espèce de torrent presque partout guéable, surtout à l'époque de la fin d'octobre, où les eaux sont extrêmement basses dans ces montagnes. Ayant parcouru ces vallées, du 28 au 31 octobre, j'ai pu m'en assurer par moi-même. Souvent l'Arc ne m'offrait qu'un pied de profondeur tout au plus, quelquefois je le trouvais entièrement à sec dans les deux tiers de son lit. L'infanterie pouvait sans peine le passer presque partout, soit à pied, soit sur des troncs d'arbres jetés transversalement, comme on en rencontre encore aujourd'hui sur cette petite rivière (2). Quant à sa largeur, on peut s'en faire une idée d'après celle de son plus grand pont qui est de deux arches, et encore à peu de distance de son embouchure, non loin d'Aiguebelle. Voilà pour ce qui regarde les *grands obstacles* de la marche le long de l'Arc. Maintenant M. Deluc ajoute : » Ce qu'il y a au contraire » de remarquable dans la route (que M. Deluc a suivie), » c'est qu'elle ne traverse pas une seule fois l'Isère. » Mais ce critique oublie-t-il que Polybe, au chapitre 56 de son livre troisième, dit formellement qu'Annibal avait perdu

---

(1) Hist. du pass. des Alpes, pag. 23. Pour ce qui suit, pag. 279, 280.

(2) Voyez Polybe, avec comment. de Folard, tom. IV, p. 250.

beaucoup de monde au passage *des rivières*, τῶν ποταμῶν ? Il avait donc eu d'autres rivières que le Rhône à traverser, et dans le système de M. Deluc il en serait tout autrement. Quant à la roideur de la descente du mont Cenis du côté de l'Italie, les objections de M. Deluc sont des argumens en notre faveur : car Polybe ne dit-il pas que la descente était *très-rapide, bordée de précipices*, etc.; et Tite-Live, que *les chemins des Alpes du côté de l'Italie sont pour l'ordinaire plus courts, mais aussi plus roides ;* ajoutant *que le chemin était presque à pic*, suivant la traduction de M. Deluc lui-même (1)? Voilà pour l'autre objection. Mais nous croyons à présent devoir examiner en elle-même une assertion importante si elle est fondée. M. Deluc nous a dit que « le » passage du mont Cenis ne se trouve pas dans les itiné- » raires romains, et qu'il ne paraît pas qu'il ait été une » voie romaine, ou qu'il ait été même connu des Romains.»

Deuxième objection. Nouveauté de cette route. Preuve de son antiquité.

Nous observerons d'abord que tous ces argumens, tirés de l'existence des anciennes voies romaines données par les itinéraires, sont absolument étrangers à la question, puisqu'à l'époque de l'expédition d'Annibal il n'existait point encore de voie romaine dans la Gaule ; que Polybe, dans le fragment cité par Strabon, ne parle point de routes proprement dites, mais de passages, c'est-à-dire de chemins dans le genre de ceux dont nous avons déjà eu occasion de parler ; que, par conséquent, toutes les difficultés que M. Deluc pourrait élever à ce sujet contre notre système, se reproduisent dans le sien comme dans tous les autres.

(1) Hist. du pass. des Alpes, pag. 224.

Nous ajouterons que d'ailleurs on ne pourrait pas conclure de ce que ce passage du mont Cenis ne se trouve point dans les itinéraires romains, qu'il ne fût point une voie romaine, ni à plus forte raison qu'il fût inconnu des Romains. En effet, les anciens itinéraires ne nous donnent en général que les voies militaires ou consulaires; mais il y avait en outre des routes provinciales, bien réellement existantes et bien connues des Romains, quoiqu'on ne les retrouve pas dans leurs itinéraires; comme, par exemple, celles qui passaient par les vallées de Viù et de Lanzo, par le mont *Rudus*, etc., dont on peut voir la description dans le savant ouvrage de M. Albanis-Beaumont (1). Si la route du mont Cenis n'est pas indiquée dans les itinéraires des Romains, c'est peut-être par la raison même qu'elle n'avait pas été construite par eux, et qu'elle existait bien antérieurement à toutes celles qu'ils ont frayées dans ces montagnes. Sur quoi M. Deluc se fonde-t-il lorsqu'il avance que la route du mont Cenis n'a été ouverte qu'à des époques modernes, qu'il semblerait même vouloir considérer comme postérieures aux quatrième et cinquième siècles de notre ère (2)? S'il fallait apporter des preuves contre une assertion qui en est dénuée, nous dirions que bien antérieurement à notre ère, nous voyons les Romains faire la guerre dans ces montagnes aux *Medulli* et aux *Bramovices*, habitant la haute et la basse Maurienne, et toutes les hauteurs qui renferment la vallée de l'Arc (3), ce qui suppose nécessairement que ce pays était ouvert par des chemins

(1) Descript. des Alpes gr. et cott., 1re part., tom. I, p. 89, 90, 94. Voyez aussi Bergier, Histoire des grandes routes rom.

(2) Histoire du passage des Alpes, pag. 280.

(3) Descript. des Alpes grecq. et cott., 1re part., tom. I, pag. 11, 58, 59, 60, 99.

quels qu'ils fussent ; nous invoquerions les restes d'antiquités et les médailles romaines trouvées à *Aiton* (1) ; l'existence de l'ancienne *Carbonaria*, détruite en 480 par les Bourguignons, et remplacée par *Aiguebelle* (2) ; les fragmens de voie romaine reconnus dans les environs de cette dernière ville et de Saint-Jean-de-Maurienne (3), prouvent que, long-tems avant l'époque dont parle M. Deluc, il existait là une voie romaine allant au mont Cenis. Mais comme l'on pourrait répondre que cette voie conduisait au *Mons Rudus* ou à la vallée de *Viù*, nous nous bornerons à citer un passage de Strabon qui est décisif. En parlant des *Medulli*, que tous les géographes, d'Anville (4), M. Gosselin (5), M. Albanis-Beaumont (6), etc., s'accordent à placer dans la Maurienne, Strabon s'exprime ainsi : » Après » les *Tricorii* viennent les *Medulli*. Ces peuples occupent » les points les plus élevés (de cette partie de la chaîne » des Alpes) ; car celle de leurs montagnes qui est la plus » escarpée, présente, dit-on, une montée de cent stades. » La descente offre le même espace à parcourir pour ar- » river jusqu'aux frontières de l'Italie. Au sommet, dans » une espèce de plaine creusée dans la montagne, se trouve » un grand lac et deux sources à peu de distance l'une de » l'autre. L'une donne naissance à la Durance, qui, se

(1) Descript. des Alpes grecq. et cott., 1re part., tom. I, p. 601, 602.

(2) *Ibid*, pag. 603.

(3) *Ibid*, pag. 632. C'est le *mont Cenis* que passa Charlemagne dans son expédition contre les Lombards. Vid. Cluver. de Ital. antiq., tom. I, pag. 383.

(4) Not. de l'anc. Gaule : *Medulli*.

(5) Géogr. de Strab., lib. IV, trad. par M. Coray, tom. II, p. 90. Notes de M. Gosselin.

(6) Descript. des Alpes grecq. et cott., 1re part., tom. I, pag. 62.

» se précipitant comme un torrent, va se jeter dans le » Rhône, l'autre au *Durias*, qui coule dans une direction » opposée, se rendant dans la Gaule cisalpine, à travers » le pays des *Salassi*, et allant se jeter dans le Pô. » Je joins ici la première partie seulement du texte grec, qui ne m'a pas paru bien saisie par les traducteurs : *Τρικόριοι καὶ μετ' αὐτοὺς Μεδούλλοι ὑπὲρ τὰς ὑψηλοτάτας ἔχουσι κορυφάς· τὸ γοῦν ὀρθιώτατον αὐτῶν ὕψος, σταδίων ἑκατὸν ἔχειν φασὶ τὴν ἀνάβασιν* (1), *κἀντεῦθεν πάλιν τὴν ἐπὶ τοὺς ὅρους τοὺς τῆς Ἰταλίας κατάβασιν. Ἄνω δ' ἔν τισι κοίλοις χωρίοις λίμνη τε συνίσταται μεγάλη, καὶ πηγαὶ δύω*, κ. τ. λ. (2). Voici maintenant ce que dit d'Anville sur ce passage : « Un grand lac dont Strabon fait mention avant » de parler des sources de la Durance et de la Doria, *ne » saurait être que celui que* je vois représenté dans une carte » manuscrite tout autrement que dans les cartes gravées, » et qui, *recueillant plusieurs torrens qui descendent du mont*

(1) J'oserai relever ici une erreur qui est échappée à M. Coray dans sa traduction, erreur dans laquelle d'Anville aussi était tombé à son article *Druentia*, notice de l'ancienne Gaule. Voici le passage de la *traduction de Strabon*, tom. II, pag. 90 : « Les *Medulli* occupent là » partie des montagnes la plus élevée, car il y a, dit-on, cent stades » de hauteur perpendiculaire pour y monter. » Ces cent stades nous donneraient 9450 toises, c'est-à-dire près de quatre fois la hauteur du mont Blanc et du mont Rosa ; il est par trop évident qu'il y a eu ici inadvertence de la part du savant helléniste, et que ce que la traduction applique à la hauteur perpendiculaire de la montagne, ne peut s'entendre que de la longueur du chemin qui conduit au sommet : l'expression *τὴν ἀνάβασιν* l'indique assez. On sait d'ailleurs que les anciens n'avaient pas, pour mesurer la hauteur perpendiculaire des montagnes, les moyens que nous a fournis l'invention du baromètre. On ne voit pas non plus qu'ils aient fait à ce sujet aucunes opérations trigonométriques. Il est donc clair qu'ici Strabon n'entend parler que de *l'étendue de la montée*.

(2) Strabon, tom. I, lib. IV, pag. 285.

» *Cenis*, forme par son issue une rivière nommée *Cini-*
» *sella* (la Cénise), laquelle se rend dans la Doria, au-
» dessous de la citadelle de Suse (1) ». Ce passage ne prouve-t-il pas sans réplique que, du tems de Strabon, on connaissait le mont Cenis, et de plus qu'il y avait un chemin traversant cette montagne, puisqu'il nous donne l'étendue de la montée et de la descente évaluées en mesures itinéraires ? Nous pouvons en outre remarquer que cette évaluation se rapproche beaucoup de celle que nous a donnée notre livre de poste, puisque dans l'une nous avons 9,450 toises, et dans l'autre 12,000, ce qui nous porterait à croire que l'ancien chemin devait peu s'éloigner de la direction de la grande route actuelle, surtout si l'on songe aux inexactitudes qui peuvent se rencontrer dans les mesures des arpenteurs, et à la forme approximative sous laquelle Strabon énonce son évaluation.

Contradictions apparentes de ce passage. Erreur de Strabon expliquée.

Mais, dira-t-on, en voyant dans le lac dont parle Strabon le lac du mont Cenis, d'Anville ne donne qu'une conjecture, et très-contestable : car comment le concilier avec ce qu'ajoute le géographe grec, que la *Durance et la Doire ont leur source dans ce lac ?* L'on sait que ces deux rivières viennent l'une et l'autre du mont Genèvre ; or, ne serait-ce pas plutôt de cette montagne que Strabon veut parler ? Nous répondrons qu'il y a dans le passage en question deux faits bien distincts, et devant donner lieu à des conséquences aussi bien différentes. Le premier est un fait matériel et positif sur lequel il ne peut pas y avoir de discussion. Strabon dit qu'au sommet de la montagne des *Medulli* il y avait *un grand lac :* ici la simple inspection des

(1) D'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, *Druentia*.

lieux doit suffire : je n'ai point vu de lac au sommet du mont Genèvre, et n'ai lu nulle part qu'il y en ait existé un. Le second fait est purement conjectural, et par cela même bien plus susceptible d'erreur. On sait combien sont fréquentes, dans la géographie ancienne, les erreurs sur les sources des rivières, et ce passage même est une preuve qu'on en rencontre dans les plus grands géographes. En effet, il est évident, comme l'ont remarqué d'Anville et M. Gosselin (1), que Strabon, plaçant la source de la Durance près de celle de la Doire, et lui faisant ensuite traverser le pays des *Salassi*, confond le *Durias minor*, aujourd'hui la *Doria riparia* ou *Petite-Doire*, qui prend sa source au mont Genèvre, avec le *Durias major*, la *Doria Baltea* des modernes, qui a sa source à *l'Alpis graïa*, entre le Saint-Bernard et le Mont-Blanc (2). Or, quel argument tirer d'un fait qui, dans son énoncé seul, présente une erreur aussi grave? Mais cette erreur même pourrait encore s'expliquer de manière à se concilier avec l'opinion de d'Anville, et à devenir ainsi un argument de plus en notre faveur. Nous savons que les anciens comprenaient, sous la dénomination d'*Alpes Cottiæ*, toute cette partie de la chaîne qui comprend le *mont Viso*, le *mont Genèvre*, et le *mont Cenis;* souvent aussi ils se servent de la dénomination d'*Alpis Cottia*, *l'Alpe Cottienne*, pour désigner particulièrement tantôt le mont Genèvre, tantôt le mont Cenis (3) : nous avons vu que la Cenise, qui descend de cette dernière montagne, vient rejoindre, au-dessous de la citadelle de Suse, la *Doria riparia* venant du mont Genèvre ; or y aurait-il

(1) D'Anville, not. de l'anc. Gaule, *Druentia.* — Strabon, trad. de M. Coray. Note de M. Gosselin, tom. II, lib. IV, pag. 91.

(2) Plin., Hist. nat., lib. III, c. 16.

(3) V. Amm. Marcell., lib. XV, c. 10, cum not. Hadr. Valesii.

de l'invraisemblance à supposer que par suite de la réunion des deux torrens, et de l'application d'un même nom aux deux montagnes, Strabon ait confondu les deux sources, et placé au mont Cenis celle de la *Durias minor*, au lieu de la placer au mont Genèvre ? C'est ainsi que nous voyons encore de nos jours Grosley donner à la Cenise le nom de *Petite-Doire*, et nous dire : » Du lac qui nourrit ces » excellentes truites, sort la *Petite-Doire* que l'on côtoie » en descendant en Italie (1) ». Appliquons cette supposition à la Durance, et nous ne la trouverons pas moins naturelle. Quand on monte le mont Genèvre du côté de *Césanne*, on voit la Petite-Doire qui en descend pour traverser ensuite la vallée d'Oulx jusqu'à Suse. Sur le revers opposé de la montagne on aperçoit de même sur la gauche un torrent que les habitans appellent la *Durancette*, et qui descend du mont Genèvre dans la vallée, se dirigeant vers le petit village de *la Vachette*, Briançon, etc. Sur la droite, la vue plonge dans la belle et large vallée de *Neuvache*, qu'on voit arrosée dans toute sa longueur par une petite rivière appelée *le Clairet* ou *la Claire*, paraissant venir du côté du mont Cenis, et se jetant dans la Durancette, un peu plus en avant de *la Vachette*, où ces deux petites rivières prennent le nom de la *Durance*. Or, serait-il extraordinaire de supposer que, connaissant la direction de cette petite rivière, *venant des monts qui sont au midi de la Maurienne*, comme l'observe d'Anville, Strabon ait cru voir en elle, plutôt que dans le torrent du mont Genèvre, la source de la Durance, comme d'Anville lui-même paraîtrait y être assez porté (2), et que dans cette opinion il ait

(1) Obs. sur l'Italie, tom. I, pag. 55.
(2) Notice de l'anc. Gaule, *Druentia*.

placé sa source non loin de celle de la petite Doire, qu'il faisait sortir du mont Cenis? Toutes ces considérations prouvent donc que rien dans le passage grec ne s'oppose absolument à ce que nous placions au mont Cenis ce *grand lac* dont parle Strabon; et si ce lac existe là et qu'on ne puisse le montrer autre part, que deviennent ces assertions de M. Deluc? « ce passage n'était pas même connu des Ro-» mains »..... « La route du mont Cenis *n'était pas celle* » *que les Gaulois suivaient pour descendre en Italie, ni celle* » *qu'Annibal, en marchant sur leurs traces, prit* pour entrer » dans le même pays (1) ».

Quoique cette conclusion tombe d'elle-même avec le principe sur lequel on avait voulu l'établir, nous pourrions encore faire à M. Deluc une réponse à laquelle je ne vois pas ce qu'il pourrait opposer. Comme il est certain d'après Polybe et Tite-Live que le passage habituel des Gaulois se rendant en Italie était par le *Saltus Taurinus*, et que ce passage, d'après les itinéraires anciens et le pays auquel il aboutissait, ne peut être situé qu'à Suse, deux routes seulement conduisant à cette ville, l'une par le mont Genèvre, l'autre par le mont Cenis, et M. Deluc ayant prouvé qu'Annibal n'a pu passer par la première (2), il en résulte nécessairement qu'il n'a pu suivre que la dernière,

---

(1) Hist. du pass. des Alpes, pag. 280.

(2) La position de l'arc de triomphe de *Suse*, sur l'ancienne voie romaine qui conduisait par la *vallée d'Oulx* au mont Genèvre, me porte à croire que cette route date de l'époque du roi Cottius, lequel éleva en l'honneur d'Auguste, à l'entrée de la ville, ce monument qui existe encore. Ce fut là probablement un de ces chemins que le prince gaulois fit percer à travers les Alpes, suivant Ammien Marcellin (lib. IV, c. x). Il n'existait donc pas du tems d'Annibal, du moins nous sommes en droit de le conclure, puisqu'on cite l'époque de sa construction.

et que c'est là ce second passage nommé par Polybe, et qu'il a si grand soin de distinguer de celui qui traversait *le pays des Salussi;* enfin celui que prenaient habituellement les Gaulois, et qu'ils firent prendre à Annibal. Nous pouvons donc avec une entière confiance dire comme Grosley, que *les raisons qui rendent aujourd'hui cette route la plus connue et la plus fréquentée de toutes celles qui traversent les Alpes, ont dû dès les premiers tems l'indiquer et l'ouvrir* (1).

Troisième objection de M. Deluc, fondée sur une fausse interprétation du texte de Polybe.

Une dernière objection de M. Deluc nous reste à résoudre, et d'autant plus facilement qu'elle repose sur une traduction évidemment fausse ; voici le passage : Τὴν τῶν Ἄλπεων ὑπερβολὴν ἡμέραις πεντεκαίδεκα ποὶησάμενος, κατῆρε τολμηρῶς ἐις τὰ περὶ τὸν Πάδον πεδία καὶ τὸ τῶν Ἰσόμβρων ἔθνος (2). M. Deluc traduit : « Annibal ayant accompli le passage des Alpes en quinze jours, entra hardiment dans les plaines qui avoisinent le Pô, et *dans le pays des Insubres* » ; d'où il conclut que les *Taurini* ne furent pas le premier peuple qu'il rencontra à sa descente des Alpes. M. Deluc aurait dû naturellement en conclure, par la même raison, que ce ne furent pas non plus les *Salassi.* Mais, sans élever cette difficulté, nous nous bornerons à remarquer que le grec ne dit nullement qu'Annibal *entra dans le pays des Insubres*, mais qu'il se dirigea vers ce pays, ἐις τὸ τῶν Ἰσόμβρων ἔθνος. En effet il connaissait, comme nous l'avons déjà vu, la disposition de ces peuples en sa faveur. Il savait que « les » *Boiens*, apprenant la marche des Carthaginois vers l'Ita-

(1) Obs. sur l'Italie, tom. I, pag. 44.

(2) Polyb., III, 56. — Hist. du pass. des Alp., pag. 289. — Collect. des Classiq. lat., par N. E. Lemaire ; Tite-Live, tom. IV, p. 488-491.

» lie, s'étaient soulevés contre les Romains, et avaient
» entraîné dans leur révolte les Insubres, qui s'y trouvaient
» déjà disposés par d'anciens ressentimens. Ces peuples
» réunis avaient déjà ravagé les nouvelles colonies ro-
» maines de Plaisance et de Crémone. Ils avaient battu
» Lucius Manlius, envoyé pour s'opposer à leurs incur-
» sions, et ils assiégeaient les restes de son armée enfer-
» més dans la petite ville de *Tanès*, lorsqu'Annibal arriva
» en Italie (1) ». Annibal savait tout cela, l'ayant appris des Gaulois qui étaient venus le trouver dans ces contrées. C'était donc là qu'il devait tendre, *vers ce pays des Insubres* où il allait rencontrer des peuples prêts à faire cause commune avec lui ; pour y arriver, le chemin le plus naturel et le plus court était *le pays des Taurini*. L'objection de M. Deluc nous ramène donc encore au *Saltus Taurinus*, et par conséquent au *mont Cenis*.

Des autres chemins que l'on rencontre dans le mont Cénis, et qu'Annibal n'a pas dû prendre.

XI. Avant de terminer ce que nous avions à dire du passage d'Annibal par cette montagne, nous ferons quelques observations sur les autres chemins que l'on rencontre de ce côté de la chaîne des Alpes. Sans chercher à démontrer en détail que les lieux, sur ces différentes routes, ne pourraient s'accorder avec les diverses circonstances de la marche du général carthaginois, il me suffira d'en indiquer quelques-unes dont ils ne pourraient rendre raison, pour que la question, par cela seul, reste décidée en faveur de notre hypothèse où tous les incidens de cette marche trouvent leur application.

---

(1) Polyb., III, 40, 41 ; *idem*, Tit.-Liv., XXI, 25.

1° Du chemin qui va de Braman au sommet du mont Cenis.

Outre le chemin ordinaire qui conduit de *Lans-le-Bourg* au sommet du Cenis, il en existe un autre qui vient aboutir au même point, mais de l'autre côté du lac, débouchant par une petite vallée qu'on appelle *la Combe du petit mont Cenis*, entre cette montagne et celle de Saint-Martin. Il part de Braman, quatre lieues de poste (environ 80 stades), avant Lans-le-Bourg (1), abrège de beaucoup, et par cela même ferait disparaître la conformité de nos distances avec celles de Polybe. D'ailleurs il n'offre qu'un sentier *étroit et rapide*, *impraticable à l'époque des neiges*, toutes circonstances qui ne peuvent s'accorder avec le récit de Polybe, d'après lequel Annibal, au sortir du défilé du λευκόπετρον, parvient presqu'aussitôt au sommet de la montagne sans éprouver de la part des lieux aucun obstacle. Et puis ce λευκόπετρον lui-même, où l'aurait-il pu rencontrer en prenant le chemin qui se trouve deux lieues environ en avant de ce rocher?

2° Du chemin qui passe par le *Col de la Roue.*

Cette dernière difficulté existerait encore dans le cas où l'on voudrait le faire passer par *le Col de la Roue, le mons Rudus* des anciens, où se voient encore quelques fragmens d'une voie romaine construite par Marcus Fonteius (2), qui conduisait de *Modane* (*Mutatio*) à la station *ad Martem* dans la vallée d'*Oulx* (3). Nous remarquerons en outre que, du sommet de cette montagne, il lui aurait été impossible

---

(1) État gén. des postes de la républ. franç., an XI (1802).

(2) Descript. des Alp. grecq. et cott., 1re part., tom. I, pag. 94-95.

(3) *Idem*, 2e part., tom. II, pag. 632.

de découvrir les plaines du Piémont, dont la vue lui aurait été entièrement cachée par les *montagnes de Sestrières* et toute la chaîne méridionale de la vallée d'*Oulx*. Mais, sans entrer dans le détail des autres objections qui pourraient encore se présenter, l'origine seule et l'époque de la construction de cette route semblent indiquer assez qu'il ne devait point y en avoir là du tems d'Annibal.

3° Du chemin par *Lans-le-Villard.*

Reste enfin un troisième chemin par lequel M. Albanis Beaumont pense qu'Annibal *aurait bien pu passer :* c'est celui qui de *Lans-le-Bourg* remontait à gauche par la vallée de Lans-le-Villard, et venait aboutir à Turin, soit par le col de *Cérésole*, soit par les vallée de *Viù* et de *Lanzo* (1).

Me trouvant en Piémont sur la fin d'octobre 1822, je voulus visiter cette partie des Alpes cottiennes pour vérifier jusqu'à quel point la conjecture de M. Beaumont pourrait être fondée, mais j'en fus empêché par le mauvais tems, ce qui me fait d'autant plus regretter que cet écrivain se soit borné à énoncer son opinion sous la forme d'un doute, *dont il abandonne à d'autres la solution.* Personne assurément n'était plus en état de jeter de nouvelles lumières sur cette question que ce savant, dont les laborieuses recherches nous ont été d'un si grand secours. Je me trouve donc réduit, faute d'avoir vu les lieux, à combattre des présomptions par des conjectures, et à indiquer seulement quelques-uns de mes motifs pour croire que le général carthaginois n'a pu choisir ce passage.

Je remarquerai, 1° que ce chemin, passant par derrière le *mont Cenis* et *Roche-Melon*, à l'extrémité septentrionale

---

(1) Descript. des Alp. gr. et cott., 1re part., tom. I, pag. 98, 99.

des Alpes cottiennes, est beaucoup plus long, et nous mènerait, surtout en traversant le *col de Cérésole*, bien au-delà des 1,200 stades de Polybe; 2° que le *Saltus Taurinus* ayant son point central à Suse, Annibal ne serait point descendu par ce passage; 3° que si le chemin passant soit par le *mont Cérésole* soit par les vallées de *Viù* et de *Lanzo*, avait été celui que les Gaulois prenaient habituellement pour venir en Italie, comme plus facile et plus court, on aurait suivi cette indication pour y placer plus tard une grande route comme on l'a fait au mont *Cenis;* on aurait conservé quelque souvenir de ce passage, tandis que nous n'avons aucune idée qu'il ait été autrefois fréquenté; et avant les voies construites par les Romains, ce sont toujours le *Saltus Taurinus*, c'est-à-dire le mont *Cenis*, et le *Pas de Suse* qu'on nous présente comme la route ordinaire des Gaules en Italie; 4° qu'enfin M. Albanis-Beaumont tranche lui-même la question, en observant que *cette voie n'est guère connue maintenant que des contrebandiers* (1), *et fréquentée par les gens des environs*, *mais seulement pendant cinq à six mois de l'année.* « Un peu avant d'arriver à » Bessan, dit-il, on traversait *une gorge* étroite, au fond » de laquelle se précipitent les eaux d'un torrent... Les » avalanches et les ouragans auxquels les habitans de cette » vallée sont exposés *durant l'hiver*, sont tels, que dans » une nuit il arrive souvent que *les habitations dispa- » raissent sous la neige*, dont la hauteur est quelque- » fois de quinze à vingt pieds.... Les habitans *sortent de » chez eux à l'entrée de l'hiver*, et vont soit en Piémont, » soit en France, où ils exercent les professions de frot- » teurs, commissionnaires, porte-faix et colporteurs, et

(1) Descript. des Alpes grecq. et cott., 2e part., tom. II, pag 632, 633, 640, 641.

» ils rentrent au commencement de chaque printems. A
» peu de distance de *Bessan*, et presqu'à moitié chemin
» de Bonneval, on passe à côté *d'une seconde gorge en-*
» *core plus étroite*, traversée par un torrent impétueux qui
» prend sa source dans les glaciers qui couvrent la face
» nord de la montagne de Roche-Melon ; c'est *dans cette*
» *gorge que passe* le chemin ou plutôt le *sentier* qui conduit
» dans la *vallée de Viù*, et de-là dans celle de *Lanzo et Tu-*
» *rin*, mais ce sentier n'est praticable que dans la belle
» saison...... A l'est de Bonneval, il y a *une autre gorge*
» plus sauvage et plus aride encore, où passe le sentier
» scabreux qui conduit à *Cérésole.... Ce passage*, *qui n'est*
» *praticable que pendant quelques mois de l'année*, n'est guère
» fréquenté que par des contrebandiers et des déser-
» teurs (1) ». Tous ces détails m'ont été confirmés par des
gens du pays, et suffisent, je pense, pour prouver qu'Annibal, à l'époque où il traversa les Alpes, n'aurait dû prendre aucun des chemins que l'on peut rencontrer sur ce point de la chaîne.

Avis sur le chapitre suivant.

Maintenant que nous avons déterminé la route d'Annibal depuis son entrée dans les Alpes jusqu'à son arrivée en Italie, et renversé toutes les objections à cet égard, nous allons reprendre et passer en revue les autres systèmes que nous avons précédemment suivis et réfutés depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à l'entrée des Alpes. La plupart se bornant à des exposés trop généraux ou à de simples affirmations sans preuves, sans rapport aux conditions du problême, telles que les distances, les localités, les incidens

(1) Descript. des Alp. grecq. et cott., 2e part., tom. II, pag. 640, 643.

historiques, ne pourront guère être débattus sérieusement. Mais celui de M. Deluc, le seul à peu près que l'on se soit occupé de fonder sur les textes antiques et l'observation des lieux, exigera de notre part un examen plus spécial. Ce sera surtout son opinion que nous nous attacherons à combattre, et en avançant dans la discussion nous ramènerons à chacun des points discutés les autres hypothèses, qui trouveront leur réfutation à mesure qu'elles se rencontreront sur notre chemin.

CHAPITRE VI.

EXAMEN CRITIQUE DES DIVERSES HYPOTHÈSES SUR LA ROUTE SUIVIE PAR ANNIBAL, DEPUIS SON ENTRÉE DANS LES ALPES JUSQU'A SON ARRIVÉE EN ITALIE.

Difficultés que présente l'opinion de M. Deluc relativement au premier campement d'Annibal, à la montagne gravie à l'entrée des Alpes, aux journées de marche jusqu'au sommet du petit Saint-Bernard.

I. On se souvient que M. Deluc a conduit Annibal à *Yenne*, où il lui fait enfin retrouver le Rhône, et où il place *l'entrée des Alpes*. Arrivé à ce point, M. Deluc veut d'abord que l'armée carthaginoise ait campé une première fois entre *Yenne et Chevelu* (1). J'avoue que, d'après la description des lieux (2), je ne vois guère comment une armée aurait pu trouver à camper par là, et je regrette que M. Deluc, qui est ordinairement si exact dans ce qui tient aux localités, n'ait pas songé à nous donner ici quelques éclaircissemens. Immédiatement après, page 112, M. Deluc fait traverser à l'armée carthaginoise la *montagne du Chat*, le *mons Thuates* des anciens, et c'est là qu'il place la première attaque des Allobroges. Mais Polybe ne dit nul-

(1) Hist. du pass. des Alp. grecq. et cott., pag. 120.
(1) *Idem*, pag. 107, 108, 120.

lement qu'en cet endroit Annibal ait eu une *montagne* à franchir, mais bien un *défilé à traverser.* Ses expressions, et la position des Gaulois qu'il représente occupant les hauteurs au-dessus du passage, l'indiquent assez. M. Deluc, page 154, compte un jour pour traverser le *mont du Chat*, depuis le village de *Chevelu* jusqu'à *Chambéry*, et pour s'emparer de cette ville; un jour de repos dans la plaine où elle est située; quatre jours de marche de *Chambéry* à *Moutiers;* deux de *Moutiers* à *Scèz* ou *Villar;* un pour monter au sommet du petit Saint-Bernard : ce qui ferait déjà *neuf jours de marche :* mais comme Polybe les compte depuis l'entrée des Alpes ; que M. Deluc nous y a fait entrer à Yenne; qu'entre cette ville et le passage du mont du Chat il a placé deux campemens, il en résulterait qu'Annibal n'aurait dû arriver au sommet des Alpes que le onzième jour et non le neuvième. Mais passons par-dessus ces difficultés, pour en venir à des points plus importans, que M. Deluc regarde comme décisifs en faveur de son opinion. Nous voulons parler du fameux λευκόπετρον : il faut bien y revenir pour examiner la valeur des argumens que le savant Génevois prétend tirer de l'existence de ce *rocher blanc* (page 146-153).

Que le *rocher blanc* de M. Deluc n'a aucun des caractères du λευκόπετρον de Polybe, ni par sa position, ni par son rapport avec les circonstances du récit.

II. Nous avons dejà reconnu avec M. Deluc que le mot grec devait être pris dans le sens qu'il lui donne ; que l'existence de ce rocher est une indication très-importante dans le récit de Polybe; enfin, que ni sur la route du grand Saint-Bernard, ni sur celle du mont Genèvre, on ne remarque aucun rocher de cette nature : il ne s'agit donc

plus que de savoir si celui dont parle M. Deluc est, en lui-même et par sa position, en rapport avec les autres circonstances de la narration grecque.

Polybe, comme on l'a déjà pu voir, représente ici l'armée carthaginoise traversant *une gorge étroite et profonde, d'un accès difficile, et bordée de précipices.... Les Barbares avançant sur les hauteurs, tandis que les Carthaginois avançaient dans le bas, et de là, tantôt roulant, tantôt lançant contre eux d'énormes pierres, ce qui répandit tant de désordre et de trouble dans l'armée*, *qu'Annibal fut obligé de se tenir toute la nuit, avec la moitié de ses troupes*, *sur un certain rocher blanc, d'où il pût en sûreté protéger le passage de sa cavalerie et de ses bêtes de somme.....* « Le lendemain il les re-
» joignit, *poussa en avant, et se mit à gravir vers la cime des*
» *Alpes*, n'étant plus inquiété que par quelques détache-
» mens de Barbares, qui venaient, suivant l'occasion, se
» jeter sur ses bagages... Le *neuvième* jour depuis son en-
» trée dans les Alpes, il atteignit le sommet de la mon-
» tagne. »

M. Deluc, pour montrer qu'il a rencontré le lieu décrit par Polybe, cite le passage suivant de M. de Saussure : « L'on commence à monter (le petit Saint-Bernard) dans
» le village même de Scèz, situé au bord de l'Isère. On vient
» dans un grand quart d'heure au village de *Villar-Dessous*,
» par un chemin pavé de pierres calcaires et de gneiss,
» et au bout d'un second quart d'heure on passe sur un
» pont le torrent qui vient du Saint-Bernard. La montagne,
» au-delà de ce pont, présente un point de vue très-
» agréable ; une double cascade tombe à travers des prai-
» ries en étagères avec des arbres, et un village au-dessus.
» On voit ensuite, de *l'autre côté* du torrent, à l'entrée de
» la vallée d'où il sort, *des masses informes* de gypse blan-

» châtre. De là on passe sous la cascade, et bientôt à
» Saint-Germain, dernier hameau d'hiver (1) ».

A la seule lecture de cette description, il ne nous paraît pas aisé d'y reconnaître ce passage décisif invoqué par M. Deluc, et nous ne sommes point surpris que voulant à toute force trouver un rapport entre ce lieu et le fait raconté par Polybe, il ait laissé tant de confusion dans la manière dont il le présente. D'abord, que voyons-nous dans M. de Saussure ? Qu'au village de *Scèz on commence à monter* le petit Saint-Bernard, et que lorsqu'on est arrivé au-dessus de *Villar*, et un peu plus au-dessous de *St.-Germain*, c'est-à-dire *à-peu-près au tiers de la montée* (Deluc, p. 149), on voit *de l'autre côté du torrent*, *à l'entrée de la vallée d'où il sort*, *des masses informes de gypse blanchâtre*. M. Deluc ajoute dans le même sens, page 151, que le général Melville, *à un demi-mille au-dessus de Villar*, remarqua *de loin* ces rochers d'une blancheur éclatante. Or, que voyons-nous dans Polybe ? Qu'Annibal continue de marcher dans les vallées, qu'il *traverse un défilé*, mais non point qu'il gravit une montagne. Tout au contraire, il dit positivement que les Carthaginois avançaient dans le bas, *suivaient le pied de la montagne*, ainsi que traduit M. Deluc, page 139, « tandis que les Barbares avançaient sur les hauteurs ; que » ce fut le lendemain qu'Annibal, après avoir rejoint sa » cavalerie et ses bagages, *se porta en avant pour monter vers* » *la cime des Alpes*, προῆγε πρὸς τὰς ὑπερβολὰς τὰς ανωτάτω τῶν » Ἄλπεων. » Il n'était donc encore ni en train de gravir, ni près d'atteindre le sommet, lorsqu'eut lieu l'attaque du λευκόπετρον. Et encore, au point de la montée où est par-

---

(1) Hist. du pass. des Alpes, p. 146. — De Saussure, Voyage dans les Alpes.

venu le général Melville, il ne voit ces rochers que *de loin*, à l'entrée de la vallée d'où sort le torrent de *la Recluse*, par conséquent ils se seraient trouvés dans une situation encore plus rapprochée du sommet du petit Saint-Bernard, où elle a sa source (1). Mais, puisque ces rochers sont à une telle distance, que pouvait servir à Annibal d'aller se poster tout auprès pour protéger le passage de son armée? D'ailleurs comment M. Deluc conçoit-il donc l'action qu'il veut retracer? Il suppose, pages 152, 153, qu'Annibal se porta près de ces rochers blancs que le général Melville, *arrivé au-dessus de Villar*, remarqua *de loin* à l'entrée de la vallée étroite d'où sort le torrent, et puis, page 152, il prétend que *ce fut au-dessus de Villar*, *dans une espèce de plateau que le chemin traverse*, qu'Annibal passa la nuit avec ses bagages. Mais si *au-dessus de Villar* le général Melville en était *loin*, comment Annibal aurait-il pu en être *près?* Ensuite, pourquoi M. Deluc, dans sa traduction, page 136, omet-il entièrement le mot ὀχυρόν? Serait-ce parce qu'il a senti que ce mot, présentant le λευκόπετρον comme *une position forte et sûre* pour Annibal, suppose nécessairement que ce général s'y posta, explication à laquelle ne se prêteraient pas facilement les *masses informes* de gypse remarquées par le général Melville? En effet, il faudrait montrer que ces rochers sont assez près du point où devait passer l'armée, pour que de là Annibal pût la protéger. De même, il faudrait nous prouver que ces masses de gypse offrent une superficie assez étendue, et disposée de manière à ce qu'un corps d'armée de quinze à seize mille hommes, τῆς ἡμισείας δυνάμεως, eût pu s'y poster. Ce sont là des difficultés dont M. Deluc s'est débarrassé, en interprétant le

(1) Hist. du pass. des Alpes, pag. 145.

mot περὶ d'une manière vague, et en passant tout-à-fait le mot ὀχυρόν, qui en détermine le sens.

Erreur de traduction de M. Deluc.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des mots passés ou mal saisis, ne pourrions-nous pas demander à M. Deluc pourquoi il traduit κρημνώδη par une vallée *bordée de rochers escarpés* (voy. page 149), au lieu de *bordée de précipices ?* Je conçois que M. Deluc étant forcé par le texte grec de supposer, page 150, que l'ancienne route du petit Saint-Bernard ne passait pas sur les points que traverse la route actuelle, mais qu'elle *montait le long de la rive gauche de la Récluse*, aura senti que l'armée, *suivant ainsi les bords de ce torrent*, *dans le fond de la vallée*, cette vallée ne pouvait plus lui présenter là de précipices : mais elle ne devait pas non plus se trouver *bordée de rochers escarpés*. En effet, M. Deluc ne représente point sous cet aspect les montagnes latérales de cette vallée. D'un côté c'est le petit Saint-Bernard, dont il dit, page 147, d'après M. de Saussure : « On arrive à l'hospice en trois petites » heures, depuis Scèz, toujours par des prairies en pente » douce, sans avoir eu à passer aucun mauvais pas, *aucun* » *rocher escarpé* ni difficile ; en sorte que cette montagne » présente *le passage des Alpes le plus facile que je con-* » *naisse.* » Et plus loin, page 15 : « La montagne vis- » à-vis, et de l'autre côté du torrent, est en grande partie » couverte de bois et de prairies ; ce qui indiquerait qu'il » peut y avoir un chemin praticable plus haut que la cha- » pelle. » Or, je le demande à M. Deluc, que devient sa vallée *bordée de rochers escarpés ?* Où nous la montrera-t-il sur ce passage ? Concluons de toutes ces difficultés, que les

masses informes de gypse vues par le général Melville n'ont aucun rapport avec le λευκόπετρον de Polybe.

Impossibilité de camper au sommet des deux Saint-Bernard.

III. M. Deluc continue, et fait arriver Annibal, sur la fin du neuvième jour, dans le vallon qui se trouve au sommet du petit Saint-Bernard, *où il est resté campé pendant deux jours* (Voy. page 154, 156 et suiv.). En admettant avec M. Deluc que ce vallon ait un grand quart de lieue de largeur, sur une demi-lieue de longueur, dont il faut cependant retrancher l'espace occupé par le lac, j'avoue qu'il me paraîtra toujours difficile à concevoir qu'une armée de trente mille hommes, avec sa cavalerie, ses éléphans, ses bêtes de charge, ses bagages, ait pu camper aisément en cet endroit. M. Deluc semble le reconnaître lui-même, puisqu'il ajoute que le camp *pouvait s'étendre sur les prairies en pente douce par lesquelles on arrive au vallon.* C'est là, du reste, une question qu'il faut soumettre au gens du métier; mais je ne pense pas que, dans l'histoire de l'art militaire, on ait à citer d'armée un peu nombreuse qui ait pu camper à l'endroit en question. Ce que je dis du petit Saint-Bernard, je pourrais le dire également du grand; il n'y a guère après le mont Cenis que le mont Genèvre dont le sommet m'ait paru présenter une surface assez étendue pour qu'une armée comme celle d'Annibal ait pu y établir son camp pendant deux jours.

D'aucun point des deux Saint-Bernard on n'a la vue des plaines d'Italie.
Même observation pour le mont Genèvre.

Mais si le mont Genèvre se prête à cette circonstance de notre récit, il en est une autre non moins importante, à

laquelle il ne peut satisfaire, non plus que les deux monts Saint-Bernard. Je veux parler de la vue des plaines arrosées par le Pô. En traversant ces diverses montagnes, j'ai examiné avec soin si de quelque côté on y pourrait apercevoir la plaine, et je me suis convaincu qu'il est impossible de rien voir. Me trouvant au grand Saint-Bernard, je montai au sommet de la *Schinaletta*, qui est située en avant de l'hospice, du côté de l'Italie; de là j'eus un sublime spectacle, mais partout c'était des montagnes, des glaciers, des vallées, des torrens, des abymes s'enfonçant à une profondeur effroyable; c'était le Mont-Blanc, présentant sa face orientale aux premiers rayons du jour, et dominant tout, même le Grand-Jorasse et le Pic-du-Géant, avec toutes ses aiguilles, si hardies, si élancées; la vue embrassait même un horizon fort étendu, mais de toutes parts une barrière impénétrable cachait la plaine. Pareille épreuve au petit Saint-Bernard; même en montant au sommet du *Valaisan*, qui est élevé de six cent toises au-dessus de l'hospice; on ne voit partout que des montagnes (1). Que fera donc M. Deluc? « Pendant que l'armée était » campée, nous dit-il, Annibal conduisit ses soldats au » plus haut point du vallon, d'où il pouvait leur montrer » au-dessous d'eux la vallée de la *Tuile*, et dans le loitain, » la grande vallée *d'Aoste*, qui se trouve sur la même » ligne : et il leur dit, pour ranimer leur courage : voilà » les plaines que le Pô arrose de ses eaux (2). »

Nous remarquerons d'abord que cette vallée de la *Tuile* qu'on aperçoit de ce point du petit Saint-Bernard, est bien

---

(1) Description des Alpes grecques et cottiennes, 2e part., tom. II, pag. 575.

(2) Histoire du passage des Alpes, pag. 157.

ce qu'on peut voir de plus aride, de plus sauvage, et que ce n'était nullement là un spectacle propre à ranimer le courage des soldats d'Annibal. Ce n'est qu'à une certaine distance au-delà de la *Tuile*, qu'on commence à retrouver des traces de culture. Tout ce qui précède est fort misérable. Quant à cette *grande vallée d'Aoste*, même en la faisant commencer à *Saint-Didier*, il était impossible à Annibal de la faire voir à son armée, de quelque point que ce fût, du vallon du petit Saint-Bernard : car ce n'est que longtems après avoir dépassé la *Tuile* qu'on peut apercevoir le village de *Saint-Didier*, et ce n'est nullement dans une grande vallée qu'il se trouve, mais dans un petit vallon, enfermé de tous côtés par les plus hautes montagnes de la chaîne. Toute cette partie de la vallée d'Aoste, en descendant vers *Morges*, *Salles*, etc., est toujours assez étroite; et si Annibal, comme le suppose M. Deluc, était venu dire à ses soldats, voilà les plaines qu'arrose le Pô, il aurait certainement perdu quelque chose de la confiance qu'il leur inspirait, et dont il avait si grand besoin. Aussi M. Deluc ne manque-t-il pas d'observer que *ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre;* mais nous avons, je crois, démontré avec la dernière évidence que le passage de Polybe est formel, présenté comme l'expression d'un fait reconnu, et qu'il semble avoir lui-même constaté étant sur les lieux.

Quant au mont Genèvre, on s'y trouve, comme au grand et au petit Saint-Bernard, partout enfermé par les monts qui le dominent; toute la chaîne qui borde au sud-est la vallée d'*Oulx*, et, derrière cette chaîne, les montagnes de *Fenestrelles* interceptent entièrement la vue de la plaine. Est-il nécessaire ici de discuter sérieusement l'assertion du chevalier de Folard, qui, après le passage du mont Ge-

nèvre, fait traverser à l'armée carthaginoise le *Col de Sestrières*, d'où elle descend dans la *vallée de Pragelas*, pour remonter ensuite, *par le haut des montagnes*, au *Col de la Fenêtre*, où Folard s'arrête enfin, et dit : « C'est sur le » plateau de cette montagne, où est aujourd'hui le village » de *Barbottet*, qu'Annibal dut camper.... Et c'est dans ce » camp de *Barbottet* qu'il fit remarquer à ses soldats toute » la plaine du Piémont jusqu'au pays des Insubres (1). » Cette opinion se réfute assez d'elle-même : mais nous observerons seulement que du plateau où est *Barbottet*, on ne peut avoir en aucune manière la vue de la plaine. Ce village, qui est à une demi-heure de marche de Fénestrelles, est situé *sur le penchant d'une montagne*, et tellement enfoncé, qu'il est impossible d'y voir autre chose que la vallée de Pragelas, qui passe au-dessous. Les gens du pays mettent deux heures (suivant ce que me disait l'un d'eux), pour monter du village au sommet de la montagne, où l'on arrive par des sentiers qui ne sont connus que des bergers et des chasseurs ; et, supposé que de ce point on ait la vue de la plaine, je le demande, qu'est-ce qu'Annibal serait allé faire au sommet de cette montagne ?

Même observation pour le mont Viso.

Enfin, pour en venir au *Mont Viso*, « L'on assure, dit » le marquis de Saint-Simon à ceux qui se piquent d'avoir » bonne vue, que de son sommet on découvre la plaine » du Piémont ; on me l'a montrée comme on fait à tous » les voyageurs, mais je suis forcé de convenir *que je n'ai* » *pu la voir qu'en imagination*, à cause de l'oscillation de » l'air, et de *la longue chaîne de montagnes qui se trouve entre*

---

(1) Polybe, trad. de dom Thuillier, avec des comm. de M. de Folard, tom. IV, pag. 90.

» *deux* (1) ». L'abbé Denina, qui cependant semble adopter l'opinion de Saint-Simon, remarque « qu'on s'est mo-» qué de lui lorsqu'on l'a vu attribuer à l'oscillation de » l'air de n'avoir pu voir la plaine du Piémont. » Il ajoute « qu'il y a très-peu d'endroits dans cette masse de mon-» tagnes, d'où l'on puisse voir la plaine en s'y plaçant ex-» près (2). » Du reste, quand même du sommet de cette montagne on aurait la vue sur la plaine de Turin, ce système, à tant d'autres égards, est si évidemment insoutenable, qu'il n'est pas nécessaire de nous y arrêter.

Le petit Saint-Bernard ni le mont Genèvre n'offrent à leur descente aucun lieu où l'armée eût pu camper. — Le mont Genèvre n'offre aucun endroit où la neige eût pu se conserver d'une année à l'autre. — D'un fait cité à cet égard par M. Deluc dans son système.

IV. Maintenant revenons à M. Deluc, et examinons si les lieux, à la descente du petit Saint-Bernard, répondront mieux aux divers incidens de la marche d'Annibal.

Nous avons vu que l'armée, parvenue au point de la descente où le chemin s'était éboulé, campa à l'entrée du défilé devant lequel elle fut obligée de s'arrêter. J'avouerai qu'il m'est impossible de concevoir comment elle eût pu former son camp dans « *cette petite plaine* que M. Delue » représente comme *formée par les débris qu'accumulent les* » *divers torrens* qui viennent s'y réunir (3). » On a soin d'ajouter, il est vrai, que « le camp pouvait s'étendre aussi » en remontant jusqu'au village de *Pont-Serrant*, demi-» lieue plus haut » ; mais comme la descente de la mon-

(1) Histoire de la Guerre des Alpes, préf., pag. 34.

(2) Mém. de l'Acad. de Berlin, année 1790, pag. 473.

(3) Hist. du passage des Alpes, pag. 172.

tagne ne se termine qu'à la *Tuile* (1), M. Deluc peut-il croire que ce camp se fût trouvé bien établi sur le penchant de cette montagne? Ces difficultés s'appliqueront de même à la descente du mont Genèvre ; il ne s'y trouve aucun endroit où une armée eût pu camper. Cette montagne, en outre, ne présente aucune gorge qui par sa profondeur et sa position puisse, comme au mont Cenis, conserver de la neige d'une année à l'autre. Nous ne pouvons nier la possibilité de ce dernier fait pour le petit Saint-Bernard ; mais il resterait à savoir si celui que M. Deluc allègue se trouverait en rapport avec les autres circonstances de la narration grecque. Annibal, lorsqu'il rencontra ce défilé, *commençait*, ou pour le moins *continuait à descendre*, et le chemin était *très-étroit et très-rapide..... la pente était extrêmement roide* (traduction de M. Deluc (2)). Or, M. de Saussure, dans une phrase placée immédiatement après la descente du petit Saint-Bernard, et que M. Deluc a oubliée dans sa citation, dit positivement que « ce passage des Alpes » est un des plus faciles, etc. (3). » M. Deluc lui-même semble dire, page 167, que la descente n'est rapide que jusqu'à Pont-Serrant ; et je le conçois, car sans cela comment aurait-on pu dresser un camp sur toute cette partie de la montagne qui s'étend de Pont-Serrant à la Tuile? Mais cet aveu tacite nous suffit, car comme l'auteur ne place la rencontre du défilé qu'à une demi-lieue au-delà de Pont-Serrant, il reconnaît par cela même qu'à cet endroit le *chemin n'était plus très-rapide, ni la pente extrêmement roide.* A cette difficulté s'en rattache une autre, que nous n'avons fait qu'indiquer, et qui n'est pas moins grave. M. Deluc suppose

(1) Histoire du passage des Alpes, pag. 166, 167.

(2) *Ibid*, pag. 162.

(3) Voyage dans les Alpes, tom. VIII, § 2232.

que c'est à dix minutes au-delà de la Tuile qu'Annibal dut rencontrer ce chemin qui s'était éboulé, et où l'armée se trouva marchant sur cette neige qui s'était conservée depuis l'hiver précédent (1) ; mais il avait dit quelques lignes auparavant, toujours d'après M. de Saussure : « A une » petite demi-lieue de Pont-Serrant, est le village de *la* » *Tuile*, *auquel se termine la descente du petit Saint-Bernard.* » L'armée carthaginoise, arrivée là, avait donc achevé la descente de la montagne. Une telle supposition est par trop inconciliable avec les récits de Polybe et de Tite-Live.

Altération du sens par suite du peu de rapport des faits. Confusion dans les faits.

Ne pourrions-nous pas nous expliquer à présent pourquoi M. Deluc tient si fort à ce que les *trois demi-stades* de Polybe, ou *mille pieds* de Tite-Live, s'appliquent à la longueur du chemin éboulé, et non à la profondeur de l'escarpement ? Après avoir dit qu'à *la Tuile se termine la descente du* petit Saint-Bernard, M. Deluc ajoute un peu plus loin : « A dix minutes de *la Tuile*, on passe le torrent, et » on vient côtoyer le pied d'une montagne.... Le chemin » est bon et *assez large*, mais sur une corniche très-élevée » au-dessus de *la Tuile*. On voit là sous ses pieds des amas » de neiges qui se sont conservés depuis l'hiver, et qui » *forment des ponts sur ce torrent* (2). Il est clair qu'à ce point du passage, et côtoyant le pied *de la montagne*, Annibal ne pouvait guère rencontrer *des précipices de mille pieds de profondeur*, et que M. Deluc avait de bonnes raisons pour trouver que Tite-Live avait mal compris Polybe. Engagé

(1) Histoire du passage des Alpes, pag. 166, 168, 169, etc.
(2) *Ibid*, pag. 167.

dans cette fausse route, serait-il possible à notre savant adversaire de donner une idée nette des faits qu'il veut à toute force adapter à des lieux qui les contredisent et les repoussent? Aussi le voyons-nous un peu embarrassé de faire passer les éléphans *sur ces amas de neiges formant des ponts sur le torrent*, dire, page 171 : « Lors du passage » d'Annibal, ces amas de neiges devaient être plus *consi-* » *dérables ; ils devaient couvrir* tellement *le lit du torrent*, » que les Carthaginois s'imaginèrent qu'ils pourraient pas- » ser dessus sans accidens ... Dès qu'ils eurent foulé aux » pieds la nouvelle neige, et que leurs pieds reposèrent » sur la vieille qui était congelée, ils glissaient, parce que » la pente était trop rapide : *ils étaient ainsi entraînés dans* » *le torrent*, où ils périssaient. » Cette explication n'aurait-elle pas elle-même grand besoin d'être expliquée? Conçoit-on comment les Carthaginois pouvaient être *entraînés dans ce torrent*, que *recouvraient entièrement ces amas de neiges congelés ?* Ils passaient donc à travers? Mais alors les éléphans auraient dû tout briser, tout enfoncer, et aller s'engloutir dans le torrent, tandis que Polybe les représente restant là, les pieds pris dans cette neige compacte, et ne pouvant ni avancer ni reculer.

Sortie des Alpes placée par M. Deluc à la cité d'Aoste ; contradiction avec lui-même et avec la nature des lieux. — Annibal n'eût pas été là dans le pays des Insubres.

V. Poursuivons : D'après la traduction de M. Deluc, page 165, on voit qu'Annibal « ayant accompli le passage » des Alpes en quinze jours, entra hardiment dans les » plaines qui avoisinent le Pô, et dans le pays des In- » subres. » Nous avons déjà remarqué ce qu'il y a d'inexact dans cette traduction ; mais ici examinons les faits tels qu'ils sont donnés par le traducteur. Il dit, page 115,

que le quinzième jour depuis son entrée dans les Alpes, toute l'armée fut rassemblée dans la cité d'Aoste. Mais à Aoste Annibal se trouvait toujours dans les vallées, ainsi que l'auteur le reconnaît lui-même, pages 184, 185 : « Il » sortit de cette longue vallée aux villages de *Saint-Martin* » et de *Monte Stretto*, où l'on découvre pour la première » fois les plaines de l'Italie. » Il n'était donc pas entré le quinzième jour dans ces plaines comme l'indique la traduction. Il n'était pas non plus dans le pays des Insubres : M. Deluc le reconnaît lui-même en établissant, page 185, que l'armée, à la cité d'Aoste, *se trouvait dans le pays des Salassi;* aussi suppose-t-il que *cette nation était alliée des Insubres, et que Polybe ne paraît pas distinguer ces deux peuples l'un de l'autre.* Mais c'est là une supposition toute gratuite, que contredit l'auteur lui-même, puisqu'il ajoute immédiatement après qu'Annibal « étant arrivé à Ivrée, et » sachant que les *Taurini faisaient la guerre aux Insubres*, » *ses futurs alliés*, proposa aux premiers de se liguer avec » lui contre les Romains. » A Ivrée, il n'était donc pas encore chez les Insubres, *ses futurs alliés;* à plus forte raison lorsqu'il n'était qu'à la cité d'Aoste, plus rapprochée des Alpes de 36 milles romains.

Détour inexplicable qu'il aurait fait.

Ce n'est pas tout : voulant expliquer l'étrange détour que fait Annibal dans son hypothèse, en se portant sur Turin, M. Deluc, page 188, suppose que « les *Taurini* s'étant » refusés à la proposition d'Annibal, *il fut obligé de quitter* » *la route de Milan*, capitale de l'Insubrie, pour aller s'em- » parer de *Turin*, ville principale des *Taurini*, pour ne pas » laisser derrière lui un peuple ennemi. »

« Mais comment croire, répond M. Letronne, qu'An-

» nibal aurait rebroussé chemin et perdu trois jours de-
» vant une ville qu'il n'avait nul besoin de prendre, au
» lieu de se hâter d'arriver en présence des Romains?...
» C'est justement parce que son armée était réduite à
» moitié, et que les Taurins étaient un peuple puissant,
» qu'il devait craindre de s'affaiblir encore avant de se me-
» surer avec les Romains. Un général aussi habile devait
» sentir sa position : elle était critique; tout dépendait
» de la première bataille avec Publius Scipion. Victo-
» rieux, il voyait tous les peuples de la plaine du Pô em-
» brasser son parti (1); vaincu, il était abandonné de tous,
» et surtout de ceux qu'il aurait auparavant contraints par les
» armes d'entrer dans son alliance. La soumission des Tau-
» rins, la prise et le pillage de leur ville, dans l'hypothèse
» de M. Deluc, ne devaient donc offrir aucune utilité à
» Annibal : elles ne pouvaient être pour lui qu'une occasion
» de perdre du tems et des soldats. Il n'aurait donc point
» inutilement sacrifié des hommes à la conquête des Tau-
» rins, et perdu au siège de leur ville un tems précieux,
» pendant lequel le consul romain passait le Pô (2) tout
» à loisir, si, en descendant les Alpes, il n'eût trouvé les
» Taurins sur son passage, et si la ville de Turin, située
» au confluent du Pô et de la Doria, ne lui eût opposé
» une barrière qu'il fallait nécessairement renverser avant
» de passer outre (3). »

Tite-Live réfute expressément l'opinion soutenue par M. Deluc.

Ce sont là de vieilles et solides raisons, qui, depuis long-tems, avaient déterminé Tite-Live à rejeter l'opinion

---

(1) C'est aussi ce qui ne manqua pas d'arriver. Polybe, III, 67.

(2) Polyb., III, 61.

(3) Journal des Savans, 1819, pag. 758, 759.

que M. Deluc veut ressusciter. Le passage de l'historien latin est assez important pour être cité en entier. Après avoir rapporté que les *Taurini* furent les premiers peuples qu'Annibal rencontra à sa descente en Italie, Tite-Live ajoute : « *Id cum inter omnes constet*, eò magis miror am-
» bigi, quànam Alpes transierit; et vulgò credere, Penino,
» atque indè nomen ei jugo Alpium inditum, transgressum.
» Cœlius per Cremonis [Centronis] jugum dicit transîsse ;
» *qui ambo saltus eum, non in Taurinos, sed per Salassos*
» *montanos ad Libuos Gallos deduxissent.* Nec verisimile est,
» ea tum ad Galliam patuisse itinera; utique, quæ ad Pe-
» ninum ferunt, obsepta gentibus semigermanis fuissent :
» neque, Hercule, montibus his (si quem fortè id movet)
» ab transitu Pœnorum ullo Veragri, incolæ jugi ejus, no-
» runt nomen inditum ; sed ab eo quem in summo sacratum
» vertice, Peninum montani vocant (1). »

Le grand Saint-Bernard : mêmes objections. —Peu praticable du tems de Strabon. Tite-Live ne se contredit point en y faisant passer les *Boii* et les *Lingones*.

VI. Nous voyons que les considérations d'après lesquelles Tite-Live rejette l'opinion qui tendrait à faire passer Annibal par le pays des *Centrones*, ou le petit Saint-Bernard, s'appliquent également au grand Saint-Bernard, *Penino jugo*, puisque ces deux passages, aboutissant l'un et l'autre au pays des *Salassi*, dans l'une ou dans l'autre de ces deux hypothèses, les *Taurini* ne seraient pas le premier peuple qu'Annibal aurait rencontré à sa descente des Alpes.

Nous remarquerons, en outre, relativement au grand Saint-Bernard, que Strabon établit positivement que, de

(1) Tit.-Liv., XXXI, 38.

de son tems, ce passage, même après les travaux qu'Auguste y avait fait faire, *n'était pas praticable pour les bêtes de somme* (1), ce qui suffirait pour prouver que, du tems d'Annibal, l'armée carthaginoise, avec sa cavalerie, ses éléphans et ses bêtes de charge, n'aurait pu passer par cette montagne. C'est sous ce rapport, sans doute, comme à raison des obstacles qu'il aurait rencontrés de la part des nations semi-germaines, occupant toutes les avenues de cette montagne, que Tite-Live observe qu'il n'est pas vraisemblable que ce passage eût été ouvert à Annibal; sans quoi il serait en contradiction avec lui-même comme avec Strabon, puisqu'il avait rapporté, dans un de ses livres précédens, que les *Boii* et les *Lingones* avaient traversé le mont Peninus (2), et cela à une époque bien antérieure à la seconde guerre punique. Mais ces Barbares n'avaient probablement avec eux ni cavalerie, ni bêtes de charge, ni éléphans; en outre, les nations semi-germaines qui auraient fermé le passage à Annibal, pouvaient ne pas avoir les mêmes raisons de s'opposer à la marche de ces peuples, que des rapports d'origine, de mœurs, de langage, les empêchaient de regarder comme ennemis. Ainsi, nous voyons qu'ici les contradictions qu'on voudrait reprocher à Tite-Live, n'existeraient que dans une interprétation fausse de ses expressions, et qu'il est d'accord avec lui-même, comme avec Strabon, pour montrer qu'Annibal n'aurait pu trouver passage à travers les Alpes pennines.

Réfutation des argumens qu'on prétend tirer du nom latin de cette montagne, des médailles et des inscriptions qu'on y a trouvées.

Nous avons également vu qu'il prend soin de réfuter les

---

(1) Strab., tom. I, lib. VI, pag. 289.
(2) Tit.-Liv., V, 35.

argumens qu'on prétendait tirer du nom même de ces montagnes (*Penninæ*), qui, selon lui, ne leur vient nullement des Carthaginois (*Pœni*), mais du nom de la divinité qu'on adorait à leur sommet, et que les habitans appelaient *Jupiter Penninus*, du celtique, *Pen*, qui signifie *lieu élevé*, *chose élevée*. Le rapport existant entre ces deux dénominations, *Penninus* et *Pœninus*, ayant contribué à répandre dans le vulgaire l'opinion qu'Annibal avait pris ce passage, c'est de là que nous sont venues ces inscriptions *Jovi Pœnino, Jovi Pœno*, trouvées dans les fouilles du temple de Jupiter Penninus, au sommet du grand Saint-Bernard (1). J'ai vu quelques-uns de ces *ex-voto*, gravés sur des lames de bronze; mais ceux qui portaient *Jovi Pœnino*, ou *Pœno*, étaient en très-petit nombre, en comparaison des autres, où on lisait *Jovi Pennino, Jovi Penino;* leur conservation, la forme de leurs caractères, le soin avec lequel ils sont gravés, l'introduction de la diphtongue *æ* ou *œ*, inconnue dans la langue celtique (2), me porteraient à les regarder comme d'une époque bien postérieure. Du reste, tout ce qu'on pourrait conclure de leur existence, c'est qu'ils auraient été gravés par quelques voyageurs, qui, comme Pline, croyaient qu'Annibal avait traversé cette montagne (3); ils expriment une opinion, et rien de plus, de même que l'inscription *Civitates quatuor vallis Pœninæ*, que

(1) Voici deux de ces *ex voto :*

NVMINIBUS AVGG	IOVI POENINO
IOVI PŒNINO	Q. CASSIVS FACVNDVS
SABINEIVS CENSOR	L. A. COM. COS
AMBIANVS	V. S. L. M.

(2) Voyez Peloutier, hist. des Celtes.

(3) Plin., Hist. nat., III, 17. — De Saussure, Voyage dans les Alpes, tom. IV, § 987. — Journal des Savans, 1819, pag. 760.

M. de Rivaz rapporte comme ayant été trouvée à Saint-Maurice (1); de même enfin que le passage de Luitprand (2), et la prétendue inscription de Paul Jove, dont parle M. Deluc (3), et dont on ne pourrait conclure autre chose, sinon qu'elles se rattachent à cette tradition populaire et superficielle, réfutée depuis si long-tems par Tite-Live.

Quant aux prétendues médailles à l'effigie de Didon, que possède l'hospice du grand Saint-Bernard, pour qu'elles prouvassent quelque chose, il faudrait qu'il fût démontré qu'elles sont réellement à l'effigie de la reine de Carthage, ensuite qu'elles sont carthaginoises, et du tems d'Annibal : or, le contraire est reconnu de tous les antiquaires; l'inscription *grecque* ΔΙΔΩΝ, qu'on lit sur le côté où se trouve gravée une tête de femme, en serait seule une preuve suffisante. Nous en avons une autre absolument semblable, à la Bibliothèque Royale, et personne ne doute que toutes ces médailles ne soient supposées, et n'aient été fabriquées dans des tems bien postérieurs. D'ailleurs, d'après les renseignemens que j'ai recueillis des bons religieux qui desservent l'hospice, il paraît que celles qui existent au grand Saint-Bernard n'ont point été trouvées sur cette montagne, mais dans une autre partie du Valais; et puis, supposé même qu'elles eussent été trouvées là, et qu'elles fussent authentiques, n'auraient-elles pas pu être rapportées par quelque voyageur ou marchand phénicien, carthaginois, grec, romain, marseillais, que sais-je? Nous voyons donc que sous aucun rapport on n'en pourrait tirer argu-

(1) Voyez le Moniteur, an 1813, 30 décembre.

(2) Luitprandi opera omnia, pag. 20.

(3) P. Jovii Histor., lib. XV, pag. 297.

ment en faveur du passage d'Annibal par les Alpes Pennines. Du reste, ce sont là des faits isolés, qui n'auraient de valeur qu'autant qu'ils viendraient se rattacher à l'ensemble des données historiques, bien autrement positives, bien autrement décisives, et par elles-mêmes, et par la force qu'elles tirent de leur accord.

Des *ossemens d'éléphans* trouvés sur divers points de la Gaule et des Alpes.

VII. Ce que nous disons de ces médailles et de ces inscriptions, nous pouvons le dire de ces *os d'éléphans* trouvés sur différens points de la Gaule et des Alpes, par lesquels divers auteurs font passer Annibal ; par exemple, de ceux qu'on a déterrés au petit Saint-Bernard (1), et dernièrement encore à Lyon, sur la rive droite du Rhône, dans les fouilles que l'on faisait près le faubourg de la Croix Rousse (2). Pour concevoir que ces faits, fussent-ils plus nombreux, ne signifient rien dans la question, il suffit d'avoir lu le chapitre de M. Cuvier, sur les éléphans fossiles (3). Nous y voyons que si l'on a trouvé un grand nombre d'ossemens de ces animaux sur des points de l'Italie et de la Gaule qu'Annibal a parcourus, de semblables fouilles sur d'autres points, par lesquels ils n'a certainement point passé, ont donné les mêmes résultats. Nous y apprenons qu'on en a trouvé partout, *dans tous les pays, et à toutes les époques*, page 4 ; que toute la vallée du Rhin

---

(1) Hist. de la guerre des Alpes, par le marq. de Saint-Simon, 21, 22.

(2) Voyez Journal des Débats, du 12 septembre 1824. — Mémoire de M. Riboud de l'Ain.

(3) Rech. sur les ossemens fossiles des quadrupèdes, par G. Cuvier, v^e^ édit., 1812. Tom. I, sur les éléphans fossiles, pag. 4, 14, 19.

fourmille de ces ossemens, pag. 23, 25; que la Hollande en est pleine, pag. 26; que « les îles britanniques, qui, » par leur position, n'ont pas dû recevoir beaucoup d'élé- » phans vivans, en offrent un grand nombre de fossiles, pag. 40; » qu'il n'est pas jusqu'à l'Islande, et aux parties les plus glacées de la Sibérie, qui n'en aient, pag. 43, 44; que les ossemens de ces animaux « sont en trop grand » nombre, et qu'il y en a dans trop de contrées *désertes* et » *inhabitables*, pour que l'on puisse soupçonner qu'ils y » aient été conduits par des hommes, pag. 137; » enfin, qu'une des conclusions qu'on en peut tirer, c'est que quelque grande catastrophe, en bouleversant la surface du globe, aura jeté et enterré de la sorte ces étonnans monumens, pag. 48, etc. On voit assez que ces restes d'éléphans déterrés sur la route, soit du grand Saint-Bernard, soit du petit, ne peuvent servir de rien à nos recherches.

Du prétendu *bouclier d'Annibal*, et du nom donné au lieu près duquel on l'a trouvé.

A la suite de ces chimériques monumens, vient enfin le prétendu *bouclier d'Annibal*, découvert près d'un lieu appelé *le Passage*, non loin de la route de Vienne à Chambéry (1), et cité par M. Deluc, à l'appui de son opinion. Laissons répondre M. Letronne. « On sait que cette qualification de » *bouclier d'Annibal* fut d'abord donnée à ce monument, sur » une simple conjecture des membres de l'Académie des » Inscriptions, conjecture à laquelle ils n'attachèrent au- » cune importance, comme on en juge par les expressions » mêmes du rapport (2) : elle avait pour unique appui le

(1) *Le Passage*, château et paroisse, situé à une lieue sud-ouest environ de *la Tour du Pin*. Voy. carte de Cassini.

(2) Acad. des Inscript., tom. IX, pag. 155.

» lion et le palmier qu'on y voit gravés, types qui se re-
» trouvent sur des médailles carthaginoises. Les antiquaires
» s'accordent maintenant à reconnaître dans ces préten-
» dus *boucliers votifs*, sans portraits ni inscriptions, des
» plats, ou mieux des plateaux, qui, sous le nom de *Pi-*
» *nakes, lances*, *disci*, et *tympana*, ornaient les buffets des
» riches (1). Ils y faisaient graver des sujets souvent fort
» compliqués, témoin le prétendu bouclier de Scipion. Sur
» celui dont il s'agit, on a représenté un lion et un pal-
» mier, parce que telle a été la fantaisie de l'ouvrier et du
» propriétaire. Du reste, il serait constaté que ce plateau
» est un bouclier votif carthaginois, qu'un semblable mo-
» nument pouvant, dans l'espace de deux mille ans, avoir
» été transporté là de fort loin, ne prouverait pas plus,
» aux yeux de la critique, que les médailles carthaginoises
» trouvées sur le grand Saint-Bernard.

» Quant au nom de *Passage*, que porte le village près
» duquel fut trouvé le plat d'argent, je ne pense pas que
» personne puisse faire aucun fonds sur un argument pa-
» reil. Par quel étonnant hasard, un seul village de France,
» situé en plaine, et dont la position n'offre rien de re-
» marquable, conserverait-il, dans sa dénomination, après
» deux mille ans, des vestiges d'une expédition qui n'en a
» laissé aucun de ce genre sur toute la route, depuis Sa-
» gonte jusqu'à Cannes! Qui ne pensera que ce lieu,
» comme d'autres du même nom en France, aura d'abord
» reçu le nom de *Passage*, d'une circonstance particulière,
» et qu'ensuite un étymologiste de l'endroit aura imaginé
» de rapporter ce nom au passage d'Annibal, et aura ainsi

(1) Millin, monumens inédits, tom. I, pag. 94, 95.

» donné naissance à la tradition, si toutefois la tradition
» existe dans le pays (1). » M. Letronne termine par une réflexion par laquelle nous nous résumons, c'est que, dans « l'état actuel de la critique, ce n'est point sur de pareils faits,
» ou faux, ou mal interprétés, ou soumis à une multitude
» de chances d'incertitudes et d'erreurs, qu'il convient de
» s'en reposer pour une question de la nature de celle-ci. »

Examen des systèmes contestés, sous le rapport des distances qu'ils font parcourir à Annibal.

VIII. Reste enfin à interroger tous ces systèmes sur un dernier article, celui des distances. Déjà nous les avons trouvés en défaut dans cette première partie de la marche d'Annibal, qui devait le conduire à l'entrée des Alpes. Aucun d'eux, absolument aucun, n'a satisfait aux conditions claires et précises de la narration de Polybe. Voyons s'ils s'en rapprocheront davantage dans la partie qui reste à parcourir depuis le point où nous les avons laissés, jusqu'à l'entrée de l'armée carthaginoise en Italie. Commençons par M. Deluc, le seul qui ait abordé et traité ce point difficile de la question.

M. Deluc. Déficit de 128 stades sur les 1,200 de Polybe, pour le passage des Alpes.

On a vu que M. Deluc place l'entrée des Alpes à Yenne (2). De là, jusqu'à Chambéry, il compte 18 milles romains, pag. 111. De Chambéry à Moutiers 50 milles, pag. 131. Il faut observer que les itinéraires romains n'en

---

(1) Journal des savans, 1819, pag. 759-762.
(2) Histoire du Passage des Alpes par Annibal, pag. 78, 83.

donnent que 48, et, à cet égard, l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger sont entièrement d'accord. M. Deluc le reconnaît : mais il prétend qu'il y a erreur dans la distance de *ad Publicanos* (*l'Hôpital*) à *Durantasia* (*Moutiers*), que les itinéraires romains ne portent qu'à 16 milles et qui est réellement plus grande de deux à quatre milles. Pour toute preuve M. Deluc renvoie à M. Albanis-Beaumont, pag. 495, tome II de la seconde partie de sa Description des Alpes grecques et cottiennes. J'ouvre le livre, et je vois que de *Conflans*, village situé sur le rocher au pied duquel est *l'Hôpital*, M. Beaumont compte cinq lieues ; or, comme ses lieues sont de deux au myriamètre (1), par conséquent de 2,565 toises, multipliant ce nombre par 5, on obtient 12,825 toises, par conséquent 17 milles romains plus 27 toises ; ce qui ne donne qu'un mille en sus des anciens itinéraires, mais non deux ni quatre, ainsi que le voudrait M. Deluc. D'un autre côté, comme l'on n'est pas d'accord sur la position de l'*ad Publicanos* des anciens, pour savoir si les itinéraires romains sont en-deçà ou au-delà de la distance totale de 48 milles, depuis Chambéry jusqu'à Moutiers, M. Deluc aurait dû également vérifier, dans l'ouvrage qu'il prend pour guide, la seconde moitié de la distance, en remontant de Conflans à Chambéry. Or, j'y vois que M. Beaumont, pag. 495, compte huit de ses lieues de l'un de ces points à l'autre ; multipliant 2,565 toises par 8, j'ai 20,520 toises, c'est-à-dire 27 milles romains, plus 108 toises ; tandis que, d'après M. Deluc et les itinéraires romains, j'ai 32 milles, par conséquent 5

(1) Description des Alpes grecq. et cott., 1re part., tom. II, p. 236, 311, etc.

de plus que d'après les résumés de M. Albanis-Beaumont. On voit donc que les itinéraires feraient ici la distance de Chambéry à Moutiers plutôt plus longue que plus courte, et qu'en nous en tenant aux 48 milles qu'ils donnent, nous n'avons pas à craindre de rester en-deçà de la distance réelle.

De *Moutiers* à *Bourg-Saint-Maurice*, M. Deluc, pag. 143, compte 20 milles : comme il ne dit point quelles sont les bases de son calcul, nous ne pouvons guère en apprécier le résultat ; mais puisque M. Deluc en a déjà appelé à M. Albanis-Beaumont, je me bornerai à remarquer que ce dernier ne compte ici que 5 lieues (1), c'est-à-dire 17 milles romains, plus 27 toises, et que par conséquent M. Deluc ferait encore cette fois les distances plus longues qu'elles ne le sont en effet.

De *Bourg-Saint-Maurice* à *Scèz*, M. Deluc compte 2 milles, et de là 9 jusqu'à l'hospice du petit Saint-Bernard, voyez pag. 149 ; en tout 11 milles. D'après M. Beaumont nous n'en trouverions guère que 10, puisqu'il ne compte que 3 lieues faisant seulement 7,695 toises (voyez pag. 541). Mais passons plus loin.

M. Deluc continue, page 176, et compte d'abord 14 milles de *l'hospice* à *Saint-Didier*, mais sans motiver ses évaluations. Nous le regrettons d'autant plus que M. Beaumont, nous abandonnant au sommet du petit Saint-Bernard, nous ne savons trop comment apprécier les résultats de M. Deluc, et ne sommes pas sans crainte qu'il n'ait encore cédé à cette malheureuse tendance qui paraît le porter à alonger la route sur laquelle il nous conduit.

(1) Descript. des Alp. grecq. et cott., tom. II, p. 541.

De *Saint-Didier* à *Morgès* M. Deluc compte 2 milles; puis il ajoute, page 176 : « M. de Saussure donne, pour la » distance de Morgès à la cité d'Aoste, six heures de mar» che, qui étant évaluées à 3 milles et demi chacune, ne » feraient que 21 milles au lieu de 23. Mais M. de Saus» sure fit cette route en descendant, et il voyageait à mu» let, en sorte que ses mesures devraient être évaluées » plutôt à 4 milles chacune. » C'est donc, d'après des bases aussi incertaines et qu'il serait si facile de contester, que M. Deluc compte ses 23 milles, de *Morgès* à la *cité d'Aoste*, lesquels, ajoutés aux 47 milles que nous avons jusqu'à Moutiers, aux 50 de Moutiers à Chambéry, et enfin aux 18 milles de Chambéry à Yenne, forment le total de 138 milles romains, que M. Deluc trouve pour le passage des Alpes. Or, Polybe comptant pour ce passage 1,200 stades, c'est-à-dire 150 milles romains, nous voyons déjà entre ses distances et celles de M. Deluc une différence de 12 milles, ou mieux de 96 stades, à déduire sur les 1,200.

Mais, dit M. Deluc, page 178 : « Ce nombre est plutôt » au-dessous qu'au-dessus de la distance réelle. » Il me semble que nous venons de prouver le contraire, et d'après les autorités invoquées par M. Deluc, savoir les itinéraires romains et les mesures de M. Albanis-Beaumont; mais, pour trancher la question, nous allons donner cette partie de la route telle qu'elle nous a été conservée par l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger.

	EX ITINER. ANTONINI.	EX TAB. PEUTINGERI.
Augusta Prætoria (*Aoste*).		
Arebrigium.	MP. XXV.	MP. XXV.
Artolica.	. . . . .	. . . (1).
Bergentrum.	XXIV.	XII.
Axuna.	X. . .	VIII.
Darantasia.	XIX.	XI.
Oblimnm ou Obsconia. . . .	XIII.	XIII.
Ad Publicanos.	III.	III.
Mantula.	XVI.	XVI.
Lemincum (*Chambéry*). . . .	XVI.	XVI.
Total.	116 milles.	116 milles en rétablissant les XII qui sont omis.

En ajoutant à ces 116 milles les 18 de Chambéry à Yenne, nous avons donc, d'après les itinéraires, seulement 134 milles pour le passage des Alpes, par conséquent une différence de 16 milles, ou 128 stades en deçà de la distance exprimée par Polybe; et encore pourrions-nous remarquer que ces itinéraires, bien loin de dépasser les évaluations modernes, donneraient encore de 4 à 5 milles de moins, d'après les mesures de M. Beaumont. Maintenant que M. Deluc nous dise, page 178, en parlant de sa route par le petit Saint-Bernard : « Cet accord sur les dis-» tances ne saurait se rencontrer pour aucun autre passage » des Alpes. » Ce sera une assertion exprimant bien l'une des conditions essentielles du problème, mais que nous nous croyons en droit de revendiquer en notre faveur,

(1) Il est évident que le nombre XII se trouve ici passé, ou qu'à l'article suivant on doit avoir XXII au moins.

pour l'appliquer exclusivement à la route que nous avons adoptée.

M. Phil. de la Renaudière. Déficit de 350 stades.

Dans l'hypothèse de la modification apportée par M. Ph. la Renaudière au système de M. Deluc, *l'entrée des Alpes*, en remontant l'Isère, ne devrait commencer que vers Montmeillan, et il y aurait encore à retrancher du nombre donné par M. Deluc toute la distance d'Yenne à Montmeillan, ce qui donnerait encore au moins 28 milles (1), à déduire des 134 que l'on a d'Yenne à la cité d'Aoste, lesquels, en comptant les 16 milles qui déjà manquent pour arriver aux 150 de Polybe, présenteraient une différence de 44 milles, c'est-à-dire environ 350 stades, différence assez forte pour rendre le système entièrement insoutenable.

Cluvier, Whitaker, M. de Rivaz. Passage par le grand Saint-Bernard. Excédant de 481 stades sur les 2,000, distance totale de Polybe depuis l'embouchure de l'Isère.

Si, de ce côté, l'on reste bien en deçà des distances de Polybe, on va se trouver bien au-delà en passant par le grand Saint-Bernard avec Cluvier, Whitaker et M. de Rivaz. Ces auteurs paraissent d'accord sur la route qu'ils adoptent. On voit qu'ils font marcher Annibal le long du *Rhône* et du *lac de Genève*, d'où ils reprennent le fleuve jusqu'à *Martigny*, pour passer le *grand Saint-Bernard* et descendre à la *cité d'Aoste*. Mais, comme ils ne s'accordent pas sur un point important, c'est-à-dire sur la partie de cette route où devrait être fixée *l'entrée des Alpes*, ne considérant ici leurs systèmes que sous le rapport des distances, nous allons comparer leurs mesures totales avec les mesures totales de Polybe.

---

(1) Voyez Deluc, Histoire du passage des Alpes, p. 111, 131.

Réunissons les 800 et les 1200 stades de cet historien, tant pour arriver aux Alpes depuis l'Isère que pour les traverser, et comparons ces 2,000 stades à la somme donnée par ce système.

Nous avons déjà vu précédemment qu'en suivant le Rhône depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à Yenne, l'on trouve sur la carte (1) 100,900 toises, ou 1,068 stades. En continuant nos mesures, nous avons de Yenne à Seissel . . . . 15,000 toises;

Fort l'Écluse 9,200;

Genève . . . . 10,600.

Ainsi, de Yenne à Genève, 34,800 toises, c'est-à-dire environ 368 stades, lesquels ajoutés aux 1,068 déjà obtenus, donnent, depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à Genève, 1,436 stades, et cela seulement encore en mesure de compas.

De *Genève* à *Martigny*, en suivant la route qui côtoie à peu près les bords du lac, et passant par *Thonon*, *Saint-Gingolp*, *Saint-Maurice*, nous avons 30 lieues 1/2 de poste (2), c'est-à-dire 61,000 toises, ou 645 stades environ, lesquels, ajoutés aux 1,436 stades précédens, forment un total de 2,081 stades.

Reste encore le passage du grand Saint-Bernard. Ici nous avons l'itinéraire d'Antonin, qui présente les distances suivantes :

Augusta Prætoria (*Aoste*). .	
Summum Penninum.	M. P. XXV.
Octodurum (*Martigny*). . .	XXV.

(1) Voyez l'Atlas communal de la France par divisions milit., par Charles. Paris, 1823.

(2) Voy. la Carte des routes de l'emp. franç., grav. par Tardieu, 1814.

Ainsi, 50 milles de *Martigny* à *Aoste*, nombre qui est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la distance réelle (1) : ces 50 milles valent 400 stades ; en les additionnant avec les 2,081 que nous avions jusqu'à Martigny, nous trouvons un total de 2,481 stades, depuis l'*Isère jusqu'à la sortie des Alpes* supposée fixée à la cité d'Aoste ; par conséquent un excédant de 481 stades, ou 60 milles romains sur la distance exprimée par Polybe.

Et encore pourrions-nous remarquer avec M. Deluc qu'il n'aurait pas même été possible à l'armée carthaginoise de suivre le bord méridional du lac de Genève, puisque, avant qu'on ouvrît la grande route du *Simplon*, il n'y avait aux environs du village de *Meillerie* qu'un sentier étroit, à peine praticable à cheval (2).

Dans ce cas, cette armée, obligée de suivre la rive septentrionale du lac où fut construite plus tard une voie romaine (3), aurait encore alongé de beaucoup la distance, et nous nous trouverions encore plus au-delà des 2,000 stades de l'historien grec, sans parler d'un second passage du Rhône à Genève, et d'un troisième au point où ce fleuve entre dans le lac; circonstances dont Polybe ni Tite-Live ne parlent nullement.

Nous voyons donc que, dans ce système, de quelque manière que l'on s'y prenne, il sera toujours impossible de concilier les distances avec celles que présente le texte grec. Si l'on place avec M. Deluc l'entrée des Alpes à

---

(1) La carte de Peutinger fait les distances plus longues, mais il est évident qu'elle les alonge beaucoup trop, et qu'il y a erreur dans les 38 milles qu'elle compte du *summum Penninum* à *Octodurum*.

(2) De Saussure, Voyage dans les Alpes, tom. I, § 320.

(3) Peutingeri Tab. itiner.

Yenne, on aura 268 stades en sus des 800 qu'on devrait avoir depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à ce point, et 1,413 stades au lieu de 1,200 pour le passage des Alpes. Si c'est dans les environs de *Seissel*, comme le voudraient Cluvier et M. de Rivaz, on aura jusque-là 427 stades au-dessus de la distance de Polybe, et 1,254 au lieu de 1,200 depuis l'entrée jusqu'à la sortie des Alpes. Enfin, si, d'après Whitaker, on place l'entrée des Alpes à Martigny, on tombera dans l'absurde en donnant 2,081 stades au lieu de 800, et 400 seulement au lieu de 1,200 pour la traversée des Alpes.

M. Letronne. Passage par le mont Genèvre. Déficit de 152 stades sur les 1,200.

Passons maintenant au mont Genèvre. Comme parmi les systèmes qui font passer Annibal par cette montagne, celui de M. Letronne est sans contredit le plus raisonnable, c'est surtout à la route adoptée par ce savant critique que nous allons appliquer nos observations.

« *A partir de l'Isère*, dit-il, *la distance jusqu'aux plaines*
» *du Pô est à peu près la même*, qu'on prenne soit par le
» mont Cenis, soit par le petit Saint-Bernard, soit par le
» mont Genèvre; de manière qu'en ayant égard à l'incer-
» titude que laissent les nombreux détours, dans un pays
» de montagnes, on peut être sûr de trouver à peu près le
» compte des distances mentionnées par Polybe, quelle
» que soit la route que l'on choisisse entre les trois que
» nous venons d'indiquer (1). »

D'après l'examen que nous venons de faire des distances du petit Saint-Bernard, on peut déjà remarquer ce qu'a

(1) Journal des Savans, 1819, p. 757.

d'inexact l'assertion de M. Letronne appliquée à ce passage, surtout si l'on remonte l'Isère, et que, suivant la vallée de ce fleuve, on prenne cette route préférée par M. Ph. la Renaudière, où nous trouverions une réduction de 44 milles, sur 150. Mais, laissant de côté le système de M. Deluc, examinons si l'assertion de M. Letronne pourra s'appliquer avec plus de justesse à la route qu'il croit être celle d'Annibal.

C'est à partir de Saint-Bonnet, ainsi que nous l'avons déjà vu, qu'il place *l'entrée des Alpes*, ou la *montée des Alpes* et qu'il compte les 1,200 stades, ou 150 milles de Polybe, dont il fixe le terme à *Rivoli*, situé un peu au-dessus de la station appelée dans l'itinéraire *Fines*. « L'itinéraire d'Antonin, dit-il, donne de *Fines* à *Vapincum* » (Gap), par *Segusio* (Suze), *Brigantio* (Briançon), » *Rame*, *Ebrodunum* (Embrun), *Caturigas* (Chorges), » 133 milles romains. De là jusqu'à Saint-Bonnet, à travers la montagne, la carte de Cassini donne 6 lieues, ou » 18 milles, lesquels, additionnés avec les 133 milles depuis *Fines*, font à très-peu près les 150 milles, ou » 1,200 stades de Polybe. »

Certes, si les distances étaient telles, nous ne pourrions nous dispenser de reconnaître, avec M. Letronne, que *ses mesures coïncident parfaitement* avec celles de Polybe ; mais j'avoue que je ne puis me rendre compte des résultats obtenus par ce savant académicien, ni d'après l'itinéraire d'Antonin, ni d'après la carte de Cassini. Ceux que je trouve sont tellement différens, que je prendrai le parti de présenter les pièces mêmes du procès, seules nécessaires pour en juger. Je vais donc donner le tableau de cette route d'après les anciens itinéraires, celui d'Antonin, de Jérusalem et de Peutinger rapprochés l'un de l'autre. Dans une quatrième colonne, j'ajoute ces mêmes distances

évaluées en lieues de poste, d'après la carte routière de France dressée par Hérisson en 1824 (1).

NOMS DES VILLES.	ITINÉRAIRE d'Antonin (2).	CARTE de Peutinger (3).	ITINÉRAIRE de Jérusalem (4).	LIEUES de 2000 toises. (5.)
Rivoli.				
Fines.	M. P.	M. P.	M. P.	»
Ad duodecimum.	. . . .	. . . .	—— XII.	»
Segusione. . . .	—— XXIV.	—— XXII.	—— XII.	»
Suse.	. . . .	. . . .	. . . .	11
Ad Martis. . . .	—— XVI.	—— XVII.	—— XVI.	»
Oulx.	. . . .	. . . .	. . . .	»
Gesdaone. . . .	. . . .	—— VIII.	—— IX.	»
Césanne. . . .	. . . .	—— V.	. . . .	6 1/2
Brigantium. . . .	—— XIX.	—— VI.	—— X.	»
Briançon. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	6
Rame.	—— XVIII.	—— XIX.	—— XVII.	»
Mont Dauphin.	. . . .	. . . .	. . . .	»
Eburodunum. .	—— XVII.	—— XVII.	—— XVII.	»
Embrun.	. . . .	. . . .	. . . .	11 1/2
Caturigas. . . .	—— XVI.	—— VII (??).	—— XVI.	»
Chorges.	. . . .	. . . .	. . . .	»
Ictodurum. . .	. . . .	—— VI.	. . . .	»
Vapincum. . .	—— XII.	—— *	—— XII.	»
Gap.	. . . .	. . . .	. . . .	10 1/2
TOTAL. . .	122 milles.	106 milles (6).	121 milles.	45 l. 1/2, ou 120 m. rom. de 280 tois.

(1) J'ignore sur quelles bases M. Hérisson s'est appuyé dans ses évaluations. Mais je crois devoir citer cette carte comme la plus récente à ma connaissance, et donnant en mesures authentiques des distances qui offriraient trop de réductions et d'incertitudes, prises au compas sur les autres cartes, attendu les nombreux détours des montagnes.

(2) P. Bertii Theat. Geogr. veter. Amstelod., 1618; tom II. Itin. Anton., p. 22.

(3) *Ibid.* pag 418, et Peutinger. Tab. itin. Vindobonæ, 1753.

(4) Theat. geogr. veter., tom II. Itinerar. Hierosolymit., pag. 39.

(5) Carte de France, par Hérisson, 1824.

(6) La différence de ce résultat avec celui des deux autres itinéraires,

On voit, par ce tableau, que les itinéraires d'Antonin et de Jérusalem s'accordent entr'eux ainsi qu'avec nos cartes modernes, pour donner, de *Fines* à Vapincum, de 120 à 122 milles romains. Comment donc M. Letronne en a-t-il pu trouver 133? ce critique n'aurait-il pas été induit en erreur par la première des deux routes de l'itinéraire d'Antonin à travers les Alpes Cottiennes, ayant pour titre : *Iter de Italiâ in Gallias à Mediolano Arelate per Alpes Cottias*, page 21 de l'édition déjà citée? route évidemment fautive et pleine d'inexactitudes, que le même itinéraire rectifie un peu plus loin, page 23. Une des erreurs les plus graves et les plus manifestes de cette *première route* consiste dans la distance donnée de *Fines* à *Segusio*, où nous trouvons XXXIII milles au lieu de XXIV que présente la seconde. L'adoption du chiffre X ne pourrait-elle pas expliquer l'augmentation du nombre adopté par M. Letronne? Quant aux différences qui se reproduisent dans les autres nombres, nous ne nous sommes décidés que d'après la comparaison que nous en avons faite avec ceux de la Table théodosienne et de l'Itinéraire de Jérusalem, et il n'est aucune de ces distances sur lesquelles nous n'ayons pour nous l'autorité de d'Anville. On peut s'en convaincre aux articles suivans de sa *Notice de l'ancienne Gaule : Segusini, Segusio, Gesdaone, Brigantium, Rame, Eburodunum, Caturigas, Ictodurum* et *Vapincum*.

Quant aux 6 *lieues*, ou 18 *milles* que *la carte de Cassini donne* de Gap à Saint-Bonnet, suivant M. Letronne, l'erreur est ici tellement palpable que je ne puis l'attribuer qu'à une distraction de notre savant adversaire, qui, ou-

---

s'explique par le nombre omis à *Vapincum*, et par l'erreur manifeste du chiffre VII, à *Catturigas*.

bliant que ses 133 milles aboutissent à Gap, au lieu de prendre ses mesures à partir de cette dernière ville, les aura prises depuis *Chorges*, ou *la Couche;* en effet, la carte de Cassini ne donne que 7,000 toises, par conséquent 9 milles romains 196 toises, de Gap à Saint-Bonnet, ce qui revient juste aux 3 lieues 1/2 de la carte routière de France, où les lieues sont de 2,000 toises (1). Ayant donc à réduire de moitié les 18 milles de M. Letronne, il nous en restera 9, lesquels ajoutés aux 122 que porte l'itinéraire d'Antonin, depuis Gap jusqu'à *Fines*, feront un total de 131 milles, au lieu de 151 que comptait M. Letronne, et nous laisseront ainsi bien en deçà des 1,200 stades, ou 150 milles de Polybe. Une différence de 19 milles sur 150, de 152 stades sur 1,200 est quelque chose; et nous voyons que, sur ce point de la marche d'Annibal, les mesures de M. Letronne, rapprochées de celles de Polybe, n'offrent pas tout-à-fait cette coïncidence qu'il leur trouvait.

Le chevalier de Folard. Même passage. Déficit de 490 stades.

Si nous appliquons ces observations à la route préférée par le chevalier Folard, la différence entre les distances va se trouver hors de toute proportion. Supposons, dans ce système, *l'entrée des Alpes* placée à *Bourg d'Oysans*, quoique, à partir de l'embouchure de l'Isère jusqu'à ce point, au lieu des 800 stades de Polybe, nous n'en ayons que 752, savoir : 518 1/2 jusqu'à Grenoble, comme nous l'avons déjà vu, et environ 243 1/2 jusqu'à *Bourg d'Oysans*, d'après la carte routière de France, qui compte 11 lieues 1/2 de poste depuis Grenoble (2). De Bourg d'Oysans à *Pi-*

(1) Carte rout. de France, par Hérisson; et le livre de postes de France.

(2) *Idem*.

gnerol où commence la plaine, nous trouvons à l'ouverture du compas sur la carte (1), en passant par le *mont de Lens*, *la Grave*, *le Lauzet*, *Briançon*, *Césanne*, *Fénestrelles*, *la Peyrouse*, 69,900 toises, c'est-à-dire 644 stades 1/2, et sur la carte routière de France, par Hérisson, 33 lieues 1/2 de poste, donnant 67,000 toises, à peu près 710 stades : or, en prenant ce dernier nombre, nous voyons qu'il ne nous manquerait encore rien moins que 490 stades pour arriver aux 1,200 de Polybe. Mais tout cela n'inquiétait pas beaucoup le chevalier Folard ; car nulle part la question des distances n'a attiré son attention.

Le marquis de Saint-Simon. Passage par le mont Viso.

L'on doit concevoir que plus on descendra vers le midi, plus on devra se trouver en deçà des mesures de l'historien grec. De là ces détours inconcevables que le marquis de Saint-Simon est obligé de faire faire à l'armée carthaginoise pour alonger la route : « Quoique je ne sache pas » précisément, dit-il, quelle route Annibal s'est ouverte » pour arriver à la sommité des Alpes, je ne le perds pas » plus de vue qu'un chasseur qui, des hauteurs, laisse sa » meute parcourir les routes et les fourrées d'un bois, à » l'entrée duquel il l'a conduite ; il ne la voit plus, mais il » l'entend au loin, et la rejoint aussitôt qu'elle quitte les » fonds. Je me retrouve de même avec Annibal *sur le mont* » *Viso*, sans m'inquiéter de tous les détours où la fraude » de ses guides, son peu de confiance en eux, et son man- » que de connaissance de l'intérieur des montagnes, a dû » le faire errer pendant neuf jours (2). »

---

(1) Atlas communal de la France, etc., par Charles, Paris, 1823.
(2) Histoire de la guerre des Alpes, ou camp. de 1714, préf., p. 37.

Je ne pense pas non plus que nous ayons à nous inquiéter de retrouver les distances de Polybe dans les détours de cette meute, qui vient si à propos au secours de la frivolité du critique.

M. de Fortia-d'Urban.

Quant au système de M. de Fortia d'Urban, nous sommes loin de lui adresser les mêmes reproches. Nous devons surtout savoir gré à l'auteur d'avoir cherché à concilier Polybe et Tite-Live ; mais, sous le rapport de la conformité des distances, cette opinion ne peut absolument pas être soutenue ; et, à la seule inspection de la carte, on doit voir que l'auteur, sur la route qu'il fait suivre à Annibal (1), reste considérablement en arrière des distances en question. Ce défaut, joint à tous ceux que présente cette opinion dans ce qu'elle a de commun avec l'hypothèse de Folard et de M. Letronne, me paraît suffire pour la mettre hors de discussion.

Conclusion.

Nous le voyons : sous quelque face que l'on envisage les systèmes que nous venons de discuter, adoptant pour le passage d'Annibal, soit les Alpes pennines, soit les Alpes grecques, soit le mont Genèvre, soit enfin le mont Viso, de quelque manière qu'on les modifie, on ne peut se tirer

(1) M. de Fortia-d'Urban, après avoir fait passer le Rhône à Annibal devant l'*Hers* (Aéria), le conduit par *Orange*, *Nions*, *Piles*, *Rémusat*, *Serres*, d'où il va prendre la voie romaine passant par *Mons Selencus*, *Davianam*, *Fines*, *Vapincum*, etc., et à la descente du *Mont Genèvre* il se dirige par le *col de Sestrières* et la *vallée de Pragelas*, vers Pignerol.

de difficulté qu'en donnant tort tantôt à Polybe, tantôt à Tite-Live; qu'en dénaturant les textes, ou les interprétant d'une manière vague ou arbitraire; qu'en négligeant de tenir compte de la nature des lieux qu'ils décrivent avec tant de soin, des distances qu'ils énumèrent, des faits importans qu'ils retracent, en un mot, des indications diverses qui seules peuvent amener une solution claire et rigoureuse.

Sur la route, au contraire, que nous avons suivie, en faisant passer l'armée d'Annibal par le mont Cenis, on retrouve partout l'historien grec et l'historien latin, et toujours d'accord l'un avec l'autre; les textes s'interprètent et s'expliquent sans efforts; ils s'éclaircissent à l'apparition des lieux que l'on traverse, et réfléchissent une lumière nouvelle sur les incidens que ces lieux firent naître; toutes les circonstances de cette marche fameuse s'y reproduisent, et les distances correspondent à celles de l'exact et judicieux Polybe, avec une précision qui semble même aller au-delà de ce que la critique la plus sévère peut exiger.

Est-il nécessaire de faire remarquer ce qu'il y a d'éminemment naturel et vraisemblable dans une marche qui nous montre le général carthaginois, à une époque où n'existait encore aucune des routes que les Romains ouvrirent dans les Gaules, suivant constamment le cours des rivières, et les remontant jusque vers la cime des monts où elles le conduisaient comme des guides assurés dans ce pays inconnu et barbare? En jetant les yeux sur cette route presque toute frayée par la nature, dans la vallée qu'elle traverse, et tellement ancienne qu'on ne saurait dire l'époque où elle commença d'être fréquentée, on conçoit aussitôt que ce devait être là cet antique chemin si souvent

TABLE

DES CHAPITRES.

NOTE

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE DE LA CARTE.

La Carte ci-jointe a été dressée par M. Dufour, d'après la carte de Cassini, et celle des Alpes par M. Raymond. Les différentes routes qu'on a fait suivre à Annibal dans les diverses hypothèses que nous avons examinées s'y trouvent indiquées chacune sous une couleur particulière, de manière à ce qu'on puisse les embrasser toutes d'une seule vue, et les comparer à la seule inspection de la Carte. Notre système est représenté *par une seule couleur*, qui trace, sans interruption, la marche de l'armée carthaginoise depuis Nîmes jusqu'à Turin. Les autres systèmes prennent cette couleur partout où ils suivent notre route (1); mais dès qu'ils s'en écartent, ils se distinguent par une couleur particulière qu'ils conservent, à moins qu'ils ne viennent de nouveau se fondre dans notre hypothèse pour reprendre alors la couleur qui la désigne.

On peut voir que notre nomenclature géographique se réduit à un très-petit nombre de noms anciens, et il le fallait pour qu'elle fût exacte; car Polybe disant positivement (l. III, c. 38.) que, de son tems, *toute cette partie de la Gaule était inconnue*, la carte devait nécessairement se borner aux seuls noms qui remontent à cette époque. Quant aux noms modernes, il est inutile d'ajouter qu'ils ne sont là que comme points de reconnaissance.

(1) Excepté celui de M. Albanis-Beaumont qui ne dit rien sur la route suivie par Annibal jusqu'au point où il lui fait passer les Alpes, derrière le mont Cenis.



Echelles.
Lieues communes de France de 25 au Degré.
Milles Romains de 756 Toises.
S. Maurice
Martigny
Sion
Rhone Fl.
Aoste
Nus
Doire Baltée R.
Bard
Ivrée
Orco R.
Lanzo
Chivas
Pô Fl.
Suse
Doire R.